



C.E. LABADILLE

***TERRES
ARMORICAINES***

***de Normandie, de Pays-de-la-Loire
et de Poitou-Charentes***

Photos de couverture. En haut : Vauville (Cotentin, Manche) ; en bas : chaos granitique du Boussignoux (Deux-Sèvres)

En l'an de grâce 2013, se terminait sous la plume de votre serviteur un ambitieux projet visant à dépeindre le Massif Armoricaïn dans sa globalité. Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, aucune synthèse ne semblait alors avoir été faite sur le sujet. Aussi surprenant mais surtout choquant, car s'il existe une entité très typée, nettement délimitée, c'est bien celle-là : histoire géologique peu banale ; « rudes » paysages reconnaissables entre tous ; flore subatlantique conduite par les cortèges des ajoncs et des bruyères ; populations, les Bretonnes n'étant pas les dernières, revendiquant haut et fort leur appartenance aux cultures ancestrales de l'Ouest. Pourtant, et sans doute faute de véritables références, ce vaste territoire bien plus étendu que la seule Bretagne était-il encore plutôt imaginé que véritablement connu, au point qu'un bon nombre de Français puissent encore confondre les adjectifs « armoricaïn » et « américain » !

En plus des contenus didactiques, le document original se voulait largement illustré, les nombreuses photographies permettant de mettre un visage facilement identifiable sur des lieux dont certains étaient encore bien anonymes. De cet ouvrage réalisé en l'an de grâce 2013, nos amis Bretons, toujours attentifs à la valorisation de leur patrimoine, ont extrait les contenus leur semblant relever de leur territoire : Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan et... Loire-Atlantique. Rassemblée dans le livre « Roc'h de Bretagne », cette « matière » a été publiée en 2017 aux éditions Coop Breizh qui la diffusent toujours. Restait donc sur nos bras embarrassés toute une documentation écrite et photographique concernant la partie orientale du massif ancien car, on le sait maintenant, les terres siliceuses courent bien plus loin vers le levant, vers des contrées mystérieuses et fort lointaines, Alençon, Sillé-le-Guillaume, Sablé, Angers, Parthenay...

2013 à 2024 : onze années et un ange passent... car aucun éditeur normand ou ligérien ne vient frapper à notre porte armoricaïne. Toujours persuadés du bien-fondé de notre croisade conduite sous la bannière du grand Massif Armoricaïn, nous décidons en 2024 de présenter ce qui n'a pas été édité par Coop Breizh, c'est-à-dire la face orientale du vieux massif, par l'intermédiaire d'un outil développé par l'univers informatique : la newsletter. Il faut signaler également que la technologie du PDF « colle » parfaitement à nos souhaits d'illustrer largement la publication, ce qui est un grand avantage de l'édition numérique sur l'édition « classique

». C'est ainsi que pendant plus d'une année, tel un facteur artificiel campé sur son destrier électronique, nous avons « postés » sous le nom de « Balades à l'Ouest » nos messages armoricaïns distribués sous forme de fiches présentant les accès, la nature, les intérêts des différents sites choisis.

Aujourd'hui (avril 2025), au terme de ces publications sur le web, l'idée de regrouper ces contenus dans un document unique s'impose naturellement à nous. Mais quel nom choisir pour ce recueil ? « Balades à l'Ouest », comme la news-letter ? Le territoire breton ne pouvant être associé à ce projet pour une question de droits d'édition, ce titre semble un peu « ronflant ». « L'Est armoricaïn » alors ? Vous en conviendrez, c'est un curieux intitulé pour un ensemble connu pour se situer à l'ouest ! En définitive, nous nous rabattons sur la formule « Terres armoricaïnes », un peu facile mais qui ne devrait pas outrager la grande sœur bretonne à qui nous prêtons, et c'est mérité, totale allégeance.

L'intérêt de cet ensemble de fiches PDF c'est, bien entendu, d'être téléchargeable. Nous avons souhaités la gratuité de ce téléchargement, toujours mûs par des intentions pédagogiques et un profond sentiment de servir une justice « géographique » dont le bon Saint-Louis n'aurait pas à rougir. L'envie impérieuse de donner au Massif Armoricaïn la gloire qu'il mérite, voilà donc notre quête et, à une époque où tout est dicté par l'argent, la raison de ce service gracieux. En contrepartie, promettez-nous juste de faire, auprès de vos familles, de vos amis, un peu de promotion pour une région épatante.

Les fiches sont avant tout une invitation à la randonnée, à la promenade. L'idée de ces flâneries, c'est avant tout d'inciter à prendre son temps, à mieux regarder, à mieux comprendre ce qui nous entoure en choisissant mieux par où l'on passe...

Par où l'on passe ? Et pour commencer, pourquoi passer par le Massif Armoricaïn ? Parce qu'à la différence des grands plateaux un peu monotones de nos bassins sédimentaires (Bassin Parisien, Bassin Aquitain...) qui l'encadrent, il y a là de la diversité, de la surprise, de l'étonnement ! La vieille montagne peut offrir des paysages véritablement originaux pour le nord de la France : crêtes, abrupts, torrents, landes sauvages, larges points de vue..., il suffit simplement de savoir par où l'on passe... Par où l'on passe ? C'est capital, car même à l'intérieur

du vieux massif, il peut y avoir également des vastes plateaux un peu monotones à éviter, même si cette fois ils sont précambriens et siliceux !

Par où l'on passe ? C'est essentiel car le Massif Armoricaïn, c'est « l'empilement » singulier de trois anciennes chaînes montagneuses dont on pourra, grâce à des itinéraires privilégiés, aller chercher les témoins à droite, à gauche : Chaîne lcartienne, la plus limitée en surface mais la plus vieille d'Europe ; Chaîne Cadomienne, la plus septentrionale : Normandie, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor ; Chaîne Hercynienne, la petite dernière mais aussi la mieux préservée et la plus « tourmentée ». Savoir par où l'on passe, aller chercher à droite, à gauche ces vestiges de montagnes, ces « quartiers » de roches, c'est aussi partir à la découverte de paysages et de végétations qui leur sont fidèlement attachés. À suivre ces chemins, vous aurez peut-être parfois des petits moments de bonheurs dus à cette vague impression d'être un aventurier, un découvreur... en quête de trésors cachés ! Car lors de vos virées, vous serez toujours animés, comme l'historien et le géographe, l'archéologue, le naturaliste ou le savant, par l'espoir de faire une jolie « trouvaille » !

Pour débiter le périple, une courte présentation des principaux affleurements rocheux s'impose, histoire de savoir où l'on pose les pieds. En effet, « notre » massif est très ancien et, de ce fait, la variété des roches qui le compose est importante. Un rapide passage en revue des granites, grès, schistes et autres roches métamorphiques rencontrés lors des sorties n'est donc pas être inutile. Comme la géologie influence largement la nature des paysages, cette introduction très simple aux sciences de la terre permet aussi de mieux comprendre la présence ici ou là de lignes de hauteurs, d'escarpements, de pierriers, de gorges, de cluses.

Ensuite, commence véritablement le voyage, d'abord par le littoral de la Manche, plein nord, pour se poursuivre par une lente descente vers le sud, des terres intérieures de la Normandie (Calvados, Orne) à celles des Pays-de-la-Loire (Mayenne, Sarthe, Vendée, Maine-et-Loire) pour atteindre enfin les « chaos » de Poitou-Charentes (Deux-Sèvres). De là, on pourra rêver à d'autres escapades, Massif Central, Montagne Noire, Pyrénées...

SOMMAIRE

<i>L'ÎLE DE TATIHOUE ET LE FORT DE LA HOUGUE</i>	14
<i>LA POINTE DE BARFLEUR</i>	15
<i>LE CAP LÉVI</i>	16
<i>PORT RACINE</i>	17
<i>LE CAP DE LA HAGUE</i>	19
<i>VAUVILLE, LA MARE ET LES LANDES</i>	23
<i>BIVILLE, SURTAINVILLE..., LES MASSIFS DUNAIRES</i>	26
<i>LE CAP DE FLAMANVILLE</i>	29
<i>LE CAP DU ROZEL</i>	32
<i>LE CAP DE CARTERET</i>	33
<i>LE HAVRE DE PORTBAIL, LE MONT DE DOVILLE ET LE MONT CASTRE</i>	34
<i>LE HAVRE ET LES LANDES DE LESSAY</i>	35
<i>LES HAVRES DE LA CÔTE OUEST</i>	36
<i>LA VALLÉE DU LUDE ET LA CABANE VAUBAN</i>	38
<i>LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL</i>	39
<i>INTRODUCTION AU SYNCLINAL BOCAIN</i>	47
<i>SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE</i>	48
<i>DE VIRE À CHAULIEU</i>	49
<i>LA DATHÉE, LE GAST</i>	49
<i>LES ROCHERS DES RAMES ET LES VAUX DE VIRE</i>	51
<i>GAVRAY ET LA CLUSE DE LA BÉRENCE</i>	52
<i>L'ABBAYE D'HAMBYE</i>	52
<i>LES GORGES ET LE VIADUC DE LA SOULEUVRE</i>	53
<i>LES GORGES DE LA VIRE</i>	53
<i>LES MONTS D'AUNAY ET LE MONT PINÇON</i>	55
<i>LA CLUSE DE PONTÉCOULANT</i>	56
<i>LA SUISSE NORMANDE DU SYNCLINAL BOCAIN</i>	57
<i>LA CLUSE DE L'ANTE</i>	59
<i>LA CLUSE DU VAUDOBIN</i>	61
<i>LE CAMP CELTIQUE DE BIERRE</i>	63
<i>INTRODUCTION À LA SUISSE NORMANDE</i>	65
<i>LA BOUCLE DU HOM ET LA FORÊT DE GRIMBOSQ</i>	66
<i>SUR LE PONT D'OUILLY...</i>	67
<i>(LA SUISSE NORMANDE DU SYNCLINAL BOCAIN)</i>	70
<i>LES ROCHERS DE LA HOULE</i>	73
<i>LA ROCHE D'OËTRE ET LES GORGES DE LA ROUVRE</i>	75
<i>LES GORGES DE SAINT-AUBERT</i>	78
<i>LES MÉANDRES DE ROUVROU ET DE SAINT-PHILBERT</i>	80
<i>LE PIERRIER DU BEC CORBIN</i>	81
<i>LES MÉANDRES DE LA COURBE</i>	83
<i>LE ROCHER DU MESNIL-GLAISE</i>	84
<i>PONT-EREMBOURG ET LES GORGES DU NOIREAU</i>	85
<i>LES GORGES DE LA VÈRE</i>	86
<i>CERISY-BELLE-ÉTOILE ET LE MONT « FLEURI »</i>	87
<i>INTRODUCTION À LA BARRE DE MORTAIN-ÉCOUVES</i>	88
<i>LES CASCADES ET LES ROCHERS DE MORTAIN</i>	93
<i>LA FOSSE ARTHOUR</i>	95
<i>LA CLUSE DE DOMFRONT ET LA FORÊT D'ANDAINES</i>	97
<i>LA CLUSE DE BAGNOLES-DE-L'ORNE (Andaines)</i>	99

LES GORGES DE VILLIERS (Andaines)	101
LES ROCHES D'ORGÈRES	101
LE SIGNAL D'ÉCOUVES	102
LA ROCHE-MABILE ET LA BUTTE-CHAUMONT (Écouves)	105
LA CLUSE DE GOULT (Écouves)	106
LASSAY-LES-CHÂTEAUX ET SON « LANCIER »	108
LE MONT DES AVALOIRS ET LA CORNICHE DE PAIL	110
ALENÇON ET LE BELVÉDÈRE DE PERSEIGNE	112
INTRODUCTION AUX ALPES MANCELLES	113
LE BELVÉDÈRE DES TOYÈRES	116
LES MÉANDRES DE SAINT-CÉNERI	116
SAINT-LÉONARD-DES-BOIS ET LA VALLÉE DE MISÈRE	118
EN ROUTE POUR LES COËVRONS	120
LE MONT ROCHARD ET LA BUTTE DE MONTAIGU	120
LA FORÊT DE SILLÉ-LE-GUILLAUME	122
LA CLUSE DE SAINTE-SUZANNE ET LA GRANDE CHARNIE	123
LA LOIRE ET L'ANJOU NOIR	125
NANTES ET L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	130
LE LAC DE GRAND-LIEU	133
PETITE HISTOIRE HERCYNIEUNE	135
INTRODUCTION AUX COLLINES VENDÉENNES	139
POUZAUGES, LE BOIS DE LA FOLIE ET LE PUY CRAPAUD	139
LE MONT MERCURE ET LE MONT DES JUSTICES	140
LE MONT DES ALOUETTES	141
LE PUY DU FOU	142
TIFFAUGES ET LE CHÂTEAU DE GILLES DE RAIS	143
CLISSON LA TOSCANE...	144
LES « PETITES PYRÉNÉES » VENDÉENNES	146
AVRILLÉ, LE « CARNAC » VENDÉEN	147
LES ROCHERS DE CHEFFOIS ET DE MOUILLERON	147
LA MERVEILLE D'HÉRISSEON ET LE NOMBRIL DU MONDE	148
LE ROC DE SAINT-FORT ET LE PAS DE LA VIERGE	149
LARGEASSE ET LE JARDIN DES CHIRONS	150
LARGEASSE ET LE CHAOS DU BOUSSIGNOUX	151
NEUVY-BOUIN ET LE CHAOS DU BOIS DE L'ERMITE	153
LES CALCAIRES ARMORICAINS	159
LES CALCAIRES DE LA MEAUFFE	160
LE KARST DES COËVRONS	161
LE CANYON DE SAULGES	161
LES FOURS DU HAVRE DE LA SIENNE	164
LES COMPLEXES CHAUFOURNIERS DE LA BASSE-LOIRE	165
LE LAYON ET LE COTEAU DE PONT BARRÉ	166
LES MILIEUX « INTERMÉDIAIRES »	168
LE VAL DE MAY ET LE VAL DE LAIZE	169
LA BRÈCHE AU DIABLE	170
LE COTEAU « TRÈS PARISIEN » DU MESNIL-SOLEIL	171
LES « VRAIS » COTEAUX CALCAIRES DU RUTIN ET DE CHAUMITTON !	172
DE VILLAGES EN CATHÉDRALES TROGLODYTIQUES	173
LA VALLÉE DU PRESSEUR ET LA CASCADE DE POMMIERS	175
LE CIRQUE DE MISSÉ	177
LES COTEAUX CALCAIRES DE CHANTONNAY	177
LE BOCAGE À TAUZIN DU LITTORAL VENDÉEN	178
LA CHÊNAIE VERTE DE L'ÎLE DE NOIRMOUTIER	179



Sur les hautes terres gréseuses de la Petite Chapelle à Mortain (Manche)

LES HAUTES TERRES DES GRÈS

Certaines roches « marquent » plus les paysages que d'autres, et c'est bien le cas des grès et des poudingues. Pourtant, à l'origine, rien ne prédestinait ces roches meubles -des sables pour les premières, des sables et des galets pour les secondes- à se faire remarquer. Mais le temps, sur des millions d'années, en a décidé autrement et la sédimentation, la solidification et le plus souvent le métamorphisme, en ont fait des roches particulièrement dures ! Résistantes au marteau du géologue comme à l'érosion, elles se présentent à nos yeux en saillie, souvent sous forme de lourdes barres rectilignes crevant la gangue des prés et des bois. Elles portent les points culminants du Massif Armoricain

et en sont tellement représentatives que des grès métamorphiques, les quartzites, en sont devenues les ambassadrices notamment sous le nom de « grès armoricains ». Elles le méritent car ce sont bien leurs lignes de hauteurs qui, encore de nos jours, confèrent au vieux massif son petit air de montagne !

Ces roches primaires (paléozoïques) arment la base d'anciens synclinaux en partie préservés et mis par la suite en relief par une érosion de type appalachien. Les poudingues d'âge cambrien (début du Primaire, d'origine détritique et composés d'éléments grossiers, sont de couleur « lie-de-vin », pourpre, rouge ou rosée.

Les quartzites, à grains très fins et plutôt blancs-grisâtres, se sont déposés plus tard, à l'Ordovicien et au Silurien. Les deux roches, difficilement altérables, très siliceuses et très acides, n'engendrent que de maigres sols, pauvres et filtrants qui ne conviennent guère à la mise en valeur agricole. En revanche, ces milieux aux conditions sévères permettent le maintien d'habitats écologiques très particuliers et d'espèces adaptées à de fortes contraintes, donc souvent peu communes. Les terres des grès sont le domaine des landes, des pelouses naturelles et des tourbières qui feront le bonheur de bien des naturalistes.



Vue des Rochers du Vignage en Forêt d'Écouves (Orne)

Ces crêtes gréseuses nous donnent l'occasion de prendre un peu d'altitude et d'admirer, souvent à perte de vue, le patchwork touffu et coloré du bocage. L'idée de contemplation n'est pas nouvelle puisque, à la visite de ces points hauts, le promeneur remarque rapidement qu'ils sont bien souvent couronnés d'églises anciennes, de petites chapelles, ou tout simplement, quand

les moyens sont moindres, d'une croix de pierre ou même en bois... En effet, ces lieux un peu plus proches du ciel incitent au recueillement. Peu valorisés du fait des âpres conditions qui y règnent, ces espaces sont également voués à la solitude... sauf aux périodes estivales où ils sont, pour la plupart, pris d'assaut par de nombreux touristes !

C'est que, outre les immenses paysages qu'ils offrent au regard, ces éminences comptent également parmi les « toits » du Massif armoricain, même si l'altitude, le plus souvent en dessous de 400 mètres, reste limitée.

LES CLUSES



Le site de la Petite Chapelle à Mortain

Après nous être élevés, nous aussi, sur le « toit » du Massif Armoricaïn, redescendons dans les creux, non pas ceux de l'Enfer (quoique, comme nous allons le voir...), mais simplement ceux des vallées encaissées, elles aussi très pittoresques... En effet, un grand nombre de sites spectaculaires, particulièrement dépaysants, sont à rapprocher de la dynamique appalachienne et se manifestent sous forme de profondes cluses : la rivière, confrontée à une barre de roches dures, plutôt que de la contourner, la traverse. Pour expliquer ce tracé surprenant, on évoque le réseau des failles et des fractures suivi par les eaux, ou encore la surimposition : établi initialement sur des roches tendres (calcaires du Bassin Parisien, argiles...), le cours d'eau creuse son lit et, une fois au contact de couches plus résistantes (quartzites...), ne peut que continuer à s'enfoncer sur place dans le matériau dur. Ces paysages déconcertants, voire mystérieux et légendaires, s'expriment au mieux dans les grès armoricains

et les poudingues primaires : ce sont quelques uns de ces espaces emblématiques, véritables curiosités touristiques, que nous nous apprêtons maintenant à visiter.

Pour ce faire, suivons une fois encore les torrents qui drainent ces gorges encaissées. S'ils sont nombreux, ce sont également de petits cours d'eau, souvent en tête de bassin et sans commune mesure avec les vallées monumentales dont ils ont hérité. C'est en sortie d'hiver qu'ils sont particulièrement fougueux et, pour certains, permettent alors des descentes en canoë dignes d'amateurs éclairés, voire de sportifs de haut niveau. En revanche, l'été venu, ils peuvent subir des étiages sévères et un bon nombre d'entre eux se traversent même de pierre en pierre ou, au pire, de l'eau à mi-cuisse ! Cette « énergie motrice » disponible a jadis attiré de multiples activités et implantations, notamment d'innombrables moulins. Néanmoins, les meuniers et autres industriels (filatures...) savaient également que leurs « campagnes » annuelles ne pouvaient

être que de courte durée, principalement centrées sur les basses saisons.

Les pêcheurs à la cuiller et à la mouche connaissent bien ces petites rivières dites « sportives » : lits pierreux et sableux où chaque bloc, chaque cuvette rocheuse devient une « cache » de truitelle et un possible « poste » de pêche ; eaux claires et vives, agitées, fraîches et bien oxygénées qui conviennent au vairon, au chabot, au chevesne et, bien entendu, à la truite. Les profils en long présentent généralement une alternance de zones rapides, les seuils, et de secteurs plus lents et plus profonds, les mouilles qui peuvent abriter l'anguille, voire la perche ou même le brochet...

Il existe également des sites traversés par des cours d'eau plus importants. Ces rivières, comme la **Sarthe**, ou ces fleuves, comme la **Vilaine**, l'**Orne**, ont creusé leurs profondes vallées sur de plus longues distances, sur des terrains géologiques variés (grès, granites, schistes...). Néanmoins, malgré cette diversité, certains secteurs sont identifiés comme des « pays » à part entière et tirent leur unité (relative) et leurs noms pittoresques de cette puissante incision qui a mis leur relief en valeur : c'est le cas des **Alpes Mancelles** et de la **Suisse Normande**. Les cluses y sont alors localisées dans les endroits propices (grès, poudingues...) de ces petites régions et ne représentent qu'une partie du linéaire drainé, même si c'est souvent le plus caractéristique.

Ensuite, certaines cluses ne sont pas assez « évoluées », d'autres ne sont plus drainées (vallées sèches) ou encore sont situées en retrait des axes de circulation pour permettre leur valorisation touristique et, par là-même, leur renommée. C'est le cas, par exemple, de celles des **Montagnes Noires** (Bretagne) où le relief, complexe, est bien pour part de type appalachien, mais où les sites sont moins « spectaculaires » que ceux rencontrés vers l'est. Sans vouloir être exhaustif à tout prix, nous passerons également par celles de Vendée, pour bien montrer que les cluses ne sont pas un phénomène exclusif du quart nord-oriental du Massif Armoricaïn, même si ce dernier en connaît certainement les plus beaux développements.

Enfin, pour rassurer les incondtionnels de la Bretagne un peu frustrés par cette répartition qui avantage les Normands et les Ligériens du nord, précisons qu'ils se « rattrapent » avec des gorges granitiques particulièrement bien représentées à l'ouest...

LES PAYSAGES DES GRANITES

DES RELIEFS DE TITANS

Comme les grès, mais pour d'autres motifs, les terrains granitiques méritent qu'on s'y arrête longuement et sont également une carte de visite essentielle des terres de l'ouest. En effet, ils sont caractéristiques du travail d'usure propre aux anciennes chaînes montagneuses, comme le Massif Central, les Vosges et, bien entendu, le Massif Armoricain. Cette longue érosion, sur des centaines de millions d'années, a permis la mise au jour, en surface, du socle cristallin profond, peu à peu dégagé de sa couverture sédimentaire, grès, schistes, voire calcaires... Avec le granite, nous « touchons » donc l'assise du vieux continent, ce fragment de croûte terrestre qui jadis commença sa lente dérive, des latitudes australes pour gagner sa position actuelle.

Au sein des chaînes jeunes, les Alpes et les Pyrénées, c'est la tectonique qui a porté le granite – beaucoup moins fréquent – aux plus hautes altitudes où il forme des arêtes et des pics hérissés (massif du Mont-Blanc...).

Dans les basses ou moyennes montagnes qui composent les massifs anciens, les paysages granitiques prennent souvent des formes arrondies, faites de lourdes croupes séparées par des vallées plus ou moins évasées, couvertes de bois, de landes ou de pâtures. Il n'est pas rare de rencontrer des amoncellements de blocs qui émaillent les sols des forêts et des herbages. Le lit des rivières est souvent encombré de rochers et tapissé de sables qui peuvent y former de petites plages. Certains secteurs en ont tiré leur célébrité : c'est le cas, par exemple, au sud du Massif Central, du Sidobre près de Castres (Tarn) ; ou en Bretagne, de **Huelgoat** vers les **Monts d'Arrée**... C'est que le granite, malgré sa prétendue « solide réputation », est assez propice à l'exacerbation des reliefs. Il est sensible en surface à l'altération, ensemble de phénomènes chimiques et physiques



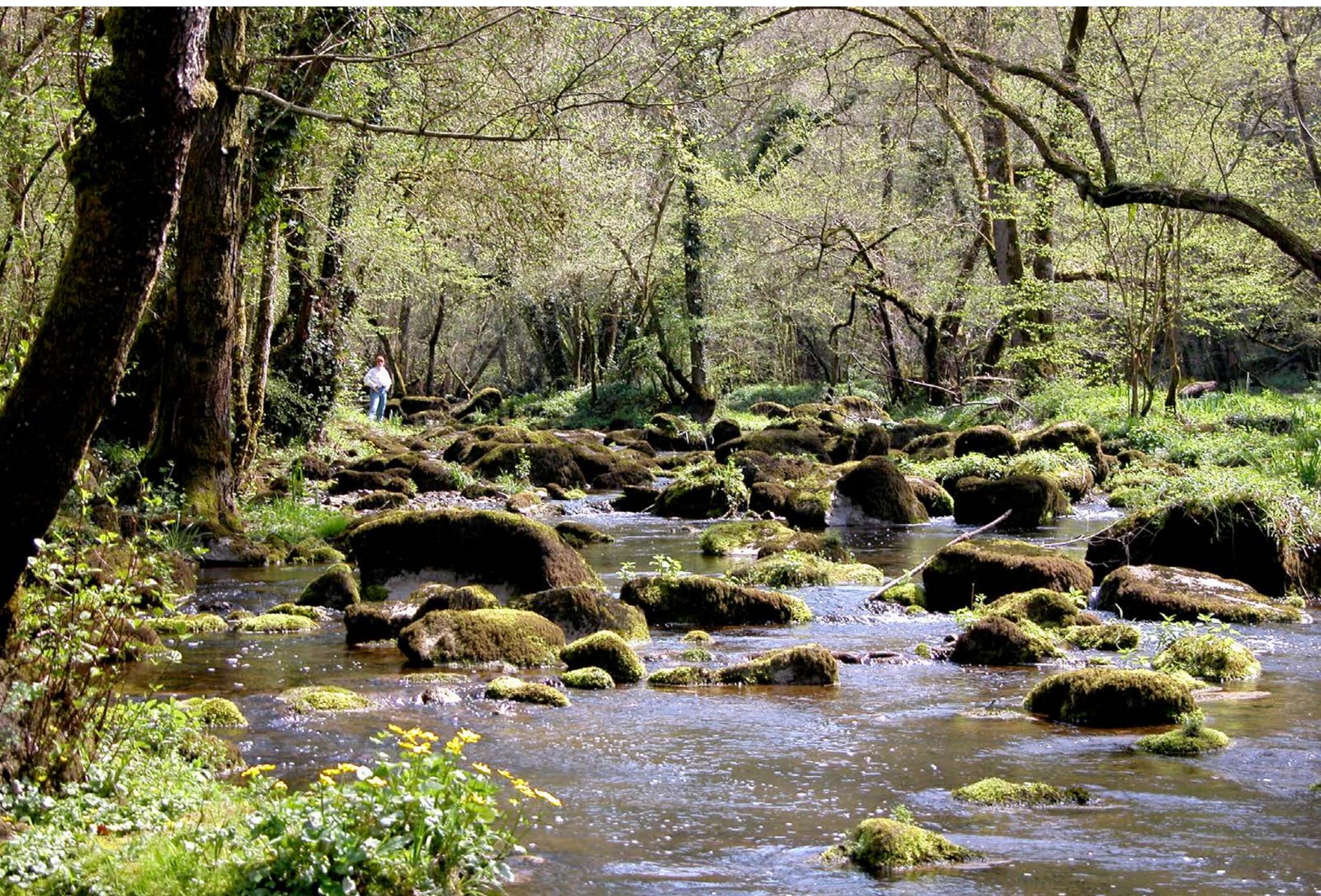
Les célèbres rochers granitiques du Sidobre (Tarn)

qui transforment les matériaux compacts en produits plus friables susceptibles de se désagréger. La roche se décompose sous la forme d'un sable argileux, l'arène granitique (du latin *arena* = le sable). Sur les plats, dans les creux, elle s'accumule jusqu'à former des emplâtres qui peuvent dépasser la dizaine de mètres ; avec la déclivité, elle est plus ou moins déblayée par l'érosion / évacuation (pesanteur, ruissellements...) qui joue alors son rôle de nettoyage.

Mais pourquoi ces empilements de rochers

aux lignes plus ou moins courbes ? Au préalable, l'affleurement se présente sous forme d'une roche compacte mais parcourue par des fissures qui le traversent en tous sens et se recoupent plutôt perpendiculairement. Elles peuvent être occasionnées par des mouvements tectoniques, par des tensions internes dues aux changements de pression lors du rapprochement du granite de la surface... L'eau s'infiltré dans ces diaclases plus ou moins orthogonales, humidifie et dégrade peu à peu le granite sain. La roche qui est grenue (faite de grains, d'où son nom...) a, par la suite, tendance à s'émousser par ses coins, plus fragiles, et donc à s'arrondir : de là, la naissance de boules de dimension parfois imposante.

Mais pour expliquer ces paysages spectaculaires, faits de pittoresques tors-reliefs ruiniformes qui ressemblent à de vieilles « tours » délabrées- et de gigantesques chaos rocheux, il faut faire appel à une « recette » plus complexe : elle a mis en œuvre à la fois le temps long, le chaud, le froid, l'humidité, l'aridité et donc, en définitive, des climats révolus et leur incidence sur les sols et le sous-sol. Le « pourrissement » profond de ces derniers a été préparé durant les phases tropicales chaudes et humides de l'ère tertiaire où l'altération régnait en maître. Puis, au quaternaire, les alternances de périodes froides (glaciaires) et plus douces (interglaciaires) ont assuré le décapage de cette gangue et, par étapes, l'apparition au grand jour de reliefs qui défient l'entendement commun : de là de savoureuses légendes locales. Dans un autre genre que les grès, les paysages du granite sont donc bien singuliers. Ils méritent également une place à part, non pour leur altitude mais pour leurs formes originales faites de boules qui émaillent les pâtures, de tors, de gorges spectaculaires et de chaos rocheux...



Les gorges de Saint-Aubert (Orne)

LES GORGES TORRENTUEUSES

Il est clair que dans l'ouest, comme à l'accoutumée, les vallées sont souvent les plus impressionnantes : leurs versants escarpés contrastent avec la massivité des croupes et des plateaux. Dans le granite, les cours d'eau se sont ouverts, par endroits, des passages impressionnants. On peut les suivre parfois, en profitant d'une petite route, d'un sentier, d'un bois qui longent ces véritables « fils d'Ariane » prêts à nous ouvrir la voie des vieilles montagnes encore surprenantes...

En règle générale, il s'agit de torrents en tête de bassin, bien souvent petits, parfois même insignifiants, lesquels, pour certains, roulent leurs eaux vives dans un amoncellement d'énormes blocs qui encombrant leurs lits. Quelques-uns portent à peine un nom et l'on s'interroge pour savoir comment ces filets d'eau, disparaissant parfois sous les chaos rocheux pour réapparaître un peu plus loin sous forme de multiples cascates, ont pu entailler des gorges si profondes. Car ce sont bien de véritables gorges, en général encaissées d'une cinquantaine à une centaine de mètres dans les massifs granitiques qu'ils entaillent en véritables traits de scie.

Jadis, la circulation quotidienne des habitants ne devait pas être évidente car l'ensemble de ces fonds aujourd'hui sauvages et boisés était largement habité et labouré (moulins, murets de pierres sèches séparant les lopins...). De nos jours, la plupart de ces sites sont reconnus, bénéficient de statuts de conservation et sont bien signalés au public, souvent avec un aménagement pour le stationnement des véhicules. Néanmoins, les talwegs sont rarement desservis par des routes ; dans bien des cas, l'accès reste pédestre, chemins et layons sont caillouteux et pentus et toute course dans les gorges doit se solder par une remontée plus ou moins éreintante, ce qui d'ailleurs fait tout le charme de ces lieux enclavés et préservés.

Même si la Bretagne n'est pas concernée par ces fiches, on ne peut que difficilement passer sous silence, trois sites bretons exceptionnels, tant leur caractère pittoresque, voire grandiose, leur confère une aura qui dépasse largement les limites régionales. Ce patrimoine granitique hors du commun peut donc se résumer à trois destinations qu'il faut impérativement visiter. Il s'agit d'**Huelgoat** (Finistère) avec son chaos



Les gorges granitiques de l'Orne (Orne)

parcouru par la **rivière d'Argent** au nord-est du lac, presque en centre-ville ; des **Gorges du Corong à Locarn** ; et de celles de **Toul Goulic** pour le **Blavet**, à **Trémargat** et **Lanrivain**, deux somptueux chaos granitiques situés à l'est du département des Côtes-d'Armor.

Mais revenons au nord-est et à la (Basse)-Normandie où les gorges granitiques surprennent d'autant plus qu'elles entrent presque en contact avec de vastes ensembles tabulaires voués à la grande culture : ceux du Bassin parisien. La partie ornaise de la **Suisse Normande** est occupée par le massif granitique d'**Athis-Putanges** que l'**Orne** et son affluent sauvage, la **Rouvre**, entaillent profondément.

Une cinquantaine de kilomètres plus au sud, mais tout au nord des Pays-de-la-Loire, dans les **Alpes mancelles**, un autre cours d'eau de bon gabarit, la **Sarthe**, s'est « taillé » de splendides méandres encaissés dans le massif granitique de **Saint-Pierre-des-Nids** (Mayenne) et **Saint-Céneri-le-Gérei** (Orne).

Mais le massif Armoricaïn ne s'arrête pas là et, le saviez-vous, s'étend toujours plus au sud jusqu'à la **Vendée** et aux portes du **Massif Central**... Alors, sautons le «grand» pas pour nous rendre dans le département des **Deux-Sèvres**. Là nous attendent également d'incroyables reliefs granitiques : **chaos du bois de l'Ermitte**, **chaos du Boussignoux** et pourquoi pas, le fameux «**nombril du monde**» de **Pougne-Hérisson** !



Le chaos rocheux d'Huelgoat (Finistère)



Carrière de cornéennes à La Courbe (Orne)



Gneiss



Migmatites à Dinard

LE MÉTAMORPHISME DE CONTACT ET LE MÉTAMORPHISME RÉGIONAL

Un point rapide s'impose sur la « métamorphose » des roches car nous allons parler de **schistes** trouvés aux **Rochers de la Houle** ; de **cornéennes** à **Flamanville** ou à **La Courbe...** ; de **quartzites** rencontrés à **Domfront** ou à **Bagnoles-de-l'Orne...** ; de **gneiss** icartiens de **La Hague...**, la liste s'allonge et pourrait bien laisser, faute d'explication, les visiteurs curieux sur leur faim ! Il ne s'agit pas non plus de « partir » dans de savantes démonstrations géologiques mais, le plus simplement possible, de mettre un peu d'ordre dans nos idées !

La terre est une planète « vivante » et même si ses mouvements sont plus ou moins lents, ils affectent les matériaux qui la composent. Depuis leur mise en place en surface, peu de terrains ont échappé à cette règle et nombre d'entre eux ont été remobilisés par des phénomènes géologiques et géographiques, déformés, enterrés, exhumés, transformés : voilà l'œuvre du métamorphisme. Il agit, dans les profondeurs de la terre, sur des roches à l'état solide sous l'effet essentiellement de la variation de pression (du fait de forces de poussée, du simple poids de la couverture rocheuse...) et de température (avec en moyenne une augmentation de 3°C tous les 100 mètres). Il se manifeste par la transformation des minéraux qui recristallisent et, bien souvent, par une déformation de la structure, avec apparition d'une schistosité (naissance de feuillettes de composition minéralogique identique) ou d'une foliation (avec des minéraux qui se concentrent dans certains lits comme c'est le cas avec les micaschistes et les gneiss).

Simplifions. De cette manière et par métamorphisme croissant, les argiles deviennent des schistes, des micaschistes,

des gneiss puis des migmatites ; les sables et les grès, des quartzites puis des gneiss ; les granites, des orthogneiss ; les diorites et les basaltes, des schistes, des amphibolites puis des pyroxénites. Le métamorphisme touche toutes les roches : sédimentaires, magmatiques mais aussi métamorphiques.

Dans le Massif Armoricain, cette métamorphose se manifeste tout autant au travers d'un **métamorphisme de contact** que d'un **métamorphisme régional**.

Le métamorphisme de contact concerne des terrains « chauffés » à la proximité immédiate d'une grosse « bulle » granitique ; les **cornéennes** (et schistes tachetés...) dessinent alors une auréole relativement étroite autour du magma concerné (qui deviendra du granite en refroidissant). Ainsi, bien des massifs granitiques sont entourés d'une auréole de roches surcuites, plus dures et de ce fait, souvent plus résistantes à l'érosion.

Le métamorphisme régional affecte les matériaux sur des surfaces et des épaisseurs bien plus importantes. Caractéristique des chaînes montagneuses et des boucliers anciens, il s'inscrit dans le cadre de mouvements tectoniques et suppose une forte élévation à la fois de la température et de la pression liée à l'enfouissement profond des matériaux.

Le métamorphisme régional s'est exprimé, par exemple, lors des mouvements de la surrection de la Chaîne Cadomienne. Cette vaste entité montagneuse faisait alors partie d'un ensemble de « blocs » qu'on retrouve aujourd'hui

dispersés sous différents noms (Cadomien, Avalonien...) en Europe, Afrique du Nord et Amérique du Nord. Ils constituaient une haute cordillère (comme aujourd'hui celle des Andes) dressée sur la marge nord du supercontinent du Gondwana. La « construction » de cette chaîne (en plusieurs épisodes s'étalant de 650 à 540 millions d'années) s'explique par le plongeon (subduction) du plancher d'un océan dit « Celtique » sous la plaque continentale du Gondwana (portant le Massif Armoricain...) située plus au sud.

Prenons un exemple caractéristique en Bretagne septentrionale où les importantes déformations cadomiennes ont laissé d'importantes traces : à l'est du Trégor, les perturbations (plissements, chevauchements...) associées à l'enfouissement plus ou moins profond des terrains ont induit un métamorphisme observable dans le pays de **Saint-Brieuc** et dans celui de **Saint-Malo**.

Dans ce secteur, le métamorphisme intervenant en fin d'orogénèse (vers 540 millions d'années) montre une intensité allant croissant du sud vers le nord, de l'intérieur des terres vers le littoral : au sud, d'abord des micaschistes ; puis des gneiss ; enfin des migmatites et des granites d'anatexie de **Saint-Malo**. L'anatexie (du grec *anatêxis* = fonte) est le stade ultime du métamorphisme qui consiste en la fusion plus ou moins complète de la roche. Pour les scientifiques, cette mutation de haute température résulte essentiellement d'un épaissement de la croûte terrestre imputable ici aux déversements et chevauchements des plis.

LES PAYS SCHISTEUX

VOUS AVEZ DIT « PÂTE FEUILLETÉE » ?

Restons dans le métamorphisme, mais de moindre intensité avec la présentation de quelques lieux schisteux. Que les lecteurs écoeurés par les sciences de la terre ne s'inquiètent pas : ils n'auront pas cette fois à subir une nouvelle leçon géologique capitale... Non ! Les quelques sites qui suivent ont plutôt été choisis pour la nature montueuse de leurs formes qui les inscrit de plein droit au panthéon des montagnes armoricaines. Mais cette nature qui vient d'être évoquée, cette morphologie, il faut bien l'avouer, est quelque peu paradoxale...

En effet, les schistes sont plutôt sensibles à l'érosion du fait de leur structure en feuillets (schistosité) qui se prête facilement à la desquamation. En règle générale, ils composent donc des paysages plats ou mollement ondulés

dont la monotonie n'encourage guère à les mettre en exergue. Les agriculteurs leur ont pourtant trouvé des qualités (labours faciles, parfois profondeur des sols...) ce qui, d'un point de vue touristique, n'arrange pas pour autant « leur affaire » : ils sont souvent plats, occupent de vastes surfaces, couvertes de champs de maïs, de colza...

On est donc d'autant plus surpris lorsqu'un de ces ensembles se dresse fièrement, à l'instar de certains reliefs taillés dans les quartzites ou les granites, et affiche une désolation (un petit côté « sauvage ») qui fait plaisir à voir ! Trouver une explication rationnelle à la résistance de ces quelques exceptions à la règle reste chose délicate. Dans les cas les plus simples et les plus nombreux, c'est l'encaissement du réseau

hydrographique qui a disséqué les plateaux et, par le contraste des dénivelées, a façonné des formes séduisantes (les Rochers de la Houle...). Dans d'autres lieux où le recours à la notice géologique est alors souvent nécessaire, la nature de la roche ou de la stratification peut être en cause. Il peut s'agir de couches schisteuses plus dures qui contiennent, en alternance, des bancs de quartzites : en Bretagne, c'est par exemple le cas des schistes à chloritoïdes et quartzites qui forment l'ossature déchiquetée des rochers des **Montagnes Noires**. Dans certains cas extrêmes, l'explication logique se fait attendre et c'est tant mieux car qu'y-a-t-il de plus excitant qu'un peu de mystère ?



Des schistes



Les Rochers de la Houle à Saint-Omer (Calvados)

LES PIEDS DANS LA MER



Peut-on imaginer le Massif Armoricaïn sans parler de son littoral et rappeler que la vieille montagne a justement choisi les bords de mer pour profiter d'une retraite bien méritée ? D'ailleurs, peut-on vraiment parler de « basses montagnes » lorsqu'on contemple, par endroits, l'interminable ruban composé par d'imposantes

falaises siliceuses qui dominent parfois de près d'une centaine de mètres la **Manche** ? Et quelle autre montagne française peut se targuer de dérouler un tel linéaire de côtes, que des géographes particulièrement persévérants ont estimé, pour le Massif Armoricaïn (Bretagne comprise bien entendu), à plus de 1 600

kilomètres, sans compter les îles ? Néanmoins, si en particulier les granites et les roches métamorphiques sont bien représentés sur ce littoral, les grès y sont plus localisés : nous verrons qu'ils forment une sorte d'exception qui d'ailleurs ne manque pas de panache.

L'ÎLE DE TATIHOU ET LE FORT DE LA HOUGUE

Saint-Vaast-la-Hougue (Manche)

À voir à moins de 30 km : Cherbourg-Octeville et la Montagne du Roule, le Cap Lévi, la Pointe de Barfleur

Notre épopée commence à l'embouchure de la **Saire** par deux sites dont le patrimoine participe sans conteste à la qualité et à l'originalité des paysages du granite : le premier est un îlot relié au continent par un cordon armé d'une jetée d'environ 500 mètres ; le second est une île qu'on peut rejoindre à pied à marée basse (1500 mètres) mais également en véhicule amphibie (un quart d'heure) au départ du port de **Saint-Vaast-la-Hougue**.

Car notre première rencontre avec le granite commence bien là, tout au nord de la **côte est du Cotentin**. Avant, c'est-à-dire plus au sud, les terrains sont plutôt mésozoïques (secondaires), plutôt carbonatés, avec des côtes basses qui, entre autres choses, étaient bien plus « favorables » au Débarquement des Alliés (**Utah Beach**).

La tour de **la Hougue**, campée au bout de la presqu'île de même nom (parking), date de la fin du 17^e siècle et rappelle des batailles plus anciennes. Comme celle de l'Île de Tatihou toute proche, elle a été édifée par un disciple de Vauban pour la défense de la rade de **Saint-Vaast** particulièrement exposée aux intrusions

étrangères (défaite de la Hougue contre les Anglo-Hollandais en 1692...). Classé au patrimoine de l'Unesco et intégré de nos jours dans un dispositif de valorisation environnementale, le fort peut se contourner à pied offrant ainsi une splendide occasion de découverte de milieux variés : rochers, cordon, vasières et plage.

Quant à **L'Île de Tatihou**, elle a connu des vocations extrêmement diverses au fil de son histoire : accueil de marins en quarantaine, d'enfants en aérium, d'adolescents en centre de rééducation, de scientifiques au laboratoire maritime... Propriété du Conservatoire du Littoral et géré depuis 20 ans par le département de la Manche, **Tatihou** (avec restaurant et hébergement) est aujourd'hui un musée maritime ouvert au public qui vient y découvrir un patrimoine architectural (fort Vauban, ancien lazaret...), naturel (réserve ornithologique) et végétal (jardin botanique). L'événementiel n'est pas oublié et un public nombreux assiste régulièrement aux manifestations culturelles organisées sur la petite île granitique.



La tour de la Hougue



Barfleur



LA POINTE DE BARFLEUR

Barfleur, Cosqueville, Gatteville-le-Phare, Gouberville, Réthoville (Manche)

À voir à moins de 30 km : Cherbourg-Octeville et la Montagne du Roule, le Cap Lévi, l'Île de Tatihou et le Fort de Saint-Vaast-la-Hougue

Solidement ancré à la côte orientale du Cotentin, à quelque trois kilomètres au sud de sa « Pointe », **Barfleur**, avec ses belles maisons en granite, est un petit port de pêche et de plaisance qui mérite d'être visité. Il compte aujourd'hui au nombre de nos « plus beaux villages de France ». Hier, c'était le port préféré des ducs de Normandie et c'est de là que Guillaume partit à la conquête de l'Angleterre. Mieux encore ! Geoffroy de MONMOUTH affirme dans son « *Historia regum Britanniae* » que le grand Arthur aurait aussi quitté **Barfleur** pour aller combattre les Romains... Ce qui reste plus sûr, c'est que les patrons-pêcheurs lèvent toujours l'ancre pour prospecter un important gisement

de moules sauvages, jadis ramassées sur les rochers granitiques des alentours, de nos jours collectées plus au large, jusqu'à 50 mètres de profondeur.

Cette frange septentrionale du Val de Saire est également marquée par la présence de cordons littoraux (longés par le GR 223) qui s'arriment au soubassement granitique dans une orientation ouest-est. Ils forment une barrière qui contrarie l'écoulement de petits cours d'eau venus de vallons perpendiculaires, d'où une véritable enfilade de zones humides arrière-dunaires de grand intérêt écologique : les marais de Tocqueboeuf, la mare Jourdan et le Hable à

Cosqueville, le marais de **Réthoville**, l'étang de **Gattemare** à **Gouberville** et **Gatteville-le-Phare**. Dans ce dernier site, acquis en partie par le Conservatoire du Littoral, le remarquable cordon de galets et de sable abrite, entre autres, une belle population de chou marin et borde une dépression littorale où s'affirment les roselières.

Mais le continent cède du terrain (accès par la D 116 ou par la sinueuse D 10) et s'efface bientôt devant la mer par l'intermédiaire d'un large platier granitique. Les hauts fonds qui le prolongent au large sont à l'origine des forts courants du **raz de Barfleur** qui, certainement, ont partagé les mêmes cours que leurs collègues occidentaux du **Cap de La Hague** ! C'est pourquoi, afin d'assister la navigation dans le secteur délicat de la **Pointe de Barfleur**, un phare monumental a été érigé. Si certains visiteurs s'émerveillent toujours de sa hauteur de près de 75 mètres (seconde position européenne après celui de **l'Île Vierge** dans le Nord-Finistère), d'autres ne sont pas non plus prêts d'oublier les 365 marches qu'il leur a fallu gravir avant de jeter le coup d'œil tant espéré...



Le phare de Gatteville



Vers Le Becquet



Gattemare



Fermanville et le Cap Lévi





La Pernelle



La Saire

LE CAP LÉVI

Fermanville (Manche)

À voir à moins de 30 km : Cherbourg-Octeville et la Montagne du Roule, la Pointe de Barfleur, l'Île de Tatihou et le Fort de Saint-Vaast-la-Hougue

Quelques kilomètres avant **Cherbourg-Octeville** et sa **Montagne du Roule** (grès armoricain) qui domine de plus de 100 mètres la rade, un nouveau pluton arme la pointe nord-est du Cotentin. Il s'agit du granite hercynien de **Fermanville** (qui succède à celui de **Barfleur**) granites que l'on retrouve régulièrement sur la côte, sauf lorsqu'ils sont masqués par des sédiments quaternaires : coulées de solifluxion périglaciaire constituant des « heads », limons des plateaux, cordons dunaires... Le petit fleuve côtier qui draine le sud de l'ensemble granitique et se jette dans la Manche entre **Réville** et **Saint-Vaast-la-Hougue** a laissé son nom au pays qu'on a pris l'habitude d'appeler le « **Val de Saire** ».

La découverte des paysages granitiques du **Val de Saire** peut s'achever au **Cap Lévi (Fermanville)**, avancée trapue qui ferme à l'est la **rade de Cherbourg**. Si la côte rocheuse y est

basse (5 à 15 mètres), elle n'en est pas moins battue par la mer et les vents qui y entretiennent quelques portions de landes percées de chicots granitiques. L'accès au site, situé au nord-ouest de **Saint-Pierre-Église**, est possible par la D 116, puis au hameau du Tot-de-Haut, par la D 210 en direction du Perrey (suivre le fléchage et parking au Fort).

Comme à l'accoutumée, le GR 223 permet de faire en 2 à 3 kilomètres (du Fort à l'**anse de la Mondrée** -compter le double pour une boucle-) le « tour du propriétaire » de ce site acquis en partie par le Conservatoire du Littoral avec une gestion déléguée au Département. Ici, le programme monumental est chargé avec, sur quelques centaines de mètres, pas moins d'un sémaphore, d'un phare et d'un fort napoléonien (aujourd'hui aménagé en chambres d'hôtes) construit au début du 19^e siècle pour défendre avec d'autres ouvrages militaires la côte du Cotentin.





Le fort du Roule à Cherbourg



Les parapluies de...



La Montagne du Roule à Cherbourg

PORT RACINE ET AUTRES « PORTS D'ATTACHE »

Gréville-Hague, Omonville-la-Petite, Saint-Germain-des-Vaux, Urville-Nacqueville

À voir à moins de 30 km : la baie d'Écalgrain et le Nez de Jobourg, le Cap de la Hague, Cherbourg, le Cap du Rozel et l'anse de Sciotot, le Cap de Flamanville, le massif dunaire de Biville, les landes et la Mare de Vauville

Poursuivons la route vers l'ouest. **Cherbourg** vaut bien qu'on s'y arrête, bien sûr pour sa rade, bien sûr pour ses «parapluies», mais aussi pour sa **Montagne du Roule**, véritable «piton» rocheux en plein cœur de la ville ! Poursuivons, poursuivons et reprenons la campagne et la mer... Ces côtes sauvages ont également abrité des hommes qui y ont laissé des traces de leur passage : certains ont été des figures locales, d'autres sont de véritables célébrités dont on vient encore visiter les retraites.

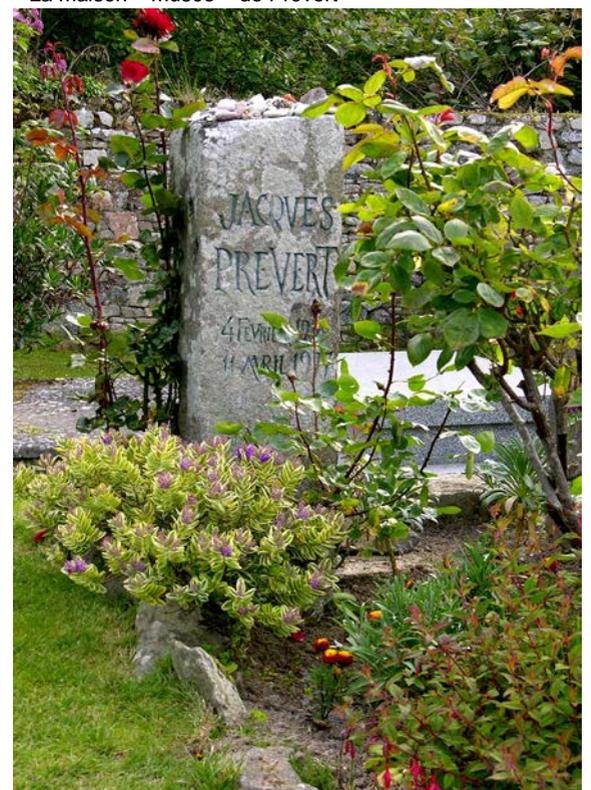
Urville-Nacqueville et le village de **Landemer** ne sont qu'à une dizaine de kilomètres : c'est là que Boris VIAN vint, dans son enfance, passer en famille d'inoubliables vacances dans « *la vraie Normandie..., celle du « haut »* » (dans un chalet aujourd'hui disparu) ! On peut également «pousser» 3 km plus loin jusqu'à **Gréville-Hague** et au hameau de **Gruchy** pour voir la maison natale (ouverte au public) du peintre Jean-François MILLET et le rocher du **Castel Vendon** (migmatites...), cher à l'artiste. Juste après **Omonville-la-Rogue**, cap sur la **pointe Jardeheu**, ses merveilleux grès roses et son sémaphore. Vous êtes prêts pour ancrer votre goélette dans la somptueuse **anse Saint-Martin** qui frange la petite commune **d'Omonville-la-Petite**. C'est là qu'accosta Jacques PRÉVERT en 1970... L'on peut encore glisser quelques dernières « paroles » à l'oreille du colleur de mots qui repose sous une pierre de granite brut, dans le petit cimetière. De là (parking), il est possible de grimper à pied jusqu'à sa maison qui se visite.

À peine à un mille marin vers l'ouest, François-Médard RACINE a laissé son nom à un port qui se targue d'être « le plus petit de France ». Le joli **Port Racine (Saint-Germain-des-Vaux)**, coincé au fond d'une crique dominée par le **Rocher du Var** et fermée par la **Pointe du Nez**, rappelle ces temps où les corsaires (à ne pas confondre avec les pirates...) s'activaient dans leurs « courses » autorisées par une « lettre de marque » signée de leur gouvernement, de **Morlaix à Granville** en passant, bien entendu, par **Saint-Malo**, fief du mémorable Robert SURCOUF. C'est donc dans cet abri naturel, bien situé pour suivre et « poursuivre » les navires doublant le **Cap de La Hague** ou trafiquant avec les **îles anglo-normandes**, que le capitaine RACINE fit construire au début du 19^e siècle une jetée qui posa les bases du futur port. De nos jours, le modeste abri accueille de petits bateaux de pêche amarrés par de longs cordages tissant un écheveau complexe au-dessus des eaux vert-bleutées de la Manche.

Port Racine



La maison « musée » de Prévert





Port Racine



La Pointe de Jardeheu



La Baie de Quervière



De Goury...



...à La Valette,



le site de La Hague



LE CAP DE LA HAGUE

Auderville, Saint-Germain-des-Vaux (Manche)

À voir à moins de 30 km : Port Racine, Cherbourg, le Cap de Flamanville, le massif dunaire de Biville, les landes et la mare de Vauville, le Nez de Jobourg et la baie d'Écalgrain

Cap tout au nord-ouest de la péninsule cotentine, **Cap sur et de la Hague** où se poursuivent, depuis **Barfleur**, nos pérégrinations granitiques ! En effet, cette côte septentrionale est percée de gros « yeux » de granite, roche grenue surnageant dans un « bouillon » primitif de vestiges hercyniens, cadomiens et même icartiens vers le **Nez de Jobourg**. Ce mélange original des témoins des trois chaînes de montagnes armoricaines traduit bien la complexité géologique du Cotentin, ce petit mais second « Finistère » où nous nous trouvons...

La petite commune d'**Auderville**, perdue au bout des terres, laisse de peu à sa voisine, **Saint-Germain-des-Vaux**, la fierté d'être le point le plus septentrional du Massif Armoricaïn. En effet, le sémaphore de **La Hague (Auderville)**

est légèrement en retrait par rapport au **Nez Bayard** situé sur **Saint-Germain**. La D 401, au nord d'**Auderville**, permet d'accéder en voiture au sémaphore. C'est à pied et par le GR 223 (tour de **La Hague**) qu'il faut continuer sur quelque trois cents mètres pour atteindre le **Nez**, ultime presqu'île de 50 mètres de large qui, comme le Chevalier de même nom, s'aventure avec témérité d'une centaine de mètres au sein des eaux de la **Manche**. Cette audacieuse avancée ne doit pas cacher qu'ici, à l'inverse de **Jobourg**, la côte est particulièrement basse : dans son ensemble, l'altitude de la frange littorale du **Cap de La Hague** n'est que de 5 à 10 mètres. Il faut atteindre le **Rocher du Calenfrier** (au sud d'**Auderville**) ou le **Rocher du Var** vers **Port Racine** (à l'est de **Saint-Germain-des-Vaux**) pour reprendre de la hauteur (de 50 à 70 mètres).

Néanmoins, le soubassement de l'ensemble reste bien granitique, à quelques nuances près que nous allons préciser. Ce granite d'âge cadomien (environ 575 millions d'années) affleure sur le littoral de **Goury (Auderville)** jusqu'à **l'anse Saint-Martin (Omonville-la-Petite)**, juste à l'est de **Saint-Germain**.

Le petit port de **Goury** (parking) est l'un des lieux privilégiés pour découvrir à la fois les paysages haguais, aux lumières et aux temps particulièrement changeants, et l'assise géologique de cet autre bout du monde. On y aperçoit, vers le nord-ouest, le phare construit dans la première moitié du 19^e siècle sur **l'îlot du Gros Raz** pour aider à une navigation particulièrement difficile sur les hauts fonds qui séparent le continent et l'île d'**Aurigny**, située à peine à une quinzaine de kilomètres au large. Le grand nombre de naufrages dans

le secteur, 27 pour la seule année 1823, est à l'origine de l'édification de cette tour en granite. Les courants de marée qui balaient ce goulet d'étranglement sont extrêmement violents et le **raz Blanchard**, puisqu'il s'agit de lui, peut atteindre les 12 nœuds (environ 21 km/h) lors des grandes marées d'équinoxe, record qui lui assure une des premières places au niveau européen. Au port, une station de sauvetage en mer, installée dans le bâtiment octogonal abritant un canot, complète ce dispositif d'assistance et de secours.

Autour de **Goury**, et jusqu'à **Port Racine**, le granite compose la côte rocheuse longée par le GR 223. Il faut néanmoins préciser que cet affleurement est régulièrement parcouru, parfois haché, par d'étroits filons d'une roche plus sombre dont les gris-verts tranchent sur les beiges-rosés du granite : ces dolérites traduisent un épisode magmatique bien plus récent, survenu lors des mouvements hercyniens qui ont affecté ici le vieux socle cadomien. Pour mieux comprendre les paysages de **La Hague**, une autre particularité mérite d'être évoquée : la plupart des nombreuses prairies en fines lanières qui bordent le GR à l'est et au sud (vers l'intérieur des terres) reposent

sur des dépôts quaternaires (weichséliens : de la dernière grande glaciation, on dit aussi « wurmiens » -environ 100 000 à 10 000 ans avant nos jours-) qui recouvrent le granite. Ces pâtures sont surtout réputées pour les murets de pierres sèches qui les bordent et concourent ainsi à la forte typicité du cap. Vers le hameau de La Roche (au sud-ouest d'**Auderville**), les rochers granitiques émergent même des formations weichséliennes.

Localement (au nord de **Goury**, les Mares de Terre), des nappes d'eau saumâtre peuvent être « bloquées » en surface et donnent naissance à des zones humides tout à fait intéressantes. Enfin, toujours le long du GR en direction du sémaphore, un épais cordon littoral, constitué de galets, voile le granite et complète le remarquable panel de milieux naturels (landes, pelouses, platiers rocheux, récifs...) qui s'expriment ici.

En présence de cette originalité paysagère et biologique, on ne s'étonnera donc pas des nombreuses mesures de protection, notamment leur classement en « Grand site national ». Face à des hameaux traditionnels très homogènes et de grande qualité, où se distinguent parfois de belles maisons aux toits de lauze (épais schistes bleus), on ne s'étonnera pas non plus

du nombre important de visiteurs qui viennent en été « goûter » au cachet pittoresque de cet ensemble paysager à la fois sauvage et pourtant « domestiqué » de longue date.

En effet, les Haguards ne sont pas nés d'hier et les fouilles ont révélé ici les plus vieilles industries normandes, attribuées à des hommes de l'Acheuléen supérieur (vers 220 000 ans avant J.-C., passage du Paléolithique inférieur au Paléolithique moyen). C'est notamment le cas du site de la **Roche Galétan** localisé à 1 km à l'est du **Nez Bayard** par le GR 223 (à 80 m du trait de côte, accès également possible par la D 402 au nord de **Saint-Germain-des-Vaux** puis à pied). Derniers Homo erectus ou premiers Néandertaliens, ces hommes préhistoriques n'en sont pas pour autant incultes et rustaude : ils connaissent l'usage du feu, aménagent l'espace avec des cabanes, des huttes et usent de technologies que nombre d'entre nous ne sauraient maîtriser : façonnage de bifaces et production en série, grâce à la « technique Levallois », d'éclats (raclours, encoches...) utiles à la vie courante.

Les murets de La Hague



le secteur, 27 pour la seule année 1823, est à l'origine de l'édification de cette tour en granite. Les courants de marée qui balaient ce goulet d'étranglement sont extrêmement violents et le **raz Blanchard**, puisqu'il s'agit de lui, peut atteindre les 12 nœuds (environ 21 km/h) lors des grandes marées d'équinoxe, record qui lui assure une des premières places au niveau européen. Au port, une station de sauvetage en mer, installée dans le bâtiment octogonal abritant un canot, complète ce dispositif d'assistance et de secours.

Autour de **Goury**, et jusqu'à **Port Racine**, le granite compose la côte rocheuse longée par le GR 223. Il faut néanmoins préciser que cet affleurement est régulièrement parcouru, parfois haché, par d'étroits filons d'une roche plus sombre dont les gris-verts tranchent sur les beiges-rosés du granite : ces dolérites traduisent un épisode magmatique bien plus récent, survenu lors des mouvements hercyniens qui ont affecté ici le vieux socle cadomien.

Pour mieux comprendre les paysages de **La Hague**, une autre particularité mérite d'être évoquée : la plupart des nombreuses prairies en fines lanières qui bordent le GR à l'est et au sud (vers l'intérieur des terres) reposent

sur des dépôts quaternaires (weichséliens : de la dernière grande glaciation, on dit aussi « wurmiens » -environ 100 000 à 10 000 ans avant nos jours-) qui recouvrent le granite. Ces pâtures sont surtout réputées pour les murets de pierres sèches qui les bordent et concourent ainsi à la forte typicité du cap. Vers le hameau de La Roche (au sud-ouest d'**Auderville**), les rochers granitiques émergent même des formations weichséliennes.

Localement (au nord de **Goury**, les Mares de Terre), des nappes d'eau saumâtre peuvent être « bloquées » en surface et donnent naissance à des zones humides tout à fait intéressantes.

Enfin, toujours le long du GR en direction du sémaphore, un épais cordon littoral, constitué de galets, voile le granite et complète le remarquable panel de milieux naturels (landes, pelouses, platiers rocheux, récifs...) qui s'expriment ici.

En présence de cette originalité paysagère et biologique, on ne s'étonnera donc pas des nombreuses mesures de protection, notamment leur classement en « Grand site national ». Face à des hameaux traditionnels très homogènes et de grande qualité, où se distinguent parfois de belles maisons aux toits de lauze (épais schistes bleus), on ne s'étonnera pas non plus

du nombre important de visiteurs qui viennent en été « goûter » au cachet pittoresque de cet ensemble paysager à la fois sauvage et pourtant « domestiqué » de longue date.

En effet, les Haguards ne sont pas nés d'hier et les fouilles ont révélé ici les plus vieilles industries normandes, attribuées à des hommes de l'Acheuléen supérieur (vers 220 000 ans avant J.-C., passage du Paléolithique inférieur au Paléolithique moyen). C'est notamment le cas du site de la **Roche Galétan** localisé à 1 km à l'est du **Nez Bayard** par le GR 223 (à 80 m du trait de côte, accès également possible par la D 402 au nord de **Saint-Germain-des-Vaux** puis à pied). Derniers Homo erectus ou premiers Néandertaliens, ces hommes préhistoriques n'en sont pas pour autant incultes et rustaude : ils connaissent l'usage du feu, aménagent l'espace avec des cabanes, des huttes et usent de technologies que nombre d'entre nous ne sauraient maîtriser : façonnage de bifaces et production en série, grâce à la « technique Levallois », d'éclats (raclours, encoches...) utiles à la vie courante.

Les murets de La Hague





Le Nez de Voidries



VAUVILLE, LA MARE ET LES LANDES

Vauville (Manche)

À voir à moins de 30 km : le Cap de la Hague, Port Racine, Cherbourg-Octeville, le Cap de Flamanville, les dunes de Biville

Alors que les tables de couverture des **Pierres Pouquelées** volontairement importées sur place par les constructeurs sont en granodiorite, les piliers-supports de l'allée couverte sont faits de ce quartzite silurien (sorte de grès) qui affleure sur la colline qui domine au nord **Vauville**. On peut accéder au site par une petite route pentue qui part de la D 318 (vers **Beaumont-Hague**, en sortie du bourg de **Vauville**), et gravit d'un trait les 100 mètres qui séparent le sommet de l'éminence du petit **ruisseau de la Vallée de Beaumont** qui coule à son pied. C'est certainement de cette hauteur couverte de lande que s'ouvre le plus beau panorama sur l'**anse de Vauville**, ses 11 kilomètres de plage d'un seul tenant, son cordon dunaire qui protège une remarquable mare arrière-littorale frangée de roselières, ses grands ensembles de landes à bruyères et fougères-aigle qui font face à la mer, **landes des Cottes, du Catillon, du Thot...**

La présence de ces grandes portions de landes, sur plus de 650 hectares, n'est pas due au hasard mais bien à la présence de substrats primaires gréseux et acides, poudingue et arkoses (un grès contenant du feldspath et de l'argile), grès armoricain, grès de May (localité proche de **Caen** où cette roche a été décrite)... Ces formations végétales basses façonnées par les vents littoraux sont inscrites, pour leur grande valeur biologique et paysagère, au titre des Espaces Naturels Sensibles du département de la Manche et acquises, pour bonne part, par le Conservatoire du littoral. On y trouve des plantes remarquables, comme la petite centaurée fausse-scille (*Centaurium scilloides*) protégée au niveau national, et les rossolis (*Drosera sp.*) qui s'abritent dans les dépressions tourbeuses. Les oiseaux peu communs ne sont pas de reste et on peut notamment y observer l'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), le busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), la fauvette pitchou (*Sylvia undata*)... Sur le site des **Pouquelées**, en particulier, de nombreux sentiers équipés de tablettes pédagogiques permettent de sillonner ces étendues sauvages pour mieux les découvrir. De ces hauteurs, par beau temps lorsqu'une brume légère voile à peine les horizons lointains, le caractère exceptionnel du site n'échappe pas au visiteur qui prend conscience de l'instant et

du site privilégiés qui s'offrent à lui.

Redescendu au pied du versant et en bord de D 318, le géologue amateur peut s'arrêter à l'entrée d'une ancienne carrière qui présente bien des intérêts, en partie révélés par un panneau d'information. Ici, dans ce flanc nord du synclinal de Siouville, les grès de May affleurent en bancs peu épais mais particulièrement redressés. Les surfaces de ces plages fossiles, basculées ultérieurement par les mouvements hercyniens, laissent apparaître quelques témoins de l'activité marine et biologique à l'Ordovicien, vers 450 millions d'années avant nos jours. De nombreuses rides et ondulations, inscrites dans la roche, traduisent le façonnement ancien du littoral par la mer, comme ces « ripple marks » provoquées par le mouvement de l'eau à la surface des sédiments ; on remarque d'ailleurs des formes identiques au bas de nos grèves sableuses actuelles... Parfois, certaines des marques observées correspondent à des traces de déplacements (ou de repos) d'organismes vivant à cette époque, pour certains, encore inconnus ; sur les hauts fonds, en milieu sous-aquatique, il s'agit bien souvent de pistes d'arthropodes, notamment les « bilobites », traces laissées par des trilobites, fossiles typiques du Paléozoïque.

Vauville, c'est aussi un joli bourg très accueillant, « croulant » en juin-juillet sous les hortensias... C'est enfin la « **Mare de Vauville** », terme bien inapproprié pour désigner un long marais d'eau douce de 62 hectares, devenu réserve naturelle de France. L'endroit compte au nombre des dernières zones humides arrière-dunaires, défendu des assauts de la **Manche** par son puissant cordon de sable. En effet, dans la Manche et plus généralement dans le Massif Armoricaire, ces milieux ont fortement régressé au point de devenir des raretés. Trois causes principales ont amené à cet état de fait : la dégradation des dunes « protectrices », par extraction de sable pour la construction, notamment après-guerre ; le sur-piétinement lié à la fréquentation touristique des cinquante dernières années ; l'assèchement progressif des nappes du fait du creusement de nombreux puits artésiens pour l'arrosage des cultures

marais primeurs de plein champ souvent très développées sur les littoraux sableux. La réserve de **Vauville** est gérée par le Groupe Ornithologique Normand qui, depuis une trentaine d'années, y a recensé plus de 150 espèces d'oiseaux. Un observatoire est ouvert au public en toute saison. Au sud de la **Mare**, le puissant **massif dunaire de Biville** pose les premiers imposants jalons d'un long dispositif sableux « tronçonné » par quelques avancées rocheuses (**Flamanville, Le Rozel, Carteret**).





À l'horizon, la Mare de Vauville et le massif dunaire de Biville



Des touffes de choux marins dans le cordon de galets





BIVILLE, SURTAINVILLE..., LES MASSIFS DUNAIRES

Biville, Vasteville, Héauville, Surtainville, Baubigny, les Moitiers-d'Allonne... (Manche)

À voir à moins de 30 km : les landes et la Mare de Vauville, le Nez de Jobourg et la baie d'Écalgrain, le Cap de la Hague, Port Racine, Cherbourg, le Cap de Flamanville, le Cap de Carteret, Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Mont Castre et le havre de Portbail

Au sud de la Mare de Vauville débute sur une trentaine de kilomètres (dont une bonne quinzaine de sables) une succession de puissants massifs dunaires juste interrompue par quelques imposantes avancées rocheuses. En particulier, le **Cap de Carteret** sépare deux ensembles relativement distincts, par leur physiologie et leur état de conservation.

Au sud, les surfaces dunaires, parfois étendues, sont plutôt basses et, en ce sens, assez similaires aux formes développées en Bretagne. En outre, la bande sableuse est fragmentée par l'urbanisation, souvent diffuse mais parfois concentrée avec la présence de villes balnéaires comme **Barneville** (juxtant **Carteret**), **Saint-Germain-sur-Ay**, **Agon-Coutainville**, **Hauteville-sur-Mer...** Le cordon littoral est lui-même percé par de puissants estuaires appelés localement havres : **havres de Carteret, de Lessay, de Regnéville...** Enfin, les champs de dunes ne s'enfoncent généralement guère vers l'intérieur des terres où ils finissent bien souvent en champs de carottes, du moins de **Portbail** au sud d'**Agon** où les cultures maraîchères sont bien implantées !



Le massif dunaire d'Hatainville-Baubigny

Au nord de **Barneville-Carteret**, les massifs dunaires sont dits « perchés », car lors de leur formation, le sable plaqué contre les anciennes falaises a fossilisé ces dernières. L'altitude générale, liée à celle des anciens rivages, est donc beaucoup plus importante : 110 mètres au

Calvaire des dunes à Biville, offrant une vue panoramique sur l'**anse de Vauville** ; entre 50 et 70 mètres à l'ouest d'**Hatainville** (vers la table d'orientation)... Le relief relatif est également plus tourmenté, avec des dénivelées qui peuvent atteindre la quinzaine de mètres pour certaines éminences.

Ces dunes perchées se divisent en deux vastes ensembles quasi exempts d'urbanisation : le **massif de Vauville-Biville-Vasteville-Héauville** (près de 700 ha) situé entre le **Nez de Jobourg** et le **Cap de Flamanville** ; celui de **Surtainville-Baubigny-Hatainville** (800 ha) encadré par le **Cap du Rozel** et celui de **Carteret**.

Dans le Cotentin, toutes ces dunes sont appelées « mielles », terme dérivé de l'ancien scandinave « *Mjellar* » désignant les édifices de sable. Par extension et sur la base de la même étymologie, l'oyat (*Ammophila arenaria*), robuste graminée typique de ces milieux et capable de les fixer par un rhizome souterrain très développé, a pris le nom local de « milgreu ».

Au vu de la dimension du complexe septentrional, de son altitude, du cadre grandiose et préservé, on comprend aisément l'importance que revêtent ces mielles « nordique » à l'échelle armoricaine. De plus, les paysages sont souvent ouverts et, si l'arbre est présent, les bois sont relativement circonscrits. Mieux encore ! Certaines dunes y sont encore « vivantes » et le **massif de Biville** constitue un des plus beaux exemples français de barkhanes ! De quoi s'agit-il donc ? Eh bien, de dunes en « croissants » mais à la différence des formes paraboliques aux « bras » pointant face au vent (et fixés), les barkhanes, bien connues dans certains déserts (Taklamakan en Chine...), avancent « cornes en avant » dans le sens des vents dominants. La pente avant est plutôt raide, marquée par des éboulements de sables mobiles.

Les sables côtiers ont une origine complexe et proviennent, pour bonne part, de la désagrégation de grès (les « *sandstones* » des Anglais = pierres à sable) mais également des granites (des gneiss...) qui, par « pourrissement », donnent un sable argileux, l'arène. Ces matériaux meubles sont emportés par les cours d'eau jusqu'au

littoral, parfois bien plus loin. Rappelons-nous que pendant les grands froids quaternaires, le niveau de la **Manche** était bien plus bas au point que l'Angleterre pouvait être reliée au continent à certaines périodes. Avec le réchauffement intervenant à la fin de la dernière glaciation, d'environ 17 000 à 7 000 ans avant nos jours, les eaux ont remonté d'une centaine de mètres (transgression flandrienne). Pendant cet épisode, la mer a peu à peu repoussé, avec l'aide des vents, ces sables vers les lignes actuelles de rivage, les dunes envahissant graduellement l'intérieur des terres. Lors de cette progression, d'anciens marais littoraux ont pu être piégés sous le massif, d'où parfois l'importance locale de nappes souterraines d'eau douce, comme à **Vauville-Biville**.

De nos jours, la nature des milieux est toujours dépendante des contraintes de salinité et de courants d'air (sans parler des actions humaines !), de sorte qu'une « zonation » très classique des écosystèmes s'observe généralement du front de mer jusqu'à l'intérieur des terres. Dans ce cadre, un rôle essentiel est tenu par les végétations pionnières, capables d'adaptations fortes et de colonisation d'espaces vierges, et donc de fixation et de stabilisation des matériaux mobiles. Aux avant-postes littoraux sur les hauts de plage, le chiendent des sables (*Elytrigia juncea*) retient les grains de sable de la dune embryonnaire encore atteinte par les embruns. Portées par les vents, les particules mobiles s'accumulent plus en arrière pour former la dune blanche (ou dune mobile) où le sel est peu à peu lessivé : c'est le domaine de l'oyat (*Ammophila arenaria*). Sur la côte du Cotentin (et notamment à **Biville**), il le partage avec une autre robuste graminée qui y forme parfois de belles populations aux nuances bleutées (les feuilles sont glauques) : c'est le seigle de mer (*Leymus arenarius*), protégé au niveau national car c'est plutôt une plante typique des littoraux boréaux. Enfin, à une certaine distance du littoral, les vents sont moins « opérationnels », les plantes plus nombreuses et les sables s'enrichissent en humus qui les assombrit. C'est la dune grise, peu mobile, couverte par des

pelouses naturelles où les orchidées calcicoles sont souvent fréquentes : en effet si, à l'origine, les sables sont essentiellement siliceux, ils contiennent également ici du calcium dû à la présence de nombreux débris de coquillages...

Du point de vue de cette « zonation », le massif de **Vauville-Biville** est également très significatif car la succession des végétations caractéristiques des dunes atlantiques est quasi complète : par endroits, cordons de galets à chou marin (*Crambe maritima*, protection nationale) ; « laisse » de mer à cakilier maritime (*Cakile maritima*), zone riche en nitrates où s'accumulent les débris naturels organiques apportés (laissés...) par la mer ; dunes embryonnaires, blanches, grises ; vaste dépression intra-dunaire ; dunes perchées ; landes ; fruticées (formations végétales composées d'arbrisseaux et d'arbustes, prunelliers, aubépines...) et dunes boisées. Il va sans dire que les sites de **Biville**.. et d'**Hatainville**.. bénéficient de toutes les mesures de protection et gestion habituelles (Natura 2000, site classé...) !

L'accès au **complexe dunaire de Biville** peut s'effectuer par la plage ou-et à partir de la **Mare de Vauville**. Néanmoins, de ce bourg, nous conseillons également un petit détour par le plateau et la D 237 (qui longe l'aérodrome puis prendre à droite la D 318 en direction de **Biville**) car un arrêt s'impose dans les **landes du Thot** et au belvédère de même nom (magnifique vue panoramique). Dans **Biville**, on peut atteindre

les dunes par le **Calvaire des dunes** (déjà signalé, belvédère sur le magnifique ensemble « bosselé » et descente à pied) ou par le Hameau Gardin et le « Chemin de la dune », petite route très pentue qui emprunte la vallée Gardin pour bientôt déboucher au cœur du site (parking).

Biville est un ancien terrain d'entraînement militaire. Un temps, il fut d'ailleurs question d'y installer l'usine de retraitement de **la Hague**... Aujourd'hui, le Conservatoire du Littoral se substitue progressivement à l'armée dans la maîtrise foncière des lieux. Outre le chou marin et le seigle de mer (ou élyme des sables) déjà mentionnés et bien d'autres espèces protégées et peu communes (œillet de France...), de belles populations de véroniques en épi (*Veronica spicata*) et de rosiers à feuilles de pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*) méritent d'être signalées. En règle générale, les dunes sont des biotopes chauds et secs qui conviennent à des organismes très spécialisés et donc bien souvent peu communs. Cependant, les dépressions intra-dunaires (ou « pannes », ou encore « lettres » en Gascogne) offrent une remarquable alternative à des espèces dont la survie nécessite la présence temporaire ou constante d'eau. C'est notamment le cas des amphibiens et la **Mare de Vauville** abrite les 16 espèces de batraciens présentes en Basse-Normandie : tritons crêtés (*Triturus cristatus*) et marbrés (*T. marmoratus*), pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), crapaud calamite (*Bufo calamita*)...

À **Surtainville**, **Baubigny** et **Les Moitiers-**

d'Allonne (Hatainville), comme à **Biville** et dans bien d'autres massifs, la pose de clôtures en échelas de châtaignier (ganivelles) et la plantation d'oyats sont les techniques utilisées pour freiner la migration des sables, canaliser les fréquentations touristiques et permettre la restauration des dunes érodées. Ce second massif septentrional n'a presque rien à envier au précédent, peut-être ses pannes sont-elles moins développées (que la « **Mare** ») mais pourtant bien fréquentées : le liparis de loesel (*Liparis loeselii*), la littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), l'âche rampante (*Helosciadium repens*), la spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*)... Enfin, la nature calcaire des sables des dunes grises est à l'origine, là aussi, de la présence d'autres orchidées : spiranthe d'automne (*Spiranthes autumnalis*), orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*)...

Outre ses vagues de dunes, **Biville (-Vauville, Manche)** est également reconnu pour ses houles régulières appréciées par les surfeurs et les enfants qui chevauchent les crêtes écumantes sur leurs body-boards, ces planches sur lesquelles il suffit de rester allongé pour être porté par les flots impétueux... Plus au sud, passés **Siouville** et le **Cap de Flamanville**, l'**anse de Sciotot** et la **Pointe du Rozel** sont également des « spots » recherchés par les amateurs de vagues, parfois impressionnantes !



Les dunes de Biville



LE CAP DE FLAMANVILLE

Flamanville (Manche)

À voir à moins de 30 km : le massif dunaire de Biville, les landes et la mare de Vauville, la baie d'Écalgrain et le Nez de Jobourg, la Pointe de la Hague, Cherbourg, le massif dunaire de Surtainville, le Cap du Rozel et l'anse de Sciotot

Quittons les grès pour revenir aux granites et en particulier à ceux de **Flamanville** situés un peu plus au sud. Cet arrêt ne tient certes pas à la notoriété nationale de cette dernière commune surtout due à la présence d'une centrale nucléaire « les pieds dans la mer », de surcroît voisine de l'usine de retraitement de **la Hague** (située à une vingtaine de kilomètres...) ; ni à la célébrité devenue internationale d'une collectivité engagée dans un projet d'*Evolutionary Power Reactor* (EPR), ce « réacteur pressurisé européen de troisième génération » qui équipera également quelques autres sites de par le monde (Finlande, Chine). Mais il serait dommage de ne pas s'imprégner ici des remarquables paysages du nord de la péninsule et de **la Hague**, sorte de « Bretagne en raccourci » comme le disait le géologue Alexandre BIGOT.

Le massif granitique de **Flamanville**, d'âge hercynien, forme un petit batholithe allongé d'est en ouest (7 km sur 4) qui s'avance sur la mer en une sorte de protubérance arrondie. Le contact avec la **Manche** s'opère par l'intermédiaire

de hautes falaises (jusqu'à 80-90 m) que l'on peut partiellement suivre par le GR 223 qui, au nord du massif, doit contourner par l'intérieur des terres la centrale électrique. Le sud de la commune offre donc un accès préférentiel à ce chemin littoral, notamment par la petite route du sémaphore (parking) : au sud du château (parc, étangs et jardin des dahlias en visite libre), prendre la D 4E2 en direction des Pieux puis la première à droite (suivre le fléchage) vers la Chasse du Bas et la Chasse de la Houe.

Perché sur la crête, enveloppé d'ajoncs et de rocailles sur lesquels tranchent les roses pâles de l'édifice, le **sémaphore** (restaurant, gîte d'étape) se remarque de loin. Cette halte sur ce magnifique sentier est en soi une curiosité que vient compléter, à quelques pas, une seconde particularité : il s'agit de la **Pierre au Rey**, un amoncellement de quelques gros blocs arrondis où les uns voient un dolmen, les autres un petit chaos granitique... Leur avis donné, les marcheurs peuvent retirer les chaussures de randonnée pour se mettre à table et goûter un

repos mérité, ou continuer plein nord ou plein sud.

Si la première destination est choisie, le GR les amène, passée la centrale, jusqu'au port de **Diélette** d'où, en saison, l'on peut rejoindre en une heure **Guernesey** (en anglais Guernsey) ou **Aurigny** (Alderney), dépendances de la Couronne britannique. Outre les échanges avec les **îles anglo-normandes**, l'activité de ce port s'est jadis construite sur la commercialisation du granite de **Flamanville** (pierre de taille) qui lui a longtemps valu ses forts tonnages. Une importante extraction sous-marine du minerai de fer sur les lieux-mêmes et son exploitation industrielle ont ensuite pris le relais à partir de la seconde moitié du 19^e siècle pour s'éteindre dans les années soixante. Aujourd'hui, la marina de Diélette (commune de **Flamanville**) est essentiellement orientée vers la plaisance, les anglo-normandes et **Guernesey** situé à une cinquantaine de kilomètres au large.



Le port de Dielette



Le parc du château de Flamanville



Le sémaphore



Le granite hercynien diaclasé







Goury, Cap de la Hague



LE CAP DU ROZEL

Les Pieux, Le Rozel, Surtainville (Manche)

À voir à moins de 30 km : le Cap de Flamanville, les dunes de Biville, les landes et la Mare de Vauville, le Nez de Jobourg et la baie d'Écalgrain, le Cap de la Hague, Port Racine, Cherbourg-Octeville, Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Cap de Carteret, les dunes de Surtainville

Après cet intermède « mouvant », revenons à nos grès pour terminer cette visite de la côte ouest du Cotentin par deux avancées qui ne manquent pas de caractère... et d'un certain aplomb : 67 m au **Cap du Rozel**, 64 m au **Cap de Carteret**. La nature de la roche y est certes pour quelque chose, bien que dans les deux cas le cadre géologique soit mixte, grès et schistes. Les deux pointes rocheuses, comme il vient d'être dit, encadrent de vastes étendues sableuses.

Au nord du **Cap du Rozel**, s'étire la longue **anse de Scioto** (façonnée dans les schistes et les grès du Rozel) alignant ses 4 kilomètres de plages bordées de dunes qui viennent « butter », en direction de **la Hague**, sur le puissant môle granitique de **Flamanville**. Ces grèves de **Scioto** (**Les Pieux**) et du **Rozel** bordées de paysages idylliques sont également des « spots » réputés pour le surf. Dans ce cadre, le personnel du camping « Le Ranch » joue un rôle d'informateur apprécié des sportifs qui y retirent les informations capitales sur l'état et la forme des houles... On notera d'ailleurs que d'autres mammifères peuvent chevaucher ici les vagues écumeuses et il n'est pas rare d'apercevoir de la plage des « troupeaux » de grands dauphins (*Tursiops truncatus*) passer au large.

Un kilomètre à l'intérieur des terres, le petit village du **Rozel** va dans le même sens du dépaysement : maisons traditionnelles encadrant des routes resserrées, cours intérieures plantées de palmiers dont la présence trahit la clémence du climat océanique, château « fortifié » (12^e-19^e siècles) ceint de murailles crénelées (séjours en chambres et cottages)... Mais la séduction du site a joué bien plus avant et l'abri établi en pied de falaise atteste une occupation humaine vers la fin du dernier interglaciaire et/ou de la dernière glaciation (vers 110 000 ans, pierres taillées, vestiges de consommation d'aurochs...) ! Le GR 223 permet de gravir le cap rocheux (poudingues et arkoses du Cambrien) et d'atteindre la « *Maris stella* » (l'Étoile de mer), statue érigée pour protéger les marins. Un peu plus loin, avant d'entamer la descente, un magnifique panorama s'ouvre sur la plage de **Surtainville** et, au loin, sur le **Cap de Carteret**.



Le Rozel



L'Anse de Surtainville (au nord du Rozel)

LE CAP DE CARTERET

Barneville-Carteret (Manche)

À voir à moins de 30 km : le Cap de Flamanville, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Doville et le Mont Castre, le havre et les landes de Lessay, le havre de Portbail, les dunes de Surtainville, le Cap du Rozel

Par route cette fois, après la traversée de la ville (**Barneville-Carteret**), on atteint la Corniche (table d'orientation) et le phare qui couronne la pointe rocheuse. De là s'ouvre un point de vue vers le nord, avec au premier plan, les ruines d'une petite église dédiée à Saint-Germain-le-Scot (qui évangélisa le Cotentin au 5^e siècle) et, au-delà, le **massif dunaire d'Hatainville** que l'on peut rejoindre par le même GR 223. La pointe rocheuse « contient » donc, en quelque sorte, les sables septentrionaux et les sépare du **havre de Carteret**, vaste estuaire bordé sur son flanc sud par la plage de **Barneville**. La falaise vive et, par endroits, déchiquetée, est constituée d'une formation hétérogène,

justement nommée « schistes et grès de Carteret » et datée du début de l'ère primaire. La morphologie en gradins la rend plutôt accessible et permet un large développement des végétations littorales, pelouses naturelles à petites plantes annuelles supportant les embruns (aérohalines), lande... La richesse botanique locale se traduit, entre autres, par la présence de quelques espèces protégées au niveau national : la petite centaurée à feuilles en tête (*Centaurium capitatum*), la patience des rochers (*Rumex rupestris*) et de nombreuses plantes présentant un intérêt régional. Pour la faune, on retiendra que l'endroit compte parmi les rares sites de reproduction du grand corbeau (*Corvus corax*).



Sur la plage de Carteret, les schistes et grès de Carteret

Affleurements sur la plage du Rozel



Vue du Cap de Carteret, la vieille église



Les grèves d'Hatainville (sud de Carteret)

LE HAVRE DE PORTBAIL, LE MONT DE DOVILLE ET LE MONT CASTRE

Doville, La Haye-du-Puits, Lithaire, Saint-Lô-d'Ourville, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Sauveur-le-Vicomte(Manche)...

À voir à moins de 30 km : le Cap de Carteret, les dunes de Surtainville et d'Hatainville , le Cap du Rozel, Saint-Sauveur-le-Vicomte, les marais du Cotentin, le havre et les Landes de Lessay

Route au sud, vers les « havres », ces larges et profonds estuaires pénétrés par les marées. Celui de **Portbail** présente une singularité : si la flèche septentrionale est largement urbanisée, la digue-route qui y mène (D 15 doublée par le GR 223) traverse sur près d'un kilomètre, comme un fil d'équilibriste, le vaste estuaire séparé en deux parties. La pointe sud, beaucoup plus naturelle, est exclusivement occupée par un puissant massif protégé (et inconstructible), les **dunes de Lindbergh (Saint-Lô-d'Ourville)**.

Un crochet d'une quinzaine de kilomètres plein est vers l'intérieur des terres nous ramène sur le territoire du Parc naturel et ses zones tourbeuses. La réserve naturelle des **marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie (Doville)** est presque située à égale distance (environ 5 km) de **Saint-Sauveur-le-Vicomte** et **La Haye-du-Puits**.

Si les landes sont devenues rares, quelques sites méritent pourtant le détour. C'est le cas du **Mont de Doville** (129 m) avec sa chapelle et son

ancien corps de garde (**Doville, Saint-Nicolas-de-Pierrepont**, à proximité de **la Sangsurière**), butte taillée dans les grès primaires et tapissée d'une dense couverture d'ajoncs (le « bouais jan » comme on dit localement) et de bruyères. Du sommet, aménagé par le Parc (panneaux, parking) s'ouvre une large vue alentour.

Le **Mont Castre (Lithaire)**, situé non loin, à 6 km à l'est de **La Haye-du-Puits**, est aujourd'hui beaucoup plus boisé. Néanmoins, cette croupe de 130 mètres vaut la visite, entre autres pour ses affleurements gréseux et les vestiges d'occupation humaine qu'elle a conservé : près de la carrière aménagée (plan d'eau, parking), une allée couverte (sans dalles de couverture), un vieux château accroché à l'escarpement rocheux, les ruines de l'ancienne église du hameau ; plus à l'est, au point le plus élevé, les restes d'une enceinte protohistorique nommée localement « camp romain » (double rempart de terre avec fossé).

Rappelons enfin que Barbey d'AUREVILLY est

natif de **Saint-Sauveur-le-Vicomte** où un musée lui est consacré. C'est ainsi que l'écrivain décrit, dans *L'Enfermé* (1852), les **landes** locales et, tout particulièrement, celles de **Lessay** :

« Placé entre La Haye-du-Puits et Coutances, ce désert normand, où l'on ne rencontrait ni arbres, ni maisons, ni haies, ni traces d'hommes ou de bêtes que celles du passant ou du troupeau du matin dans la poussière, s'il faisait sec, ou dans l'argile détremmée, s'il avait plu, déployait une grandeur de solitude et de tristesse désolée qu'il n'était pas facile d'oublier. La lande, disait-on, avait sept lieues de tour. Ce qui est certain, c'est que, pour traverser en droite ligne, il fallait à un homme à cheval, et bien monté, plus d'une couple d'heures. Dans l'opinion de tout le pays, c'était un passage redoutable... ».

On lui doit aussi la formule suivante, plus générale mais tellement vraie : *« L'imagination continuera d'être, d'ici longtemps, la plus puissante réalité qu'il y ait dans la vie des hommes ».*



Le Mont Castre



Au Mont Castre, les vestiges de l'allée couverte



Le Mont de Doville



Le corps de garde du Mont de Doville



LE HAVRE ET LES LANDES DE LESSAY

Créances, La Feuillie, Millières, Pirou, Saint-Germain-sur-Ay (Manche)...

À voir à moins de 30 km : le havre de Portbail, le Mont Castre et le Mont de Doville, les marais du Cotentin, Coutances, la Pointe d'Agon-Coutainville, le havre de Regnéville-sur-Mer

Avec le **havre de Lessay** (en fait le **havre de l'Ay** à **Saint-Germain-sur-Ay**), situé une quinzaine de km plus au sud, nous sommes dans le secteur armoricain du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin plutôt situé, pour une large partie, sur les terrains sédimentaires du Bassin Parisien.

La visite de l'estuaire peut se conclure par une « virée », une dizaine de km plus vers l'est, jusqu'aux remarquables **Landes de Lessay** qui couvrent aujourd'hui environ 1500 ha (mais très morcelés, jadis 5000 ha !) sur des grès paléozoïques. C'est certainement à l'ouest de **La Feuillie** (en remontant le cours de l'**Ay** au sud-est de **Lessay**) ou encore vers **Créances** (sentier de découverte vers le Vivier et GR 223) que s'expriment le mieux les cortèges de landes sèches et tourbeuses encadrées par les boisements de pins et ponctuées, entre autres, de piment royal (*Myrica gale*) et de gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)... La forêt de **Pirou**, vers l'Éventard (avec

chemin de randonnée), permet également de belles découvertes. À la nuit tombante, vous aurez peut-être, par chance, l'occasion d'y entendre l'engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), oiseau mimétique mais moins discret lorsqu'il lance de longs ronronnements très sonores qui lui ont valu le surnom « d'oiseau-mobylette ».

De retour à **Lessay**, on peut aller saluer les « Highland cattle » (vaches écossaises) qui assurent l'entretien de la **tourbière de Mathon**, première réserve naturelle de Basse-Normandie située à proximité de l'aérodrome. Pour plus d'information sur les possibilités de visites, rendez vous à proximité au CPIE du Cotentin, gestionnaire du site (suivre le fléchage « Maison de l'environnement » jusqu'à la rue de l'Hippodrome).



Le havre de l'Ay



La Feuillie



La forêt de Pirou (l'Éventard)



Le havre de Portbail



Les vasières vers Portbail



La tourbière de la Sangsurière

LA SLIKKE ET LE SCHORRE

Les « havres » sont caractérisés par leurs berges vaseuses. De prime abord, les vasières, glissantes, gluantes, salissantes... ne sont guère engageantes ! Précisons également que la vigilance reste de mise, comme dans tous les milieux instables et, de surcroît, sur des littoraux baignés par la **Manche** qui peut se retirer très loin et, à son retour, encercler les imprudents ! Mais les vasières brillantes, luisantes, changeantes, outre leur riche avifaune, abritent des végétations originales car très spécialisées : il leur faut savoir se maintenir dans les substrats mous, résister à l'eau, au soleil et surtout au sel, aux courants de crues et décrues et à l'incessant va-et-vient des marées : les adaptations des plantes sont nombreuses, réseaux racinaires étendus, petites tailles et petites feuilles, cuticules de protection, tissus charnus pour emmagasiner l'eau douce (plantes grasses)...

Malgré tous ces efforts, les contraintes naturelles arrivent à opérer une sélection parmi les candidates qui se répartissent en au moins

deux grandes zones : la slikke et le schorre. Ces termes « volés » aux Néerlandais qui n'ont plus de conseils à recevoir en matière de polders, signifient respectivement « la vasière nue » et « le pré salé, ou l'herbu, ou le palud ».

La slikke (*slijk* = boue) correspond aux parties les plus basses recouvertes à chaque marée. Si elle abrite une quantité phénoménale d'organismes vivants (bactéries, invertébrés comme les vers et les mollusques...), peu de végétaux se risquent sur la vase (exception faite d'algues microscopiques, les diatomées...) qui reste nue si ce n'est dans ses parties hautes en limite du schorre où des herbes pionnières comme les spartines (*Spartina...*) et les salicornes (*Salicornia...*) parviennent à s'installer. Signalons pour la petite histoire que ces « cornes du sel », petites plantes grasses comestibles, sont consommées sous forme de « cornichons » ou de « haricots verts » et servies dans bon nombre de restaurants.

Le schorre (*schor* = pré salé) n'est recouvert qu'aux grandes marées (les « vives eaux »). Une végétation halophile (qui supporte la

salinité) s'y développe, organisée, en fonction de sa tolérance, en ceintures : d'abord soudes maritimes (*Suaeda maritima*), asters maritimes (*Aster tripolium*) et glycéries maritimes (*Puccinellia maritima*) dans les zones les plus basses fréquemment atteintes par les marées ; ensuite, le moyen schorre est caractérisé par un bas groupement dense, buissonnant et argenté d'obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) ; enfin, le haut schorre est occupé par des prairies à fétuques (*Festuca rubra*), chiendents (*Agropyrum pungens*) et statiques ou « lavandes de mer » (*Limonium...*), espèces moins adaptées au sel.

Outre ces espèces qui traduisent les caractères de leur milieu de vie, les vasières recèlent des plantes peu communes et/ou protégées et « l'habitat naturel » lui-même est jugé posséder une valeur patrimoniale à l'échelle européenne.

LES HAVRES DE LA CÔTE OUEST

Barneville-Carteret, Portbail, Lessay, Regnéville-sur-Mer, Bricqueville-sur-Mer (Manche)

À voir à moins de 30 km : le Cap de Flamanville, le Cap du Rozel, les dunes de Surtainville et d'Hatainville, les marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie, le Mont de Doville et le Mont Castre, les Landes de Lessay, Coutances, la Cluse de Gavray, la Pointe du Roc à Granville, la vallée du Lude

Avec Regnéville et Bricqueville situés encore plus au sud, terminons notre « tournée » des estuaires. Sur une soixantaine de kilomètres, du nord et **Barneville-Carteret** au sud et **Granville**, la côte ouest du Cotentin présente donc cinq grandes embouchures aux caractères morphologiques et biologiques très voisins : ce sont les « havres », plutôt façonnés par la puissance des marées que par les fleuves, somme toute ordinaires voire petits, auxquels ils servent d'exutoire. Sur cette côte dans l'ensemble basse, ils alternent avec de beaux massifs dunaires dont ils viennent « crever » le cordon sableux.

En règle générale, la dérive littorale nord-sud leur

a façonné un long bec sableux qui vient protéger, par le nord et en rive droite, une embouchure un peu « crochue » où peuvent se déposer les matériaux fins qui forment la « tangué » (une vase calcaire riche en débris coquilliers).

Le plus bel exemple est certainement donné par **la Pointe d'Agon-Coutainville**, grande flèche sableuse longue de 5 km qui défend l'entrée du **havre de la Sienne**, celui de **Regnéville**. Si ces longs becs progressent par apport de sédiments, en revanche, les rives et rivages méridionaux sont souvent tronqués par l'érosion et la montée actuelle du niveau des océans n'y est pas étrangère. Toujours pour le **havre de Regnéville**, l'Ifremer a constaté que la **pointe**

de Montmartin-sur-Mer a reculé d'environ 180 mètres en moins de 20 ans, soit en moyenne 11 mètres par an (!), ce qui accroît le risque de submersion de zones urbanisées sur la commune voisine, **Hauteville-sur-Mer**.

Autre trait commun à ces estuaires, **havres de la Vanlée**, de **Regnéville**, de **Lessay**, de **Portbail**, de **Barneville** : ce sont ces monceaux de vases, nus ou couverts de végétations basses (slikke et schorre) qui s'agrippent aux fonds, s'accrochent aux berges et prennent une ampleur démesurée aux marées basses. Leur richesse ornithologique est aussi une qualité partagée qu'on goûtera notamment en basse saison pour observer les nombreux oiseaux hivernants. Enfin, le mariage

entre plages démesurées, vastes massifs dunaires, mares d'arrière dunes et profonds estuaires (et production légumière sur une bonne partie de la zone...) est un des traits caractéristiques de cette côte des havres.

Mais chaque territoire a également ses spécificités. Par exemple, vers **Granville** et **Bréhal**, le plus méridional des havres, celui de la **Vanlée (Bricqueville-sur-Mer)**, est réputé pour sa « route submersible » qui traverse les vasières et mène au cordon dunaire. Tout au nord à **Barneville**, l'estuaire est, pour sa part, dissymétrique et surplombé sur un côté par la haute corniche de **Carteret** qui domine le puissant **massif dunaire d'Hatainville-Baubigny**... Les **havres de Lessay** et de **Portbail**, quant à eux, s'inscrivent vers l'intérieur des terres dans un cadre de landes et de bas-marais qui mérite une attention toute particulière.



Le havre de la Vanlée



Le havre de la Sienne (le pont de la Roque)



La Pointe d'Agon



Le havre de Portbail

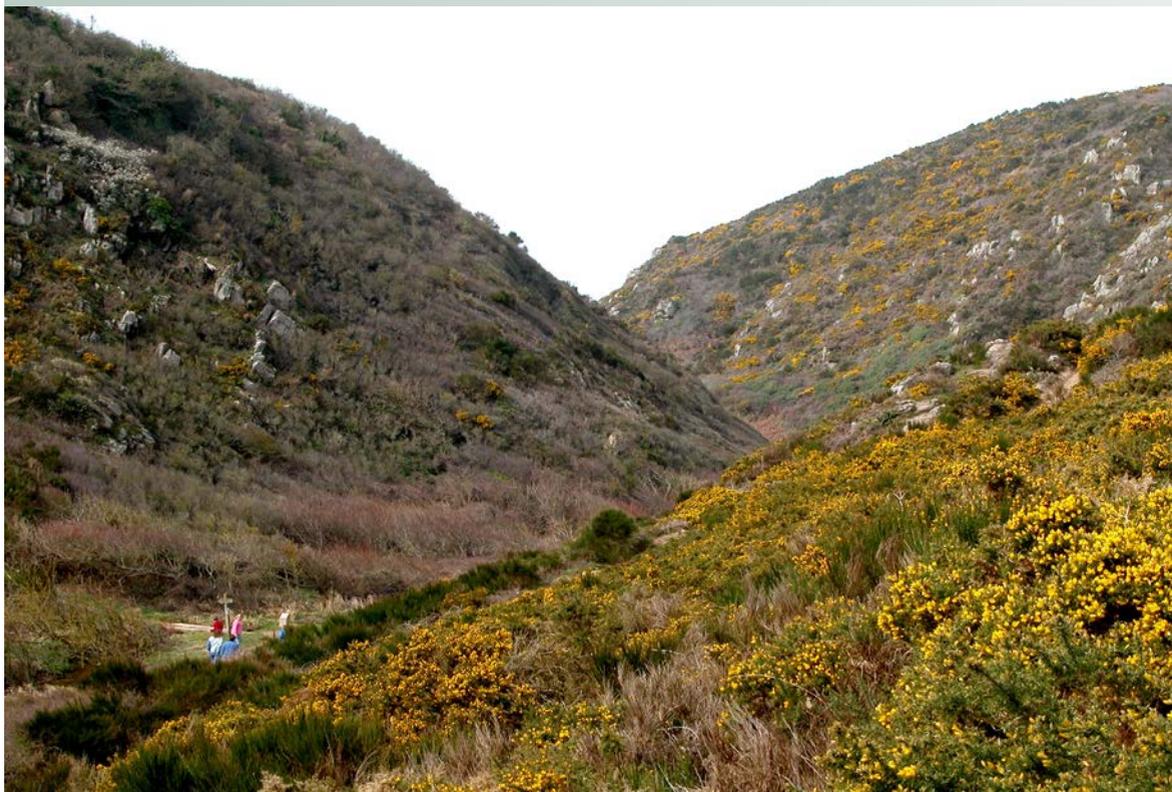


Le havre de Barneville

LA VALLÉE DU LUDE ET LA CABANE VAUBAN

Carolles, Jullouville, Saint-Jean-le-Thomas (Manche)

À voir à moins de 30 km : Granville et la Pointe du Roc, la cluse de Gavray, Villedieu-les-Poêles, la baie du Mont Saint-Michel



Arrivée du Lude au port du même nom

À une trentaine de km au sud du havre de la Vanlée, le relief réapparaît avec le massif de Vire-Carolles ; ici, le granite s'arrête quasi face à la mer pour céder la place à une étroite ceinture de cornéennes. Aussi étroite qu'elle soit, cette auréole métamorphique n'en donne pas moins, entre **Jullouville** et **Saint-Jean-le-Thomas**, un imposant escarpement d'environ 70 mètres de hauteur connu sous le nom de **falaises de Champeaux**.

Le GR 223 borde ce puissant ensemble sur environ 5 km, avant d'aller rejoindre en longeant la baie : au sud **Le Mont-Saint-Michel** (environ 60 km à pied, 14 km à vol d'oiseau) ; au nord, **Granville** situé à une quinzaine de kilomètres. Une parenthèse mérite d'ailleurs d'être ouverte pour inciter à la visite de cette ancienne cité corsaire, notamment pour sa ville haute et les fortifications de la **Pointe du Roc**. Précisons que la vigueur de cette presqu'île pointant vers la **Manche** n'est pas due cette fois à des cornéennes, mais à des roches briovériennes armées de conglomérats résistants.

Sur la commune de **Carolles**, le sentier des Douaniers (le GR) longe donc en corniche les

hautes falaises et donne accès à plusieurs sites remarquables, le **Pignon Butor**, le **Rocher du Sard**, la **Cabane Vauban** et **Sol Roc**, d'où s'ouvrent de larges panoramas : selon les endroits et le temps, vues sur les **îles Chausey**, la **Pointe du Roc**, bien entendu le **Mont** et même la **Pointe du Grouin (Cancale)** de l'autre côté de la **Baie** et en Bretagne ! Plusieurs accès sont possibles (avec stationnements) mais, à tout prendre, nous conseillons celui de la **vallée du Lude** (grand parking à l'ouest de **Carolles**, suivre le fléchage) qui donne une excellente prise de contact (pédestre) avec les lieux. Avant le départ vers ce site protégé, risquons une dernière suggestion aux visiteurs de tempérament un peu misanthrope : si vous le pouvez, évitez la haute saison car ce petit « coin » est particulièrement connu, reconnu et fréquenté !

Après une courte descente par un chemin rocailleux et ombragé, on rejoint bientôt le **Lude** (en fait le « Crapot »), un joli fleuve qui ressemble plutôt à un ruisseau. Il faut dire que de ses sources (vers **Saint-Michel-des-Loups** et **Champeaux**) à la mer, il n'y a qu'environ... 5 kilomètres ! Accompagnée du clapotis de l'eau qui court

entre blocs et cailloux, la descente se poursuit sur quelques centaines de mètres jusqu'à la « Croisette » (la croisée des chemins), dans les granites qui composent de lourds mamelons mangés par les ajoncs et les fourrés de prunelliers et d'aubépines. C'est en arrivant à la côte que s'établit le contact entre granite et cornéennes, au niveau du « **port du Lude** ». Bien petit port (jadis de contrebande) pour un bien petit fleuve ! Ce dernier se perd bientôt sous le cordon de galets qui couvre la partie haute de l'estran rocheux taillé dans les roches métamorphiques. Le **Rocher du Sard** qui domine à main gauche (vers le sud) est également fait de cornéennes.

*On appelle aussi cette crête la **Chaire du Diable** car c'est là que le Malin tenait ses quartiers, lors de sa lutte contre saint Michel. C'est d'ailleurs un furieux coup de glaive de l'Archange qui, selon la légende, aurait ouvert la **vallée du Lude**.*

En continuant dans ces cornéennes toujours vers le sud, on arrive bientôt à la **cabane Vauban** d'où s'ouvre une magnifique vue sur les propriétés insulaires du saint entourées de leurs grèves de sables miroitants...

LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Avranches, Courtils, Genêts, Le Mont-Saint-Michel, Vains (Manche), Cherrueix, Hirel, Roz-sur-Couesnon, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Le Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine)...

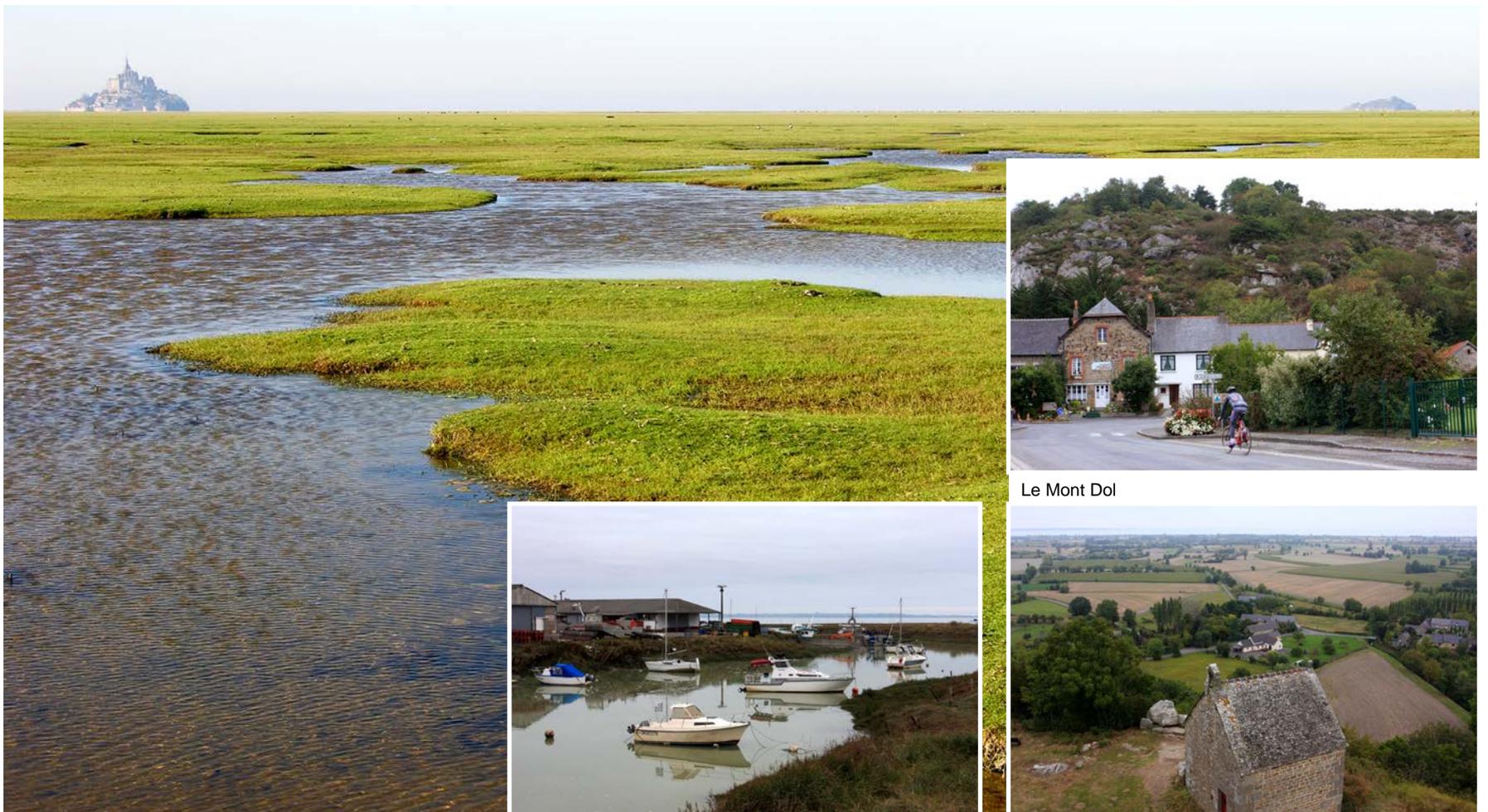
À voir à moins de 30 km : la Pointe du Grouin, le Mont Dol, Avranches, Saint-Michel-de-Montjoie, Villedieu-les-Poêles, Genêts, la Vallée du Lude et la Cabane Vauban, l'abbaye de la Lucerne, Granville et la Pointe du Roc

Retrouvons ici les vastes « plats », les vases et les sables et les bouchots (pieux en bois) car la conchyliculture est également une activité importante de la **baie du Mont-Saint-Michel**. Mais nous sommes plutôt ici pour rappeler quelques chiffres concernant cet étonnant ensemble de slikke, de schorre et de prés salés « coincés » dans l'angle droit formé par la rencontre de la Bretagne et du Cotentin. Si l'on rappelle qu'ici le marnage peut atteindre 15 à 16 mètres lors des marées de vives eaux exceptionnelles, que la mer peut se retirer sur plus d'une douzaine de kilomètres d'est en ouest (comme le signale l'implantation très occidentale des bouchots, au-delà de l'étonnant banc d'Hermelles¹ du **récif des Crassiers**),

que le flot revient en pouvant atteindre les 6 km / heure (disons un cheval au galop un peu fatigué...), que l'estran (zone régulièrement couverte et découverte) atteint environ les 200 km², on comprend mieux pourquoi la **Baie** est un site international majeur pour l'accueil des limicoles (petits échassiers, oiseaux), environ 50 000 qui fréquentent chaque année cette Zone de Protection Spéciale européenne (ZPS) également retenue à l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

¹ Les *hermelles* (*Sabellaria alveolata*) sont des vers marins vivant dans de petits tubes de sables cimentés par leurs sécrétions. Ces tubes,

accolés les uns aux autres, vont jusqu'à former des sortes de récifs, si l'on veut un peu à la manière de leurs lointains collègues coralliens (qui, pour leur part, sont des cnidaires). La population d'hermelles du **Mont-Saint-Michel**, particulièrement développée en surface (jusqu'à 3 km) et en hauteur (le mètre), est la plus importante d'Europe. La colonie s'étend de **Cherrueix** (Ille-et-Vilaine) jusqu'au platier au bas de la pointe de **Champeaux** (Manche). Malgré cette belle extension, les bancs d'hermelles sont fragiles et le massif régresse et se fragmente : l'envasement et le piétinement (pêche à pied) sont des menaces non négligeables qui pèsent sur une espèce non protégée en France mais reconnue d'intérêt européen.



Le Mont Dol

Le Vivier

La Baie vue du Mont Dol





Commençons donc par le commencement, par la Gaule « chevelue » et par **Mortain** dont la position de « montjoie » lui a permis de nouer des relations privilégiées et fabuleuses avec le **Mont**, comme le rappelle un monument naturel nommé la « Chaire de Velléda ». Cette « table rocheuse » appartient à une longue enfilade d'escarpements et d'éboulis gréseux plus ou moins suivie par le GR 22 : **Rochers de la Montjoie** et de la **Petite Chapelle** dans **Mortain** même et, en pleine forêt vers l'est, **Rochers de la Grande-Noë**, du **Dolmen**, du **Bouillant**, de **Vieille Bruyère**, d'**Hamon**, du **Balcon**, à la **Vierge**... Velléda était une druidesse et prophétesse germaine du 1^{er} siècle de notre ère, considérée comme une véritable déesse vivante par les Celtes... et par CHATEAUBRIAND qui va la « ressusciter » dans les *Martyrs*.



Vue des rochers de Mortain en direction du Mont

Dans le Mortainais, on raconte qu'en des périodes antiques, Velléda vivait heureuse sur **Tombe-Belen**, une île entièrement consacrée au culte du dieu-lumière Belenos. Mais un sombre jour, les légions romaines rompirent le calme et l'enchantement. La prêtresse, chassée par le tumulte, s'évanouit alors tout soudain pour aller se réfugier dans les solitudes de **Mortain** : là, un « dolmen » et une grotte installée au pied des **Rochers de la Grande-Noë** lui servirent quelques temps de lieu de dévotions et de refuge...

Broyé par l'arrivée d'un monde nouveau, le culte de la druidesse vierge s'est estompé sur le **Mont Tombe**, jusqu'à sembler disparaître. Pourtant les traditions, c'est là leur rôle, maintiennent vivantes des croyances que l'on aurait pu croire révolues et, longtemps après le départ des esprits forts, leur mémoire peut hanter les populations. À **Pleine-Fougères** (Ille et Vilaine) à une quinzaine de kilomètres au sud du **Mont-Saint-Michel**, les anciens rapportent qu'il n'y a encore pas si longtemps on célébrait Samain dans le pays. Lors de certaines obsèques, il était coutume de hisser le cercueil sur une hauteur dominant la baie pour tourner un court instant la dépouille en direction du **Mont**... considéré comme l'île des morts et une porte vers le monde

des invisibles.

Dans la mythologie celtique, **Samain** (Samhain, Samhuinn, Samonios...), fêté le 1^{er} novembre, est la cérémonie majeure qui marque le passage de la saison « claire » à la saison « sombre », les deux moments qui composent l'année. Cette parenthèse dure en fait une semaine complète durant laquelle on s'assemble –samain signifie « réunion »- pour participer aux rites druidiques et banqueter. Le jour-même de Samain sert de passerelle entre le monde des vivants et l'Autre Monde, le **Sidh** où résident dieux et héros. **Halloween** est une survivance de cette antique célébration où le rapprochement de l'univers des vivants et des morts autorise le retour sur terre des fantômes et des esprits : on « achète » leur clémence par de menus présents et l'on se déguise en revenant pour mieux passer inaperçu !

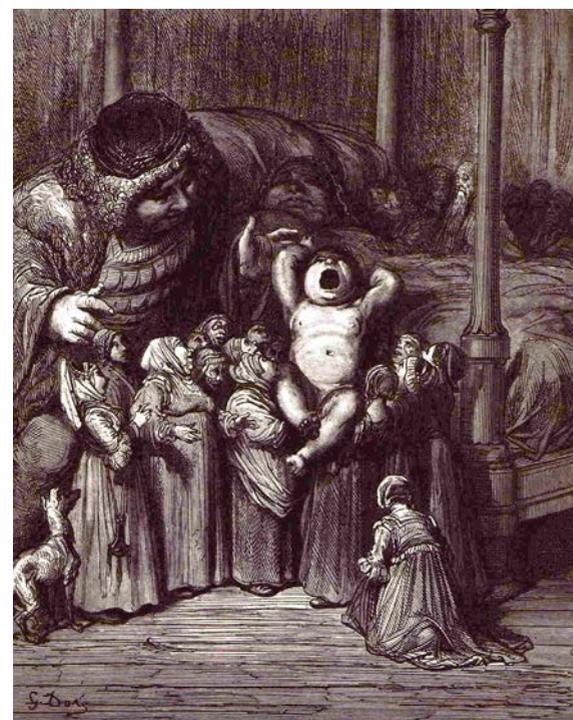
Au Moyen Âge, « l'affaire » des deux îles est déjà trop belle et la tentation trop forte pour que nos premiers romanciers ne s'emparent pas d'un mythe déjà bien forgé ! C'est ce que vont faire Geoffroy de **MONMOUTH** (dans son *Histoire des Rois de Bretagne* vers 1135) puis **WACE** (dans *le Roman de Brut*, vers 1155) en inscrivant définitivement le **Mont Saint-Michel** dans la mouvance arthurienne.

Les deux poètes nous content une histoire de famille dont la complexité des liens oblige, au préalable, à un court rappel généalogique. Hoël, roi d'Armorique et fidèle neveu d'Arthur, a une nièce (ou, selon les versions, une fille ?), épouse de Ban de Banoïc, roi en Marches de Gaule et de Petite Bretagne, et mère de l'incontournable Lancelot du Lac. Voilà dressé le décor d'une tragédie au dénouement insulaire.

On commence à douter de la bonne étoile d'Hélène (ou d'Élaine, puisqu'il s'agit d'elle) quand, à la mort de son époux, la reine éplorée se voit de surcroît retirer son jeune enfant par la fée Viviane qui va l'élever au fond d'un lac. À ce moment précis, l'on se dit que la pauvre femme a déjà eu son comptant de misères. Pourtant, les épreuves de la « reine aux grandes douleurs » ne sont pas finies : en effet, Arthur apprend que l'infortunée nièce d'Hoël est retenue en captivité au **Mont Saint-Michel** par un géant (ou un dragon selon les versions). On pourrait alors croire au « happy end » car la bravoure et la réussite du souverain sont déjà légendaires... Las ! Le roi arrive trop tard et découvre sur un des îlots la sépulture de la malheureuse, ce qui permet à **WACE** de conclure : « Del Tombel où Hélène iut (gît), Tombe Helaine son nom reçut ». Quant au géant (ou à la Bête) de **Tombelaine**, autant dire que le roi Arthur lui fait promptement son affaire... tout comme d'ailleurs un certain

archange renommé pour avoir lui aussi terrassé le dragon !

À la renaissance, un recueil anonyme paru en 1532, les « *Grandes et inestimables chroniques du grant et énorme géant Gargantua* » relance avec truculence le débat sur l'origine du **Mont** et inspire au passage un certain Alcofribas **NASIER**. C'est en effet sous ce pseudonyme que François **RABELAIS** va se charger d'inventer une descendance (Pantagruel, 1532) à un géant déjà particulièrement populaire dans la France du 16^e siècle.



Gargantua d'après Gustave Doré (gravure du 19^e)

Dans l'imaginaire collectif, Gargantua et ses proches symbolisent la force surnaturelle mais, dans l'ensemble, cette énergie est jugée bienveillante. On y trouve même un effet comique, le gigantisme permettant de critiquer les excès et la bêtise des forts et des puissants... Nos géants deviennent donc « bâtisseurs », non pas de cathédrales mais de monts, de rivières, de grottes, de rochers et de mégalithes dont ils vont se voir accorder la paternité. Bien des monuments naturels, bien des curiosités dont l'origine pose problème, sont tout simplement le fruit de l'étourderie de colosses qui n'ont conscience ni de leur taille, ni de leur force. Ici, c'est un gravier tiré d'une chaussure qui devient un gigantesque roc ! Là, c'est l'empreinte d'une botte qui devient vallée ! C'est ainsi que les « *grandes et inestimables chroniques*... » nous apprennent que les deux îlots de la **Baie du Mont** sont bien l'œuvre des parents de Gargantua.

Tout juste arrivé en bord de **Manche**, **Grandgousier** dépose son rocher sur la

rive : voilà le **Mont Saint-Michel** ! Sa femme Galemelle laisse le sien un peu plus loin et voilà **Tombelaine** !



Gargantua d'après Gustave Doré (gravure du 19^e)

La simplicité de la situation garantit son côté burlesque. Il manque encore à l'histoire une dimension épique dont on est friand à l'époque : on ira la chercher tout naturellement dans le cycle arthurien et les poèmes de chevalerie du Moyen Âge. Ainsi, Gargantua va mettre ses talents au service du roi Arthur.

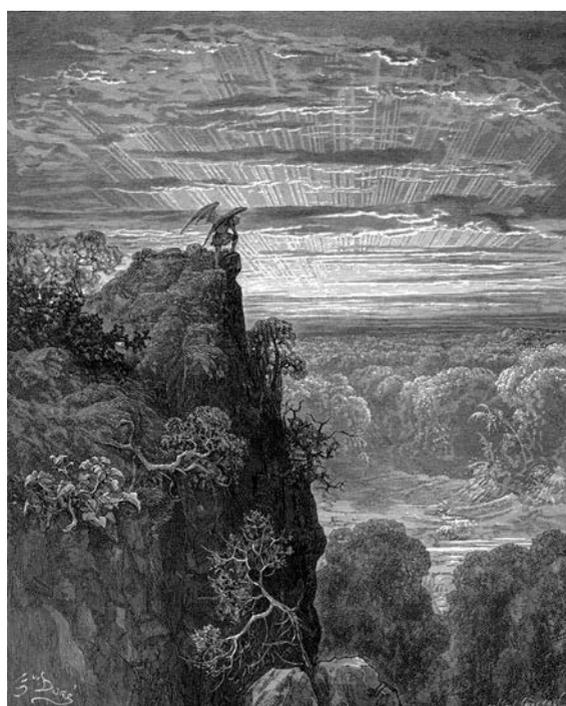
Quant à ses parents, toujours d'après les chroniques, ils ont été faits de poudre d'os de baleines mêlée au sang de Lancelot (pour Grandgousier) et aux ongles de Guenièvre (pour Galemelle) !

Ces légendes ancrées dans des corpus encore plus anciens ont amené certains érudits à se questionner sur le lien profond semblant exister entre Gargantua, le **Mont** et saint Michel. Il faut dire qu'il est troublant de retrouver la même racine « *gargan* » au monte Gargano où l'Archange est vénéré depuis la fin du 5^e siècle ! Est-ce pour honorer la mémoire de ce premier sanctuaire que le **Mont Saint-Michel** sera aussi appelé, notamment dans des textes du 13^e siècle, le Mont Gargan ?

Ou est-ce que Gargan peut être assimilé à Belenos qui, comme certains le prétendent, en serait le père ? Chez MONMOUTH, on trouve d'ailleurs un héros légendaire appelé Gurgunt Babtruc. Henri DONTENVILLE a également relevé dans d'anciennes chroniques galloises un Gurgunt, fils du roi Bélinus et de sa compagne Bélisama qui, bien entendu, peuvent être rapprochés des importantes divinités du panthéon gaulois que sont Belenos (Belen) et Belisama.

Sans vouloir véritablement trancher, on dira qu'il est vraisemblable qu'un culte du soleil ait pu précéder celui de l'archange sur les deux hauteurs perçant les grèves de la Manche. Pour lutter contre ces croyances ancestrales, il a même fallu à l'Église, dans ses efforts de christianisation, employer les grands moyens pour ébranler l'ardeur des païens surnommés par les Bénédictins « *Gargantuates* » (= ceux de Gargan). On a alors associé l'image du « sympathique » géant à celle du Démon et le temps et des aventures moins glorieuses ont fait le reste : de nombreux gouffres, chaos, mégalithes, rochers de Gargantua seront rebaptisés brèches, ravins... de l'Enfer et pierres du Diable.

Il n'en reste pas moins vrai que Belenos (qui signifie « brûlant »...), Belisama (la très « rayonnante »), Gargan et saint Michel partagent le même goût pour la lumière. Saint Michel n'est-il pas lui-même le « chef » des anges, le plus resplendissant des êtres de lumière que l'on vénère, pour cette raison, généralement dans des lieux élevés : le **Mont Saint-Michel** bien sûr, mais également le **Mont Saint-Michel de Brasparts** (le Menez Mikael-an-Are) dans les **Monts d'Arrée** (Finistère) et **Saint-Michel-Mont-Mercure** en Vendée... Gargan a aussi ses monts, le monte Gargano en Italie, mais aussi le quartier du Mont Gargan à Rouen et le Mont Gargan non loin de Limoges... Belenos n'est pas en reste : Tombe Belen, le **Mont Bel-Air**, point culminant des Côtes-d'Armor et jusqu'au Parc naturel du Mont Bélair à Québec !



Gravure de G. Doré pour le « Paradise lost » de J. Milton (1667)

Un autre « Lumineux » pourrait être ajouté à la liste, bien qu'il n'ait guère d'éminences à son palmarès, si ce n'est un mont très éloigné, en

Guyane... Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé de s'approprier le Mont Tombe ! Il s'agit de l'adversaire de saint Michel, Lucifer dont le nom signifie le « Porteur de lumière »... Sans revenir sur une histoire plus vieille que le monde, l'on peut simplement rappeler que Lucifer était le plus grand et le plus brillant des anges, si grand et si beau qu'il se demanda un moment s'il n'était pas Dieu lui-même ! Un instant seulement, car un autre merveilleux archange lui aurait alors lancé la question fatidique : « *Mi-cha-el* ? » qu'on peut traduire par « Qui est pareil à Dieu ? », question si pertinente que ce dernier la portera désormais sur son blason pour les siècles des siècles ! La fin de l'histoire est somme toute assez prévisible : à la suite d'un combat épique, Lucifer et ses cohortes sont poussés jusqu'aux enfers par les armées célestes et Michael, en récompense de sa fidélité, prend du galon. Couronné prince des milices angéliques, il devient vite très populaire dans la religion chrétienne car c'est le « champion » des forces du Bien contre celles du Mal. On retiendra également que cet Archange du Premier Rayon, officiant sur le Mont Tombe qui prendra son nom, est également psychostase et psychopompe, c'est-à-dire chargé de peser les âmes (il est alors représenté avec une balance) et de guider les élus, dans la nuit de la mort, vers le Paradis.



Lucifer par G. Doré (« Paradise lost »)

Quant à l'Ange déchu, c'est pour son orgueil qu'il est assimilé par la tradition chrétienne à Satan. S'il était besoin de le défendre, on pourrait pourtant rappeler que Lucifer fut, dans la mythologie grecque, un dieu de lumière et de connaissance... C'est, en particulier, l'un des noms que les Romains donnaient à Vénus, « l'étoile du matin »... Quoi qu'il en soit, Lucifer-Satan ne va pas renier aussi facilement ses amours de jeunesse, en deux mots, la varappe ! Comme ses frères de lumière, Belenos,

Gargan... il aime les défis, escalader les plus grandes montagnes et ainsi rivaliser avec le Très-Haut. Il reviendra plusieurs fois dans la **Baie** pour tenter de voler le **Mont** à saint Michel, mais en vain car depuis l'avènement des temps nouveaux, son concurrent est en odeur de sainteté ! Les derniers épisodes de cet affrontement font même pitié à écouter, tant le pauvre Diable est rabaissé et la lutte inégale. Lors de ses dernières lices au **Mont Dol**, sa bêtise est si grande que l'on se demande si le combat n'est pas truqué.

*C'est ainsi qu'il échange le **Mont** qu'il vient de construire contre un palais de cristal érigé par l'archange, en fait un château de glace qui fond et disparaît bientôt... Une autre fois, alors que la sécheresse règne, les deux anges sont obligés de s'allier dans la culture de la terre pour pouvoir subsister ; bien sûr, ils partageront la récolte. La première année, le Diable n'a droit qu'aux racines d'un champ de blé alors que Saint Michel emporte le grain. L'année suivante, échaudé par la déconvenue, le Démon choisit « le dessus » et n'obtient que les feuilles d'un champ de pommes de terre dont l'archange hérite des tubercules !*

Pauvre Satan ! Nous l'avons vu en meilleure forme et l'on comprend sa colère...

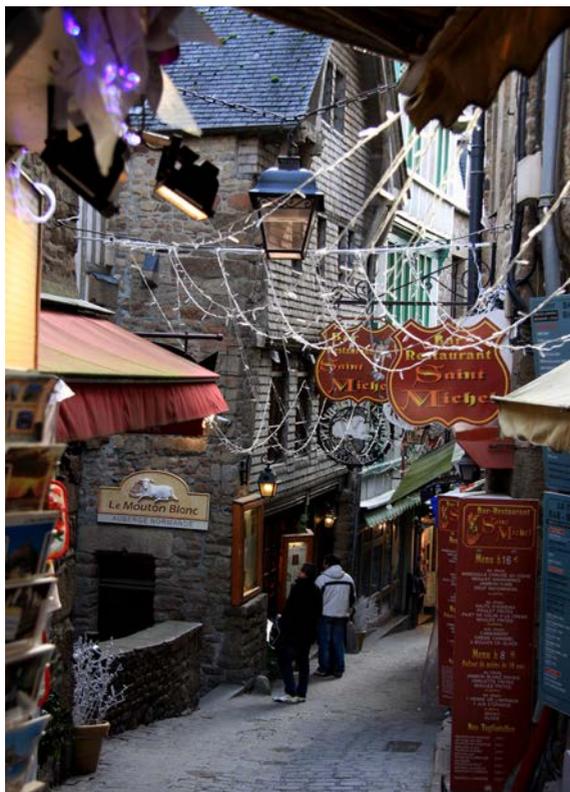
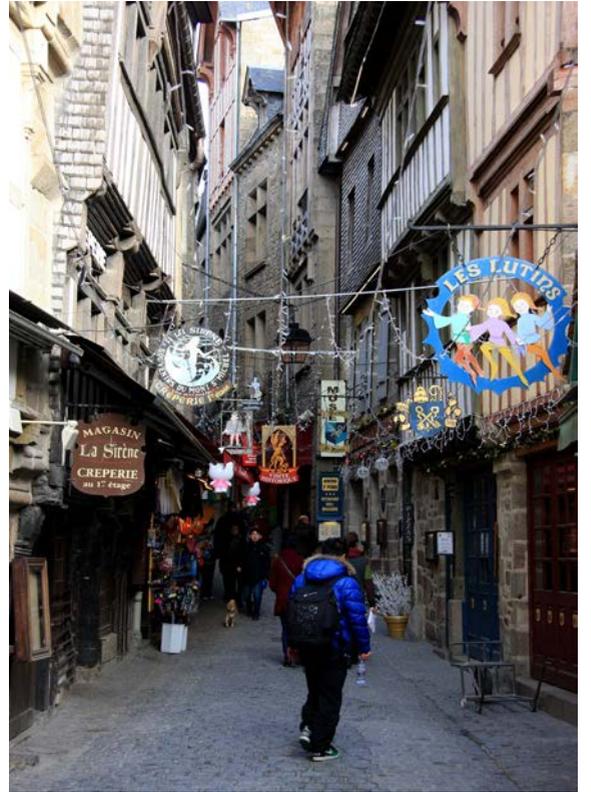
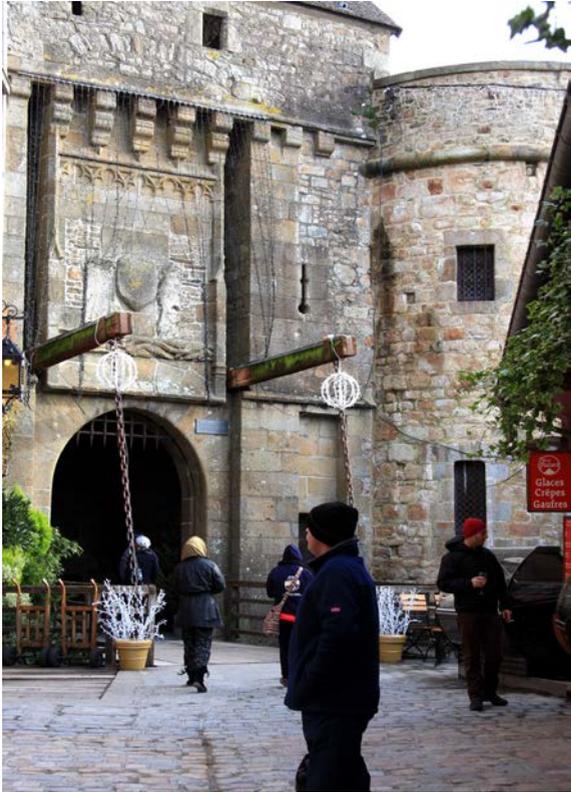
Durant de longs siècles, le **Mont Saint-Michel** s'est donc débattu entre les cultes jusqu'à se trouver un nom vénéré par les *miquelots*, ces pèlerins aujourd'hui (2013) absorbés dans une masse d'environ 2,5 millions de visiteurs par an ! Ce premier pari gagné, le Rocher doit toujours se battre, mais cette fois contre les éléments pour conserver sa splendeur insulaire et son titre de « Merveille de l'Occident ». Car l'histoire semble se répéter et l'épisode de la forêt de Scissy vouloir se renouveler, le colmatage du site pouvant lui valoir à court terme le nom peu envié de « Mont-Saint-Michel au péril de la terre » !

Cette sédimentation déjà bien engagée résulte d'une dynamique naturelle a priori passablement accélérée par les aménagements anciens : poldérisation de nombreuses terres, construction de la digue-route à la fin du 19^e siècle, édification du barrage équipé de portes à flot sur le **Couesnon** dans les années 50... Mais les techniques actuelles laissent espérer de nouveaux miracles grâce auxquels les spécialistes pensent rétablir le caractère maritime du **Mont Saint-Michel**. Après 10 années d'études, les travaux débutés en 2005 devraient s'achever en 2015 et permettre à ce haut lieu de l'humanité, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, de retrouver sa superbe d'antan : implantation d'un nouveau barrage sur le **Couesnon** (2009) ; mise en service des équipements d'accueil, du nouveau parc de

stationnement sur le continent et des navettes de transport (2012) ; création d'un pont-passerelle ouvert aux piétons et aux navettes (2014) ; destruction de l'ancienne digue-route et ouverture d'un gué submersible lors des marées aux coefficients les plus forts, soit quelques jours par an (2015).

Le plan d'action des ingénieurs s'appuie sur les capacités retrouvées du **Couesnon** à éloigner les sédiments du **Mont** et, bien sûr, sur la puissance exceptionnelle des marées de la **baie du Mont Saint-Michel**. Il faut en effet préciser que leur marnage de 14 m (différence entre la plus haute et la plus basse mer en un jour donné) compte parmi les plus forts au monde, après ceux des baies d'Ungava (17 m) et de Fundy (16 m) au Canada, et celui du canal de Bristol (15 m) en Grande-Bretagne. Espérons que cette énergie jouera bien le rôle de chasse d'eau, ou plutôt de sable, attendu car de tels travaux, quelque peu pharaoniques, ne peuvent que susciter les passions contradictoires... un exercice dans lequel, le Mont Belen, le Mont Tombe, le Mont Gargan, le **Mont Saint-Michel** est passé maître : certains se plaignent déjà de l'allongement des distances que l'on ne peut que parcourir à pied ; d'autres, au contraire, se félicitent de la nouvelle approche, plus sensible, plus naturelle et plus progressive du roc coiffé de son abbaye bénédictine fondée au 10^e siècle ; d'autres, enfin, pourront se plaindre de la surfréquentation et d'un sur-tourisme que ne manqueront pas d'apporter cette « remise en eau » et la mercantilisation de plus en plus ostensible d'un ancien site naturel...





LES TERRES DE L'INTÉRIEUR



Les Rochers-de-la-Houle en Suisse Normande

INTRODUCTION AU SYNCLINAL BOCAIN

(et à ses marges)



Versant façonné par des «pieds-de-vache», Saint-Vigor

Après ce bain dans les eaux de la Manche, plongeons véritablement « pleine terre » dans un bocage intérieur qui a tout pour se « plier » à nos quatre volontés touristiques.

Le Synclinal bocain est un vaste ensemble paysager qui traverse la Normandie sur près de 120 kilomètres d'ouest en est, des portes orientales de Granville aux environs de Tournai-sur-Dives dans le département de l'Orne. En revanche, cette longue virgule tournée vers le nord en son centre, atteint à peine dans sa partie la plus large les 10 kilomètres de développement du nord au sud !

Cette étroitesse nous offre donc l'occasion d'aller vagabonder sur ses marges, d'autant que la connaissance de ces dernières permet de comprendre la présence de ce long ruban. Bien entendu, l'explication est d'ordre géologique et nous amène à reparler des vieilles chaînes montagneuses qui ont occupé la Normandie au fil des temps très anciens. Nous verrons que

le Synclinal bocain est bordé au nord par des terrains protérozoïques (ère précambrienne, voir au nord du Synclinal bocain « Briovera » et Saint-Lô) qui sont les vestiges fortement arasés de la Chaîne cadomienne. Au sud du synclinal, l'érosion a été telle, qu'elle a mis jour des granites cadomiens profonds datés d'environ 580 à 540 millions d'années (voir de Saint-Michel-de-Montjoie à Vire, au sud du Synclinal bocain).

Sur ces terres profondément décapées, les mers ont ensuite déposé au paléozoïque (ère primaire) des quantités phénoménales de sédiments plissés lors de l'érection de la Chaîne hercynienne. Mais l'érosion a priori très tenace n'a laissé que le « fond » des plis en creux (les synclinaux). De nos jours, ils sont comme « posés » sur la surface d'aplanissement cadomienne et, les anticlinaux (plis en relief) ayant disparus, cette dernière apparaît à leur place. En revanche, les synclinaux étant armés à leur base de roches très résistantes (poudingues, grès), ils peuvent être mis en relief et, par

endroits, former même de véritables lignes de hauteur affichant des dénivelés de l'ordre de 100 mètres de hauteur !

La Normandie est donc « rayée » de vestiges de synclinaux orientés ouest-est et qui s'alignent du nord au sud : synclinal de Ranville (enterré sous les terrains calcaires) près de Caen ; synclinal de May-sur-Orne ; synclinal d'Urville-Gouvix-Bretteville-sur-Laize ; synclinal de Moulines-La-Brèche-Au-Diable ; synclinal bocain ; synclinal de Domfront. Avec ce dernier qui s'étend de Mortain-Bocage à la forêt d'Écouves, seul le Synclinal bocain connaît un développement spatial conséquent.

Pour les voyageurs qui souhaitent mieux s'y retrouver, précisons que d'ouest en est, le Synclinal bocain prend en écharpe les communes de : Gavray, La-Haye-Pesnel, Hambye, Villedieu-Les-Poêles, Pont-Farcy, Malloué, Jurques, Souleuvre-en-Bocage, Pontécoulant. À partir de Caumont-sur-Orne et Clécy, le synclinal « recoupe » le territoire de la Suisse-Normande, puis « flirte » jusqu'à Falaise, Guêprei, Bière et les Vaudobins avec les assises calcaires du Jurassique (mésozoïque ou ère secondaire).

Que les pêcheurs et les kayakistes sachent que les rivières l'Airou, la Sienne et la Bérence l'arrosent à l'ouest ; la Vire et la Souleuvre au centre ; et la Druance et l'Orne à l'est.

Que les grimpeurs se disent que le Synclinal bocain a pour principal sommet le Mont Pinçon (au sud des Monts d'Aunay, ex Aunay-sur-Odon), point culminant du département du Calvados avec 362 mètres.

SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE (OH MONTJOIE !)

Saint-Michel-de-Montjoie (Manche)

À voir à moins de 30 km : Villedieu-les-Poêles, la Forêt de Saint-Sever, les Gorges de la Vire et les Roches de Ham, les Gorges et le viaduc de la Souleuvre, Vire, Chaulieu, les cascades de Mortain, la baie du Mont Saint-Michel



route qui mène aux Bourdonnières. Car Saint-Michel-de-Montjoie compte parmi les dernières étapes d'un itinéraire repris aujourd'hui par le célèbre GR 22 qui relie le parvis de Notre-Dame de Paris à l'abbaye du **Mont-Saint-Michel**. Montjoie ! C'est par ce cri de soulagement que les pèlerins, éreintés par des semaines de marche, exprimaient jadis leur allégresse à la vue de la Merveille.

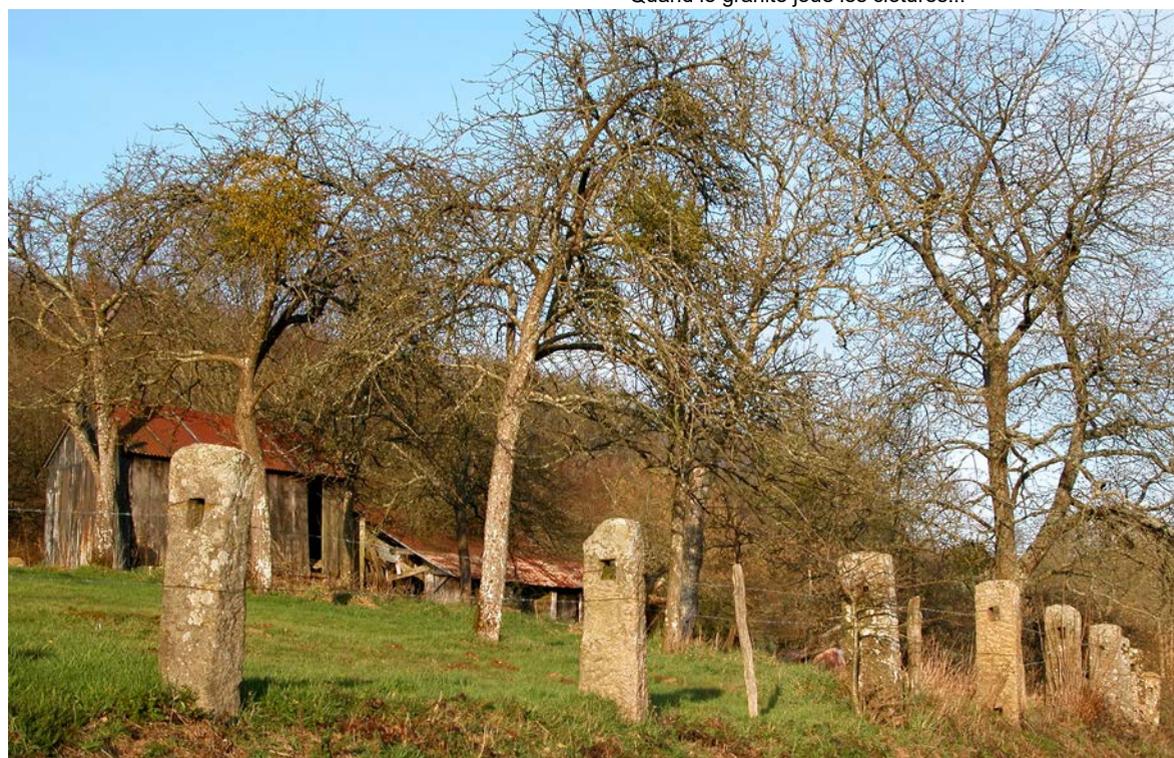
Ainsi, sur les chemins montais, quelques éminences, quelques « montjoies » donc, permettent d'apercevoir par temps clair les formes de la « montagne sacrée » : les plus connus, outre **Saint-Michel-de-Montjoie**, sont **Montjoie-Saint-Martin** et la « Petite chapelle » de **Mortain** d'où le marcheur infatigable peut distinguer, pour la première fois, la silhouette tant convoitée. Depuis quelques années, l'association des chemins de Saint-Michel s'efforce de valoriser un dense réseau de cheminements (plus de 2 500 km) permettant de gagner le **Mont** à partir des provenances les plus variées et d'anciens itinéraires de pèlerinage.



Quand le granite joue les clôtures...

Avant d'attaquer le Synclinal par la face nord, permettons-nous une incursion au sein des terrains qui bordent son flanc méridional, flysch briovérien encore mais surtout granite cadomien avec l'imposant massif de Vire-Carolles. Pour commencer, notre première destination : **Saint-Michel-de-Montjoie**, dernier site où la granodiorite est encore exploitée pour le façonnage de pavés et de bordures de trottoir. Outre la carrière en activité, le Parc-musée du granite, installé dans le bourg, retrace la longue histoire de l'extraction et de la taille du « Bleu de Vire ».

Si la pierre est donc à l'origine d'une certaine réputation des lieux, la renommée du village, mais aussi son nom et celui de ses habitants (les Montoises et les Montois), viennent plutôt de l'altitude locale et d'une situation géographique particulière. Les 358 mètres atteints dans la commune autorisent de beaux coups d'œil vers l'ouest et sur la dernière quarantaine de kilomètres qui séparent l'éminence d'une destination particulièrement attendue : une table d'orientation est installée près de l'église et, à 200 m au nord du bourg, un large point de vue s'ouvre au niveau du château d'eau, sur la petite



Vers Saint-Michel-de-Montjoie : du granite, des pommiers et du gui

DE VIRE À CHAULIEU

Chaulieu, Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours, Vire (Calvados)

À voir à moins de 30 km : la forêt de Saint-Sever, Villedieu-les-Poêles, les Gorges de la Vire, les Roches de Ham, les Gorges et le viaduc de la Souleuvre, le Mont Pinçon, Pontécoulant, le Mont de Cerizy, Chaulieu, la Fosse Arthour, les cascades de Mortain, Saint-Michel-de-Montjoie

Le massif granitique de Vire-Carolles est une granodiorite cadomienne d'environ 540 millions d'années : large de 5 à 12 kilomètres, ce long ensemble d'une soixantaine de kilomètres court d'ouest en est de **la Manche** bordée par les puissantes falaises de **Carolles** jusqu'à **Vire**.

L'implantation de **Vire**, au nord-est du massif, correspond à la transition « ceinture métamorphique (au nord) / granite », contact plus ou moins souligné au sud de la cité par le passage de la **Vire**. Le grand escarpement méridional qui borde le fleuve (l'esplanade du château) est plutôt sauvage et, de ce fait, fort original par sa situation en pleine ville : il est essentiellement constitué de cornéennes, anciens schistes recuits au contact du granite, sauf à l'extrémité de l'éperon qui porte les ruines du château où le granite apparaît. Protégé naturellement au cœur d'un méandre, ce donjon carré doté d'une enceinte fut construit au début du 12^e siècle par un des fils de Guillaume le Conquérant, Henri 1^{er}

Beauclerc, roi d'Angleterre et duc de Normandie, pour assurer la défense du duché face à l'Anjou et à la Bretagne. Cette forteresse, inscrite dans un dispositif de « Marches » militaires, sera complétée par la suite par une seconde ligne de remparts dont il reste quelques beaux vestiges dans le centre-ville : la Porte Horloge, la Tour Saint-Sauveur...

Si l'escarpement du château tombant d'une soixantaine de mètres sur le cours d'eau est imposant, ce dernier, pour sa part, est plutôt insignifiant... Il ne s'agit pas encore du fleuve indolent qui, au terme d'un voyage d'une centaine de kilomètres, va rejoindre avec d'autres (l'**Aure**, la **Taute**, la **Douve**...) la vaste dépression des **marais de Carentan** et de la **baie des Veys**, au sein du territoire du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Non ! La **Vire** n'est ici qu'une petite rivière capricieuse qui va même, avant d'entrer dans la ville qui lui a emprunté son nom, jusqu'à « jouer » les

cascades dans sa traversée des granites (à 2 km au sud de **Vire** par la D 176 en direction de **Maisoncelles-la-Jourdan**).

Il est vrai que les sources ne sont guère éloignées, situées à une douzaine de kilomètres sur les hauteurs de **Chaulieu**. Il faut également signaler que le même relief, situé à la croisée des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne, voit la naissance de quelques autres rivières normandes et ligériennes qui viennent y faire leurs premiers flots, mais dans des directions différentes : **la Sée** (Blanche), **l'Égrenne**, **le Noireau** ! **Chaulieu**, point culminant du département de la Manche (368 m), aux pentes sillonnées par les cours d'eau et au sommet coiffé d'un belvédère artificiel au niveau du hameau de **Saint-Martin-de-Chaulieu** (accès par la D 498) offre un vaste panorama circulaire sur le bocage environnant.

LA DATHÉE, LE GAST

Champ-du-Boult, Gathemo, Le Gast, Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados, Vengeons (Calvados)

À voir à moins de 30 km : Villedieu-les-Poêles, la cluse de Gavray, l'abbaye d'Hambye, les Gorges de la Vire et les Roches de Ham, les Gorges et le viaduc de la Souleuvre, Vire, Chaulieu, les cascades de Mortain, Saint-Michel-de-Montjoie

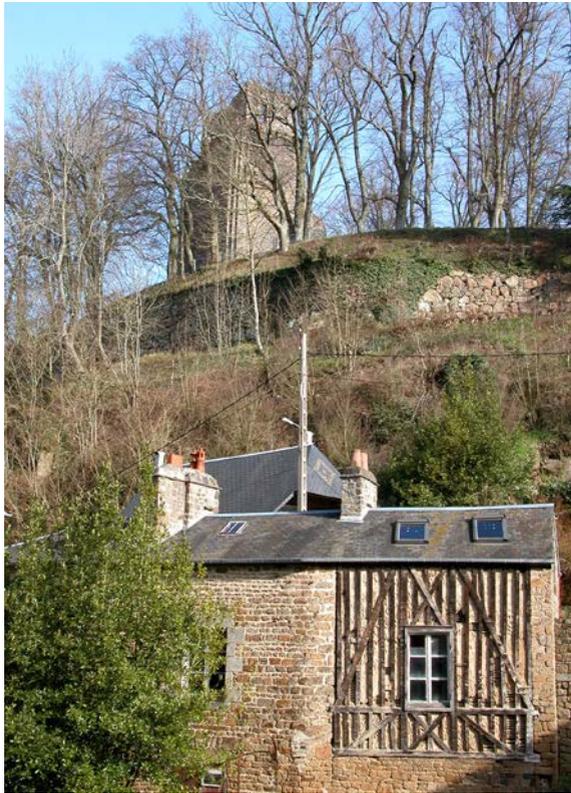
Le mariage du granite et de l'eau se célèbre dans d'autres lieux assidûment fréquentés par les Virois : parmi ceux-ci, citons le plan d'eau de la **Dathée** (réserve du Groupe Ornithologique Normand, activités nautiques...), le **lac du Gast** (autre réserve d'oiseaux du GON), en **forêt domaniale de Saint-Sever**...

Les amateurs de vieilles pierres, de maisons traditionnelles, de rochers, de murets de pierres sèches, de boules émergeant à demi des herbages... suivront plutôt les petites routes sinueuses qui mènent à **Gathemo**,

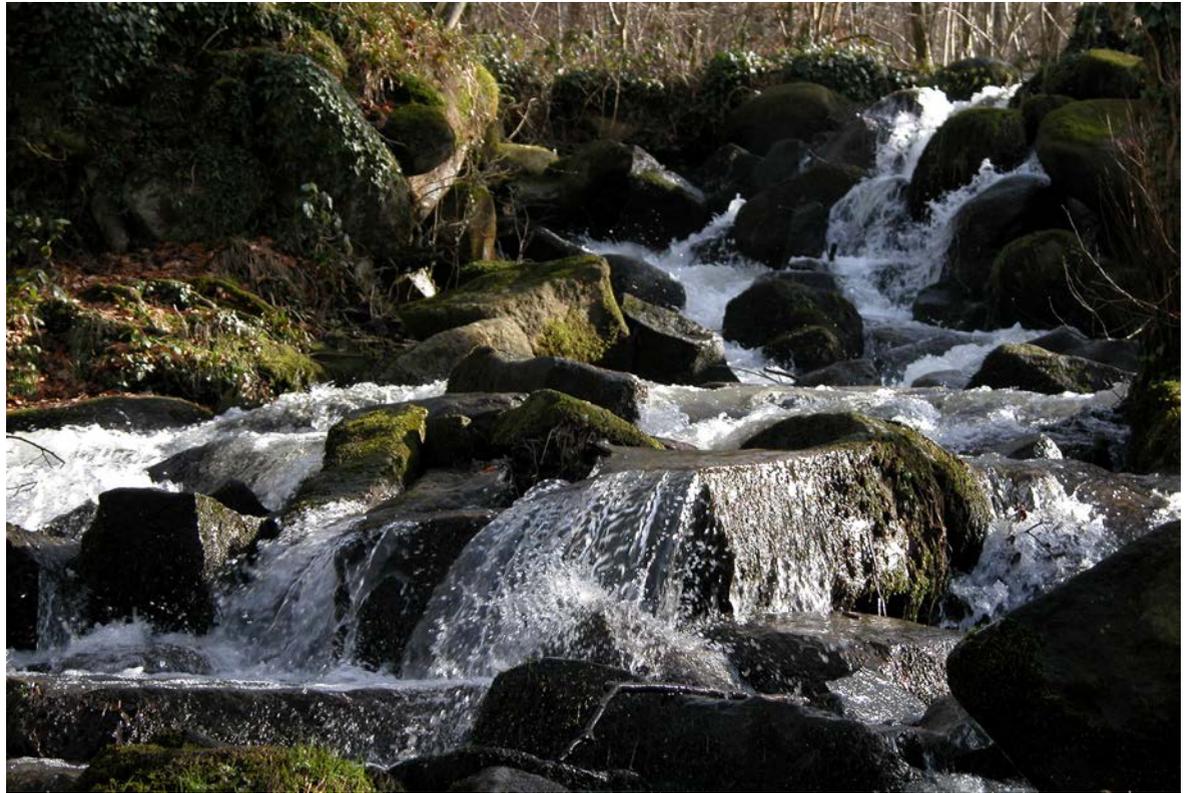
Champ-du-Boult, **Vengeons** et leurs célèbres enclos-palissades (clôtures en granite taillé et dressé...). Il s'agit toujours de hautes terres et **Gathemo** manque de quelques mètres le record d'altitude du département de la Manche !

Autre record, moins ébruité cette fois, dû au relief et à la proximité de la **Manche** : la pluviométrie annuelle compte parmi les plus élevées de l'Ouest, ici jusqu'à 1100 mm ! Ces pluies favorisent certainement, au niveau du bocage, la présence significative du hêtre, arbre appréciant l'humidité atmosphérique. On leur doit aussi le lessivage

des forts talus qui, par manque d'entretien, ont perdu leur « substance » et laissent parfois entrevoir des morceaux de paysages au travers d'une « dentelle » constituée par le lacis de racines privées de terre. Les naturalistes remercieront encore ces crachins tenaces pour les quelques tourbières qu'ils alimentent (tourbière du Pré-Maudit à **Gathemo**) ou les fougères peu communes et « montagnardes » que recèlent le massif acide de **Saint-Sever** et ses environs nébuleux : polystic des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), prêles des bois (*Equisetum sylvaticum*).



Le donjon de Vire



Les cascades de la Vire



Le belvédère de Chaulieu...



...et le point de vue



Vers la Dathée



Le lac du Gast en Forêt de Saint-Sever



Le bocage vallonné vers Sourdeval

LES ROCHERS DES RAMES ET LES VAUX DE VIRE

Saint-Germain-de-Tallevende, Vire (Calvados)

À voir à moins de 30 km : la forêt de Saint-Sever, Villedieu-les-Poêles, l'Abbaye d'Hambye, les Gorges de la Vire et les Roches de Ham, les Gorges et le viaduc de la Souleuvre, le Mont Pinçon, la cluse de Pontécoulant, les Gorges de la Vère, le Mont de Cerisy, les cascades de la Vire, Chaulieu, les cascades et les Rochers de Mortain, Saint-Michel-de-Montjoie



L'imposant massif cadomien de **Vire-Carolles** offre à nouveau l'occasion de découvrir le contact direct entre le granite et les roches encaissantes au travers de deux sites qui séduiront par leurs paysages très typés.

À proximité du donjon de **Vire**, le site classé des **Rochers des Rames** étonne par sa nature « sauvage » inscrite en marge du centre-ville. On peut y accéder à pied, par le haut et un chemin partant de la sous-préfecture, ou en voiture, par le bas et la D 305 en direction du plan d'eau de la **Dathée** ou de **Saint-Germain-de-Tallevende**. L'endroit, très escarpé et taillé dans les cornéennes (schistes « cuits » par le contact avec le granite), est traversé par le GR de pays du Bocage Virois qui chemine parmi les bois, les petites portions de landes à bruyères et les terrasses rocheuses. De ces hauteurs, s'ouvre une large vue vers le sud / sud-ouest et, 70 mètres en contrebas, sur de splendides vallées qui entament profondément les roches : les cornéennes pour la **Vire**, le granite pour son affluent la **Virène**.

On a pris l'habitude de nommer **Vaux de Vire** les cours de ces deux rivières qui confluent au **pont des Vaux**, au pied des **Rochers des Rames**. La vallée de la Virène est particulièrement curieuse avec son enfilade d'usines « perdues » dans les bois qui fait immédiatement songer à d'autres gorges présentées un peu plus avant, celles de la **Vère**. Mais ici, point d'amiante..., il s'agit d'anciennes fabriques de papier ou de moulins à fouler les toiles car **Vire** était fort réputée, dès le 15^e siècle, pour la fabrication des draps. Là encore, c'est la force motrice de cours d'eau plutôt vifs qui, de longue date, a attiré l'industrie.

Retournons quelques siècles en arrière car l'œuvre d'un de ces « fouteurs de draps » mérite d'être plus connue. Il s'agit de celle d'Olivier BASSELIN (1403-1470) dont la tradition rapporte que son moulin foulon, encore appelé « Moulin-Basselin » est situé près du **pont des Vaux**

(partie ancienne de la demeure avec plaque commémorative).

BASSELIN était-il reconnu pour la qualité de ses étoffes ? Ce n'est pas certain, d'autant que son usine fut peut-être exploitée en dilettante. Car celui que l'on surnommait le « Bonhomme », comme le sera également deux siècles plus tard Jean de La FONTAINE (du fait d'une simplicité apparemment naïve), était plutôt un épicurien en quête de plaisirs naturels. On doit donc à ce poète ouvrier l'usage de chanter, dans le bocage, des chansons après les repas que l'on imagine, cela va de soi, bien arrosés ! À l'époque, lorsqu'un convive se lève, l'habitude est plutôt aux fabliaux ou à des refrains pleins d'amour ou de dévotion, adressés à une belle imaginaire ou à la Vierge et aux saints. BASSELIN est donc le premier à avoir composé des chansons de table, chansons dites aussi bachiques. Or ce genre, bientôt typiquement normand, va se développer dans la France entière et presque conserver le nom que l'auteur a donné à ses productions : composées, voire improvisées et déclamées sur place, dans les fonds de la **Vire** et de la **Virène**, ces chansons à boire sont appelées « vau-de-vire » et numérotées de I à ... Ce style du vau-de-vire, ouvrant certainement la porte aux chansons paillardes et de « salle de garde » (créées par des étudiants en médecine), est parvenu jusqu'à nous, légèrement déformé à la fin du 17^e siècle, sous l'appellation de « vaudeville ». Le père n'a pas eu la même chance que l'œuvre et ce n'est qu'un siècle après sa mort qu'un premier recueil est publié à partir d'airs passés de bouche-à-oreille. Néanmoins, l'édition et réédition du 16^e et 17^e siècles, jugées indignes sont quasiment détruites après proscription et Olivier BASSELIN tombe peu à peu dans l'oubli. Il faut attendre le début du 19^e siècle pour qu'un lettré par ailleurs sous-préfet de **Vire** fasse réimprimer les textes attribués au poète chansonnier. Pour quitter en gaieté les **Vaux de Vire**, nous ne résistons pas au plaisir d'en livrer trois courts extraits :

Vau-de-Vire II (extrait)

« Quand mon nez devendra de couleur rouge
ou perse,
Porteray les couleurs que chérit ma maitresse.

Le vin rend le teint beau.
Vault il pas mieulx avoir la couleur rouge et vive,
Riche de beaulx rubis, que si pasle et chetive,
Ainsi qu'ung beuveur d'eau ? »

Vau-de-vire IX (extrait)

« Fy du latin ! parlons François ;
Je m'y reconnois davantaige.
Je vueil boire une bonne fois,
Car voicy ung maistre breuvage :
Certes, se j'en beuvoy soubvent,
Je deviendroy fort eloquent. »

Vau-de-vire XV (extrait)

« De nous se rit le François ;
Mais vrayement, quoiqu'il en die,
Le sildre de Normandie
Vault bien son vin quelques fois.
Coulle à val, et loge, loge !
Il faict grant bien à la gorge. »



Les Vaux de Vire

GAVRAY ET LA CLUSE DE LA BÉRENCE

La Baleine, Gavray, Villedieu-les-Poêles (Manche)

À voir à moins de 30 km : Granville, le havre de la Vanlée, le Havre de Regnéville, l'abbaye d'Hambye, les Gorges de la Vire

Il est grand temps d'entrer enfin dans les vestiges de la **Chaîne hercynienne**, dans le **Synclinal bocain** et ses roches paléozoïques, tout à l'ouest, à une vingtaine de kilomètres des rivages de la **Manche**. La visite commence par le flanc nord qui mérite un petit détour pour ses roches extrêmement dures, des poudingues (conglomérats) déposés à la base du synclinal au Cambrien (début de l'ère primaire). Cette robustesse n'a pourtant pas empêché les rivières de traverser la barre rocheuse en profondes cluses, celles de Gavray et de La Baleine !

Arrosé par la **Sienna**, **Gavray** (Manche) est réputé pour ses foires et ses marchés. Jadis, ce gros bourg fut également une place forte d'importance, située au carrefour des routes de **Coutances**, de **Caen** et du **Mont-Saint-Michel**. Cette position stratégique n'échappa pas aux Ducs de Normandie qui, dès le 11^e siècle, y établirent une forteresse. Les ruines de ce château, démantelé au 16^e siècle, couronnent une butte de poudingue située au sud de la

ville ; elle domine d'une cinquantaine de mètres la jolie **cluse de la Bérence**, un affluent de rive gauche de la **Sienna**. L'accès pédestre peut se faire par le haut et la D 38 (accès aux vestiges du château) ou directement par le bas et le centre ville, par une venelle (parking) située à quelques pas du pont qui enjambe la **Sienna** : le GR de Pays emprunte l'étroit défilé de la **Bérence**, du Bas de la Lande à la Planche Pinel où un retour par le plateau est possible (boucle d'une dizaine de kilomètre) : c'est une façon de suivre « *les traces des fondateurs de cloches* » (nom du GR) qui nous rappelle la proximité, à une quinzaine de kilomètres, de **Villedieu-les-Poêles**, cité du cuivre et de la dinanderie.

Les inconditionnels des pays très vallonnés peuvent poursuivre jusqu'au village de **La Baleine**, par une vallée de la Sienna qui alterne cluses et grands méandres encaissés. Le même GR, avec parcours d'interprétation, nous apprend que le fleuve est toujours un important axe migratoire qu'empruntent les saumons atlantiques pour assurer leur reproduction.



Gavray dominé par le site du château ruiné



La Sienna à La Baleine

L'ABBAYE D'HAMBYE

Hambye (Manche)

À voir à moins de 30 km : Granville, l'abbaye de la Lucerne, la cluse de Gavray, le havre de la Vanlée, le havre de Regnéville, Coutances, les Gorges de la Vire, Villedieu-les-Poêles

Un arrêt s'impose, 5 kilomètres plus à l'est, à la remarquable abbaye bénédictine de **Hambye** (Manche) fondée au 12^e siècle dans un grand méandre de la **Sienna**, à 3 kilomètres du bourg en plein bocage. Après une période florissante, l'édifice religieux tombe progressivement dans l'oubli jusqu'à devenir carrière de pierre au 19^e siècle. Son cadre particulier où le rocher affleure, et les ruines de l'église abbatiale survolées par les choucas, confèrent au site un caractère « romantique » indéniable. Acquis en

partie par le Conseil Général de la Manche, le site est aujourd'hui préservé et l'on peut y visiter l'ensemble conventuel le plus complet de Basse-Normandie, après celui du **Mont Saint-Michel** : église à ciel ouvert (entre roman et gothique), salle capitulaire, sacristie, parloir, scriptorium, bâtiment des convers où une exposition retrace l'importance de la gestion bénédictine dans l'aménagement de nos paysages.

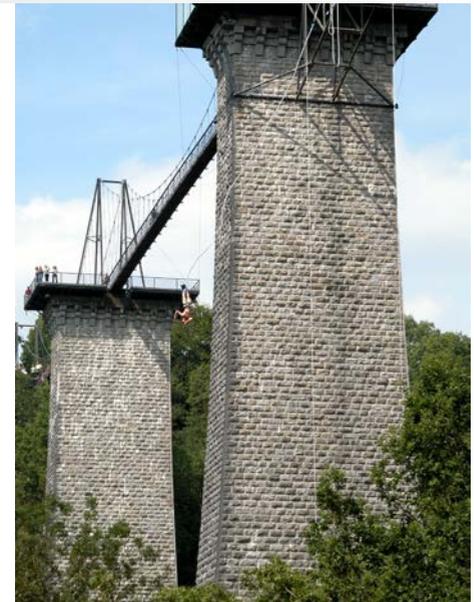


LES GORGES ET LE VIADUC DE LA SOULEUVRE

Le Bény-Bocage, Carville, La Ferrière-Harang, Montchamp, Montchauvet, Le Tourneur (Calvados)

À voir à moins de 30 km : les Gorges de la Vire, le Mont Pinçon, les Rochers des Parcs, la cluse de Pontécoulant, le Mont de Cerisy, les cascades de la Vire, les Rochers des Rames et les Vaux de Vire

Vers **Soulevre-en-Bocage** (Bény-Bocage, Calvados), nous entrons avec la **Soulevre** dans le bassin-versant de la **Vire**. Ce petit affluent de rive droite a un tempérament bien « trempé » et c'est par la profonde cluse du **Pont d'Éloy**, au nord-ouest de **Montchamp**, qu'il pénètre en force le flanc sud du Synclinal bocain. Aujourd'hui, le secteur est surtout réputé pour son ancien « viaduc » qui surplombe la **Soulevre** d'environ soixante mètres, sur les communes de **Carville** et de la **Ferrière-Harang**. Le site est extrêmement fréquenté (restaurant, parc d'aventures dans les arbres, tyrolienne géante...) et l'on y pratique depuis plus de vingt ans le saut à l'élastique, un sport qui néanmoins attire toujours beaucoup plus de spectateurs curieux que de pratiquants intrépides !



LES GORGES DE LA VIRE

Bures-les-Monts, Campeaux, Malloué, Pleines-Œuvres, Pont-Farcy, Sainte-Marie-Outre-l'Eau (Calvados), Brectouville, Fervaches, Le Mesnil-Raoult, Tessy-sur-Vire, Torigny-sur-Vire, Troigots... (Manche)

À voir à moins de 30 km : l'abbaye d'Hambye, Saint-Lô, les Gorges de la Soulevre, le Mont Pinçon, les cascades de la Vire, Chaulieu, Saint-Michel-de-Montjoie, la forêt de Saint-Sever

Autre rivière des « sports extrêmes », la **Vire** fait également une entrée remarquable dans le Synclinal bocain, près de la confluence de la **Soulevre**, par la **cluse de Saint-Aulin** (rochers d'escalade, 5 km à l'est de **Campeaux**) qui perce les poudingues. Le site est d'autant plus exceptionnel que ces conglomérats paléozoïques reposent en discontinuité sur les terrains protérozoïques (discordance cadomienne).

Puis, sur une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau, le tracé du fleuve change et la **Vire** coule vers l'ouest dans une sorte de gouttière qui longe le flanc du synclinal. Ce « berceau » schisteux est encadré, au nord par des crêtes gréseuses, et, au sud, par la longue barre de poudingue,

seulement transpercée par de petits affluents de rive gauche : c'est le cas, par exemple, des **Monts de Mérol** entamés vigoureusement en cluse par la **Drôme** à **Sainte-Marie-Outre-l'Eau**. Dans cette partie de son cours allant de **Campeaux** à **Pont-Farcy** (Calvados), le cheminement du cours d'eau n'en reste pas moins remarquable. De nombreux randonneurs suivent ses splendides méandres encaissés appelés « **Gorges de la Vire** », notamment par l'intermédiaire du GR de Pays du Bocage Virois qui traverse les communes de **Campeaux**, **Malloué**, **Bures-les-Monts** et **Pleines-Œuvres**, avec des dénivelées qui approchent les 80 mètres. La petite D 283 (ou le GR 221), qui relie **Campeaux** à la **cluse de Saint-Aulin** et aux

Vaux de Soulevre (à 4 km vers l'est), permet également une excellente lecture de ce bocage extrêmement vallonné, jalonné de pâtures aux pentes très fortes.

À partir de **Pont-Farcy**, la rivière change à nouveau de style et repart plein nord pour une traversée de la zone bocaine. C'est la folie des défilés qui recommence, d'abord dans le grès armoricain (2 km au nord de **Pont-Farcy**, à Beau Costil, un site difficile d'accès), mais surtout à 5 kilomètres au nord de **Tessy-sur-Vire** (Manche) dans les poudingues : c'est la **cluse de la Chapelle-sur-Vire**, empruntée par la D 359. La basilique établie sur la commune de **Troigots** est un important lieu

de pèlerinage, avec un chemin de croix en rive droite. En rive gauche, à **Fervaches**, le GR 221 qui suit le chemin de halage permet de longer la **Vire** ; un layon équipé de rampes de sécurité permet d'accéder à flanc de versant à la **Grotte du Diable**, refuge créé au 19^e siècle et belvédère sur le fleuve.

On ne peut terminer ce périple sur la **Vire** sans aller faire un saut (au sens figuré, car l'abrupt fait tout de même 80 mètres de hauteur !) aux **Roches de Ham**, 5 kilomètres en aval. Bien qu'il nous faille avouer, à notre grand dam, qu'il ne s'agit pas d'une cluse, il faut reconnaître que l'on ne peut passer sous silence ces grands méandres encaissés qui participent largement à la renommée du secteur de **Torigny-sur-Vire** (Manche, 6 km à l'est du site). Situé sur les communes du **Mesnil-Raoult** et de **Brectouville** (parking), l'escarpement, très visité aux beaux jours, est, entre autres, fréquenté par les parapentistes. Les escarpements sont également équipés pour l'escalade. Un sentier de corniche permet aux randonneurs de parcourir les crêtes schisteuses et de remarquer les oppositions de versants si caractéristiques, entre rive concave aux pentes abruptes et boisées, et rive convexe au profil doux mis en culture ou en herbe.



Les Monts de Mérol



Pont-Bellanger



La Vire vers Pont-Farcy



Saint-Vigor-les-Monts



Un coteau pentu et aride vers Campeaux



La Vire à Campeaux



Le Bény-Bocage



Les Roches de Ham



Les Roches de Ham

LES MONTS D'AUNAY ET LE MONT PINÇON

Campandré-Valcongrain, Jurques, Le Plessis-Grimoult, Les Monts d'Aunay, Ondefontaine, Roucamps (Calvados)

À voir à moins de 30 km : les gorges et le viaduc de la Souleuvre, Saint-Martin-de-Sallen, la Boucle du Hom, les Rochers des Parcs, la cluse de Pontécoulant, le Mont de Cerisy, les cascades de la Vire

Comment manquer, à 2 kilomètres au sud d'**Aunay-sur-Odon** (aujourd'hui **Les Monts-d'Aunay**), cette puissante ligne de hauteur qui, à plus de 320 mètres d'altitude, souligne sur une douzaine de kilomètres le flanc nord du Synclinal bocain ? Ce contrefort raide, fait de poudingues et de quartzites particulièrement durs, a mieux résisté à l'érosion que les terrains qui l'entourent ; il marque les paysages qui prennent ici une véritable allure montagnarde. Cette solide barre rocheuse court de **Jurques** (et son zoo) à l'ouest jusqu'à **Saint-Martin-de-Sallen** à l'est, en passant par **Roucamps**, **Ondefontaine** et **Campandré-Valcongrain**. Ces terres très acides et donc infertiles forment un long ruban vert que se partagent les landes (Jurques, le Mont-Pinçon) et surtout les forêts : bois de Brimbois, bois du Buron, forêt domaniale de Valcongrain, bois du Roi, de la Motte, de Culey... Quelques cours d'eau, surtout des ruisseaux aujourd'hui insignifiants, ont pourtant réussi à traverser ce «barrage» rocheux presque à la perpendiculaire : c'est le

cas par exemple du **ruisseau de la Chaîne** dont la cluse étroite est dominée par la **Pierre Dialan**, bloc erratique plutôt que dolmen à l'origine du nom de la commune nouvelle de **Jurques** : **Dialan sur Chaîne**. Pas très loin, c'est l'**Odon** proche de ses sources qui suit le même scénario.

Au niveau des **Monts-d'Aunay**, le long et haut relief boisé annonce et protège l'éminence la plus septentrionale du Massif Armoricaïn située 2 kilomètres en retrait (vers le sud) : il s'agit du **Mont Pinçon**, point culminant à 362 mètres du département du Calvados ; cette hauteur est située tout juste à une trentaine de kilomètres de la capitale régionale, **Caen**. D'**Aunay**, on y «monte» par une petite route très pentue pour, une fois le sommet atteint (antenne), redescendre «très fort» vers le village du **Plessis-Grimoult**.

Privé d'escarpements bien que la roche ne soit jamais très loin sous le pied, le **Mont Pinçon** possède pourtant une grande part des attributs des terres gréseuses : fortes montées comme

nous l'avons vu ; paysages non habités ou presque ; végétation fruste composée de boisements piqués de bouleaux, de peuplements résineux, de landes et de rares tourbières ; belvédères naturels et... antennes ! Car les relais de toutes formes et de tous acabits, de télévision, de radio, de téléphonie portable... sont bien l'apanage (dont on se passerait volontiers sur un plan esthétique...) des hauts lieux ! Celui du **Mont Pinçon** est installé dès 1956 sur un premier pylône, remplacé dans les années 60 par une nouvelle structure tubulaire de 220 mètres de hauteur.

Le **Mont Pinçon**, comme bien des sites dominant les campagnes alentour (le **Montormel** pour la « poche de Falaise-Chambois », la **Croix de Médavy** en **Forêt d'Écouves**...), a été un point stratégique convoité et le théâtre de violents affrontements pendant la Bataille de Normandie. Un monument commémoratif implanté au cœur de la lande rappelle ces événements et offre un large point de vue sur le bocage vallonné.



L'antenne du Mont Pinçon



Les landes à callunes et bruyères cendrées



Le monument commémoratif



Le bocage et la Route des Traditions



À proximité, les landes de Jurques

LA CLUSE DE PONTÉCOULANT

La Chapelle-Engerbold, Pontécoulant, Saint-Vigor-les-Mézerets (Calvados)

À voir à moins de 30 km : les cascades de la Vire, les Gorges de la Souleuvre, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, les Rochers de la Houle, les Rochers des Parcs, Pont-d'Ouilly, la Roche d'Oëtre, les méandres de Rouvrou, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, les Gorges de la Vère, le Mont de Cerisy

Changeons de bord une nouvelle fois pour récupérer le flanc sud du Synclinal bocain, en limite de la Suisse Normande, limite qui ne relève d'ailleurs que de l'arbitraire car, comme nous allons bientôt le voir, une partie de la Suisse Normande appartient bel et bien au Synclinal bocain ! Les deux entités d'orientations différentes (nord-sud et ouest-est) se croisent donc perpendiculairement et se superposent sur une dizaine de kilomètres.

Ce flanc sud, souligné presque sans interruption de **La Haye-Pesnel** (Manche) à **Neuvy-au-Houlme** (Orne) par l'affleurement des poudingues pourprés cambriens, est à l'origine de bien des secteurs pittoresques car bien souvent escarpés. C'est le cas du site du **château de Pontécoulant** (Calvados), dominé au nord d'une centaine de mètres par la robuste barre gréseuse.

Le qualificatif « d'écrin », bien souvent trop galvaudé, convient parfaitement au val bocager façonné par la rivière vive qu'est la **Druance**. À l'amont du plan d'eau et du château (16^e et 18^e siècle, visite possible), la percée encaissée de la **Roche aux Renards** est une véritable cluse empruntée par le torrent et la D 298.

Plus à l'ouest, la même ligne de crête est refranchie par deux fois par le cours d'eau : au niveau de **Saint-Vigor-les-Mézerets** (buttes des Grands Monts), puis de **Lassy** (cluse du Moulin de la Bruyère). Encore plus à l'ouest, nous avons vu que **la Vire** s'est « payé » le même petit plaisir avec la cluse de Saint-Aulin.



Sur la Druance, la retenue frangée de roselières

Un fort coteau façonné par le passage des bovins

LA SUISSE NORMANDE DU SYNCLINAL BOCAIN

Caumont-sur-Orne, Clécy, Cossesseville, La Pommeraye, Le Bô, Le Vey, Saint-Omer, Saint-Rémy, Saint-Martin-de-Sallen (Calvados)...

À voir à moins de 30 km : le Mont de Cerisy, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, Caen, les Rochers de la Houle, le val de Laize, la Brèche au Diable, le coteau du Mesnil-Soleil, Falaise, Pont-d'Ouille, les méandres de Rouvrou, la Roche d'Oêtre et les Gorges de la Rouvre, les Gorges de Saint-Aubert et le lac de Rabodanges, Flers, le Mont de Cerisy, les Gorges de la Vère, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Condé-sur-Noireau, la cluse de Pontécoulant

La **Suisse Normande** (dont nous allons reparler plus précisément) est donc mariée, pour part, avec le **Synclinal bocain**. Pour part, car la **Suisse Normande** est associée par principe au cours du fleuve Orne qui, au nord et au sud du pli primaire, traverse dans les départements du Calvados et de l'Orne des secteurs de nature bien différente. Il n'empêche : dans leur partie commune, les deux entités, géologique et géographique, partagent bien des éléments, poudingues et grès, encaissement du réseau hydrographique, pentes fortes, cluses... au point qu'il est délicat, notamment vers l'ouest, de trouver une limite à deux territoires par de nombreux points bien semblables !

Dans la **Suisse Normande du Synclinal**, les cluses s'observent également au niveau des affleurements de poudingues. Ces conglomérats, des grès enfermant des graviers et des galets, se sont déposés au tout début du Paléozoïque (Cambrien) ; ils forment les couches les plus anciennes, les plus profondes des synclinaux et n'apparaissent que sur leurs flancs redressés sous forme de bandes de roches dures. Ces crêtes résistantes qui font saillie et encadrent au nord et au sud le Synclinal bocain, sont l'occasion de deux escales pour découvrir ce pays au décor accidenté.

C'est sur le flanc nord du synclinal, au niveau de **Caumont-sur-Orne**, que les formes appalachiennes sont les mieux dessinées. Les conglomérats et grès pourprés, longés par la petite Départementale 134, forment une longue bande boisée percée au droit de **Caumont** par la cluse de l'**Orne**. La route de **Clécy** à **Thury-Harcourt** (D 562), perpendiculaire au relief comme le fleuve, utilise d'ailleurs cette trouée naturelle pour opérer son passage sud - nord et s'échapper du Synclinal bocain. La barre rocheuse, qui surplombe le cours d'eau d'une centaine de mètres, offre sur ses hauteurs deux magnifiques points de vue. En rive droite et

proche de l'**Orne**, c'est le site de la **chapelle de Bonne Nouvelle** à **Esson**.

En rive gauche et un peu plus éloigné (à une dizaine de kilomètres, accès par le Pont-de-la-Mousse et le **Mesnil-Roger**), c'est celui de la **chapelle Saint-Joseph** à **Saint-Martin-de-Sallen**, un village qui vaut la visite. De Saint-Joseph campé au sommet de la crête allongée, le regard domine, en direction du nord, les vastes bas-plateaux précambriens (flysch briovérien) de **Thury-Harcourt** situés à l'emplacement de l'ancien anticlinal primaire disparu.

De retour vers **Caumont** et la **chapelle Bonne Nouvelle**, le modelé appalachien devient évident sur cette aile orientale de la crête. L'observateur remarque à l'œil nu toute une succession de cluses qui tronçonnent, par morceaux de 500 à 1000 mètres de long, la barre rocheuse : **cluse de Bonne Nouvelle**, **des Fosses**, de **La Courrière**, de **Combray**, les trois premières empruntées par de petites routes. Les plantations de résineux aidant, les paysages prennent ici un petit air « vosgien »...

Pour le flanc méridional du Synclinal bocain, le tracé de l'Orne est plus complexe. Venu du sud, des terrains précambriens de **Pont-d'Ouille**, **Saint-Cristophe** et **Le Bô**, le fleuve semble d'abord rater son entrée en force dans le pli primaire. Il se heurte de front au « rempart » de poudingues et de grès pourprés qui borde le synclinal à **Clécy** (rive gauche) - **Le Vey** (rive droite), vire à angle droit vers l'ouest pour longer la bande résistante sur plus d'un kilomètre. C'est ainsi qu'est mis en évidence le splendide escarpement des **Rochers des Parcs**, élément minéral qu'on repère à partir de nombreux endroits et donc véritable symbole identitaire des paysages locaux. Cette longue barrière presque verticale (Espace Naturel Sensible du Calvados), au pied tapissé de pierriers plus ou moins boisés, est un site extrêmement fréquenté de nos jours par les grimpeurs, tout comme la

rivière l'est par les touristes s'initiant aux plaisirs du canoë-kayak. Les marcheurs ne sont pas en reste et peuvent suivre les **Rochers des Parcs** par le bas (accès en rive droite par le camping du **Vey** et tout droit vers le viaduc) ou par le haut (accès par la petite route à gauche, face au camping).

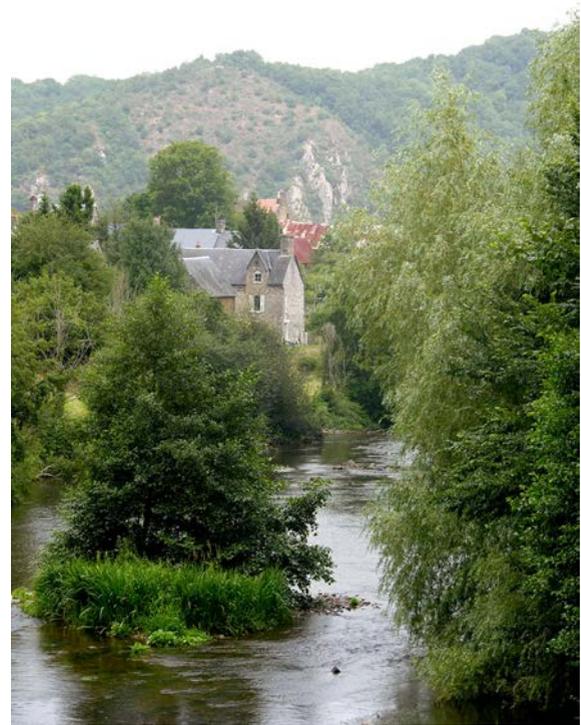
Après un kilomètre et demi de parcours conjoint « crête-rivière », brusquement, juste après le viaduc et profitant certainement d'une zone de fractures, l'**Orne** reprend sa liberté. Elle tourne à nouveau à angle droit au nord entre les **Rochers des Parcs (Le Vey, rive droite)** et ceux de la **Croix de la Faverie** et de la **Cambronnerie (Clécy, rive gauche)**. C'est par cette cluse empruntée par la départementale 168 que le fleuve entre dans la « capitale » de la **Suisse Normande** : les nombreuses activités sportives et touristiques ont fixé ici, à touche-touche sur les bords de l'Orne, restaurants, crêperies et points de location (les « guinguettes »).

En fait, comme au nord vers **Caumont**, la barre rocheuse, ici aussi, est « découpée » en tronçons que l'on peut découvrir un peu mieux en regagnant un dernier point. Cette étape sera également l'occasion d'embrasser du regard cette part septentrionale (calvadosienne) de la **Suisse Normande**. À **Clécy**, il faut traverser l'**Orne** au pont et emprunter en voiture la D 133a qui mène au **Vey** ; deux kilomètres plus loin, après le Haut du Vey, tourner à droite vers la Cour à Mombret –les **Rochers des Parcs** sont indiqués- et tout droit vers un petit parking.

D'ici et vers l'ouest (à pied par la petite route puis le chemin à droite), on accède rapidement au sentier de crête qui suit l'enfilade des **Rochers des Parcs** et offre de remarquables et nombreux belvédères naturels. C'est l'itinéraire « classique » qu'empruntent de nombreux visiteurs, avec vues sur les plateaux méridionaux entaillés par l'**Orne** et le **Noireau** et, au terme de la promenade, un belvédère « plongeant » sur **Clécy**, le viaduc et au nord, le « **Pain de sucre** ».



Clécy, l'Orne et les Rochers des Parcs



Vers Caumont-sur-Orne, une succession de petites cluses



De Saint-Martin-de-Sallen, vue sur Thury-Harcourt

LA CLUSE DE L'ANTE

Falaise (Calvados)

À voir à moins de 30 km : Pont-d'Ouilly, Clécy et les Rochers des Parcs, les Rochers de la Houle, la Boucle du Hom, le Val de Laize, la Brèche au Diable, le camp celtique de Bierre, le Vaudobin, Argentan, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, Putanges et le lac de Rabodanges, les Gorges de Saint-Aubert, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg



Le chemin du Mont Myrrha et les grès armoricains

Comme à **Pontécoulant** et sa **cluse au Renard**, on peut se poser ici la question : à **Falaise** (Calvados), sommes-nous encore en **Suisse Normande** ? Si ce n'est plus le cas, ces paysages-là y ressemblent pourtant fortement ! Quoi qu'il en soit, nous sommes avec certitude dans la terminaison orientale du Synclinal bocain qui vient «flirter» ici avec les dépôts calcaires laissés par d'anciennes mers au Jurassique (200 à 150 millions d'années environ). Ce flanc nord du synclinal est fait de puissantes barres rocheuses façonnées dans les grès armoricains blanc-gris (quartzites de l'Ordovicien) qui émergent donc ou, par endroits, plongent sous les terrains calcaires du Bassin Parisien. Le versant méridional du synclinal est situé hors agglomération, à 7 ou 8 kilomètres plus au sud. Il est matérialisé par une longue bande de poudingues pourprés résistants à l'origine

d'un fort talus d'une soixantaine de mètres de hauteur qu'on peut suivre de **Fourneaux-le-Val** à **Cordey**. Fort de cette constatation, on peut dire que si le Synclinal bocain au niveau de Falaise n'a pas perdu de sa superbe (comme nous allons le voir), il a tout du moins perdu de l'épaisseur, à l'approche du terme de sa course vers l'Orient. Entre ces deux bords plus ou moins relevés, les calcaires (**Martigny-sur-l'Ante**, **Noron-l'Abbaye**, **Saint-Martin-de-Mieux**, **Saint-Pierre-du-Bû**) «jouent à cache-cache» avec les grès (**La Hoguette**, **Saint-Clair**, **Bois de Saint-André**) ; tout comme la grande culture céréalière (openfields) s'amuse avec le bocage touffu.

Il faut d'abord commencer au cœur de **Falaise** par une visite de courtoisie à Guillaume-le-Conquérant et ses descendants, à leur

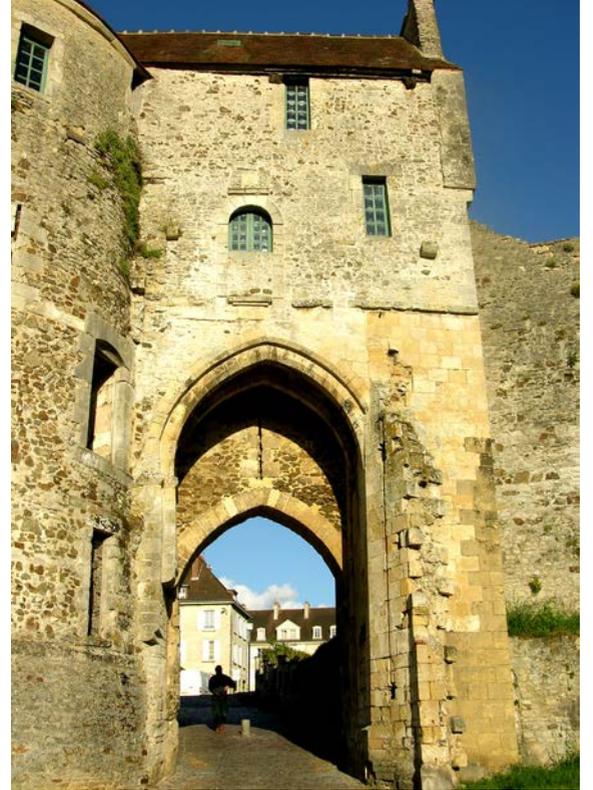
forteresse plantée sur son piton de quartzites et à la **cluse de l'Ante** qui l'entaille, histoire de ne pas nous faire oublier qu'il existe encore d'étroits défilés armoricains, même ici aux marges parisiennes ! On peut suivre un moment cette profonde entaille par le chemin des Roches qui se faufile entre escarpement et énormes blocs de grès armoricain (portion du GR de Pays « Tour du Pays de Falaise »). La brèche sépare l'éminence du château ducal du **Mont Myrrha**. Pour y « grimper », il faut prendre une petite voie goudronnée au pied des remparts, le chemin de la Cabotte. Du sommet, plutôt colonisé par les ajoncs d'Europe que par les bruyères, on surplombe la **cluse de l'Ante** et l'ensemble de la cité où se dessinent de jolies venelles et les vestiges des fortifications (remparts, porte des Cordeliers...). Campé sur le promontoire opposé, le redoutable château (12^e-13^e siècles) fait face : c'est un imposant ensemble de deux donjons quadrangulaires typiques de l'architecture anglo-normande et d'une tour circulaire.



Le Mont Myrrha



Le château de Falaise



Une évocation de Guillaume-le-Conquérant



Falaise vu du Mont Myrrha



LA CLUSE DU VAUDOBIN

Bailleul, Guéprei (Orne)

À voir à moins de 30 km : le camp celtique de Bierre, la Roche d'Oëtre, les méandre de Rouvrou, la Suisse Normande, Falaise, le coteau du Mesnil-Soleil, Argentan, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, Putanges-Le-Lac

Précisons que depuis Falaise (Calvados), la course vers l'est du Synclinal bocain est de plus en plus difficile. Beaucoup plus étroit, il doit, comme nous l'avons vu, de surcroît disputer le terrain avec un adversaire de taille, le Bassin Parisien qui néanmoins, arrive ici à ses limites occidentales.

Le **Vaudobin** (ou vaux d'Obin) ! Voilà un autre site où la curiosité des petites gens a été confrontée à une nouvelle énigme géologique. Pour nous, c'est l'occasion de découvrir cette fois la Calotte rouge et la légende des « pas-de-bœufs » !

L'action se situe entre **Trun** et **Argentan** (Orne), à **Bailleul** et **Guéprei**, où les gorges du **Meillon** comptent parmi les plus belles percées dans les grès du département, mais toujours en limite de Bassin Parisien. D'ailleurs, à proximité à **Villedieu-les-Bailleuls**, le front de taille d'une remarquable ancienne carrière (privée, accès avec autorisation du propriétaire) permet d'observer les grès primaires redressés qui portent les calcaires secondaires horizontaux : c'est la « discordance » du Jurassique sur l'Ordovicien.

Les rochers, les landes..., la faune et la flore particulières du **Vaudobin** sont à l'origine de la reconnaissance de ce lieu comme Espace Naturel Sensible (ENS) du département de l'Orne. Précisons d'ailleurs que la plupart des cluses sont également reconnues de longue date comme Monuments Historiques, sites classés ou inscrits, pour leurs paysages d'exception.

La Calotte rouge a bien de la chance ; en effet, il habite un endroit particulièrement pittoresque et plutôt atypique en Normandie, surtout lorsque l'on vient du nord ou de l'est, des « planitudes » du bassin sédimentaire. Ici, tout n'est que paysages accidentés, gorge profonde entaillée dans la roche, parois redressées où se situe la grotte de notre personnage ; elle domine d'imposants pierriers aux blocs monumentaux effondrés les uns sur les autres !

En fait, ces pierriers semblent traduire le choc d'un combat de Titans, l'effet d'un cataclysme, ressemblent à un chantier de démolition naturel dont on fait remonter les origines aux temps des grandes glaciations (Pléistocène, 2,6 millions d'années à 11 000 ans). Ici, en régime périglaciaire, les infiltrations d'eau, les alternances de gel et de dégel font « craquer » la pierre dont les éclats s'accumulent peu à peu. Ils forment des éboulis apparemment désordonnés où chaque pierre détachée semble avoir suivi son chemin en fonction de son poids, des obstacles, de l'absence ou non d'un tapis neigeux... au moment du décrochement. Pourtant, au sein-même de l'édifice, des séquences plus grossières et plus fines peuvent exister et traduire des épisodes plus froids de début de cycle, puis plus doux : c'est ce qu'une coupe à la base d'un autre pierrier, celui du **Grand-Pâtis** dans les **Alpes Mancelles**, a révélé au géologue Guy MARY.

Ces amas naturels de pierres présentent une pente moyenne de 37°. Ils s'observent surtout dans le grès armoricain : le site de la **Fosse Arthur** en possède de remarquables ; après le Vaudobin, **Bierre**, la **Suisse Normande**, **Andaines**, **Écouves**, les **Alpes Mancelles** viendront allonger la liste ; mais on les rencontre également parfois dans le granite et les cornéennes (**Gorges de Saint-Aubert**, Orne), voire les schistes briovériens (**Thury-Harcourt**, Calvados). Ces pierriers deviennent, une fois stabilisés, les supports d'une végétation originale et adaptée : plantes grasses, notamment le nombril de Vénus et les orpins ; fougères avec, à leur tête, le polypode ; mais surtout les plantes pionnières par excellence que sont les mousses et les lichens, avec une centaine d'espèces qui y a été décrite, dont certaines rares et protégées (*Cladonia rangiferina*...). Malheureusement, la tendance observée pour le dernier demi-siècle est au reboisement (de l'ordre de 25 à 30 % des surfaces) et cette fermeture des milieux est une sérieuse menace de banalisation, autant d'un point de vue biologique que paysager.

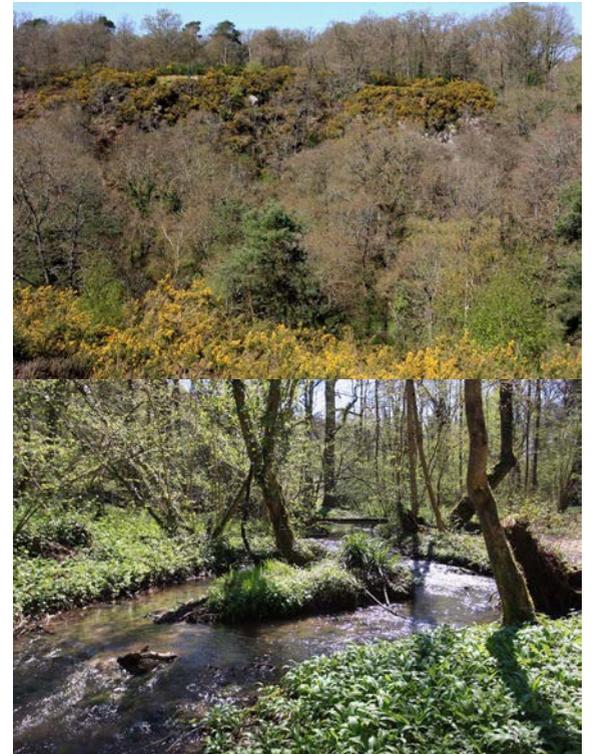
*Quoi qu'il en soit, notre Calotte profite sans compter de tous les bienfaits de la nature et, comme bien des solitaires, du silence et du calme des lieux. Il choisit plutôt les heures précoces ou tardives pour vaquer à ses activités –mâcher la racine du polypode au bon goût de réglisse ; ramasser les myrtilles en bordure de pierrier ; cueillir les jeunes feuilles d'ombilics qu'on sait bonnes en salades ; visiter ses quelques ruches pour le miel de bruyère...- car il faut dire que ce sauvage n'apprécie guère la compagnie des hommes... Il supporte tout juste celle de ses bêtes, qu'il mène paître vers le **Meillon**. Là, adossé à la paroi redressée, il les surveille quand elles se rafraîchissent et hume les senteurs du soir, écoute le chant lointain d'un grillon, le souffle léger du vol d'une chauve-souris chassant au long du cours d'eau... Or une nuit de lune, tiré de sa rêverie par les bavardages d'intrus, il s'enfuit avec son troupeau pris de panique qui laisse sur le rocher les traces de ses glissades ; à côté de ces « pas de bœufs », on voit les petits trous faits par le bout de la canne de la Calotte. On dit dans le pays que c'est un fé (masculin local de fée) qui, en fait, cacherait sous son petit bonnet rouge... des cornes ! Mais n'est ce pas là que malveillance suscitée par l'incompréhension d'un personnage aux mœurs trop différentes et donc de « mauvaise réputation » ?*

Pour ce qui est des glissades et des trous de canne, les géologues normands y ont vu respectivement : les traces bilobées de trilobites, fossiles typiques du Paléozoïque (des arthropodes proches de nos crustacés actuels) vivant il y a 500 millions d'années sur le fond des mers ; des orifices de terriers verticaux (*skolithos*) creusés par des vers marins occupant les mêmes sables qui formeront bien plus tard les grès armoricains...

Quant à la Calotte, on dit qu'il vit toujours au fond des bois de l'Orne : il a simplement ôté son couvre-chef et s'est laissé pousser la barbe, pour plus de discrétion...



La lande du Vaudobin et, à l'horizon, les premiers plateaux du Bassin parisien



Ourlé d'ail des ours, le Meillon au Vaudobin



Les «pas-de-boeufs» du Vaudobin



La «discordance» de Villedieu-les-Bailleuls

LE CAMP CELTIQUE DE BIERRE

Merri (Orne)

À voir à moins de 30 km : la cluse du Vaudobin, la Roche d'Oëtre, les méandres de Rouvrou, le coteau du Mesnil-Soleil, Falaise, Argentan, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, Putanges-Pont-Écrepin

Bierre (ou Bière), sur la commune de **Merri**, est situé au nord-ouest du **Vaudobin**, sur la même crête gréseuse. On peut parcourir ces 3 kilomètres par un sentier balisé ou accéder directement à l'endroit en voiture (parking). C'est notre dernière «double» cluse pour le Synclinal bocain, entaillée par le ruisseau du Douit et un petit affluent nommé le Fossé de Launais. Cette confluence vallonnée et apparemment naturelle encadre le site sur trois de ses côtés (ouest, nord, est) ; il ne restait donc plus qu'à conforter cette protection et à «boucher» le quatrième côté vers le sud pour se sentir chez soi, entre **Massif Armoricaïn** (aujourd'hui le bois de Feuillet) au sud et, au nord et en contrebas, les vastes étendues plates du **Bassin Parisien**

(«plaine» de **Trun**). Il ne restait plus..., c'est une façon de parler, parce que lorsqu'on voit la taille des empilements de pierres...

On donne le nom d'éperon barré à ce type de dispositif défensif. Il s'agit d'un camp « celtique » restauré dont les enceintes sont littéralement « bâties » dans le grès armoricain. Le site est impressionnant car il montre bien la masse colossale de matériaux qui pouvait être manipulée pour la mise en œuvre de constructions défensives.

Sur une surface d'environ 8 hectares, le camp d'origine préhistorique est constitué d'un ensemble de bâtiments protégés par des fossés et une triple enceinte (*tri castrum*) de terre et de pierre sèche. Débutée au Néolithique ancien et moyen (5 000 à 3 500 ans av. J.-C.), l'occupation devient particulièrement

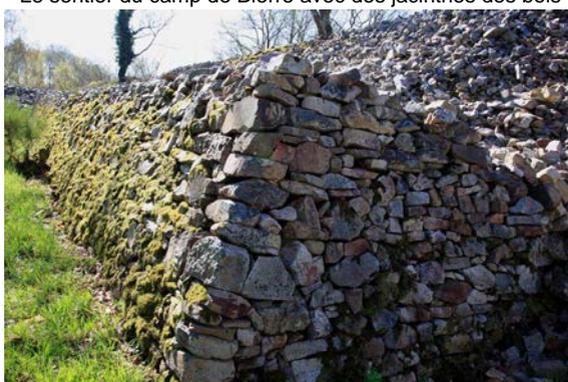
importante aux époques celtiques du bronze final et du premier âge du fer (de 900 à 450 ans av. J.-C.), date, semble-t-il, de l'édification des premières levées. Elle continue aux temps gallo-romains pour durer jusqu'au Moyen Âge. Le site est mis en culture au 19^e siècle et les murailles éboulées deviennent (redeviennent ?) des pierriers. Un important chantier de fouilles et de réhabilitation des enceintes (mené depuis 1980) permet aujourd'hui de mieux apprécier ce que pouvait être ce camp fortifié utilisant d'après les estimations 50 000 m³ de grès, avec des enceintes imposantes dont la plus importante atteint 32 mètres à la base ! Aujourd'hui, comme **le Vaudobin**, le camp celtique de Bierre est un Espace Naturel Sensible du département de l'Orne ouvert à la visite.



Le sentier du camp de Bierre avec des jacinthes des bois

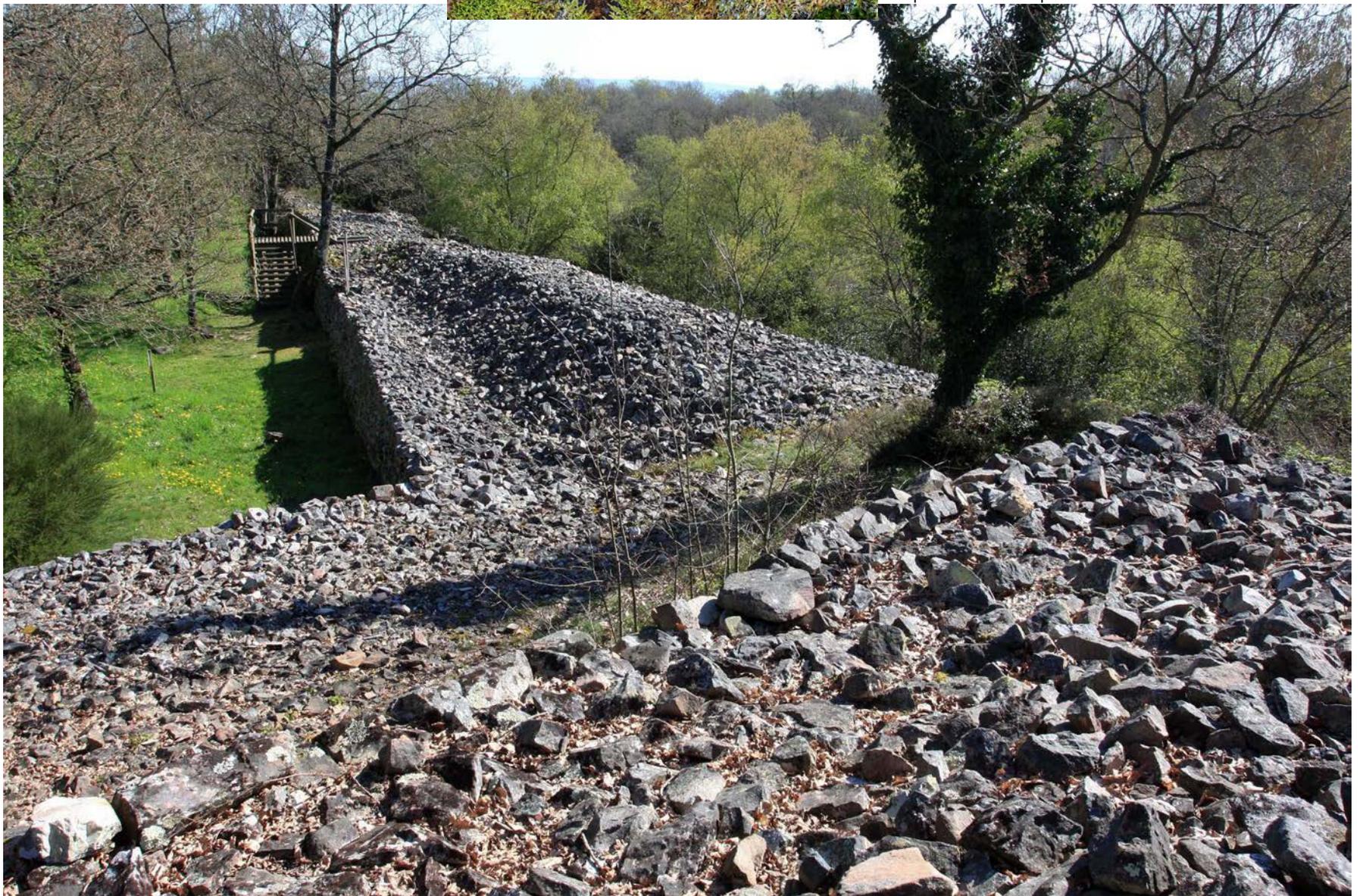


Des blocs moussus de grès armoricain





Empreinte de fossile primaire



Portion restaurée de l'enceinte celtique de Bierre

INTRODUCTION À LA SUISSE NORMANDE

La Suisse Normande ? Malgré tout ce qu'elle peut avoir d'excessif, la comparaison avec les reliefs helvètes n'est pas récente : dès 1828, un membre de la Société des Antiquaires de Normandie nommé GALERON présente déjà cette région singulière comme une « Petite Suisse ». L'idée fera son chemin jusqu'à l'appellation actuelle ; elle gomme peu à peu de son aura touristique un long passé minier colorant de rouge un ancien pays du fer : mines de **Saint-André** et **May-sur-Orne**, **d'Urville-Gouvix**, de **Soumont-Saint-Quentin-Potigny**, de **Saint-Germain-le-Vasson** et de **Saint-Rémy** (musée).

Dans sa globalité, l'entité touristique est construite sur la partie encaissée du fleuve **Orne**, sur une cinquantaine de kilomètres, de **Thury-Harcourt** (Calvados) au nord, à l'amont de **Putanges** (Orne) au sud. Cet ensemble pourrait d'ailleurs tout-à-fait être prolongé d'une quinzaine de kilomètres vers le nord, jusqu'à **Laize-la-Ville** et **May-sur-Orne**, communes

situées aux marges du Bassin Parisien et aux portes de la capitale bas-normande, **Caen**.

La **Suisse Normande**, principalement dans le Calvados, est tout d'abord faite d'une succession nord-sud de vestiges de synclinaux primaires : synclinal de **May**, d'**Urville**, de la **Zone bocaine**, de la **Roche d'Oëtre** (en limite du Calvados et de l'Orne). Ces lambeaux de plis en creux sont séparés entre eux par des zones de plateaux où apparaît le socle précambrien bien plus ancien : c'est là que se dressaient jadis les bombements, les anticlinaux démantelés par l'érosion et aujourd'hui disparus. Les synclinaux, étirés d'ouest en est comme des « fuseaux », sont de tailles très différentes. Par exemple, nous avons vu que le principal, le synclinal bocain, s'étend sur plus d'une centaine de kilomètres, presque de la **Manche** à **Bierre** et au **Vaudobin**, (Orne). En revanche, il ne reste que peu de témoin de celui de la **Roche d'Oëtre**.

Certains puristes aimeraient d'ailleurs limiter l'appellation de **Suisse Normande** à la

traversée du synclinal bocain par l'**Orne** : **Caumont**, **Saint-Rémy**, **Clécy**, ce qui en réduit considérablement l'extension nord-sud ; mais ce n'est pas l'avis général fondé sur des considérations moins « primaires »...

Car, à l'amont dans l'Orne, la **Suisse Normande**, c'est également une zone essentiellement précambrienne et granitique particulièrement tourmentée (**Gorges de l'Orne** et de **la Rouvre**). La **Suisse Normande** enfin, c'est, une terre « léchée » par le Bassin Parisien sur toute sa façade orientale. C'est aussi un véritable « couloir » touristique, car l'intérêt décroît à mesure que l'on s'éloigne des cours d'eau, à l'origine des remarquables « reliefs en creux ».

Pour conclure, on pourrait presque parler de 3 Suisses Normandes : la Suisse Normande des synclinaux au nord ; la Suisse Normande granitique au sud ; et, autour de cette dernière, la Suisse Normande métamorphique.



LA BOUCLE DU HOM ET LA FORÊT DE GRIMBOSQ

Croisilles, Curcy-sur-Orne, Goupillères, Grimbosq, Hamars, Mutrécy, Ouffières, Thury-Harcourt, Trois-Monts, (Calvados)...

À voir à moins de 30 km : Saint-Martin-de-Sallen, le Mont Pinçon, le Val de May et le Val de Laize, Caen, la cluse de Caumont-sur-Orne, les Rochers de la Houle, Clécy et les Rochers des Parcs, Pont-d'Ouille, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, les Gorges de la Vère, la cluse de Pontécoulant



La Boucle (le méandre) du Hom



En bord de route, le flysch du Briovérien



Les hauteurs sanctifiées



Un exercice de secours à la Roche à Bunel

Démarrons tout au nord, vers **Thury-Harcourt**, cette visite de cette «Suisse occidentale»...Si de nombreux sites normands sont de dignes « ambassadeurs » des schistes briovériens, leur topographie les éloigne bien souvent de l'image évoquée par la Suisse et ses versants enneigés. En règle générale, les vestiges précambriens sont plutôt plats, érosion oblige, parfois même monotones.

Certains, néanmoins, avec leurs horizons de vastes tables ondulées, profondément disséqués par les cours d'eau, peuvent rappeler de lointains hauts plateaux du Limousin, voire même quelques planèzes du Cantal. La région de **Thury-Harcourt** (Calvados), située à une vingtaine de kilomètres au sud de **Caen**, en fait certainement partie !

Ce petit pays qui borde au nord le Synclinal bocain forme une sorte de contrefort septentrional à la **Suisse Normande**. Il s'abaisse doucement du sud (200 m vers **Hamars**) au nord (150 m vers **Ouffières** et **Goupillères**, 100 m à **Mutrécly** en **Forêt de Grimbosq**). Malgré les altitudes somme toute modestes, l'**Orne** et de nombreux petits affluents entaillent profondément la vaste table inclinée façonnée dans les roches briovériennes : près de 115 mètres de dénivellée au **Hom** à **Thury-Harcourt**, une centaine à **Hamars**, **Curcy-sur-Orne**, **Trois-Monts**, une soixantaine vers **Grimbosq** tout au nord... Cette vallée de l'**Orne** mérite bien d'être suivie, plutôt en rive gauche par la D 212, de **Thury-Harcourt** à **Amayé-sur-Orne** où le **Pont du Coudray** permet de traverser la rivière et de rejoindre **Mutrécly**. Le GR 36 et sa variante permettent de belles promenades sur les deux rives, pleines de sentiers sinueux, d'escarpements rocheux, de coteaux boisés et de points de vue.

Mais de nombreux visiteurs considèrent que le clou de la visite reste bien la **Boucle du Hom**, située juste au nord de **Thury-Harcourt** (de **Caen**, accès par la D 562 et, à l'entrée de la ville, à droite par la D 6 en direction d'**Aunay-sur-Odon** puis encore à droite).

Les petites routes permettent de faire le tour, en à peine 3 km que l'on peut parcourir à pied, de

ce méandre encaissé presque recoupé par le fleuve. Dans le secteur, le briovérien est constitué d'une alternance de schistes dominants et de grès et ce sont certainement ces derniers (ainsi que les failles ?) qui ont contraint l'**Orne** à un tel détour. Une « fabuleuse » brèche, en forme d'étroit couloir où passe la chaussée qui coupe le pédoncule du méandre (après le pont), permet même de « pénétrer » dans les plis cadomiens (bien visibles) qui vous encadrent. Après ce court « voyage au centre de la terre » (!), on peut accéder par la route à droite à un beau point de vue situé à 100 m (route de Saint-Silly et **Croisilles**, stationnement délicat et accès pédestre conseillé), ou prendre à gauche pour suivre le méandre par la route en fond de vallée jusqu'à la **Roche à Bunel**. Le GR 36 permet d'accéder en haut du plateau où a été aménagée une aire d'envol de delta-plane.

Dans cette vallée encaissée, la roche qui par endroits se délite facilement permet l'expression des végétations rupestres et les amateurs pourront y trouver, avec quelques recherches, les dernières stations normandes de capillaire du nord (*Asplenium septentrionale*) et de galéopsis des moissons (*Galeopsis segetum*). Bien entendu, les ultimes refuges de ces plantes qui localement font figure de « rescapées » (protection régionale) doivent être respectés avec le plus grand soin : pour emporter un souvenir, une photo suffira...

Les randonneurs peuvent aussi aller découvrir les belles vallées de **Hamars** (ruisseau de **Vingt Bec**), de **Curcy-sur-Orne** (vers le Mesnil Levraut et le Val Gosse, ruisseau de la **Maladrerie**), d'**Ouffières** (ruisseau du **Val de Cropton**) ou, plus au nord, celle de l'**Orne** vers la Chapelle Sainte-Anne en **Forêt de Grimbosq** (accès par **Grimbosq**), sans doute l'une des promenades dominicales favorites des Caennais.



Vers le Ménéil-Levrault



L'Orne bordée par les grands escarpements



Vers Goupillères, des routes en lacets...

SUR LE PONT D'OUILLY...

Pont-d'Ouille (Calvados)

À voir à moins de 30 km : la cluse de Pontécoulant, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom et la Forêt de Grimbosq, les coteaux du Val de Laize, les Rochers de la Houle, Falaise, Putanges-Pont-Écrepin, les Gorges de Saint-Aubert et le lac de Rabodanges, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, le Mont de Cerisy, les Gorges de la Vère, Flers, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg, Condé-sur-Noireau

Pour rester dans le précambrien, «sautons» le **Synclinal bocain** (nous allons y revenir) pour rejoindre un peu plus au sud **Pont-d'Ouille** (Calvados). C'est le centre touristique idéal pour continuer les pérégrinations dans le flysch, cette alternance de schistes et de grès briovériens, profondément entaillés ici par l'**Orne** et le **Noireau** à leur confluence. Le bourg pittoresque et escarpé est particulièrement animé l'été, notamment grâce au dynamisme de sa base de canoë-kayak (descentes familiales, en groupe...), à sa guinguette au bord de l'**Orne**...

Plusieurs pistes peuvent être proposées pour de nouvelles excursions. Par exemple, à la sortie du bourg, se dresse en bord de route et d'**Orne** le curieux **Rocher du lion** que l'on peut rejoindre en voiture par la D 167 en direction du **Mesnil-Villement** (et de la **Roche d'Oëtre** à 7 km).

Mieux encore, le GR 36 que l'on gagne au sud-ouest du bourg amène aux grands escarpements des **Fresnées** et de **la Courbe** : ces remparts de pierre encadrent un nouveau méandre de l'**Orne** qui vient « butter » sur les splendides **Rochers de Brisevieille** que l'on voit sur la rive opposée (**Cossesseville**, Calvados). Quant au GR 36, il descend bientôt vers le fond de vallée, longe l'**Orne** et continue vers le nord et l'aval jusqu'à rejoindre **Le Bô** puis les **Rochers des Parcs** situés à 8 km.

Pour ceux qui ne souhaitent pas entamer cette longue marche, de beaux panoramas, accessibles en voiture, permettent de deviner

cette lourde barre gréseuse à l'horizon. L'un des plus étonnants se situe sur l'imposant épaulement dégagé par l'**Orne** et le **Noireau** à l'ouest de **Pont-d'Ouille** qui, de ce fait, paraît niché au creux des hauteurs. La D 1 qui gravit avec peine la forte côte en direction du Fresne (et de **Condé-sur-Noireau** et **Clécy**) prend vite des allures de route de crête perchée entre les deux vallées encaissées. Une fois passés le Bourg de Saint-Marc et la petite route de Dessus le Bois, une impasse à droite mène au point de vue : à 250 m, la voie s'achève brusquement sur un coteau très pentu (tourné au nord vers l'**Orne**) et utilisé comme site d'envol de delta-plane (parking). À l'horizon, se dégage l'alignement des **Parcs**, ruban rocheux rougeâtre tranchant sur le cadre verdoyant du bocage touffu. Parfois, au premier plan, un troupeau de Limousines vient ponctuer de robes acajou (« froment vif » disent les puristes...) ce tableau bucolique que l'on situerait volontiers dans des contrées plus méridionales !

Le versant opposé, méridional (on oserait presque dire « l'adret ») domine de 135 mètres la vallée du **Noireau**. De la D 1, 400 mètres plus loin sur la gauche, on peut y « dévaler » directement par la pittoresque petite route d'Arclais, ou préférer emprunter plus sagement, notamment si l'on est propriétaire d'un imposant camping-car, la D 911 qui longe la rivière au sortir de **Pont-d'Ouille** (en direction de **Pont-Erembourg**).

Quant aux randonneurs, ils ont tout intérêt à ne pas manquer cette magnifique « étape »

qu'ils pourront suivre, comme les VTTistes, par monts et par vaux (le Bourg de Saint-Marc, les Planches, le Rocray, la Martelée...). Le GR 221, que l'on « attrape » également en sortie de **Pont-d'Ouille**, leur offre cette opportunité et les conduit en quelques kilomètres du flysch à l'aurole métamorphique du granite d'Athis.



Sur le pont d'Ouille



Vus de Pont-d'Ouille, les Rochers des Parcs



Pont-d'Ouilly





Les Rochers de Brisevieille



Vers Cossesseville

(LA SUISSE NORMANDE DU SYNCLINAL BOCAIN)

Caumont-sur-Orne, Clécy, Cossesseville, La Pommeraye, Le Bô, Le Vey, Saint-Omer, Saint-Rémy, Saint-Martin-de-Sallen (Calvados)...

À voir à moins de 30 km : le Mont de Cerisy, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, Caen, les Rochers de la Houle, le val de Laize, la Brèche au Diable, le coteau du Mesnil-Soleil, Falaise, Pont-d'Ouille, les méandres de Rouvrou, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les Gorges de Saint-Aubert et le lac de Rabodanges, Flers, le Mont de Cerisy, les Gorges de la Vère, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Condé-sur-Noireau, la cluse de Pontécoulant...

C'est une **Suisse Normande** qui nous est familière car nous l'avons déjà découverte en visitant d'ouest en est le **Synclinal bocain**. Néanmoins, au risque de nous répéter, il nous faut replacer cette Suisse-là dans son nouveau contexte «nord-sud».

Ce petit retour sur image a tout son intérêt car le secteur est le seul, en **Suisse Normande**, à présenter des cluses, ces passages forcés d'un cours d'eau au travers d'une barre de roche dure.

Tout d'abord, il faut préciser que la présence dans les paysages normands de ces longues échines rocheuses est à rapprocher de l'évolution de certains massifs anciens, d'abord érodés puis rajeunis, comme c'est le cas ici pour la chaîne Hercynienne : on parle alors de dynamique «appalachienne» pour désigner ces formes très typées. Elles apparaissent donc sous la forme de lignes de crête résistantes et parallèles, séparées par des dépressions établies dans les roches plus tendres. Cette morphologie caractérise les anciennes chaînes plissées, d'abord aplanies (la «pénéplanation» se traduit par l'altitude plus ou moins égale des différents sommets) puis à nouveau soulevées ; l'exhaussement entraîne une reprise de l'érosion bien plus efficace dans les couches fragiles que dans les bandes de roches dures bientôt mises en relief et devenues de véritables lignes de crêtes.

Mais comment les rivières réussissent-elles à traverser de tels obstacles «placés» sur leur passage ? Pour expliquer ce tracé surprenant, on évoque le réseau des failles et des fractures suivi par les eaux, ou encore la surimposition : établi initialement sur des roches tendres (calcaires du Bassin Parisien, argiles...), le cours d'eau creuse son lit et, une fois au contact de couches plus résistantes (quartzites, poudingues...), ne peut que continuer à s'enfoncer sur place dans le matériau dur. Précisons que le Bassin Parisien est tout proche vers l'est et qu'il devait jadis

étendre ses assises bien plus à l'ouest, donc au moins sur une bonne partie de la **Suisse Normande** !

Au final, nous avons donc de puissantes barres rocheuses, le plus souvent établies dans les grès armoricains et les poudingues primaires, et des rivières qui, plutôt que de les contourner, les traversent directement, disons perpendiculairement, par de profondes et spectaculaires cluses : voilà la marque de fabrique appalachienne. Sur la base de cette définition, toutes les vallées encaissées ne peuvent donc pas prétendre au «titre» envié de cluses : ainsi, dans d'autres contextes, dans les granites ou dans les schistes, on parlera de gorges, ce qui n'est déjà pas si mal ! Pour conclure avec le sourire, on pourrait presque dire que la chaîne Cadomienne plus ancienne (Protérozoïque) n'a plus droit qu'aux gorges et aux méandres encaissés alors que la suivante, la chaîne Hercynienne (Paléozoïque) se réserve encore quelques cluses ! Qu'elle n'oublie pas d'ailleurs qu'elle les doit à sa cadette pyrénéenne qui, bien plus tard, a relevé légèrement le sud de la région permettant une reprise de l'érosion...

Dans la **Suisse Normande** calvadosienne, les cluses s'observent au niveau des affleurements de poudingues. Ces conglomérats, des grès enfermant des graviers et des galets, se sont déposés au tout début du Paléozoïque (Cambrien) ; ils forment les couches les plus anciennes, les plus profondes des synclinaux et n'apparaissent que sur leurs flancs redressés sous forme de bandes de roches dures. Ces crêtes résistantes qui font saillie et encadrent au nord et au sud le **Synclinal bocain** sont franchies perpendiculairement par le fleuve **Orne**. Elles sont l'occasion de deux escales pour découvrir ce pays au décor accidenté.

C'est sur le flanc nord du synclinal bocain, au niveau de **Caumont-sur-Orne**, que

les formes sont les mieux dessinées. Les conglomérats et grès pourprés, longés par la petite Départementale 134, forment une longue bande boisée percée au droit de **Caumont** par la cluse de l'**Orne**. La route de **Clécy** à **Thury-Harcourt** (D 562), perpendiculaire au relief comme le fleuve, utilise d'ailleurs cette trouée naturelle pour opérer son passage sud - nord et s'échapper du synclinal. La barre rocheuse, qui surplombe le cours d'eau d'une centaine de mètres, offre sur ses hauteurs deux magnifiques points de vue : en rive droite et proche de l'**Orne**, le site de la **chapelle de Bonne Nouvelle** à **Esson** ; en rive gauche et un peu plus éloigné (à une dizaine de km, accès par le Pont-de-la-Mousse et le **Mesnil-Roger**), celui de la **chapelle Saint-Joseph** à **Saint-Martin-de-Sallen**, un village qui vaut la visite. De Saint-Joseph campé au sommet de la crête allongée, le regard domine, en direction du nord, les vastes bas-plateaux précambriens (flysch briovérien) de **Thury-Harcourt** situés à l'emplacement de l'ancien anticlinal primaire disparu. De retour vers **Caumont** et la **chapelle Bonne Nouvelle**, le modelé devient évident sur cette aile orientale de la crête. L'observateur remarque à l'œil nu toute une succession de cluses qui tronçonnent, par morceaux de 500 à 1000 mètres de long, la barre rocheuse : **cluse de Bonne Nouvelle**, **des Fosses**, de **La Courrière**, de **Combray**, les trois premières empruntées par de petites routes. Les plantations de résineux aidant, les paysages prennent ici un petit air « vosgien »...

Pour le flanc méridional du synclinal bocain, le tracé de l'**Orne** est plus complexe. Venu du sud, des terrains précambriens de **Pont-d'Ouille**, **Saint-Cristophe** et **Le Bô**, le fleuve semble d'abord rater son entrée en force dans le pli primaire. Il se heurte de front au « rempart » de poudingues et de grès pourprés qui borde le synclinal à **Clécy** (rive gauche) - **Le Vey** (rive droite), vire à angle droit vers l'ouest pour longer la bande résistante sur plus d'un kilomètre.

C'est ainsi qu'est mis en évidence le splendide escarpement des **Rochers des Parcs**, élément minéral qu'on repère à partir de nombreux endroits et donc véritable symbole identitaire des paysages locaux. Cette longue barrière presque verticale (Espace Naturel Sensible du Calvados), au pied tapissé de pierriers plus ou moins boisés, est un site extrêmement fréquenté de nos jours par les grimpeurs, tout comme la rivière l'est par les touristes s'initiant aux plaisirs du canoë-kayak. Les marcheurs ne sont pas en reste et peuvent suivre les **Rochers des Parcs** par le bas (accès en rive droite par le camping du **Vey** et tout droit vers le viaduc) ou par le haut (accès par la petite route à gauche, face au camping).

Après un kilomètre et demi de parcours conjoint « crête-rivière », brusquement, juste après le viaduc et profitant certainement d'une zone de fractures, l'**Orne** reprend sa liberté. Elle tourne à nouveau à angle droit au nord entre les **Rochers des Parcs (Le Vey, rive droite)** et ceux de la **Croix de la Faverie** et de la **Cambronnerie (Clécy, rive gauche)**. C'est par cette cluse empruntée par la départementale 168 que le fleuve entre dans la « capitale » de la **Suisse Normande** : les nombreuses activités sportives et touristiques ont fixé ici, à touche-touche sur les bords de l'Orne, restaurants, crêperies et points de location (les « guinguettes »).

En fait, comme au nord vers **Caumont**, la barre rocheuse, ici aussi, est « découpée » en tronçons que l'on peut découvrir un peu mieux en regagnant un dernier point. Cette étape sera également l'occasion d'embrasser du regard cette part septentrionale (calvadosienne) de la **Suisse Normande**. À **Clécy**, il faut traverser l'**Orne** au pont et emprunter en voiture la D 133a qui mène au **Vey** ; deux kilomètres plus loin, après le Haut du Vey, tourner à droite vers la Cour à Mombret –les **Rochers des Parcs** sont indiqués- et tout droit vers un petit parking.

D'ici et vers l'ouest (à pied par la petite route puis le chemin à droite), on accède rapidement au sentier de crête qui suit l'enfilade des **Rochers des Parcs** et offre de remarquables et nombreux belvédères naturels. C'est l'itinéraire « classique » qu'empruntent de nombreux visiteurs, avec vues sur les plateaux méridionaux entaillés par l'**Orne** et le **Noireau** et, au terme de la promenade, un belvédère « plongeant » sur **Clécy**, le viaduc et au nord, le « **Pain de sucre** ».

Néanmoins, pour les cluses, c'est plutôt de l'autre côté (vers l'est) qu'il faut se tourner. Au pied du parking, le vallon en forte pente de « la Bruyère » ouvert vers le sud-ouest est déjà une petite cluse qui sépare les **Rochers des Parcs** de ceux des **Bruyères-du-Bô**. Au parking, par le GR de pays, traversez ces Bruyères vers l'est et vous arrivez, à moins d'un kilomètre, au bord d'une nouvelle cluse, plus imposante. Elle permet le passage de la route du **Bô** à La **Pommeraye** (D 168b) et

sépare cette fois la crête des **Bruyères-du-Bô** et celle de La **Bruyère de Mainboeuf**. Si l'on pouvait continuer à pied vers l'est (mais le GR part au nord...), on noterait encore l'existence de deux dernières cluses, ouvertes au niveau de la Pommeraye. Mais gardons quelques réserves pour la suite de notre périple...



Clécy, l'Orne et les Rochers des Parcs

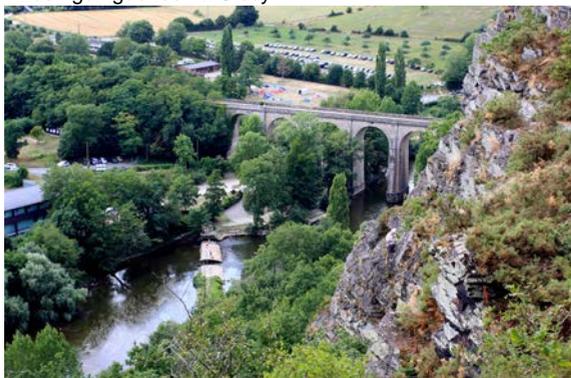




Les Rochers des Parcs



Les «guinguettes» à Clécy



Le viaduc et la base de canoë



Vers Caumont-sur-Orne, une succession de petites cluses



De Saint-Martin-de-Sallen, vue sur Thury-Harcourt

LES ROCHERS DE LA HOULE

Le Bô, Pierrefitte-en-Cinglais, la Pommeraye, Saint-Omer (Calvados)

À voir à moins de 30 km : Saint-Martin-de-Sallen, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom et la Forêt de Grimbosq, Caen, les coteaux du Val de Laize, les cluses de Caumont-sur-Orne, Falaise, Clécy et les Rochers des Parcs, Pont-d'Ouille, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, le pierrier du Bec Corbin, les Gorges de Saint-Aubert et le Lac de Rabodanges, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg, Flers, la cluse de Pontécoulant

Entre les « barres » de la **zone bocaine**, pourtours sud et nord constitués par les solides barres de poudingues tout juste présentés, la partie centrale du synclinal est principalement occupée par des schistes déposés sur les conglomérats qu'ils masquent, sauf sur les bords du pli. Ces roches, toujours d'âge paléozoïque (Cambrien), sont de couleurs différentes et de nature variée (en mélange avec des grès, des carbonates...) : schistes et calcaires ; schistes violacés de Gouvix ; schistes verts du Pont de la Mousse... Sans aller plus loin dans le détail, on retiendra simplement que ces assises plus ou moins schisteuses (souvent schisto-gréseuses) ont également été « malmenées » par l'érosion jusqu'à acquérir, par défonçage, une valeur paysagère indéniable. Un court itinéraire, par exemple à partir de **Pont-d'Ouille**, permet de présenter quelques lieux originaux et un site véritablement exceptionnel.

Au nord de **Pont-d'Ouille**, la D 511, puis bientôt la D 23 mènent à Saint-Christophe où commence la lente ascension vers Saint-Clair (306 m, **Pierrefitte-en-Cinglais**). La route longe à main droite la splendide gorge entaillée par le minuscule **ruisseau d'Orival** qu'on peut décider de suivre par de petits sentiers rocailleux (GR de Pays) au travers des prairies de pente, des bois escarpés et des forêts de ravin. Au retour, en prenant par la gauche (par la D 168b et le même GR « Tour du Pays de Falaise »), on arrive à **La Pommeraye**, avec de somptueux panoramas ouverts au faite de la commune, vers le **Mont de la Foudre** ou le **Pré Nouveau** (point de vue signalé). En continuant vers l'ouest la D 168b sur environ 1 km, s'offrent bientôt une vertigineuse descente vers **le Bô** ou une redoutable montée vers le Corps du Sel : émotion garantie même en voiture mais à éviter les jours de neige, sauf en luge !

Avec le dédale de petites routes qui quadrillent le bocage serré, il serait vain de vouloir expliquer maintenant le chemin qui mène au « clou » de la visite, les **Rochers de la Houle**... Nous sommes bel et bien perdus mais c'est pour le

plus grand bonheur des yeux ! Néanmoins, on peut signaler aux éternels grincheux qu'il leur suffit de rejoindre la D 133 et **Saint-Omer**, à quelque 4 km de **La Pommeraye**. 1 km après la sortie du bourg, les fameux escarpements tant convoités sont indiqués sur la gauche (parking). Précisons que l'on peut y accéder dans « l'autre sens », en venant de **Caen** et **Thury-Harcourt**. Il suffit d'emprunter la même D 133 entre **Caumont-sur-Orne** et **Saint-Rémy**, ou, au sortir de cette commune, à gauche avant la voie ferrée, la D 133b puis la véritable « **route des crêtes** » qui tutoie le bord de l'escarpement. Les autocaristes choisiront plutôt la première !

À bien des égards, le site des **rochers de la Houle** a de quoi surprendre. Après le stationnement et une courte descente, le promontoire s'évanouit soudain sous le pied devant le vide, 180 mètres de dénivellation et, en contrebas, l'**Orne** : rien d'étonnant donc à ce que l'endroit ait été plébiscité, comme son proche voisin à peine distant de 600 mètres, comme lieux d'envol de deltaplanes. Bien entendu, le panorama est à couper le souffle !

Mais, peut-être plus original, il existe un véritable sentier de corniche qui part vers l'ouest (à droite face au vide) pour rejoindre le **Pain de Sucre** (un curieux mamelon boisé) et le GR 36 qui court vers la vallée et **Saint-Rémy**.

Dans sa partie sommitale, ce magnifique layon tracé sur les dalles schisteuses (par endroit, attention au vertige !) est frangé de vires rocheuses qui, au printemps, portent de remarquables pelouses à minuscules plantes annuelles : catapode des graviers (*Micropyrum tenellum*), spergule de Morison (*Spergula morisonii*), cotonnière naine (*Logfia minima*)... Vers le sud, le GR rejoint en 1,5 km **le Vey** puis bientôt, les poudingues qui forment la barre des **Rochers des Parcs**.





Un coteau tapissé de bleuets



Une vue sur le «pain de sucre»

LA ROCHE D'OÛTRE ET LES GORGES DE LA ROUVRE

Ménil-Hubert-sur-Orne, Notre-Dame-du-Rocher, Sainte-Honorine-la-Guillaume, Saint-Philbert-sur-Orne, Ségrie-Fontaine, Taillebois (Orne)...

À voir à moins de 30 km : Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, les Gorges de la Vère, Pont-d'OUILLY, les méandres de Rouvrou, Flers, la cluse de Pontécoulant, Condé-sur-Noireau, le Mont de Cerisy, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, les Rochers de la Houle, Clécy et les Rochers des Parcs, la Brèche-au-Diable, Falaise, le Coteau du Mesnil-Soleil, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de la Courbe, Putanges-le-Lac, le lac de Rabondanges, les Gorges de Saint-Aubert, le pierrier du Bec Corbin

Continuons notre périple vers le sud pour entrer dans le département de l'Orne. La **Roche d'Oûtre (Saint-Philbert-sur-Orne)** constitue une excellente transition avec les terrains hercyniens du Calvados car, en plus du granite, les vestiges d'un synclinal primaire (pli en creux) viennent conclure ici la configuration plissée développée plus au nord dans le Synclinal bocain. Mais cette fois, le pli est bien petit et il n'en reste quasiment que les poudingues résistants qui armaient sa base, «perchés» sur les granites sous-jacents qu'ils ont en partie protégés de l'érosion. Ce minuscule synclinal domine une gorge splendide dégagée par la **Rouvre** dans l'ancien pli anticlinal (bombé vers le ciel) où les roches plus anciennes ont été mises au jour. Il s'agit bien de deux montagnes comme « posées » l'une sur l'autre : au sommet, un petit bout de Chaîne Hercynienne avec le poudingue gréseux ; en dessous, un morceau de Chaîne Cadomienne avec des granites datés d'environ 540 millions d'années. Le contact remarquable est situé à mi-pente en descendant vers le torrent. Si l'altitude n'est guère élevée, en moyenne 150-180 m, la dénivelée en représente près des deux tiers et les corniches gréseuses dominant, parfois presque en à-pic, les gorges de 118 mètres au plus haut !

Tous ces chiffres ont de quoi donner le vertige et, par prudence, on ne s'approchera pas trop du vide et des rebords d'escarpements ; ces derniers ont, par ailleurs, été aménagés et sont parcourus par un sentier adapté.

Car la fréquentation du site, entre 75 000 et 100 000 visiteurs selon les années, imposait que des dispositions soient prises pour sa visite, son interprétation et sa préservation. La valeur du patrimoine naturel : géologie, landes, flore des rochers et lichens, forêt-galerie humide, mulette perlière, loutre, saumon... était déjà à l'origine de nombreuses mesures de protection : site classé, arrêté préfectoral de biotope, Natura 2000, Espace Naturel Sensible de l'Orne... Ces mesures ont récemment été complétées par la réalisation d'un important projet de sauvegarde

et de valorisation touristique du site mis en place par les collectivités locales, la communauté de communes d'**Athis-de-l'Orne** et **Flers-agglo**. Outre les stationnements, restaurant, boutique nature, « parcours-aventure », itinéraires de découverte, on y trouve un pavillon avec Point d'Information Régional qui renseigne les visiteurs et les renvoie, dans le cadre d'un réseau « *Montagnes de Normandie* » vers les sites escarpés de même nature.

La Rouvre est un cours d'eau exceptionnel et « décalé » en Normandie, ne serait-ce que par son caractère véritablement torrentiel, ses cascates, son lit sableux et rocheux parsemé de chaos granitiques. Un de ses intérêts, et non des moindres, c'est d'avoir conservé une belle forêt-galerie plutôt « sauvage » sur une quinzaine de kilomètres, de sa confluence avec l'**Orne** à Rouvrou (**Ménil-Hubert-sur-Orne**) jusqu'à **Craménil**, vers l'amont. Or, les ripisylves (forêts de berge) à aulnes (*Alnus glutinosa*) et frênes (*Fraxinus excelsior*) se font rares, et celle-ci, piquée de tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*), ourlée de touffes d'osmondes royales (*Osmunda regalis*) et de grandes luzules (*Luzula sylvatica*) a franchement de quoi séduire !

Si de nombreux secteurs privés existent, quelques endroits privilégiés permettent de découvrir ce torrent que les enfants apprécieront en été pour ses eaux vives, ses gros cailloux, ses nombreux gués et ses petites plages de sable... Car nous sommes bien dans les granites et la rivière charrie inlassablement ces « arènes » qui proviennent de la désagrégation de la roche grenue et se déposent, un temps, au fond de petites criques plus protégées.

À la **Roche d'Oûtre**, un sentier escarpé, mais aménagé, permet de rejoindre le cours d'eau que l'on peut remonter sur environ 3 km jusqu'à la Maison du paysage (fléchage « sentier du granite »). C'est une marche agréable, loin du bruit et des voitures, et une excellente occasion de découvrir, souvent sous son manteau de

mousses et de lichens, ce granite gris-bleu d'Athis, en fait plus précisément une granodiorite cadomienne. Dans son ensemble, elle apparaît sous forme d'une longue « amande » d'environ 25 km sur 10, allant d'**Athis-de-l'Orne** à l'ouest jusqu'aux alentours de **Putanges** à l'est. Le massif est bien souvent profondément altéré, par endroits jusqu'à 15 mètres d'épaisseur, et la roche affleure régulièrement à l'état de boules. Dans les gorges, situées ici tout au nord du massif, la **Rouvre** a emporté les matériaux plus ou moins meubles et les blocs imposants se sont accumulés dans son lit et sur les berges.

En variante, l'excursion peut débuter sur le site des Maisons de la Rivière et du Paysage (visite libre, expositions, café-nature, stationnement dans la vallée, entre les communes de **Ségrie-Fontaine** et de **Bréel**). Le CPIE des Collines normandes et ses partenaires ont mis en place ici un itinéraire d'environ 2 km, avec balises commentées, qui permet d'accéder de « plain-pied » au cours d'eau et, éventuellement, de rejoindre le sentier parti de la **Roche d'Oûtre**. Ce parcours pêche sportive pour publics à mobilité réduite offre une excellente alternative de découverte aux personnes âgées, couples avec poussettes, publics handicapés... et leur retire définitivement toute possibilité d'excuses pour ne pas découvrir la **Rouvre** !

Un peu plus au sud, le site du « **Chant des cailloux** » ne laissera pas le visiteur indifférent. On y accède par la D 15 entre **Taillebois** et **Notre-Dame-du-Rocher**, au pont. Un petit sentier, plus ou moins carrossable (sans possibilité de croisement) permet d'accéder au stationnement d'une dizaine de places. Le site, aménagé en aire de pique-nique montre les nombreux chicots granitiques, ici appelés des bœufs, qui émaillent les prairies. Il peut également servir de point de départ d'une boucle de randonnée, agrémentée de cascates, qui longe la **Rouvre** par les deux rives (retour par **Sainte-Honorine-la-Guillaume**...).



La Roche d'Oêtre



Le Profil Humain



Les landes à bruyères cendrées



Les gorges de la Rouvre à la Roche d'Oêtre



Les gorges de la Rouvre à Taillebois et Notre-Dame-du-Rocher



Un chemin creux à Bréel



La Maison de la nature et le parcours pêche



Un muret de granite et des jonquilles



Les boules de granites à Sainte-Honorine-la-Guillaume



Une haie plessée



Le Val Joas à Sainte-Honorine-la-Guillaume

LES GORGES DE SAINT-AUBERT

Putanges-le-Lac, Rabodanges, Les Rotours, Saint-Aubert-sur-Orne, Sainte-Croix-sur-Orne (Orne)

À voir à moins de 30 km : Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Condé-sur-Noireau, les Gorges de la Vère, Flers, la cluse de Pontécoulant, Pont-d'OUILLY, les Rochers des Parcs et Clécy, la Roche d'Oêtre, les méandres de Rouvrou, le pierrier du Bec Corbin, Falaise, le Coteau du Mesnil-Soleil, le Camp celtique de Bierre, la cluse du Vaudobin, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, Argentan, le marais du Grand-Hazé



droite vers **Saint-Aubert-sur-Orne**. À 1 km, le stationnement se fait à la Trousserie (petit parking) d'où l'on peut descendre à la rivière par le GR 36.

Les gorges ont été amputées d'une part de leur linéaire par la création du **lac de Rabodanges** dont les eaux, en revanche, permettent détente et motonautisme (ski...). Cette longue retenue de près de 6 kilomètres s'achève aux portes de **Putanges-le-Lac**, un bourg jadis ouvrier animé par les grosses forges et la tannerie. Aujourd'hui, la commune baignée par l'**Orne**, avec ses jolies maisons en granite, est devenue un petit centre local de villégiature.

Quelques kilomètres à l'est de **Putanges**, vers **Ménil-Jean** et **Giel**, le massif granitique s'achève brusquement sur sa ceinture métamorphique composée de terrains « cuits » par les magmas, les futurs granites, lors de leur lente mise en place.

Vous croyez connaître l'**Orne**, le principal fleuve de la Normandie armoricaine ? Son nom évoque pour la plupart d'entre nous un large ruban indolent qui traverse **Caen** avant d'aller se jeter dans la mer. Eh bien, entre **Putanges-le-Lac** et **Saint-Philbert**, la rivière prend des airs de torrent à sa traversée du massif granitique d'Athis-Putanges : de là à rappeler que nous sommes toujours en **Suisse-Normande**, il n'y a pas loin. Même si nous avons quitté définitivement les synclinaux primaires, l'ambiance de cette vallée encaissée, presque montagnarde, est particulièrement dépaysante. Indiquons donc sans plus tarder les principaux points d'accès à ces gorges granitiques qui, évidemment, partagent de nombreux points communs avec celles de la Rouvre : fortes pentes, cours d'eau torrentiel, cascates, boules granitiques, chaos rocheux et reliefs ruiniformes (tors), lits de sables, forêt-galerie, chemins raides et vestiges de modes de vie révolus, vieux moulins, villages abandonnés, murets de pierre sèche encadrant des parcelles, aujourd'hui boisées, jadis en labour...

Avec leur pente longitudinale particulièrement forte, leurs versants escarpés taillés dans le granite, les **Gorges de Saint-Aubert**, comme celles de **la Rouvre**, valent absolument le détour.

On y parvient principalement sur le site du **lac de Rabodanges**, au pont par un chemin longeant la retenue vers le nord-ouest ; ou au barrage-même (stationnement au Plessis, **Rabodanges**) d'où un petit sentier descend à la « **Pierre plate** », une large dalle, avec marmites, léchée par l'**Orne**. Un peu plus loin, un joli tor granitique, la « **Roche à la brisée** », borde le torrent.

À 4 kilomètres et sur la même rive, on peut gagner en voiture le site plus « retranché » du **Moulin de la Jalousie** : accès par Rabodanges puis, à l'église, par une petite voie goudronnée en direction des Oiseaux et du Val Besnard, stationnement délicat au niveau du fléchage « la Jalousie ».

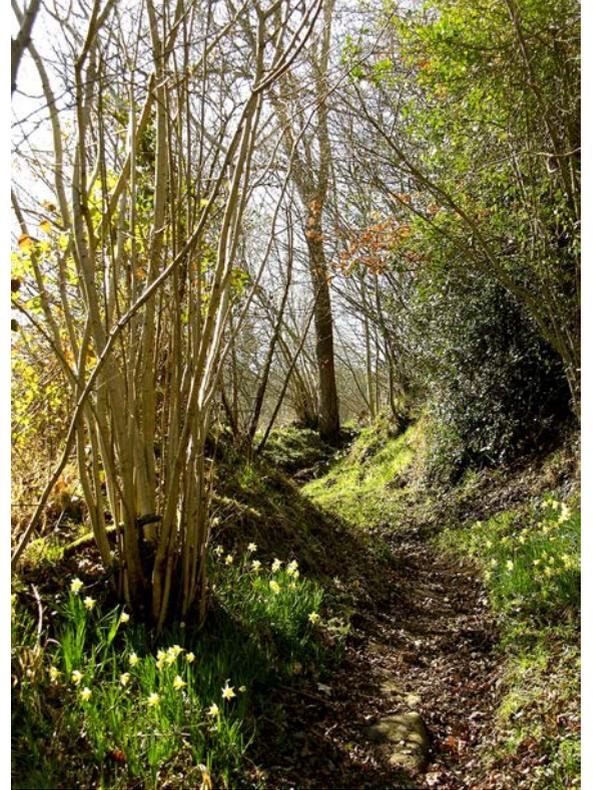
Pour se rendre au **Vieux Saint-Aubert** (vestige d'une église), sur la rive opposée, il faut prendre, après avoir traversé le lac par le pont, la D 249 à droite en direction de **Sainte-Croix-sur-Orne** puis, à 2 km, tourner encore sur la



Les gorges de Saint-Aubert

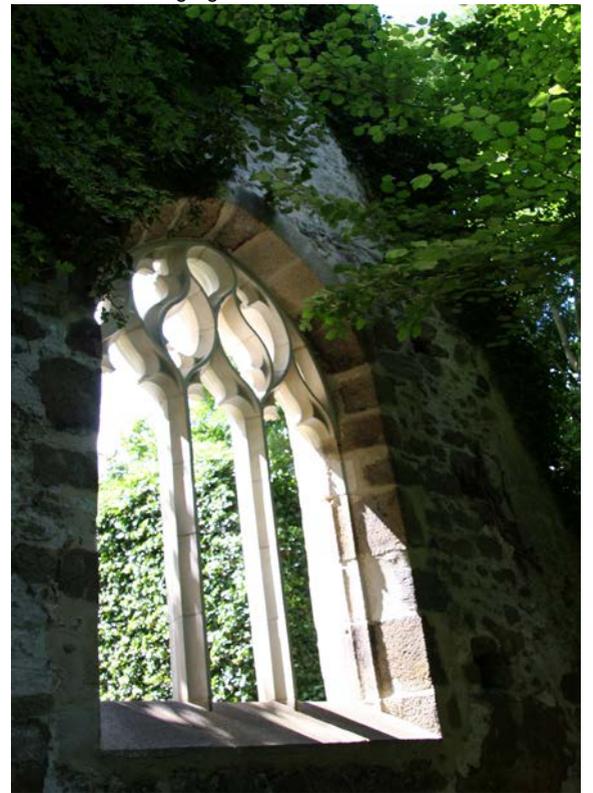


L'escarpement de Château-Guillaume



Vers la Pierre Plate

Un chemin des gorges de Saint-Aubert



L'église ruinée du Vieux Saint-Aubert



Putanges-Pont-Écrepin

LES MÉANDRES DE ROUVROU ET DE SAINT-PHILBERT

Ménil-Hubert-sur-Orne, Saint-Philbert-sur-Orne (Orne)

À voir à moins de 30 km : le Mont de Cerisy, la cluse de Pontécoulant, Condé-sur-Noireau, les Gorges de la Vère, Flers, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Pont-d'OUILLY, la Roche d'Oëtre, le pierrier du Bec Corbin, Clécy et les Rochers des Parcs, les Rochers de la Houle, Falaise, le Coteau du Mesnil-Soleil, les méandres de La Courbe, le Rocher du Mesnil-Glaise, Putanges-le-Lac, Rabodanges et les Gorges de Saint-Aubert

La mise en place d'un batholithe granitique (en fait à l'origine une grosse « bulle » de magma) au sein des terrains encaissants provoque, par chaleur et pression, la « cuisson » de ces derniers dans un rayon de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres. Comme pour de nombreux plutons, ce contact s'observe autour du massif d'**Athis-de-l'Orne** (Orne) où les flyschs cadomiens (Précambrien) ont été transformés, disons métamorphisés, en roches de nature différente formant des auréoles autour du granite : au plus proche, les cornéennes ; au plus loin, les schistes tachetés.

Bien souvent, la présence des cornéennes dures et compactes se marque dans les paysages par un ressaut topographique, parfois vigoureux et par une physionomie générale, comme « taillée à la serpe », qui peut rappeler celle rencontrée dans les grès armoricains. Cette importante auréole thermique (métamorphisme de contact), difficilement dissociable de la composante granitique qu'elle entoure, donne une occasion de poursuivre la visite de la **Suisse Normande** méridionale par quelques sites remarquables qui participent pleinement à l'originalité et à la qualité des paysages. Avant de rejoindre le sud du massif où elles sont également présentes (**La Courbe**), «attaquons» ces cornéennes par le côté nord et les communes de **Ménil-Hubert-sur-Orne** et de **Saint-Philbert-sur-Orne**, à deux pas du petit synclinal de la **Roche d'Oëtre** «perché» sur le granite cadomien.

La massivité des cornéennes, l'important réseau de fractures également, ont certainement contraint les cours d'eau à musarder plus que de raison : leurs parcours « atypiques » se déclinent en splendides méandres encaissés que l'on observe à **Ménil-Hubert** et à **Saint-Philbert**. Nous verrons que l'**Orne** a adopté la même stratégie au sud du massif granitique d'Athis.

Au nord donc, à 2 km de la **Roche d'Oëtre**, la confluence de la **Rouvre** et de l'**Orne** s'organise en de somptueuses sinuosités qui concernent les deux cours d'eau. Une visite pédestre des

splendides **méandres encaissés de Rouvrou** (**Ménil-Hubert-sur-Orne**) s'impose, par les grands escarpements des **Rochers des Gardes** qui surplombent la **Rouvre** et offrent un remarquable point de vue ; ou par ceux du **Cul-de-Rouvrou** longés par le GR 36 et bordés par endroits de pelouses naturelles rupestres et de fourrés de genévriers (*Juniperus communis*). Si la balade vaut le détour, il faut admettre que les différents belvédères ne permettent d'appréhender visuellement qu'une fraction des sinuosités.

Sur la commune mitoyenne de **Saint-Philbert-sur-Orne**, à deux pas ou en voiture (de la **Roche d'Oëtre**, par la D 329 puis, au calvaire, à droite vers le barrage du Breuil) on peut rejoindre les grands **méandres encaissés de l'Orne** que l'on a pu voir jadis photographiés dans les manuels de géographie. Les quelques corniches en bord de route, d'où s'observent les larges boucles, permettront également aux promeneurs attentifs et discrets de remarquer des lézards des murailles (*Lacerta muralis*) mais aussi de beaux spécimens de lézards verts (*Lacerta viridis*) ! Ces mêmes méandres très boisés et très isolés peuvent être visités plus difficilement (voie sans issue, stationnement improbable...) par l'autre rive calvadosienne (**Les Isles-Bardel**) et le hameau également nommé, comme celui que nous allons bientôt découvrir, La Courbe... A priori, c'est un nom qui va bien aux sites fortement enclavés même si, celui tout juste vu de «Cul de Rouvrou» est tout aussi légitime...



Le site de Rouvrou vu du Rocher des Gardes



Les méandres encaissés de Saint-Philbert



Le barrage de Saint-Philbert



LE PIERRIER DU BEC CORBIN

La Forêt-Auvray, Ménil-Hermei (Orne)

À voir à moins de 30 km : le Mont de Cerisy, la cluse de Pontécoulant, Condé-sur-Noireau, les Gorges de la Vère, Flers, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Pont-d'OUILLY, la Roche d'OÛtre, Clécy et les Rochers des Parcs, les Rochers de la Houle, Falaise, le Coteau du Mesnil-Soleil, les méandres de La Courbe, le Rocher du Mesnil-Glaise, Argentan, Putanges-le-Lac, le lac de Rabodanges et les Gorges de Saint-Aubert

Pour gagner le sud du massif granitique et les autres grands méandres en amont de **Putanges**, prenez donc la route qui va de **La Forêt-Auvray** à **Ménil-Hermei** (D 21). De nouvelles surprises vous y attendent. Les réfractaires à l'idée de « montagne » découvriront, à leur grand dam, une véritable route en lacets qui mène à l'Orne. Cette voie permet d'observer la vallée « marquetée » de prairies de pente à l'intérêt botanique incontestable : saxifrages granulés (*Saxifraga granulata*), œillets velus (*Dianthus armeria*), spiranthes d'automne (*Spiranthes spiralis*)... Le stationnement est possible au pont, non loin d'un moulin ancien (12^e siècle) visible du bord de route mais situé dans la propriété du château de la **Forêt-Auvray** (privé).

De là, le GR 36, qui part vers l'ouest et les **méandres de Saint-Philbert**, permet d'atteindre à moins de 100 m, le pied de l'imposant escarpement couvert par un splendide pierrier de cornéennes tapissées de mousses et de lichens. Ça y est ! Vous allez vous dire : l'auteur « déjante » complètement ; on s'arrête maintenant au tas de cailloux... En effet, on s'arrête à ces grands éboulis car s'ils sont fréquents en montagne,

ce n'est pas du tout le cas dans les régions de plaines et de collines ! Ne les gravissez donc pas car ces imposants amas de pierres ont une histoire et témoignent du long façonnement de la vallée depuis environ 10 000 ans, c'est-à-dire la fin des grands froids quaternaires. Ces milieux instables sont par définition fragiles et, de surcroît, précieux car très originaux à l'échelle du Grand Ouest !

Ici, les plantes « inférieures » (lichens...) font le bonheur des savants à lunettes et barbes blanches qui viennent de temps à autres s'enquérir de leur état de santé. Un peu plus loin en suivant le GR, en limite Orne et Calvados, les petits escarpements bordant le lac de Saint-Philbert abritent même une petite fougère devenue rarissime en plaine, le capillaire du Nord (*Asplenium septentrionale*). Les plantes supérieures ont également leurs « fleurons » : dans le pierrier le galéopsis des moissons (*Galeopsis segetum*) ; dans les bois de ravin le dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*) ; sur les corniches sommitales, la spergule de Morison (*Spergula morisonii*), espèces toutes trois protégées au niveau régional. Laissons donc aux scientifiques

les risques d'entorses et autres dommages, et ce d'autant plus que le **Bec Corbin** – puisque c'est le nom de cet escarpement- abrite d'autres locataires qui n'aiment guère être dérangées au fond de ces solitudes silencieuses !

*De longue date, une famille de fées a investi les rochers, **Roche du Meunier, Bec Corbin, Roche aux fées et Cheminée des fées**. C'est du haut de ce dernier quartier de pierre, énorme bloc pyramidal qui « calfeutre » l'entrée d'une grotte, que s'échappe, dans les lumières rasantes de la basse saison, un filet de fumée blanche : même pour des fées, les hivers sont rudes en Normandie ! Aux beaux jours, il leur arrive de gagner la résidence d'été, tout juste située à 4 kilomètres à la « **Roche d'OÛtre** » (prononciation locale de la **Roche d'OÛtre**) : il s'agit de la **Chambre des fées**, une autre grotte ouverte à flanc de paroi où elles dorment la journée entière, mais de plus en plus mal du fait de la fréquentation croissante ! La nuit tombée et les touristes repartis, elles vont danser sur la lande avec leurs maris, « de petits hommes habillés de velours et coiffés d'un chapeau vert planté d'une plume de geai ».*



Le capillaire du nord à La Courbe (14)

Un pré humide de fauche à oenanthe faux-boucage

LES MÉANDRES DE LA COURBE

La Courbe, Giel-Courteilles, Ménil-Jean (Orne)

À voir à moins de 30 km : le marais du Grand-Hazé, les Gorges de la Vère, Flers, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg, Condé-sur-Noireau, Pont-d'OUILLY, Putanges-le-Lac, le lac de Rabodanges et les Gorges de Saint-Aubert, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oêtre et les Gorges de la Rouvre, Falaise, le camp celtique de Bierre, le Vaudobin, la cluse de Goult, le Rocher du Mesnil-Glaise, Argentan

Voilà bien des sites où l'Orne s'en donne à cœur-joie pour folâtrer et franchir en 17 kilomètres à peine plus de 3 kilomètres à vol d'oiseau ! Malheureusement, il n'est guère de point de vue pour se faire une idée juste de ces larges divagations. Le visiteur devra se contenter de coups d'œil fragmentaires mais néanmoins, bien souvent mémorables. C'est aussi l'occasion de découvrir, pour ceux qui sont à la recherche de ressourcement, des espaces particulièrement tranquilles car profondément isolés. Dans ce dédale de boucles, les ponts sont rares (juste au niveau des trois lieux présentés) et parfois même si étroits qu'ils ne permettent pas le croisement en voiture (Mesnil-Glaise) !

4 km en amont de **Putanges** (D 909 puis, à gauche, D 781), le **pont de la Villette (Ménil-Jean, Giel-Courteilles)** marque le contact entre les granites (rive gauche) et les cornéennes (rive droite). C'était jadis un grand rendez-vous de pêcheurs à la mouche qui, dans ce cours peu profond et courant, suivaient d'un œil attentif le léger leurre flottant dans les veines d'eau encadrées de longs herbiers de blanches renoncules flottantes (*Ranunculus fluitans*). Les enfants peuvent toujours s'y tremper les pieds (aire de pique-nique) et les parents, selon leur confession, grimper à la chapelle par le GR 36 (12^e siècle, **Ménil-Jean**) ou rendre hommage au joli menhir de la **Longue roche** (3 m, aire de pique-nique, **Giel**) solidement planté en rive droite.

Pour accéder à **La Courbe** la bien nommée, il vaut mieux suivre les pancartes routières ! Il s'agit parfois de jolis panneaux anciens gravés et attachés en haut d'un mat de quelques mètres de hauteur, petit patrimoine local que le Département a si bien su conserver mais qui n'est pas toujours très lisible ! Comme en montagne, après avoir enfin trouvé les lieux et mérité cette « course », vous pourrez profiter des richesses toutes pastorales de cette petite commune (63 habitants en 2016 !) presque totalement « étranglée » dans les **grands méandres encaissés de l'Orne**. Le GR 36, du **pont de**

la Villette au **Mesnil-Glaise**, reste le meilleur moyen pour découvrir un site apparemment bien calme et pourtant foisonnant de curiosités. Une « variante » possible, sans rejoindre **Mesnil-Glaise** et avec retour par le chemin de la Noë des Rivières, permet de parcourir une boucle d'environ 10 km.

La position défensive de **La Courbe** n'a pas échappé aux anciens qui l'ont transformée en éperon fortifié en barrant le pédoncule du méandre (les « Remparts vitrifiés », *murus gallicus* de la fin de l'âge du fer, 1^e siècle av. J.-C.) vers le lieu-dit le Haut-du-Château. Ce nom rappelle également qu'une forteresse a succédé (fin du 11^e siècle) à ces premiers aménagements stratégiques faisant de **La Courbe** une importante place de guerre. Si le méandre suivant n'est pas à proprement parlé barré, son resserrement est occupé par l'église du village et par un curieux « tumulus » d'une circonférence de 150 m pour une hauteur de 10 m appelé localement la « Voie romaine » (accès en voiture au Bas de **La Courbe** par une jolie petite route en pente forte et stationnement).

Sur le même pédoncule à 500 m (accessible par la D 771 puis, après la carrière, par le GR 36 sur une centaine de mètres), se tient le petit menhir de la **Pierre Tournoire**. À proximité, le chemin offre, par l'intermédiaire de trouées dans les arbres, quelques points de vue qui, malheureusement, ne permettent de saisir que de courtes portions des majestueux méandres.

Les randonneurs qui parcourent le site évoquent volontiers le naturel de ses paysages, tout en eau, roche, herbe et forêts, et surtout sa grande quiétude, à peine interrompue, l'été, par quelques cris de buses variables. Les pêcheurs parlent, pour leur part, des grands herbages qui longent l'Orne où alternent des radiers balayés par les eaux vives et des « mouilles » plus profondes qui jadis, donnèrent lieu à de mémorables prises de brochets ! Quant aux naturalistes, ils ont reconnu dans ces longues prairies inondables des espèces aussi remarquables que l'œnanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides*) ou

la fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)... Le patrimoine naturel du site, avec, entre autres, la présence de la loutre et de grands ensembles de forêts de ravin (avec grandes luzules et scolopendres en mélange) a d'ailleurs permis de l'inscrire au titre des Espaces Naturels Sensibles du département de l'Orne.



Un coteau à orchis bouffon



Une forêt de ravin à luzule des bois

LE ROCHER DU MESNIL-GLAISE

Batilly, Sérans, Écouché-les-Vallées (Orne)

À voir à moins de 30 km : le marais du Grand-Hazé, Condé-sur-Noireau, les Gorges de la Vère, Flers, Pont-Erembourg et les Gorges du Noireau, Pont-d'OUILLY, Putanges-le-Lac, le lac de Rabodanges et les Gorges de Saint-Aubert, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, Falaise, le camp celtique de Bierre, le Vaudobin, la cluse de Goult, les méandres de La Courbe

Reprenons nos routes étroites, nos fléchages à l'ancienne et, en quelques mots, nos « raccourcis », pour arriver enfin au **Mesnil-Glaise** situé à 1 km à vol d'oiseau de **La Courbe**, 5 km par le GR et environ 7 km par la route ! Il faut donc y mettre du cœur, mais l'arrivée par le haut du village a de quoi surprendre : joli manoir et ferme du château (privés mais visibles de l'allée en impasse) juchés en bord de corniche avec panorama sublime ; raidillon goudronné dont la courte mais forte pente vous laisse espérer que les freins du véhicule ne lâchent pas ; étroite passerelle routière (une voie à charge limitée) comme jetée avec indifférence sur l'**Orne** et stationnement... Un accès est également possible par le bas du hameau : de **La Courbe**, par la D 771 en direction de **Montgaroult** et **Sérans** puis 2 fois à droite par la Lande Terrée.

Malgré cet enclavement, largement créé par la topographie accidentée et l'**Orne** qui, à la rencontre des cornéennes, entame ici sa première boucle, les lieux sont plutôt fréquentés. Bien sûr, cette réputation est liée au pittoresque de l'endroit, mais également à une situation géographique qui accentue encore son caractère insolite : par le **Rocher du Mesnil-Glaise (Batilly, Sérans)**, le Massif Armoricaire entre en contact direct avec le Bassin Parisien qui, à perte de vue, étend vers l'est les vastes plateaux des « Campagnes » agricoles de **Caen, Argentan, Sées et Alençon**. Les premières « argiles à silex » (certainement résiduelles de la décarbonatation de calcaires sur de très longues durées) recouvrent le socle ancien à peine à 500 mètres du site, dans le bois de la Lande ; les premières couches calcaires (Bathonien) de la cuvette d'**Écouché** apparaissent à 2 kilomètres... Ainsi, par contraste (openfields / bocage ; grande culture / prairie ; molle topographie / piton rocheux...), cette véritable porte du Massif Armoricaire prend une valeur inattendue.

Il faut dire que le château (reconstruit fin 19^e siècle sur l'assise d'une forteresse ancienne), fièrement campé sur son éperon de cornéennes et qui tutoie le vide, ne manque pas de chien ! L'**Orne** également a de l'allure, surtout en juin

lorsque ses grands rideaux de renoncules flottantes teintent de blanc ses eaux courantes ! Pour couronner l'affaire, un raidillon rocaillieux mène, à flanc de paroi, à la minuscule chapelle Saint-Roch : ce très ancien lieu de pèlerinage est toujours fréquenté, les lundis de Pentecôte, par les fidèles qui attendent guérison de celui qu'on a coutume de représenter avec son chien. Encore quelques pas et l'on accède au belvédère tapissé, sur ses marges, de petites pelouses naturelles à orpins. Profitons de ces parois rocheuses pour signaler aux connaisseurs de fougères que la rare doradille du nord (*Asplenium septentrionale*), signalée dans le secteur à la fin du 19^e siècle, n'a pas été retrouvée. Sa recherche peut donner l'occasion aux amateurs de défi de découvrir, au cours de nouvelles prospections, un petit pays attachant à la flore très voisine de celle de **La Courbe**.



La rivière fleurie de renoncules aquatiques



PONT-EREMBOURG ET LES GORGES DU NOIREAU

Berjou (Orne), Saint-Denis-de-Méré (Calvados)

À voir à moins de 30 km : la cluse de Pontécoulant, Condé-sur-Noireau, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, les Rochers de la Houle, Clécy et les Rochers des Parcs, Pont-d'Ouille, Falaise, Putanges-le-Lac, les Gorges de Saint-Aubert et le lac de Rabodanges, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, le Mont de Cerisy, les Gorges de la Vère, Flers

Puisque le Massif Armoricain «s'arrête» au Mesnil-Glaise, mettons le cap à l'ouest, à l'autre « bout » du massif granitique d'Athis, aux limites des départements de l'Orne et du Calvados, pour finir ce périple entamé dans les cornéennes. Les vallées encaissées du **Noireau** (affluent de l'**Orne**) et de la **Vère** (affluent du **Noireau**) ont de quoi séduire les randonneurs qui peuvent les parcourir, notamment par le GR 221 ou le GR de Pays « du tour de la Suisse-Normande ».

Par rapport aux marges métamorphiques méridionales plus enclavées, le cadre est différent car nous sommes ici dans la mouvance de cités industrielles, **Flers** (Orne) et **Condé-sur-Noireau** (Calvados) qui, de longue date, ont animé une économie locale d'abord tournée vers le textile et la métallurgie (filature, tissage, mines de fer...) puis vers le secteur de l'industrie automobile.

Le bourg touristique de **Pont-d'Ouille** (Calvados) est le point de départ idéal pour reprendre la visite de ces terrains « cuits » par le granite. Néanmoins, la commune est elle-même située dans le flysch briovérien comme nous l'avons vu. Il faut donc, en sortie ouest du bourg, prendre la D 911 qui longe le **Noireau**. C'est à environ 6 km, au niveau du hameau de Cambercourt (**Berjou**) que l'on retrouve notre ceinture métamorphique que l'on aura soin « d'attacher pour l'occasion » car la petite route affiche une nette tendance à « tournicoter » ! Elle sinue, comme le **Noireau**, entre les grands escarpements de cornéennes dont certains, comme ceux du **Bois de Berjou** (envol de delta-plane) sont « grignotés » par la forêt, d'autres, comme ceux du **Val Pichard**, sont hérissés de rochers et tapissés de pierriers.

Au terme de ce « couloir » de 4 kilomètres, route et rivière arrivent à **Pont-Erembourg** (**Saint-Denis-de-Méré**), un joli village qui mérite une halte. C'est le point d'embarquement du « vélo-rail » (location de draisienne à pédalier) qui permet de découvrir d'une façon insolite cette vallée longée par une voie ferrée jadis construite pour dynamiser le développement industriel de la **Suisse Normande**. Pour ceux qui préfèrent les traditionnelles chaussures de marche, ils n'auront que l'embarras du choix puisque ce hameau « coincé dans ses montagnes » est situé à l'intersection des GR 226, GR 221 et GR de Pays « du tour de la Suisse Normande » ! Pour mieux apprécier le paysage et l'importance des dénivelées (près de 120 mètres), on ne peut que conseiller le sentier (GR de Pays) partant du bourg pour rejoindre, vers l'est, **Berjou**. L'autre versant offre un remarquable point de vue. On y accède en voiture (en sortie du village, à droite après le pont) par la petite D 256 qui grimpe courageusement (forte pente) jusqu'au haut de l'épaulement (petit stationnement). Du belvédère, installé en marge d'un bois et d'une lande colonisant les rochers, s'ouvre un large panorama sur la vallée et les groupes de maisons solidement « arrimées » à leurs pentes bocagères.



LES GORGES DE LA VÈRE

Athis-de-l'Orne, Aubusson, Montilly-sur-Noireau, Sainte-Honorine-la-Chardonne, Saint-Pierre-du-Regard (Orne)

À voir à moins de 30 km : la cluse de Pontécoulant, le Mont Pinçon, la Boucle du Hom, les Rochers de la Houle, Clécy et les Rochers des Parcs, Condé-sur-Noireau, Pont-d'OUILLY, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg, Falaise, Putanges-le-Lac, les Gorges de Saint-Aubert et le lac de Rabodanges, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, le Mont de Cerisy, Flers

C'est également à **Pont-Erembourg** que le Noireau « reçoit » la **Vère** que l'on peut suivre en voiture sur une dizaine de kilomètres par la D 70 puis la D 17 (en direction de Flers). Cette « curieuse » gorge vaut en effet le déplacement car elle doit à son histoire de marier nature et artifice, eaux vives et industrie, ravins boisés et usines... Ce mariage insolite commence en pleine campagne par la traversée de la grande carrière du Plafond (**Sainte-Honorine-la-Chardonne**) où les cornéennes sont toujours exploitées activement. Puis il continue, sur **Athis-de-l'Orne** et **Saint-Pierre-du-Regard**, aux portes de **Flers**, par une enfilade de fabriques perdues au fond d'une vallée pittoresque parcourue par un torrent aux eaux fougueuses. À l'origine, c'est bien la **Vère** qui attire en ces lieux aujourd'hui « sauvages » d'abord des moulins, puis des manufactures hydrauliques spécialisées dans le tissage et la filature.

Il faut dire que la région possède une très ancienne tradition textile, avec de nombreux ateliers disséminés dans les campagnes et travaillant la laine de mouton, mais aussi le lin et le chanvre cultivés localement. Avec la Révolution industrielle, commence l'âge d'or de la transformation cotonnière qui pour longtemps fait la richesse du pays de **Flers**... Après son déclin, les installations sont reconverties, notamment pour servir les besoins des filières navale, dès la fin du 19^e siècle, puis automobile : le tissage des toiles se mue rapidement en filature de l'amiante qui, dans les années 60 (plaquettes de freins...) emploie près de 2 500 salariés dans le canton d'**Athis** et à **Condé-sur-Noireau** situé à peine à 5 km. La poussière d'amiante, à l'aspect de neige, recouvre bientôt les **gorges de la Vère** et la vallée blanche va se transformer en « vallée de la mort » ! Suite aux manifestations et scandale dénonçant la manipulation sans protection de

ce produit particulièrement dangereux (fibres cancérogènes), l'activité a été interdite. De nos jours, les usines toujours présentes sur le site sont engagées dans d'autres orientations et la vallée, partiellement réhabilitée, offre aux visiteurs un cadre rupestre et les vestiges d'un passé inscrit entre gloire et disgrâce.



Condé-sur-Noireau



La Vère



CERISY-BELLE-ÉTOILE ET LE MONT « FLEURI »

Cerisy-Belle-Étoile, Saint-Pierre-d'Entremont (Orne)

À voir à moins de 30 km : Flers, Vire, les cascades de la Vire, Chaulieu, la cluse de Pontécoulant, Clécy et les Rochers des Parcs, Pont-d'OUILLY, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, le Marais du Grand-Hazé

Revenons pour conclure, sur une union moins mouvementée (quoique...) : celle du granite et de son auréole métamorphique. Ainsi, dans les **Gorges de la Vère**, le contact n'est jamais très éloigné, au point même que la rivière le suit sur plus de deux kilomètres, des manufactures de la « Petite Suisse » à celles des environs du Pont Grat. En moyenne, la largeur de la ceinture de cornéennes est alors d'environ 2 kilomètres. Pourtant, vers l'amont du cours d'eau, elle s'élargit progressivement pour atteindre les 10 kilomètres, entre **Flers** et **Saint-Pierre-d'Entremont** (Orne). Ce renflement traduit

certainement la présence de plutons toujours enfouis, mais assez proches de la surface. Cette thèse est d'ailleurs accréditée par la saillie du tout petit massif granitique de **Cerisy-Belle-Étoile**, sorte d'îlot granitique baigné par « la mer » de cornéennes qui l'entoure de toutes parts.

Ce mamelon (246 m) domine de plus de 120 mètres (plusieurs belvédères) la jolie vallée du **Noireau** que l'on peut suivre, sur son flanc nord, par la petite route de **la Roche** et des **Vaux** (par la D 18 et Noirée).

Situé à 8 km au nord-ouest de **Flers**, le **Mont de Cerisy**, coiffé d'un château ruiné et littéralement tapissé de rhododendrons, est une destination prisée. Outre la « fête des rhodos » (dernier dimanche de mai), le site offre de nombreux services : bar-restaurant, plan d'eau, mini-golf, pique-nique et, bien entendu, ascensions et randonnées très florales...

C'est donc sur cet îlot de granite et la ceinture métamorphique occidentale que s'achève notre virée en Suisse Normande.



INTRODUCTION À « LA BARRE DE MORTAIN-ÉCOUVES »



Le pierrier du Roc-au-Chien à Bagnoles-de-l'Orne

Visiteurs, chapeaux bas ! Vous entrez ici sur les hautes terres du fameux Lancelot du Lac et vous allez voir que le héros arthurien n'a pas choisi l'endroit au hasard : blancs rochers escarpés et gorges abyssales ; torrents et somptueuses cascades ; landes et sombres forêts armoricaines ; marais inquiétants, bruyères détrempées et noires tourbières...

Alors, sur vos fiers destriers et sur les pas de Lancelot, chevauchez d'ouest en est : Mortain, la Fosse-Arthur, Domfront, Bagnoles et la forêt d'Andaines, peut-être Écouves si vous n'êtes pas trop fourbus...

Pour comprendre cet épisode de la légende Arthurienne dans lequel vous venez d'entrer (au galop...), il faut planter le décor et partir retrouver Henri I^{er} Beauclerc (un des premiers nobles anglo-normands à se réclamer d'Arthur), quelque part en Grande-Bretagne vers l'an 1100... Notre histoire démarre avec sa fille (et petite-fille de Guillaume-le-Conquérant) qui amène en 1154 sur le trône d'Angleterre son fils Henri II Plantagenêt. Par ailleurs duc de Normandie, conte d'Anjou, du Maine et de Touraine, ce monarque devient un des souverains les plus puissants d'Europe ; un des plus prestigieux également, par sa grande culture que ne démentira pas, bien au contraire, son mariage avec Aliénor d'Aquitaine. En effet,



Gisants de Henri II Plantagenêt et Aliénor d'Aquitaine. Abbaye de Fontevraud (w)

outre le rôle de mécène, notamment auprès des troubadours, Aliénor joue également, par ses possessions du sud-ouest, une place centrale dans les relations entre les royaumes de France et d'Angleterre au 12^e siècle. La réputation de leur brillante cour n'est plus à faire et contribue largement à la diffusion de la légende arthurienne. En particulier, Henri II et son épouse commissionnent la rédaction de certaines œuvres du Normand Guillaume WACE. Mais où l'histoire se complique, c'est qu'Aliénor a déjà deux filles d'un premier

mariage avec le roi de France, Louis VII. L'une d'elles est aussi une lettrée et fréquente la cour de sa mère. Il s'agit de Marie de Champagne, la protectrice de Chrétien de TROYES (1135-1185 environ). Cet auteur écrit, sur sa commande, plusieurs recueils arthuriens dont l'un d'entre eux nous intéresse tout particulièrement : il s'agit du « *Chevalier de la Charrette* », conçu vers 1176 et considéré comme l'un des premiers romans en langue française, livre au travers duquel nous est contée l'histoire de Lancelot du Lac !



Lancelot dans les bras de Viviane, la Dame du Lac. © BNF (w)



L'enfance de Lancelot chez la Dame du Lac. Extrait d'une enluminure, vers 1400. © BNF (w)

En fait, ce chevalier, d'ailleurs anonyme dans la première partie du récit, fait ici sa première apparition dans la légende arthurienne. Lancelot est donc un personnage créé par Chrétien, ce qui est important pour la suite de la

démonstration. C'est le fils de Ban de Benoïc, roi d'Armorique régnant aux marches de Petite Bretagne et de Gaule, et de la reine Héléine. Enlevé à sa mère au bord d'un lac, il est élevé par la fée Viviane qui l'entraîne dans son palais aquatique pour lui apprendre les bonnes manières. Alors qu'on le croyait disparu à jamais, jeune homme, il refait surface et devient le parfait amant courtois : il se présente comme un chevalier errant qui, pour mériter l'amour de sa dame la reine Guenièvre, doit affronter différentes épreuves, faire preuve de courage mais aussi d'humilité (à la demande de sa dame, il sacrifie son honneur en se laissant conduire en charrette, signe d'infamie pour un chevalier). Son parcours est initiatique et ce n'est que lorsqu'il est digne de rejoindre le cercle fermé de la Table Ronde qu'il devient Lancelot... Mais ne dévoilons pas toutes les péripéties, ni l'épilogue de l'histoire pour laisser au lecteur le plaisir de découvrir, si ce n'est déjà fait, ce roman qui va marquer pour de longs siècles la littérature française et étrangère.



Lancelot prenant la Douleuse Garde. D'après le Lancelot-Graal du début du 13e siècle. Parchemin entre 1400 et 1460. © BNF (w)

En revanche, puisque c'est un récit d'imagination, l'on peut se poser la question des sources d'inspiration de l'auteur, ce que fait dans les années 1960-1970 un érudit normand natif du Passais (Orne), René BANSARD, bientôt suivi dans sa quête par tout un groupe d'universitaires séduits par l'aventure, parmi lesquels l'on peut citer le sociologue Georges BERTIN. Ils savent en effet que les ducs de Normandie ont leurs habitudes « anglo-normandes » dans la cité médiévale de **Domfront** (Orne), jadis appelée Domfront-en-Passais.

Henri I^{er} Beauclerc, avant même d'être à la tête de la province puis roi d'Angleterre, s'empare de

la ville en 1092 et y fait construire le donjon et le château en pierre, remplaçant une première fortification en bois établie sur un éperon dominant la cluse de la **Varenne**. Rapidement, **Domfront** devient place forte royale, capitale culturelle et Henri II Plantagenêt en achève la fortification. Du milieu du 12^e au tout début du 13^e, date de la prise du château par Philippe Auguste, les souverains Plantagenêt, (Henri II, puis Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre) y tiennent leur cour, et ce d'autant plus facilement que la place de **Domfront**, cité opulente et réputée depuis Henri 1^{er} Beauclerc, est au contact de leurs terres du nord et du sud. Aliénor, notamment, réside régulièrement à Domfront à partir de 1163 et s'entoure d'artistes, de lettrés et de théologiens comme Achard de SAINT VICTOR né à **Passais-la-Conception** (près de Domfront). Il y a donc de fortes chances pour que Marie de Champagne ait pu y séjourner, apportant dans ses nombreux bagages son protégé, Chrétien de TROYES... Car René BANSARD, qui connaît bien le Passais pour y être né, a remarqué de nombreuses analogies entre les tribulations et les lieux traversés par le jeune Lancelot du Lac et la vie d'un saint local, Fraimbault de Lassay. Bientôt va germer dans l'esprit de notre homme la certitude qu'autant de correspondances ne sont pas simplement le fruit du hasard, que les origines de Lancelot sont identiques à celle du saint, hypothèse qu'il va, le reste de sa vie durant, s'évertuer à démontrer avec, il faut bien le dire, beaucoup d'entêtement et une certaine maestria...



Statue de Saint Fraimbault. Ivry-sur-Seine, Wikipedia

Tout d'abord, saint Fraimbault n'est pas un inconnu pour la protectrice de Chrétien de TROYES, Marie de Champagne. Son aïeule, Adélaïde d'Aquitaine, l'épouse d'Hugues Capet, fait construire vers 990 une chapelle royale à Senlis en hommage à ce saint qui « contribue à la prospérité de la famille royale et à la tranquillité du royaume ». Ses reliques, déplacées de **Lassay-les-Châteaux** (Mayenne), y sont conservées. Le père de Marie, le roi de France Louis VII, en signe de reconnaissance au même saint, lui consacre un plus bel édifice commencé à partir de 1169 et qui porte toujours le nom de

Collégiale Saint-Frambourg de Senlis. Or, on sait que la littérature des auteurs du 12^e, et en particulier celle de Chrétien, est autant inspirée des traditions celtiques que de la société de son époque, mœurs (amour courtois, chevalerie...), folklores et hagiographies locales : Henri II et Aliénor ne se cachent-ils pas derrière les personnages d'Arthur et de Guenièvre ? Lancelot ne serait-il pas, en empruntant les traits du saint reconnu par la famille royale, une sorte d'hommage rendu par le poète à sa commanditaire ? Il y a de fortes chances, car les écrits arthuriens, clairement soutenus par Aliénor et Marie, participent aux rivalités entre familles régnantes, Capétiens et Plantagenêt. L'intérêt de ces derniers pour la Normandie, et plus précisément pour le Passais, s'explique tout-à-fait par le rôle de frontière que joue cette région établie aux portes (aux marches) d'une part du duché de Bretagne, d'autre part du royaume de France.

En second lieu, il faut reconnaître que la traduction du nom du saint est déjà, en soi, édifiante : *Frambaldus de laceio* vient en effet de *baldo* = porter ; de *fram* = la Framée, la lance des Francs ; et du latin *lacus* = lac. Ainsi, ce porteur de lance du lac ressemble tout de même fort, du moins par son patronyme, à notre Lancelot du Lac ! Mais qui est donc ce Fraimbault qui, de surcroît, vit au temps d'Arthur, de 500 à 570 environ ? C'est un ermite, évangéliste et fondateur de monastères dans le Maine. Malgré son origine noble et le symbole de la lance qui y est attaché, il s'engage très jeune dans une vie de recueillement et trouve tout d'abord abri dans une grotte des bords de Seine, à Ivriac (vers Ivry-sur-Seine). Là, il échappe curieusement aux envoyés de son père souhaitant le dissuader de sa vie contemplative par un signe du ciel : les eaux se mettent à enfler au point de se transformer en lac qui le dérobe à la vue de ses poursuivants (l'histoire rappelle étrangement celle d'un Lancelot enlevé et élevé par la Dame du Lac !). Puis il entre à l'abbaye de Micy près d'Orléans où il devient prêtre. À l'invitation de l'évêque du **Mans**, il se rend dans le Maine et y fonde un premier monastère suivant sa règle, avant de rejoindre le Passais. Il s'installe bientôt, à son habitude, dans une grotte trouvée cette fois sur une rive de la **Mayenne**, près du village de **Saint-Fraimbault-de-Prières** (Mayenne). De là, il évangélise la contrée et, sa réputation grandissant, construit un nouveau monastère à **Lassay-les-Châteaux** (Mayenne) où il est bientôt considéré comme l'apôtre de toute la région. Après sa mort, à **Saint-Fraimbault** dans l'Orne, son corps demeure au monastère de Lassay où de nombreux pèlerins viennent se recueillir, jusqu'au transfert de ses reliques à Senlis (peut-être au temps des invasions normandes ?). Curieusement, à **Saint-Fraimbault-de-Lassay** (Mayenne), une dalle funéraire d'âge mérovingien (celle du saint ?) est reprise dans un angle du

porche de l'église : malgré les outrages du temps, l'on y devine gravés dans la pierre un calice (le Graal) et un trèfle (symbole de l'eau mais aussi de la trinité, signes attachés à Lancelot du Lac qui deviendra le valet de trèfle de nos cartes à jouer) !



Lassay-les-Châteaux (Mayenne)

Comme l'ont fait René BANSARD et ses amis, nous pourrions suivre encore un long moment « les traces » en Normandie méridionale et en Mayenne du « meilleur chevalier du monde » (comme on le nommait jadis). Il est certain que les sites pittoresques : **cluse de la Varenne** et donjon de **Domfront**, **forêt de la Lande Pourrie** et abbaye de **Lonlay**, cité de **Lassay** et ses châteaux... ne démentent pas l'esprit de la légende ; il est clair que quelques lieux semblent bien y participer : site de la **Fosse Arthur** proche du bourg de **Barenton** (!), Abbaye Blanche de **Mortain** près de la **Grande Cascade** (la Blanche Abbaye de Nonains du roman...), **Gorron** (le royaume de Gorre où Guenièvre fut enlevée...), gué néolithique de **Loré** sur la Mayenne et, bien entendu, **Mont Saint-Michel** et **Tombelaine** cités par MONMOUTH et WACE. Nous préférons laisser au lecteur le plaisir de ce pèlerinage par monts (les Monts-Joie du sud-Manche) et par vaux, en empruntant les pittoresques chemins montois...



Lancelot prisonnier de la Fée Morgane. Manuscrit réalisé pour Jacques d'Armagnac, atelier d'Evrard d'Espinques vers 1475 © BNF (w)

Dans cette quête de « Grandes Merveilles », d'événements symboliques et de paysages où s'est enracinée la légende, il lui faudra naturellement « passer par le Passais » ! En effet, comme nous venons de le voir, sa traversée est incontournable car le nom même de ce terroir, situé autour de **Domfront** et **Passais-la-Conception** (Orne), signifie « lieu de passage » (du latin *Passus*). Pendant un long moment, le Passais appartient à la seigneurie de **Bellême** laquelle, dès sa constitution vers 950, a pour principal objectif de séparer la Normandie du Maine, l'ancien pays des Gaulois Cénomans (devenu *ducatus Cenomannicus*, le duché du **Mans**), d'empêcher la propagation des Normands vers le sud et de contenir les Bretons alors installés jusqu'aux rives de la Mayenne. Cette puissante entité politique, établie aux confins de la Normandie, du Maine et de l'Île de France, s'étend sur une centaine de kilomètres d'est en ouest (de **Bellême** dans les collines du Perche à **Domfront** aux marges de la **Forêt d'Andaines**) et s'articule sur l'importante ligne de crêtes boisées qui séparent le bassin de la **Manche** de celui de l'**Atlantique**, justement cette ligne de hauteurs que nous vous proposons de découvrir. Seuls quelques « passages » franchissent cette barrière naturelle, facilitent la circulation nord-sud, notamment à la percée des rivières (par des cluses !...) souvent défendues par des places fortes qui y perçoivent généralement taxes et péages. La capitale du Passais, **Domfront**, est de celles-là. De son promontoire gréseux, elle dresse son fier château qui domine à perte de vue, jusqu'en Mayenne, un bocage opulent réputé pour ses vergers, notamment à poiriers haute-tige plus que centenaires...

Le Passais et ses poiriers « haute tige » centenaires



La contrée qui s'étend de **Bellême** à **Domfront** est donc bel et bien un état-tampon, un état frontière, bref ce que l'on appelle un pays de **marche** (du latin *marca* = limite). Les toponymes de Passais, de **Moulins-la-Marche** (Orne), de **Brains-sur-les-Marches** (Mayenne)..., traduisent encore de nos jours cette ancienne réalité politique et économique ; une réalité culturelle également, puisque des forêts du Perche à celles d'**Andaines**, de **Mortain** et de **Paimpont**, les mêmes récits légendaires suivent les lignes de hauteur, propagés par la tradition orale.

L'histoire **des marches** est souvent mouvementée, comme en témoignent leur passé chargé de nombreuses batailles, de sièges et de conquêtes faisant régulièrement passer ces confins d'une main à l'autre. Leur signification politique n'échappe pas aux souverains qui, du 10^e au 13^e siècle, attachent la plus haute importance à se rendre mutuellement « hommage en marches ». En fait, cette coutume impose au suzerain de faire la moitié du chemin pour recevoir le témoignage d'un puissant vassal ! Ainsi, en 1030, le duc de Bretagne Alain III prête hommage à Robert de Normandie au **Mont Saint-Michel** ; en 1062 suite à la défaite des Manceaux, Guillaume le Conquérant devenu comte du Maine envoie son fils prêter hommage au comte d'Anjou à **Alençon**, à la frontière de la Normandie et du Maine. Le caractère religieux de ces terres de contact établies au carrefour de plusieurs provinces n'est pas non plus des moindres, comme le rappellent les nombreuses abbayes qui jalonnent ces territoires : Saint-Évroult Notre-Dame-du-Bois, **Lonlay-l'Abbaye**, abbaye Blanche de **Mortain**, abbayes de

Savigny-le-Vieux et du **Mont Saint-Michel** avec leurs filiales en Angleterre...



L'abbaye Blanche de Mortain (Manche).

Outre ces marches normandes, il existe également des marches bretonnes qui rapprochent au moins leurs protagonistes par des intentions somme toute assez voisines : du côté des Francs, il s'agit de protéger le royaume et de se prémunir des incursions bretonnes en bâtissant des forteresses ; de l'autre, par le même moyen, d'enrayer les désirs d'expansion de voisins jugés indésirables. Ces fortifications délimitent bientôt un espace frontalier qui se déroule du nord au sud entre les deux entités territoriales.

Mais revenons à la légende. Même si de source autorisée (anglaise ?) Arthur n'a jamais traversé la **Manche**, on en retrouve pourtant la trace (toponymie, folklore local...) bien sûr en Bretagne, mais également dans plusieurs sites de Normandie armoricaine. **Geoffroy de MONMOUTH** nous en conte un épisode dans son *Histoire des Rois de Bretagne*, repris au 12^{ème} siècle par WACE dans son *Roman de Brut*.

Arthur apprend qu'Hélaine, la nièce d'un de ses alliés roi d'Armorique (et aussi la mère de Lancelot !), est retenue captive au Mont Saint-Michel par un géant. Qu'à cela ne tienne ! Il ira la libérer mais, la veille de son arrivée en baie, le roi des Bretagnes fait le songe d'un dragon terrassant un ours (le prénom Arthur dérive du brittonique Arth = ours). Est-ce alors le mauvais présage qui ne l'incite guère à la hâte ? Quoi qu'il en soit, il arrive trop tard et ne trouve que le tombeau de la belle sur un rocher très proche du Mont : de là à ce que l'îlot de Tombelaine devienne la Tombe Hélaine, il n'y a qu'un pas que tout le monde aurait franchi, ce qu'ont donc fait les chroniqueurs médiévaux :

« Del Tombel où Hélène iut (repose),
Tombe Helaine son nom reçut »
(R. Wace, le Roman de Brut).

Mais Arthur ne se laisse pas abattre, trucidé le géant Dinabuc et venge Hélaine...

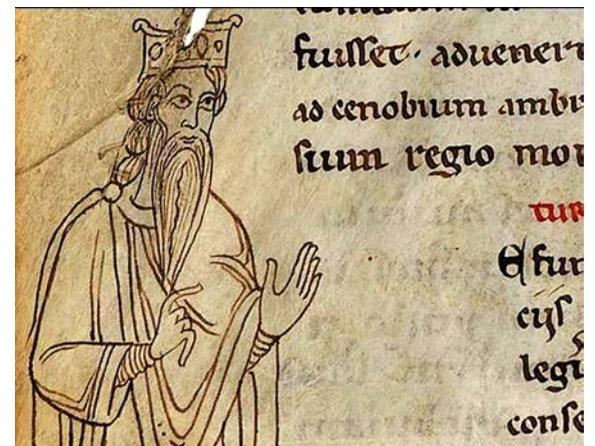
Sur la Mayenne, le gué néolithique de Loré (Orne, Mayenne)



La « Petite » Cascade de Mortain (Manche)



Monstre marin. Gravure de Gustave Doré, 1866, Wikipedia



Portrait d'Arthur dans l'*Historia regum Britanniae* de Geofroy de Monmouth. Wikipedia

LES CASCADES ET LES ROCHERS DE MORTAIN

Le Neufbourg, Mortain, Romagny (Manche)

À voir à moins de 30 km : Chaulieu, Saint-Michel-de-Montjoie, la Forêt de Saint-Sever, les Rochers des Rames et les Vaux de Vire, les cascades de la Vire, la Fosse Arthur, la cluse de Domfront



La Petite Cascade

Dans la Manche, la **Cance** est célèbre pour ses deux **cascades** (la «**Petite**» et la «**Grande**», certainement les seules cascades naturelles de tout l'Ouest) **qui animent le coeur même de la ville de Mortain.**

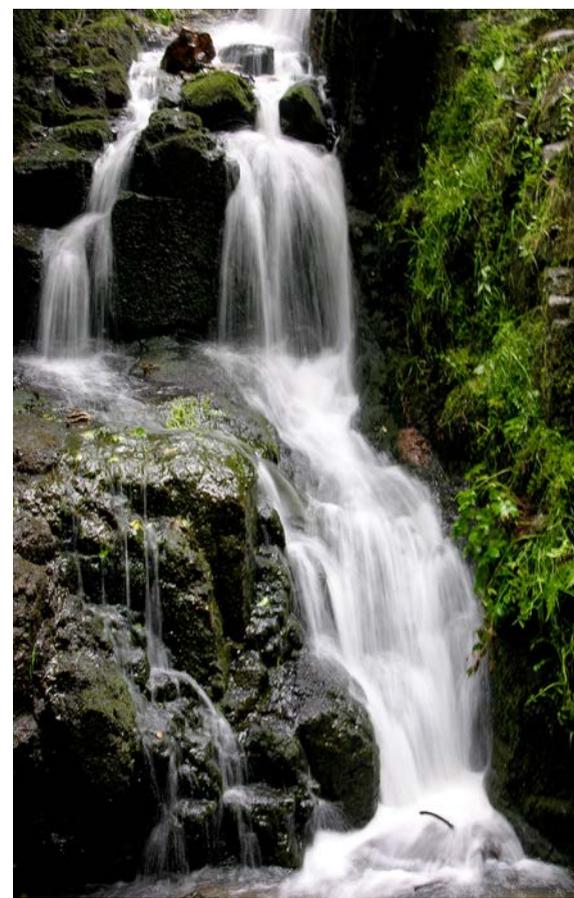
La **Cance** ressemble fort à la **Sonce** qui, une quinzaine de kilomètres vers l'est à **Saint-Georges-de-Rouelley** (Manche) et **Rouellé** (Orne), rafraîchit du clapotis de ses cascadelles le site enchanteur et légendaire de la **Fosse Arthur**. Dans ces endroits véritablement marqués par la présence de la pierre et de l'eau, les torrents ont cisailé d'imposants bancs gréseux. Seule différence notable : l'action se passe en ville pour la **Cance**, en plein bocage pour la **Sonce** qui, d'autre part, a opté plutôt pour la course que pour le saut !

Elles nous permettent de découvrir les lieux avec un plus de fantaisie, tout en apprenant à mieux connaître leurs principaux protagonistes, Diable, Archange, Enchanteur, rois légendaires... qui semblent y avoir pris de solides habitudes !

À **Mortain**, de la colline de la Montjoie coiffée par le rocher de la **Petite Chapelle** (323 mètres), on aperçoit par temps clair le **Mont Saint-Michel**, distant d'une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau : il est donc logique de voir s'affronter pour la domination de ce territoire l'Archange et le Diable.

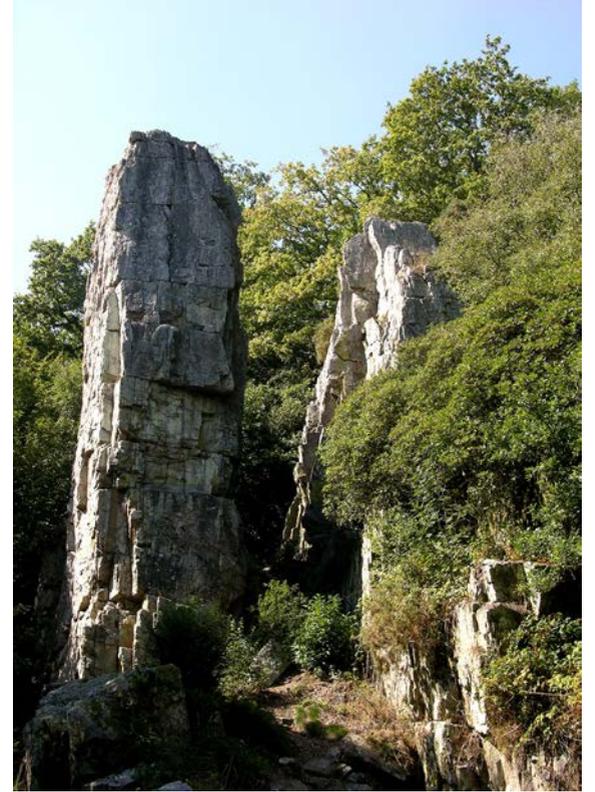
La lutte ne date pas d'hier mais le Démon a toujours été perdant. Pour prendre sa revanche, ce dernier propose un ultime combat où nos bâtisseurs de l'âme doivent cette fois se transformer en véritables entrepreneurs de

*maçonnerie : celui qui érigea en une seule nuit le plus bel édifice deviendra le maître du monde ! Au matin, alors qu'une infernale et noire construction couronne d'étranges rochers sortis de terre, un château cristallin scintillant de mille reflets couvre les grèves irisées. Saint Michel a encore gagné mais l'Archange, devant le désespoir de Satan, lui propose dans son habitude largesse d'échanger leurs demeures. Trop satisfait, le Diable se rue alors vers le palais de glace qui, sous la chaleur des enfers ou les premiers rayons du soleil, éclate et fond en mille pluies fumantes. Dépité, le Démon s'élançe alors vers les rochers de Mortain qu'il veut récupérer : le saint aura le grand Mont, lui, le petit... Mais, dans la précipitation, son saut est mal assuré et il s'écrase près d'une cascade, sur le haut d'un grand bloc : la pierre, connue sous le nom de **Pas au Diable** garde l'empreinte de sa face, de ses cornes et de ses pieds fourchus !*





La Cance



Le Rocher de l'Aiguille



Chapelle en grès armoricain



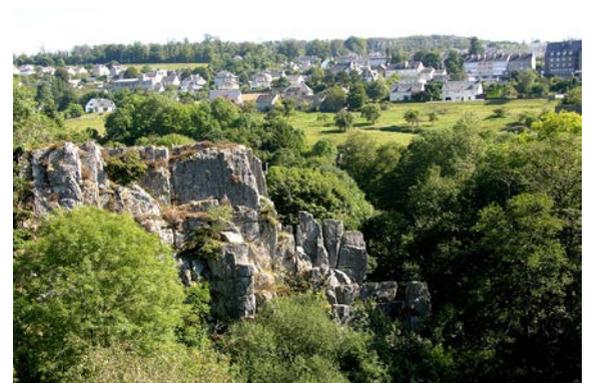
La Grande Cascade



La Petite Cascade



La Petite Chapelle



LA FOSSE ARTHOUR

Saint-Georges-de-Rouelley (Manche), Rouellé (Orne)

À voir à moins de 30 km : les cascades et les rochers de Mortain, Chaulieu, le Mont de Cerisy, la cluse de Domfront, la Forêt d'Andaines, la cluse de Bagnoles-de-l'Orne

À quelques kilomètres vers l'est se tient le site enchanteur de la **Fosse Arthur**. Le Malin aurait pu tout aussi bien y élire domicile mais l'endroit était déjà réservé, comme son nom l'indique, par une autre figure légendaire. Sur chaque versant redressé de la cluse, se trouvent, séparées par la **Sonce**, deux anfractuosités : il s'agit de la Chambre du roi et de la Chambre de la reine, respectivement habitées par... Arthur et Guenièvre !

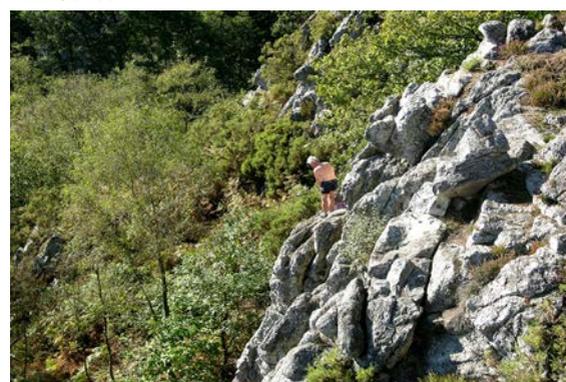
Les héros ont tous droit au repos et c'est ainsi que, d'après la légende normande, les deux époux arrivent ici en villégiature : le confort est certes spartiate mais la beauté et la richesse du cadre naturel compensent largement l'inconfort du gîte. D'ailleurs, ici comme à **Mortain**, les espaces, gérés entre autres par les services des départements, bénéficient de nombreuses mesures de protection.

*En journée, Arthur admire les grands pierriers naturels et s'essaie à l'escalade des flancs redressés (la varappe est d'ailleurs une activité qui est restée) ; Guenièvre, de son côté, ramasse plutôt les bruyères sur la lande, herborise vers les tourbières toutes proches ou encore se baigne dans les eaux vives et claires de la Sonce. Car la fatalité qui régit le destin des Grands de ce monde et autorise leurs congés payés, impose aussi ses conditions : Arthur ne doit rejoindre Guenièvre dans la Chambre de la Reine qu'à la nuit tombée ! Le roi s'y plie au début mais bientôt l'ennui, qui surgit bien souvent en vacances, le gagne et il ne tarde pas à braver l'interdit. Il prend vite l'habitude de siestes partagées avec sa belle en cours de journée, sans d'ailleurs en être puni. Mais un jour qu'il traverse la **Sonce** pour regagner son logis sur le versant opposé, le ruisseau enfle tout soudain, prend des allures de torrent grondant et fougueux où le roi périt bientôt sous le regard médusé de sa compagne plantée à mi-rocher au seuil de sa chambre. Ne supportant pas la mort d'Arthur, elle le rejoint en sautant dans l'abîme où les deux époux s'unissent pour l'éternité...*

Si cette triste fable est fort romanesque, elle traduit également le talent d'observation de conteurs qui, pour amener la chute de l'histoire, utilisent à fort bon escient ce qu'ils savent des régimes contrastés de ces petits torrents, insignifiants durant l'été et impétueux l'hiver venu.



La Sonce



Les bancs redressés de grès armoricain



La cluse de la Fosse Arthour

LA CLUSE DE DOMFRONT ET LA FORÊT D'ANDAINES

Domfront (Orne)

À voir à moins de 30 km : la Fosse Arthur, les cascades et les Rochers de Mortain, Lonlay-l'Abbaye, Chaulieu, la Forêt d'Andaines, la cluse de Bagnoles-de-l'Orne, Lassay-les-Châteaux

Après avoir salué Arthur, Lancelot peut continuer vers l'est par les crêtes, vers la cité de **Domfront** puis le **massif des Andaines** où son nom est encore célébré (circuit Lancelot). Cette remarquable ligne de hauteurs boisées d'orientation nord-ouest / sud-est, s'étend sur plus d'une trentaine de kilomètres, de **Domfront** à l'ouest, à **La Ferté-Macé** où elle se prolonge, vers l'est, par les forêts de la **Motte** et de la **Monnaye** (sud-est de **Lignièrès-Orgères**). Si la structure géologique du synclinal de Domfront-Bagnoles est complexe (demi-synclinal avec une partie nord perturbée et incomplète), les grès armoricains forment néanmoins une longue barre qui affleure sur tout le flanc méridional et culmine à 321 mètres en **forêt de Monnaye**. D'ouest en est, elle est cisailée perpendiculairement par cinq étroits défilés particulièrement renommés : cluses de la **Varenne** à **Domfront** ; de la **Vée** à **Bagnoles-de-l'Orne** ; de la **Maure** à la **Vallée de la Cour** ; de la **Gourbe** à **Villiers** ; du **Tilleul** au **Saut de la Biche** (accès privé, interdit au public). Ces cluses partagent les mêmes caractères paysagers déjà évoqués : landes, rocs et pentes abruptes, grands pierriers et petits torrents, ambiances ombragées car le soleil pénètre moins longtemps, atmosphères mystérieuses. C'est bien entendu en milieu urbain que ces attributs « sauvages » prennent toute leur dimension, par contraste.

À **Domfront**, le donjon et la cité médiévale surplombent l'étroite **cluse de la Varenne** à laquelle on peut descendre par l'**escalier des « cent marches »** taillé, comme les maisons traditionnelles, dans les grès gris-blancs. De la place forte au passé glorieux, s'offre une large vue sur les paysages touffus du bocage, ici à pommiers mais aussi à grands poiriers centenaires. La vieille ville, avec ses tours, ses venelles pavées et pentues, ses remarquables cours intérieures et ses maisons à colombages rappelle ces périodes fastueuses, vers le 12^e siècle, où la cité rayonnait de son aura culturelle et stratégique sur de vastes territoires.

De Domfront, en traversant vers l'est la **Forêt d'Andaines**, on est séduit par les hautes futaies de hêtres. Il n'en fut pas toujours ainsi car ce

pays de forges (**Varenne**, **Champsecret**, **La Sauvagère**, **Tessé**, **Saint-Patrice-du-Désert**) a longtemps réservé à la forêt le sort peu enviable de finir en fumée (grosses forges)... donnant ainsi aux bruyères toute la place pour s'exprimer. Un peu avant **Bagnoles-de-l'Orne**, un dolmen au curieux nom de « **Lit de la Gione** » rappelle indirectement l'ancienne hégémonie des landes, particulièrement développées sur les grès armoricains. Ce mégalithe se dresse sur le bord du « chemin du Mont Saint-Michel » (le GR 22), qu'il faut prendre vers l'ouest sur 600 mètres au départ de la Croix Gautier, près du Manoir du Lys.

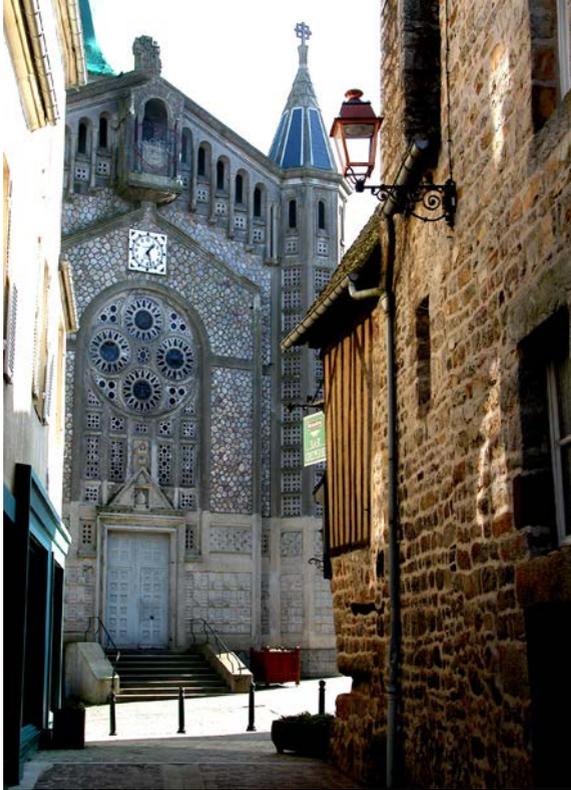
C'est sous ces trois dalles de grès que vient se reposer la mauvaise fée Gione, lorsqu'elle est lasse de ses démêlés avec la fée Andaine, le bon génie de la sylve. Ne dérangez pas la Gione qui sommeille, elle a le réveil difficile ! Désagréable, piquante et blessante comme l'ajonc, elle tire d'ailleurs son nom de cet arbuste épineux qui parsème les sols pauvres des landes.



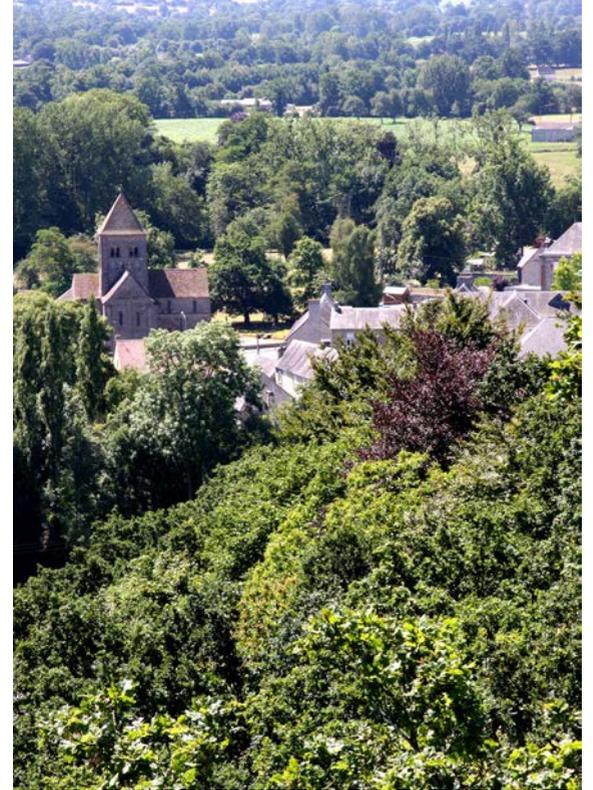
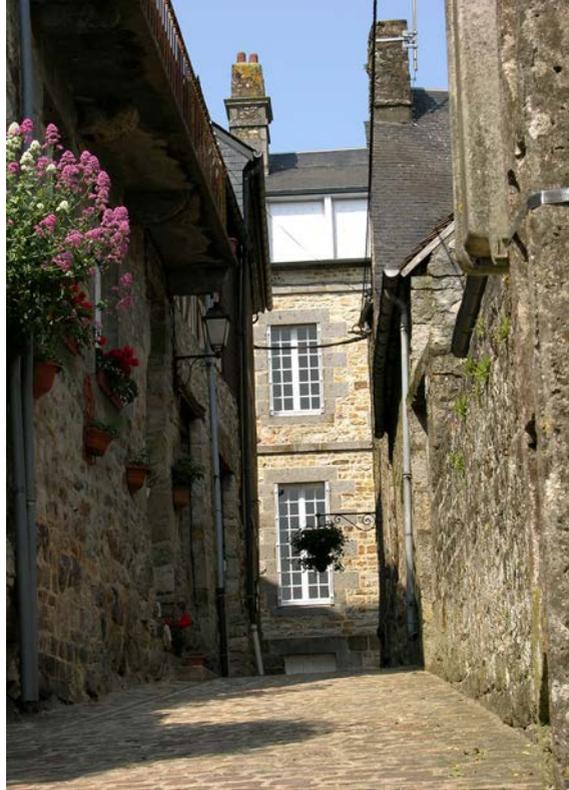
Les ruines du donjon



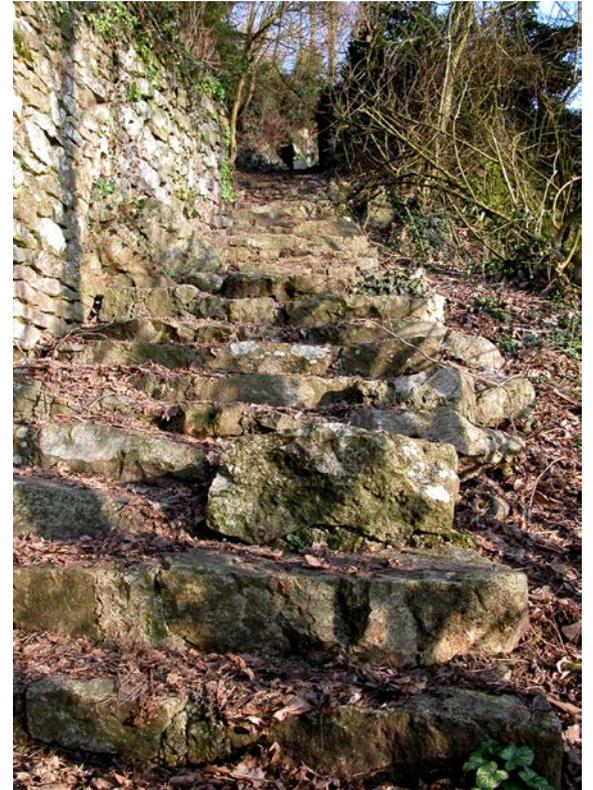
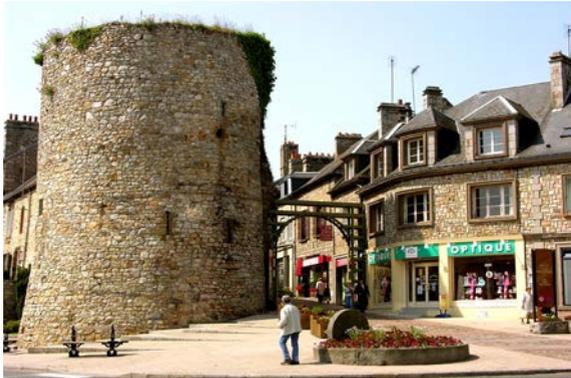
La cluse de la Varenne à Domfront



La vieille ville



L'église Notre-Dame-sur-l'Eau (11^e-12^e siècle)



Les «cent marches» taillées dans le grès armoricain



Le chemin des remparts bordé de centranthes rouges

LA CLUSE DE BAGNOLES-DE-L'ORNE (Andaines)

Bagnoles-de-l'Orne (Orne)

À voir à moins de 30 km : la cluse de Domfront, les Gorges de Villiers, les Roches d'Orgères, la cluse de Goult, Lassay-les-Châteaux

Bagnoles-de-l'Orne, située en plein cœur de la **Forêt d'Andaines**, a quelque chose de magique car cette cité marie avec bonheur et retenue... les extrêmes ! Profond enclavement et boutiques de luxe, restaurants et hôtels ; villas rococo et ensemble art déco de l'entre-deux-guerres comme sur la côte, mais sans la mer ; charme désuet de nos campagnes et intelligentsia parisienne ; petites entreprises laborieuses et grand casino... en bref, c'est une station thermale typique. Avec son importante fréquentation estivale, son plan d'eau, son petit torrent flanqué de la rocailleuse et pittoresque **allée du Dante** (en référence à *l'Enfer* du poète ?) menant aux thermes, ses « monuments naturels » jouxtant le centre-ville, **Bagnoles** a incontestablement le même petit air à la fois animé et apaisant qu'« **Huelgoat** », cette autre cité touristique mais de Bretagne cette fois (Finistère). Seule différence notable : nous ne sommes pas dans les granites mais dans les grès ; il ne s'agit pas des gorges de la **rivière d'Argent (Huelgoat)**, mais de la **cluse de la Vée**.

Pour apprécier toute l'originalité de cette formidable entaille, il suffit de se rendre à pied jusqu'à l'établissement thermal construit au fond de l'étroit défilé encadré par deux parois abruptes. Du sommet du versant occidental (accès face aux thermes par un sentier balisé), le belvédère du **Roc au Chien** offre un point de vue sur le plan d'eau du casino, la cluse et le grand pierrier qui tapisse la pente. Cet environnement boisé et rocheux au cœur de la ville, dernier contraste fort offert par la cité thermale, a de quoi ravir les naturalistes en villégiature.

Les propriétés curatives (rhumatologie, phlébologie et gynécologie) de **Bagnoles-de-l'Orne**, comme le révèle son étymologie latine (*balneum* ou *balnoleum* = bain) sont reconnues de longue date. Les premières sources d'eau tiède, à environ 26°, furent découvertes à proximité, dans les **Gorges de Villiers**. Elles furent ensuite également recueillies par un puits creusé sous l'établissement thermal. Si c'est surtout depuis le 19^e siècle que la station est réputée, la légende fait remonter sa création au Moyen Âge.

On dit qu'à cette époque, le seigneur local,

Hugues de Tessé, atteint déjà un grand âge et voit peu à peu ses ultimes forces le quitter. Pis encore ! Il est profondément attristé par l'état de décrépitude de son cheval, le compagnon habituel de toutes ses anciennes courses. Il décide donc d'aller perdre l'animal en forêt, pour ne pas être témoin de ses dernières souffrances, reflets de sa propre déchéance. Or quelle n'est pas sa surprise quand, au bout de quelques semaines, il le voit revenir sous forme d'un fringant étalon ! Suivant alors le fidèle destrier au fond d'une gorge profonde, Hugues y découvre une fontaine où il se baigne également. Bientôt, fatigue et rhumatismes disparaissent et le seigneur de Tessé, reconnaissant, fonde à l'endroit l'établissement qui deviendra ce que l'on sait.

*Une autre variante de ce conte met en scène, cette fois, un vieux moine bien affaibli. Ayant pris également les eaux, le voilà qui franchit d'un bon les 4 mètres séparant deux aiguilles gréseuses : le rocher, situé dans le parc des thermes, s'appelle toujours « **le Saut du Capucin** ».*

*Il existe une dernière variante, plus suggestive, sur le même thème : c'est celle d'un seigneur nommé Essirard. Notre homme, certainement blanchi sous les travaux guerriers, n'arrive pas à satisfaire sa jeune épouse et attend en vain une descendance. Comme les deux curistes précédents, son passage à la source est efficace et il y gagne bientôt une verdure inespérée ainsi que moult enfants, mâles et femelles. Pour remercier le ciel de ses bienfaits, il aurait fait construire à **Juvigny-sous-Andaines** un monument d'apparence plutôt... phallique !*

La curieuse **tour de Bonvouloir** se dresse toujours fièrement sur la lisière méridionale d'Andaines, à une dizaine de kilomètres de Bagnoles. Le bâtiment ainsi qu'un pigeonnier et un cadre bocager remarquablement mis en valeur (plan d'eau...) méritent le détour (accès libre).

Enfin, pour conclure par la comparaison entamée entre **Huelgoat** et **Bagnoles-de-l'Orne**, signalons que les deux cités semblent

se rejoindre aussi sous la bannière d'Arthur. Si la première possède sa grotte et son camp d'Artus, la seconde fait partie du circuit « **Lancelot-du-Lac** » et vénère un saint aux mœurs et au patronyme bien proches de ceux du roi légendaire. En effet, Ortaire fonde au 6^e siècle un monastère dans la **Forêt d'Andaines** (ermitage du Bézier, prieuré Saint-Ortaire au nord de **Bagnoles**).

*La tradition orale fondatrice de sa légende ne tarde pas à opposer cet ermite à un dragon terrorisant la région. Installé comme un chien pour garder le passage de la **cluse de la Vée**, l'odieuse bête demande régulièrement son tribut de bétail, voire de jeune fille vierge quand la vache commence à manquer. Devant une telle impudence et une telle grossièreté, Ortaire brandit son chapelet et toute sa foi à la face du dragon, pétrifié sur le coup !*

Sa tête, inscrite dans la pierre au sommet du **Roc au Chien** semble toujours surveiller l'étroit défilé.



Bagnoles-de-l'Orne

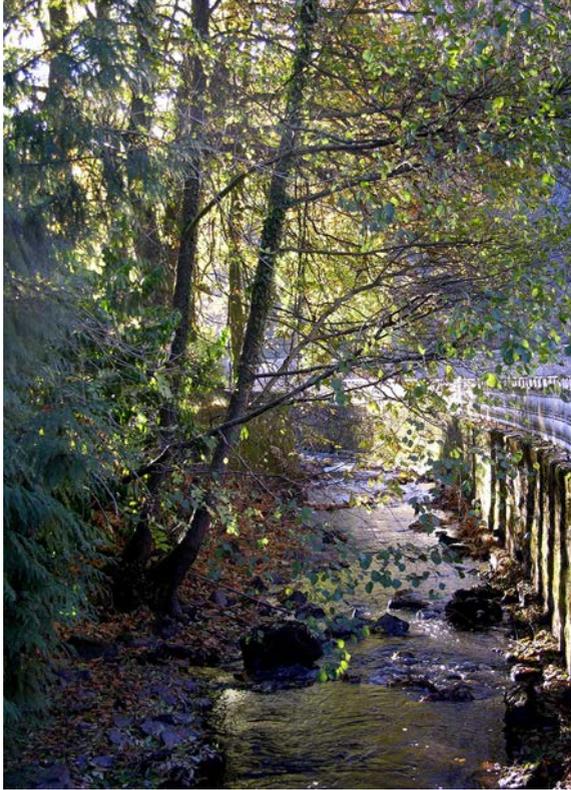




Le pierrier du Roc au Chien



L'établissement des Thermes dans Bagnoles-de-l'Orne



La Vée dans Bagnoles-de-l'Orne



La Pierre au Loup en Forêt d'Andaines



L'étang de l'Ermitage en Forêt d'Andaines



L'étang de Bonvouloir



Le Lit de la Gione



La Tour de Bonvouloir

LES GORGES DE VILLIERS (Andaines)

Antoigny, Saint-Patrice-du-Désert, Saint-Ouen-le-Brisoult (Orne)

À voir à moins de 30 km : la cluse de Bagnoles-de-l'Orne, la cluse de Domfront, les Roches d'Orgères, la cluse de Goult, la Forêt d'Écouves, la Butte-Chaumont et la cluse du Sarthon, Alençon, le Mont des Avaloirs, la Corniche de Pail, Lassay-les-Châteaux

Passée la **Vallée de la Cour** (accès par **Antoigny**), encore plus à l'est, entre **bois de Magny** et **forêt de la Motte**, c'est la **Gourbe** qui franchit la barre rocheuse en une nouvelle cluse. L'accès aux **Gorges de Villiers** est possible par **Saint-Patrice-du-Désert** au nord, ou **Antoigny**

et **Saint-Ouen-le-Brisoult** au sud. Cette fois nous sommes en pleine forêt. Un sentier en lacet aménagé par le Département (au titre des Espaces Naturels Sensibles) permet, après avoir franchi les fortes pentes et les pierriers, d'accéder au fond, au cours d'eau et, par une

petite passerelle, à la source sacrée de « **Chaude Fontaine** ». Des visites guidées sont organisées mais l'on peut également découvrir l'endroit par ses propres moyens, et sans crainte, car Gisèle qui habite les lieux est une fée protectrice des voyageurs...



LES ROCHES D'ORGÈRES

Lignièrès-Orgères (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : les Gorges de Villiers, la cluse de Bagnoles-de-l'Orne, la cluse de Goult, la Forêt d'Écouves, la Butte-Chaumont et la cluse du Sarthon, Alençon, Saint-Céneri-le-Gérei, le belvédère des Toyères, le Mont des Avaloirs, la Corniche de Pail, Lassay-les-Châteaux

Avant de quitter **Andaines** pour **Écouves**, permettons-nous un dernier arrêt, bien qu'il ne s'agisse pas d'une cluse ; bien qu'on ne soit d'ailleurs plus dans les bois, mais dans un bocage aux marges de la **forêt de la Motte**, cet appendice oriental d'**Andaines** ; bien qu'on ait quitté le département de l'Orne pour une minuscule enclave de celui de la Mayenne perdue au nord, en territoire normand ! Mais nous sommes toujours dans les grès armoricains et, qui plus est sur le flanc septentrional du synclinal de **Bagnoles**, cas assez rare pour qu'on s'y intéresse. Situées à 3 km du bourg de **Lignièrès-Orgères** (sur la D 292 en direction de **Magny-le-Désert**) et visibles de la route (sur la droite), les **Roches d'Orgères** dominent, à

289 mètres d'altitude, le massif granitique de **La Ferté-Macé** situé au nord. L'érosion différentielle est à l'origine de la mise en relief de ces grès résistants constituant aujourd'hui une curiosité géologique d'une quarantaine de mètres de longueur sur une dizaine de hauteur.

Une solide fée occupée à la construction de son château serait passée par là, dit-on, et maladroite, aurait fait tomber le chargement mal arrimé sur son dos !

Quoi qu'il en soit, cette cargaison a profité, au 19^e siècle, au développement d'une industrie locale de tailleurs de pierre dont on retrouve la production dans les constructions du village,

linteaux, appareillages d'angles...



LE SIGNAL D'ÉCOUVES

Fontenai-les-Louvets, Saint-Nicolas-des-Bois, Le Bouillon... (Orne)

À voir à moins de 30 km : les Roches d'Orgères, la cluse de Goult, Sées, Alençon, la Butte-Chaumont, le Mont des Avaloirs

Un peu plus au nord, entre **Alençon** et **Sées** (Orne), en marge occidentale du Bassin Parisien, le plus vaste massif bas-normand, la **Forêt d'Écouves**, étale ses 15 000 hectares de crêtes siliceuses et de vallons encaissés. De quelque endroit qu'on vienne, il faut véritablement « monter » en Écouves et, nulle par ailleurs dans tout le Massif Armoricaïn, le sentiment d'ascension et de montagne n'est aussi fort ! Les cyclistes, les vt-tistes (la « *Trans'Écouves* ») et les coureurs à pied (« *Alençon-Médavy* ») s'en donnent d'ailleurs à cœur joie !

Cette dernière épreuve internationale rassemble chaque année plusieurs milliers de coureurs qui, au terme d'un parcours d'environ 16 kilomètres sur route dont, pour finir, 5 de forte côte boisée, arrivent à 391 mètres d'altitude au site le plus connu de la forêt, le carrefour de la **Croix de Médavy**. À un kilomètre vers l'ouest se situe le point culminant de Normandie ; cependant le **Signal d'Écouves** (413 m), localisé en pleine parcelle forestière, n'est identifiable que par la présence au sol d'une petite borne géodésique datée de 1820 et le lieu n'offre qu'une vue très limitée alentour.

Pour le rendre véritablement attractif, il faudrait également y construire une tour d'observation, comme aux **Avaloirs** ou en **Perseigne**... Mais le jeu en vaut-il cette nouvelle chandelle, d'autant que, comme nous allons le voir, certains sites naturels de la forêt permettent le coup d'œil attendu ?

Dans sa configuration générale, Écouves ressemble à une sorte de grand X formé de lignes de crêtes dont on pourrait dire, en quelque sorte, qu'elles se « croisent » au **carrefour de Médavy**.



Le Signal d'Écouves vers 2004



Les Rochers du Vignage



Les Rochers du Vignage



Des cladonies (lichens) au Vignage

Ces barres rocheuses résistantes, composées notamment de grès armoricains, encadrent à l'ouest et à l'est deux dépressions dégagées dans des roches volcaniques beaucoup plus tendres. Depuis leur dépôt, au Cambrien vers 530 millions d'années, ces ignimbrites (littéralement = « pluies de feu ») ont été modelées par l'érosion en cuvettes : celles de **Fontenai-les-Louvets** et du **Bouillon**. À l'origine, il s'agissait de nuées ardentes avec de colossales retombées de cendres ; leurs traces sont également reconnaissables plus au sud vers le bassin de **Laval** en Pays-de-la-Loire, notamment dans le massif de **Multonne**,

de **Pail**, en **Forêt de Perseigne** et jusque dans les secteurs des Coëvrons et de la Charnie. Ainsi, curieusement, les volcans d'Écouves n'ont rien à voir avec ceux d'Auvergne car ils sont « en creux » ! et, n'en déplaisent à certains Alençonnais qui trouvent dans les formes arrondies de la **Butte-Chaumont** (voir plus loin), à l'ouest d'Écouves, tous les caractères d'un dôme de lave, ce n'est qu'un mamelon de grès armoricain qui a résisté à l'érosion...

Pour véritablement pouvoir découvrir les panoramas convoités que laisse supposer l'altitude de la forêt, il faut bien entendu

gravir les lignes rocheuses. L'une des plus belles échappées offertes sur la forêt se situe incontestablement sur le site des « **Rochers du Vignage** » (346 m) établi en lisière méridionale, en bordure de la « campagne » d'**Alençon**. Là, un layon escarpé part du fond de la cluse qu'un joli ruisseau, la **Briante**, s'est « taillé » dans la barre de grès ordovicien ; il grimpe raide en sous-bois avant d'atteindre quelques plateformes gréseuses ensoleillées et encadrées de landes à bruyères cendrées, à callunes et à cladonies (des lichens gris-jaunâtres) : sans conteste, le large coup d'œil compense alors le souffle plutôt court !



En montant vers la Croix Madame



Au nord d'Écouves (bois de Goult), feuillus et résineux en mélange

Ce tour d'horizon d'**Écouves** ne serait pas complet sans évoquer le rapport quasi intime qui liait jadis la forêt et les forges, lesquelles, pendant des siècles, ont modelé les massifs boisés selon leurs besoins.

Les gisements de fer de l'Ouest se présentent en de multiples couches, d'inégales épaisseurs et teneurs qui parfois affleurent et sont exploitées à ciel ouvert (forges fossières, forges-à-bras ou « forges volantes » passant d'un site à l'autre au gré de l'exploitation...) ; souvent, elles sont plus profondes, plissées et faillées. Si ces conditions disparates ont plutôt favorisé l'installation d'entreprises petites à moyennes, en revanche la haute teneur du minerai (environ 30 à 40 % pour les carbonates de fer, 50 à 55 % pour les hématites) a permis l'implantation d'établissements plus importants dont certains n'ont fermé qu'assez récemment (1970 pour les mines de **La Ferrière-aux-Étangs** ; à la fin des années 80 pour celles de **Soumont** et la Société Métallurgique de Normandie...). La **Suisse Normande** calvadosienne (**Saint-André**,

May-sur-Orne, **Soumont**, **Saint-Rémy-sur-Orne...**), le complexe ornais « **La Ferrière-aux-Étangs**, **Larchamp**, **Saint-Clair-de-Halouze** » et le site de **Diélette** (Manche) constituent les principaux centres miniers du bassin normand. Les gisements bretons et angevins sont principalement dispersés en Ille-et-Vilaine, Mayenne, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.

Si l'extraction encore récente traduit bien l'importance de la filière, l'existence de l'industrie du fer dans l'Ouest est aussi très ancienne, si ce n'est d'origine celtique, du moins présente dès les premiers siècles de l'occupation romaine. Elle perdure pendant tout le Moyen Âge pour devenir en Écouves, au moins à partir du 16^e siècle, un des piliers de l'économie locale. En effet, à cette époque, les forêts royales d'**Écouves** et d'**Andaines** fournissent l'essentiel du charbon de bois nécessaire aux 14 « grosses forges » installées à leur périphérie. Déjà saignées à blanc par les demandes en combustibles, elles sont jugées inaptes à pourvoir la Marine

royale en longs bois et, avant même la Grande Réformation, sont vouées dès 1666 au « traitement à courte révolution ».

À ce sujet, les recherches biogéographiques de Gérard HOUZARD montrent comment jadis les forges ont bien failli « manger » la forêt ! En fait, ces industries sont de grosses consommatrices de bois de faible section indispensables, une fois transformés en charbon de bois, à la fonte du minerai. Plutôt que le traitement en futaie qui produit des troncs de fort diamètre, c'est donc *le traitement en taillis* (plusieurs « brins » issus de la même souche) qui est favorisé. Pour Écouves et **Andaines**, le biogéographe calcule notamment que vers 1750, pour une production d'environ 2 000 tonnes de fer, les installations métallurgiques engloutissent approximativement 210 000 stères nécessitant la mise en coupe annuelle de 1 000 à 2 000 hectares ! Or la totalité des deux massifs ne peut fournir au mieux, sur la durée, qu'environ 170 000 stères par an, avec des coupes « raisonnables » pratiquées vers les 18-20 ans. Aussi, pour assouvir les besoins



De la Pierre au Chat



La Croix de Médavy (ancienne Croix « Monsieur »)



Le char de la Croix de Médavy

toujours croissants de la production, et avec l'éloignement progressif des sites d'abattage, les taillis sont coupés à des fréquences de plus en plus rapprochées : *révolutions de 12 – 10 ans, voire 8* dans certains secteurs ! Or l'équilibre de ces boisements, déjà établis originellement dans des milieux aux ressources limitées, sur des sols pauvres, à humus peu actif, est fragile : la moindre perturbation peut y entraîner des dysfonctionnements profonds et parfois irrémédiables. Dans bien des parcelles, cette surexploitation épuise les réserves déjà maigres des sols acides, pour parfois les transformer en podzols, sols présentant un profond horizon gris-clair quasi stérile (en russe, *podzol* = cendre).

Ce n'est que vers 1850, après l'extinction des derniers foyers métallurgiques locaux et l'arrivée sur le marché du « charbon de terre » (la houille), que les propriétaires prennent conscience de l'état de profonde dégradation de leur patrimoine arboré : les landes à bruyères, les fourrés à ajoncs, au mieux les bois de bouleaux remplacent en de nombreux secteurs

les essences nobles, le chêne, le hêtre... Les six septièmes d'Écouves sont alors occupés par de médiocres taillis troués de blancs ! Aujourd'hui, après plus de 150 ans de restauration forestière, feuillus indigènes et résineux introduits forment à nouveau des boisements continus. Cependant, de nombreux sols conservent les séquelles des mauvais traitements subis et les chênaies à bouleaux et à bruyères qui dérivent de ces surexploitations séculaires restent significatives dans bien des points, notamment ceux établis sur grès armoricain...

Les forges ont donc joué ici un rôle économique, écologique et paysager capital, comme d'ailleurs dans un bon nombre de forêts du Grand Ouest. Sans vouloir généraliser à tout prix, il suffit de rappeler les noms d'autres sites concernés pour que la longueur de la liste, pourtant non exhaustive, nous persuade de l'importance du couple « fer / bois » dans le Massif armoricain :

- forêt de **Paimpont** (ouest de **Rennes**, Ille-et-Vilaine) où, vers 1850, 40 000 stères de bois

sont brûlés chaque années et 400 ouvriers vivent de la forge ;

- forêt de **La Guerche** et **Forges-la-Forêt** (sud-est de **Rennes**, Ille-et-Vilaine) ;

- forêt de **Quénécan** et Forges des Salles à **Perret** (Côtes-d'Armor) et **Sainte-Brigitte** (Morbihan) ;

- forêt de **l'Hermitage-Lorge** (sud-est de **Quintin**, Côtes-d'Armor), forêts de **Coat an Noz** et **Coat an Hay**, de **Beffou** (sud de **Belle-Isle-en-Terre**, Côtes-d'Armor) ;

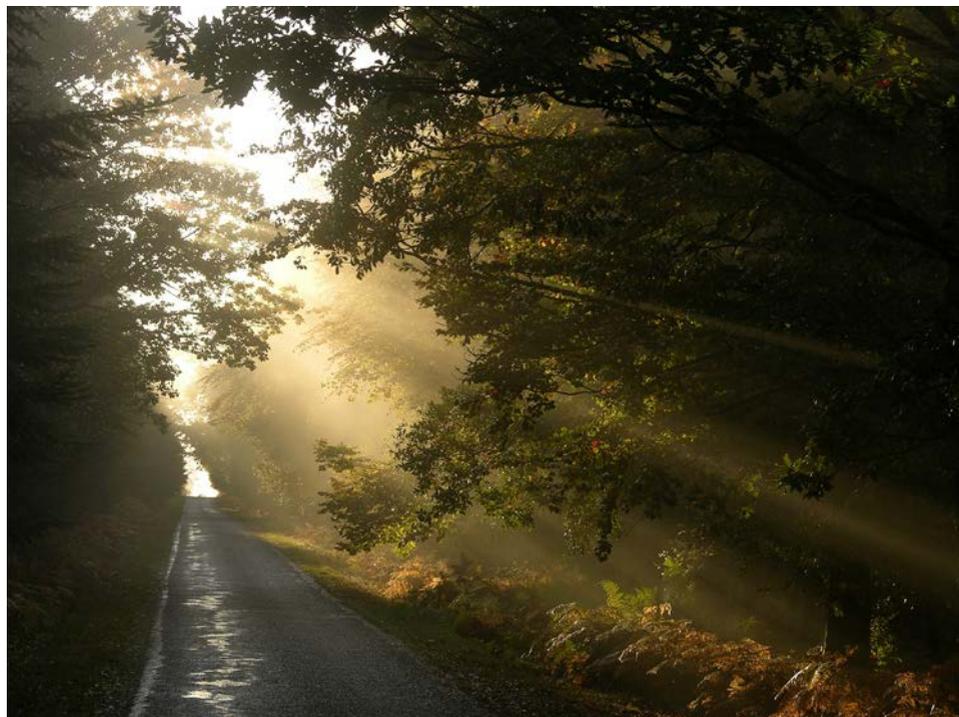
- forêt de **Perseigne** (Sarthe) ;

- forêt de Mayenne à **Chailland** (sud-ouest de **Mayenne**, Mayenne) ;

- forêt de la Grande Charnie à **Chammes** (sud-est de **Sainte-Suzanne**, Mayenne) et **Chemiré-en-Charnie** (Sarthe) ;

- forêts d'**Ancenis** et du **Gâvre** (sud de **Châteaubriant**, Loire-Atlantique) et secteur de **Pouancé** à **Segré** (est de **Châteaubriant**, Maine-et-Loire) ;

- forêt d'**Autun** et forges de **La Peyratte** (nord-est de **Parthenay**, Deux-Sèvres)...



Vers la Croix Madame

LA ROCHE-MABILE ET LA BUTTE-CHAUMONT (Écouves)

Cuissai, La Roche-Mabile, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Nicolas-des-Bois (Orne)

À voir à moins de 30 km : les Roches d'Orgères, les Gorges de Villiers, la cluse de Goult, la forêt d'Écouves, Alençon, le belvédère de Perseigne, Saint-Céneri-le-Gérei, le belvédère des Toyères, Saint-Léonard-des-Bois, le Mont des Avaloirs, la Corniche de Pail

La **cluse du Sarthon**, entre **La Roche-Mabile** et la **Butte-Chaumont** mérite également le détour : la **Butte** étant privée, on se repliera sur la **Roche** qui, bien que moins imposante, ménage aussi de belles surprises et des belvédères tout à fait pittoresques. Nous n'entrerons pas non plus dans le détail d'une géologie particulièrement complexe qui met en contact plutôt « anarchique » granites de la **Roche-Mabile** et de **Gandelain**, roches éruptives, flysch briovérien et terrains primaires. Gardons simplement en mémoire que la **Roche** et la **Butte-Chaumont** sont bien couronnées par le grès armoricain et, pour les amateurs, que le passage le plus resserré au travers de ceux-ci se situe au niveau de Montabours (rive droite) et Le Fault (rive gauche), à un peu plus d'un kilomètre au sud de **La Roche-Mabile**.

Il n'est nul besoin d'entreprendre l'ascension de la **Butte-Chaumont** (378 mètres) pour se persuader de son imposante masse, de son statut de repère au sein des paysages. Les flancs boisés ou pelés par les pierriers du « Chauve Mont », sorte de petit Ventoux local, s'aperçoivent de loin, de **La Roche-Mabile** bien sûr, mais également des campagnes d'**Alençon** et du **Mont des Avaloirs** en **Forêt de Multonne**... Ce dôme trapu joue même son petit rôle dans les prévisions météorologiques et un proverbe local affirme : « *Quand Chaumont met son chapeau (de nuages...), bonhomme mets ton manteau !* ». Le pied de son versant occidental est parcouru par le Sarthon, un cours d'eau vif protégé (Zone de Protection Spéciale européenne) entre autres pour la population de mulettes perlières qu'il abrite.

Sur l'autre rive, se dresse **La Roche-Mabile** dont la Haute-Ville, avec ses jardins en terrasses, est parcourue par d'agréables venelles suivies par le GR 36. Elle est dominée, à 254 mètres, par un piton boisé qui porte les ruines d'une place forte que le randonneur peut visiter grâce à un aménagement récent. L'accès à cette motte fortifiée est signalé et se situe sur le bord gauche de la route de **Livaie**, au niveau du panneau de sortie du bourg (vestiges et vue sur la **Butte-Chaumont**).

Comme en **Andaines**, les cluses sont bien une importante composante morphologique d'**Écouves** et l'on peut citer pour mémoire : celle de la **Roche-Élie** vers **Livaie** ; celle de la **Hunière** non loin de **La Bellière** ; ou encore en lisière méridionale de la forêt, la **cluse de la Briante** aux **Rochers du Vignage**. La Départementale 26 qui l'emprunte nous emmène jusqu'à **Alençon**, capitale départementale assise aux portes de la Normandie et des Pays-de-la-Loire.



La Butte Chaumont vue de la Roche Mabile



La Roche-Mabile



La stèle commémorative au sommet de la Roche Mabile



LA CLUSE DE GOULT (Écouves)

La Lande-de-Goult (Orne)

À voir à moins de 30 km : le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, la Forêt d'Écouves, la Butte-Chaumont et la cluse du Sarthon, Alençon, le Mont des Avaloirs, la Corniche de Pail, les Roches d'Orgères, les Gorges de Villiers



L'inventaire des lichens et des mousses d'un pierrier de Goult par un groupe de naturalistes

Mais avant de quitter **Écouves** et la **Normandie**, partons visiter son flanc nord lui aussi profondément incisé. Après les cluses du **Sarthon**, entre **La Roche-Mabile** et la **Butte-Chaumont**, et de la **Briante** aux **Rochers du Vignage**, c'est une autre **Cance** que celle de **Mortain** (cette fois, un petit affluent du fleuve **Orne**) qui entaille au village de **Goult** le flanc nord-ouest du massif.

Goult est un écart de la commune « éclatée » de **La Lande-de-Goult** dont le nom même traduit déjà la rudesse des conditions locales, au moins passées. La petite départementale 204 qui mène au village suit la cluse, orientée nord-sud et taillée sur un kilomètre dans les grès armoricains. Cette vallée encaissée de la **Cance** est jalonnée, en rive gauche, de grands pierriers (sur près de 500 mètres), de landes humides et de prairies tourbeuses où, entre autres, sont identifiées de belles populations d'un papillon rare, le damier de la succise (*Euphydryas*

aurinia).

Dans le hameau, l'ancien **prieuré Saint-Pierre**, encadré de bâtiments de ferme, est de facture modeste. Néanmoins, son remarquable porche roman rappelle sa dépendance, depuis le 12^e siècle, à la grande **abbaye de Lonlay** soutenue par les maîtres de la cité de **Domfront**, Aliénor d'Aquitaine et Henri II Plantagenêt. Six exceptionnels chapiteaux en calcaire sont ornés de scènes chevaleresques de chasse d'inspiration anglo-normande : combats d'animaux sauvages, oiseaux entrelacés, séquences de vénerie... Il semble même qu'un loup (ou un renard ?) y apparaisse, rappelant la possible étymologie de la commune (goult, évolution du mot *loup* en vieux francique) qui signifierait alors « la lande aux loups ». Jadis, les loups n'étaient pas rares dans l'Ouest et les derniers spécimens ont été tués : en **Écouves** en 1882 ; en 1885 dans les **Monts d'Arrée** ; en 1893 en **Forêt de Perseigne** ; et jusque 1925-

1930 pour les Deux-Sèvres...

Sur la butte, qu'on atteint par un layon escarpé (GR 36), se dresse la petite chapelle Saint-Michel située sur un chemin montois emprunté par les pèlerins se rendant depuis le Moyen Âge au **Mont Saint-Michel**. De là (observatoire) s'ouvre un panorama sur la cluse, les bois de Momont et de la Hunière (en face, vers l'est) et, au nord (à main gauche), sur la dépression protérozoïque de **Boucé**. La chapelle jouxte, dans le bois, une ancienne place fortifiée à quatre enceintes datée de l'âge du Bronze. Édifiée sur ce promontoire qui culmine au sud à 403 mètres dans le **bois de Goult**, elle est remarquablement protégée sur trois de ses côtés (nord, est, ouest). La légende attribue ce Camp « Romain » à César qui y aurait caché son trésor de guerre...

On peut terminer la visite de ce beau site, à la fois âpre et particulièrement calme, par un arrêt aux **Petits Riaux**, à un kilomètre au sud-ouest de Goult (accès par la D 754 et un sentier sur la droite avec parking). Il s'agit d'une lande humide et d'une tourbière gérées par le département de l'Orne au titre des Espaces Naturels Sensibles. Un sentier sur pilotis (platelage) permet d'effectuer à pied sec une découverte (panneaux pédagogiques) des « incontournables » locataires des bourbes et des fanges : rossolis, linaigrettes, ossifrages, osmondes et polytric commun, la plus haute mousse européenne pouvant atteindre 80 cm de développement.



La petite chapelle Saint-Michel « noyée » dans les bois



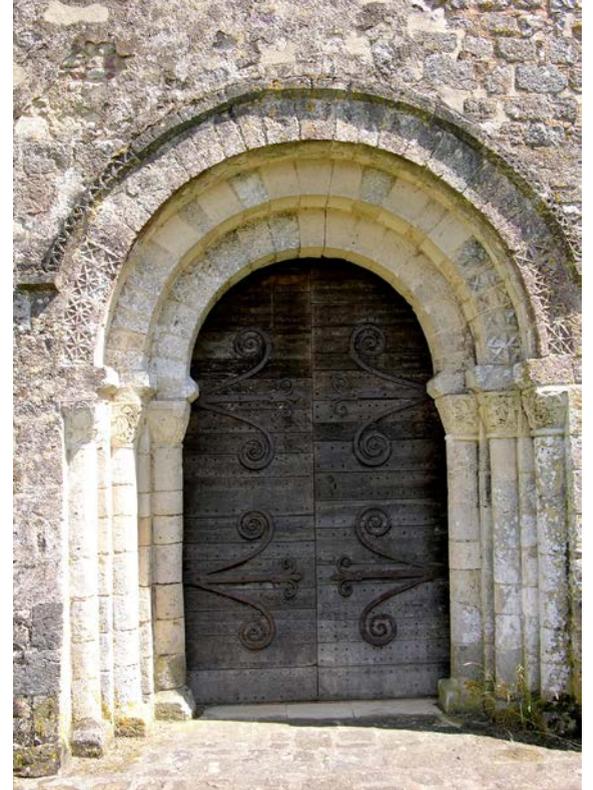
La Forêt d'Écouves vers Carrouges (Orne)



Le site de Goult



Les chapiteaux romans de Goult (Saint-Pierre)



Le porche de l'ancien prieuré Saint-Pierre



Vers la chapelle Saint-Michel et le « camp romain »



Le pierrier



Du belvédère aménagé par le Parc naturel régional



Les Petits Riaux gérés par le conseil général de l'Orne



La tourbière des Petits Riaux



Molinies et bouleaux en bordure de lande

UN TOIT POUR L'ARMORIQUE

Ça y est ! Nous franchissons les frontières régionales, nous quittons **la Normandie** pour entrer en **Pays-de-la-Loire** et poursuivre notre découverte du Massif armoricain oriental. Rappelons que la partie occidentale est présentée dans le livre « **Roc'h de Bretagne** », du même auteur et édité aux éditions Coop Breizh en 2017. Mais attention... Nos nouvelles pérégrinations vont être éreintantes car nous

vous entraînent vers des sommets et il va nous falloir grimper pour atteindre le « toit du Massif armoricain ». Puis, après avoir bivouaqué sur le contrefort de cette puissante limite, au nord des départements de la Mayenne et de la Sarthe, notamment dans **les Coëvrons** et **les Alpes mancelles**, nous traverserons sans guère de haltes le centre plus monotone des Pays-de-la-Loire établi dans des roches métamorphiques

fortement aplanies par l'érosion. Avec le retour du granite, en **Vendée** et à l'approche de la région **Poitou-Charentes** où nous tenterons quelques solides incursions, nous conclurons nos visites vers le **Seuil du Poitou** qui ouvre les portes à d'autres randonnées, mais cette fois dans **le Massif central**.

LASSAY-LES-CHÂTEAUX ET SON « LANCIER »

Lassay-les-Châteaux, Melleray-la-Vallée (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : la Fosse Arthour, la cluse de Domfront, la cluse de Bagnoles-de-l'Orne, les Gorges de Villiers, la Corniche de Pail, le Mont des Avaloirs, les Coëvrons, la Butte de Montaigu

Lassay-les-Châteaux marie avec bonheur les décors d'une petite cité de caractère et une ruralité revendiquée. Car **Lassay** aime la « mixité », la combinaison de la ville et de la campagne, l'association de l'ancien et des idées nouvelles, le mélange des genres et des influences. Quoi de plus normal pour une terre frontalière ! Pour cette commune, porte méridionale du Parc naturel régional Normandie-Maine dont le nom-même traduit ce contact de « marches » historiques ! Sur le plan géologique, elle partage avec le Passais, situé dans l'Orne à une vingtaine de kilomètres (**Domfront, Passais...**), le même massif de granodiorite, celui de Passais – Le Horps.

On ne peut donc que conseiller aux amateurs de vieux granites de flâner, à pied bien entendu, dans les rues et les ruelles de la cité qui mêlent maisons de caractère et logis anciens. Mais dans cette promenade, c'est bientôt le vert qui prend le dessus, avec le jardin médiéval, les fleurissements des allées, des ruisseaux et des lavoirs... ou alors le rose, avec les innombrables variétés rassemblées dans la roseraie !

On en oublierait presque le château pourtant monumental et particulièrement bien conservé (15^e siècle) qui trône en pleine ville bordé de grands étangs où se reflètent les imposantes tours ! Alors, pourquoi donc **Lassay-les-Châteaux** ? Eh bien parce que deux autres se partageaient aussi le territoire jadis. Découvrons-les grâce au sentier pédestre de 4 km qui part dans le bocage (circuit des 3 châteaux, direction

de Niort-la-Fontaine). De **Bois Frou**, il ne reste que des ruines. Mais le château de **Bois Thibault** (15^e siècle), avec sa haute stature, son porche monumental et ses tours à canonnières et arbalétrières semblables à celles de Lassay, a un véritable charme, presque romantique...

De là à y accueillir Lancelot, il n'y a qu'un pas que la commune, aujourd'hui propriétaire des lieux, et les associations locales ont franchi avec enthousiasme (animations...). Car comme nous l'avons vu, le pays, comme le domfrontais, est littéralement hanté par la mémoire d'un ermite qui vint s'y établir au 6^e siècle. Il s'agit de Fraimbault de Lassay dont le nom (*Frambalus de Lacey* = le lancier du lac) et plusieurs épisodes de la vie rappellent curieusement ceux du héros de Chrétien de TROYES... Notre futur saint (ou chevalier ?) est bien une célébrité locale : après s'être installé à **Saint-Fraimbault-de-Prières** (au nord de Mayenne), il fonde un monastère à **Lassay**, au village tout proche de Saint-Fraimbault-de-Lassay. C'est au cours d'une de ses évangélisations qu'il meurt non loin, à **Saint-Fraimbault** dans l'Orne. Ses reliques ont été longtemps conservées au monastère et le porche de l'église de Saint-Fraimbault-de-Lassay intrigue encore bien des spécialistes : une des très anciennes pierres tombales qui y sont encastrées révèle, en sculpture en creux, les formes du graal et d'un trèfle, symbole alchimique des ondins attribué à Lancelot. Ou ne faut-il y voir qu'un calice et une

croix qui renverraient alors simplement au saint (Fraimbault) ?

Si Lancelot du lac a aujourd'hui son circuit, aux marches de Normandie et du Maine, les visiteurs peuvent quitter **Lassay-les-Châteaux** par un itinéraire tout aussi passionnant : celui des peintres Camille PISSARO et Ludovic PIETTE. Ce dernier qui résidait à **Melleray-la-Vallée** (à 5 km au nord-ouest de **Lassay** à vol d'oiseau) y invita régulièrement son ami PISSARO. Sur ce sentier de 8 km, des reproductions des œuvres des deux peintres permettent, au-delà de l'intérêt purement pictural, de comparer les paysages observés par les deux artistes et ce qu'ils sont devenus de nos jours. Ce circuit, à n'en pas douter, annonce une de nos futures haltes, dans les **Alpes Mancelles** avec « l'école » de **Saint-Céneri-le-Gérei**...



Le château de Lassay



Les jardins de Lassay-les-Châteaux



Sur la Mayenne, le gué néolithique de Loré, passage entre Normandie et Pays-de-la-Loire, limite insaisissable entre réalité et mythe arthurien



Le château de Bois Thibault

LE MONT DES AVALOIRS ET LA CORNICHE DE PAIL

Pré-en-Pail, Villepail, Crennes-sur-Fraubée (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : Lassay-les-Châteaux, la cluse de Bagnoles-de-l'Orne, les gorges de Villiers, les Roches d'Orgères, la Butte-Chaumont, le Signal d'Écouves, Alençon, Saint-Céneri-le-Gérei, le belvédère des Toyères, Saint-Léonard-des-Bois

Le Mont des Avaloirs

En tête de peloton, le **massif de Multonne** détient le record d'altitude du Grand Ouest avec ses 416 mètres au **Mont des Avaloirs**, situé à proximité de **Pré-en-Pail** en Mayenne. Pourtant, la lutte a longtemps été âpre avec le **Signal d'Écouves**, jadis ex aequo à 417 mètres ! Mais les récentes évaluations de l'Institut Géographique National (IGN) ont donné l'avantage au sommet ligérien avec 416 mètres, contre 413 mètres pour le relief normand... qui n'a plus qu'à se contenter de la seconde place. Bien que séparés par la frontière régionale, les deux belvédères ont bien d'autres points communs – climat rude, végétation arborée...- et ne sont d'ailleurs éloignés que d'une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau.

Tout comme **Perseigne**, leur couverture forestière leur vaut également de jouer un rôle insolite de belvédères naturels... sans point de vue possible : en effet, les grands arbres, chênes et hêtres principalement, masquent les paysages et, pour découvrir ces derniers, il a fallu construire des tours d'observation qui dépassent la canopée de **Multonne** et de **Perseigne** ! Arrivé au sommet de la plateforme des **Avaloirs** (montée gratuite), l'observateur découvre à 360° le bocage touffu du Parc Naturel Régional Normandie-Maine qu'une longue table d'orientation circulaire permet d'interpréter.

Le **massif de Multonne**, en plus des habitats forestiers, recèle des landes et des tourbières notamment dans le secteur du **Mont Souprat** (385 m), un autre sommet du Massif Armoricaïn qu'on peut observer du haut du belvédère, à proximité en regardant vers le nord-ouest. Les hauteurs venteuses des **Avaloirs** et du **Souprat**, leurs frustes végétations, leurs quelques pierres dressées et leurs rochers insolites comme la « **Pierre au Loup** » (aujourd'hui mangée par les arbres tortueux qui masquent la vue...), ne pouvaient qu'engendrer des légendes plutôt romantiques, faites de formes vaporeuses et intemporelles parcourant, à la nuit tombée ou les jours de brouillards et de crachins, les landes à bruyères... Certaines, comme celle de la *dame des Avaloirs*, s'enracinent dans l'histoire et nous

rappellent que ces terres de l'ouest ont été également le théâtre d'affrontements passionnés et sanglants entre les « Blancs et les Bleus », au temps de la Révolution.

*Le récit, très réaliste à son commencement, débute en décembre 1793, précisément lorsqu'un solide paysan et sa fille découvrent, sur le bord de la route qui mène au **mont des Avaloirs**, un Chouan blessé. Le cultivateur a d'abord l'idée de l'estourbir, comme le ferait tout bon républicain qui se respecte. Néanmoins, il finit par accéder aux supplications de sa progéniture déjà troublée par le charme du jeune homme. Il laisse donc la vie sauve à ce « Blanc », en fait un Vendéen (sans doute un des participants à la Virée de Galerne), qu'il accueille même à la ferme quelques mois, le temps qu'il se refasse une santé et, par la même occasion, prête main forte aux travaux de la ferme... Bien entendu, le secret de l'identité du « Ventre à choux » est bien gardé, sauf auprès d'un vague cousin qui s'affaire lui aussi sur l'exploitation. La suite est plutôt facile à deviner : l'amour des tourtereaux va grandissant et le cousin, également épris de la belle et dépitée, profite de la mort du père pour tuer son rival de « chouin », un beau jour d'orage vers le **mont Souprat**. La jeune fille en tombe malade, peut-être à force de monter par tous les temps aux **Avaloirs** pour y chercher son amant, toujours en vain, jusqu'au jour où elle n'en revient pas. Depuis, certains disent au village qu'on peut entendre la triste demoiselle gémir sur les hauteurs, par les jours de pluie et de grand vent ; d'autres, plus optimistes, voient parfois un couple s'enlacer sur la lande et disparaître en un éclair !*

Faute de rencontrer la dame des **Avaloirs**, les amateurs de patrimoine naturel et culturel peuvent faire un détour par **Carrouges** (Orne), une quinzaine de kilomètres plus au nord : là, à la Maison du Parc installée dans les dépendances du château, un vaste espace d'accueil en entrée libre présente une exposition consacrée à l'ensemble du territoire du Parc Naturel Régional, à sa nature, à son histoire mais aussi à ses légendes...

La corniche de Pail

Vers le sud-ouest, le synclinal de Pail se prolonge sur plus d'une dizaine de kilomètres par une haute barre de grès armoricain dont l'altitude moyenne varie de 350 mètres à 380 mètres. C'est la **Corniche de Pail** suivie par la départementale 20 qui relie **Pré-en-Pail** au nord-est à **Crennes-sur-Fraubée** au sud-ouest. Cette remarquable ligne de hauteurs, couverte par les bois, les landes et les tourbières (espace naturel protégé) ménage quelques rares mais beaux points de vue vers le nord-ouest, sur **Javron-les-Chapelles** et la dépression établie dans les terrains précambriens. Le relief commence à s'estomper au niveau de **Villepail** pour se conclure brusquement, 5 kilomètres plus à l'ouest, par la petite **cluse du bois de Villeray**, vers 180 mètres. Ainsi, d'ici au point culminant de l'Ouest, à une quinzaine de kilomètres, l'altitude va quasiment toujours croissant (sauf vers le bois de Saint-Julien). Mieux encore, les cyclistes pourront apprécier, sur les six kilomètres qui séparent **Pré-en-Pail** du **Souprat** et du **Mont des Avaloirs**, la dénivelée de 200 mètres (pente moyenne de 3,3 %) !



Du belvédère, vue sur la forêt...



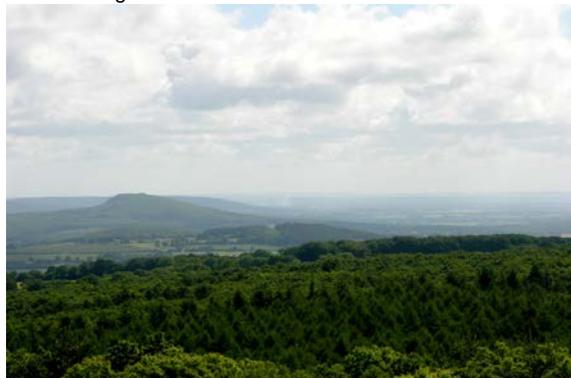
et le bocage



Vue depuis la Corniche de Pail



Le belvédère des Avaloirs



À l'horizon, la Butte Chaumont (Écouves)



La forêt de Pail



ALENÇON ET LE BELVÉDÈRE DE PERSEIGNE

Alençon (Orne), Aillières-Beauvoir, Villaines-la-Carelle... (Sarthe)

À voir à moins de 30 km : la Corniche de Pail le Mont des Avaloirs, la cluse du Sarthon et la Butte Chaumont, les Roches d'Orgères, la Forêt d'Écouves, la cluse de Goult, Saint-Céneri-le-Gérei, le belvédère des Toyères, Saint-Léonard-des-Bois

Pour commencer, rappelons que des Avaloirs (Mayenne) à Perseigne (Sarthe), en passant par Alençon et Saint-Céneri-le-Gérei (Orne), tout se passe dans « un mouchoir de poche » car les régions Normandie et Pays-de-la-Loire flirtent sans cesse, d'où le nom donné au Parc Régional Naturel installé sur ce territoire : Normandie-Maine. Ajoutons que la cité ducale d'**Alençon**, construite tout au sud du département est, de ce fait, assez curieusement « tournée » vers la Sarthe. Elle

mérite un arrêt, même si les « Campagnes » agricoles qui l'encadrent ont un intérêt paysager plutôt restreint. Nous sommes toujours sur granite, en tout cas à l'ouest de l'agglomération (vers Saint-Germain-du-Corbéis...) car vers le centre, il disparaît sous la couverture jurassique, même s'il n'est jamais très loin en profondeur. C'est un granitoïde d'âge hercynien (330-340 millions d'années) et les collectionneurs de belles pierres y ont cherché le « diamant d'Alençon », un quartz enfumé qui le parcourt localement par veines.

Aujourd'hui, l'intérêt d'**Alençon** réside plutôt

dans un centre-ville aéré (place de la Halle au Blé...), doté de rues piétonnes et d'espaces verts agréablement agencés (parc des Promenades et sa Roseraie...) et, bien sûr, de bâtiments anciens qui conservent à la cité un parfum rappelant la puissance d'autrefois, château des ducs avec ses deux tours imposantes... Le cœur de la ville offre un cadre pittoresque avec la basilique Notre-Dame et la remarquable **maison d'Ozé** construite vers 1450, maison forte en granite dont le jardin et verger conservatoire, très intéressants et en entrée libre, sont ceints de murailles rappelant les anciennes fortifications de la ville. Les amateurs de patrimoine végétal iront également faire un tour **au jardin expérimental** de la rue Balzac (proche du château).

Bien entendu, les amoureux du savoir-faire n'oublieront pas que la Dentelle au Point d'**Alençon** est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ! Un atelier national a ici pour vocation de maintenir cette technique traditionnelle et chaque année, en été, des dentellières en font démonstration au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle.



Le jardin de la rue Balzac et le château des ducs



La Halle au Blé



Le belvédère de Perseigne

Quant à la **Forêt de Perseigne**, visible également des Avaloirs, c'est un cas à part. Située à l'est d'**Alençon**, aux confins orientaux du Massif Armoricaïn, c'est un îlot gréseux crevant les terrains sédimentaires et plutôt plats du Bassin Parisien. Avec 349 mètres d'altitude au belvédère, Perseigne est aussi le point culminant du département de la Sarthe. De la tour d'observation, haute de trente mètres, le regard s'étend alentour sur les immenses parcelles qui, à perte de vue, composent « l'openfield », les vastes « campagnes » ouvertes où la grande culture domine. Par beau temps, l'on peut même apercevoir le dôme de la cathédrale du **Mans**, située à 45 kilomètres de distance.



Le jardin de la maison d'Ozé



En forêt de Perseigne, le Val d'Enfer

INTRODUCTION AU AUX ALPES MANCELLES



Saint-Céneri-le-Gérei

Après la **Suisse Normande**, attaquons-nous aux **Alpes Mancelles**, sachant qu'il existe aussi de **Petites Pyrénées Vendéennes** ! Ces noms, quelque peu excessifs, présentent néanmoins l'intérêt de traduire l'affirmation locale du relief dans des contrées plutôt marquées par les plaines et les bas-plateaux...

Resituons-nous dans l'espace car nous arrivons ici à un véritable carrefour. Quelle direction prendre ? Celle de la Mayenne et de **Saint-Pierre-des-Nids**, à 4 km au nord-ouest de **Saint-Céneri** ? Celle de la Sarthe et des grès armoricain vers **Saint-Léonard-des-Bois**, 6 km plus au sud ? Ou enfin celle de l'Orne et de **Saint-Céneri-le-Gérei** ? Le lecteur un peu

« déboussolé » peut néanmoins « s'accrocher » à des points de repères car il n'est pas en terre totalement inconnue : 15 kilomètres au nord-ouest, il retrouve le **Mont des Avaloirs**, le **massif de Multonne** et la région des Pays-de-la-Loire ; une quinzaine de kilomètres plein nord, ce sont **Écouves**, la **Butte Chaumont**, **Saint-Denis-sur-Sarthon** et la région de Basse-Normandie ; 15 kilomètres au nord-est, se tient **Alençon**, capitale de la dentelle et préfecture de l'Orne.

La tête tourne encore un peu, et le cauchemar continue car une nouvelle division d'importance, géologique cette fois, nous attend : en effet, les

Alpes mancelles se situent sur la terminaison orientale du **Massif Armoricaïn** qui, par endroits, s'ennoie déjà sous les terrains secondaires (jurassiques et crétacés) du **Bassin Parisien**. Comme nous l'avons vu, ce type de position « charnière » affecte également la **Suisse Normande**. Nous verrons ultérieurement que ce contact géomorphologique n'est pas sans incidence sur la nature particulière de la flore.

Signalons enfin que les **Alpes Mancelles**, plutôt linéaires car profondément liées à l'encaissement de la vallée de **la Sarthe**, ont aussi deux visages, l'un granitique, l'autre gréseux.



La Sarthe

Précisons les choses... Situées à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest d'**Alençon** (Orne) et à une cinquantaine au nord **du Mans** (Sarthe), les **Alpes Mancelles** forment une petite région mixte, composée de terrains paléozoïques (restes de synclinaux vers **Saint-Léonard-des-Bois**) et d'affleurements plus anciens (granites comme à **Saint-Céneri-le-Gérei**). Ici, les paysages sont donc bien différents au sud (**Saint-Léonard**) et au nord (**Saint-Céneri** et **Saint-Pierre-des-Nids**).

Entité touristique de premier ordre, les **Alpes Mancelles** sont également une zone de limite et de contact, inscrite à la charnière de deux régions et trois départements, la Mayenne, la Sarthe et l'Orne. Cependant, comme pour la **Suisse Normande**, les décors des **Alpes**

Mancelles se diluent progressivement dans ceux d'un bocage moins spectaculaire dès qu'on s'éloigne du cours de la **Sarthe** : même développement « linéaire » dans les domaines normand et ligérien. Vraiment linéaire ? Non, car dans ce nouveau pays « montagnard », la Sarthe décrit également de somptueux méandres encaissés. Alors, quelle pourrait en être l'explication ? Peut-être cette proximité du Bassin Parisien tout juste évoquée...

À **Saint-Léonard-des-Bois**, des mers venues de l'est aux ères secondaire et tertiaire ont envahi les terrains anciens pour y laisser (en discordance) des dépôts partiellement conservés par l'érosion ; il s'agit notamment de sédiments crétacés (Cénomaniens) que l'on

trouve encore jusqu'au sud-ouest de **Saint-Léonard-des-Bois** (par exemple, sur la butte de La Moulière / La Lortière). Les curieux tracés de la **Sarthe** pourraient s'expliquer par la présence de cette ancienne couverture. Le cours d'eau aurait d'abord creusé son lit dans un plateau composé de couches horizontales de sables cénomaniens et, au contact des plis hercyniens sous-jacents, n'aurait pas eu d'autre choix que de continuer à s'enfoncer au même endroit, quelle que soit la nature de la roche rencontrée : c'est cette « surimposition » qui permet de comprendre comment la barre de grès armoricain qui compose les flancs nord (**Le Moulin Neuf** et **le Grand Pâtis**) et sud (**le Haut Fourché** et **Narbonne**) du synclinal a pu être traversée à la perpendiculaire.



La chapelle de Saint-Céneri

LE BELVÉDÈRE DES TOYÈRES

Saint-Pierre-des-Nids (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : la Corniche de Pail, le Mont des Avaloirs, les Gorges de Villiers, la cluse du Sarthon et la Butte Chaumont, Céneri-le-Gérei, la forêt d'Écouves, Alençon, le belvédère de Perseigne, la forêt de Sillé-le-Guillaume, le karst des Coëvrons

Revenons à nos granodiorites cadomiennes (environ 615 millions d'années), ici sous forme du petit massif de **Saint-Pierre-des-Nids** d'une dizaine de kilomètres de côté que se partagent également **Saint-Denis-sur-Sarthon** et **Saint-Céneri-le-Gérei**. Si ces granites confèrent une certaine unité au pays, la rivière est un autre trait d'union majeur au sein des paysages traversés : ce sont bien ici les grands **méandres encaissés de la Sarthe** et, vers le nord, le prolongement plus linéaire de son affluent le **Sarthon**, qui constituent l'attraction et concentrent les fréquentations touristiques. Passons en revue les points forts d'**Alpes Mancelles** plutôt

modestes en altitudes (175-200 mètres) mais qui, rappelons-le, s'inscrivent profondément en creux dans les plateaux.

De **Saint-Pierre-des-Nids** en direction de **Saint-Céneri-le-Gérei**, deux sites voisins sont accessibles, d'abord par la D 144, puis à 2 km du bourg, par une route à droite située avant le hameau de la Touche (au calvaire, suivre le fléchage). Il s'agit du belvédère des **Toyères** (aménagé, stationnement) d'où s'ouvre un remarquable panorama sur la vallée encaissée dans les granites. Tout proche, le site de **Montaigu**, ancien siège d'une motte féodale

datant du 11^e siècle, mérite la visite pour ses bords de Sarthe, ses vallons, ses prairies très pentues et son grand calme. Une petite route, à parcourir plutôt à pied, en fait le tour en 2 kilomètres.

Juste à l'entrée de **Saint-Céneri**, par la même D 144, un sentier balisé à droite de la route conduit au **moulin de Trotté** (stationnement sur la D 144 avant le pont du Sarthon). 500 mètres à pied suffisent pour atteindre l'ancienne minoterie dont le bief et la roue ont été restaurés. Le sentier longe la rive droite et continue jusque sous les Toyères situées à 2 km de distance.

LES MÉANDRES DE SAINT-CÉNERI

Saint-Céneri-le-Gérei (Orne)

À voir à moins de 30 km : la Corniche de Pail, le Mont des Avaloirs, les Gorges de Villiers, la cluse du Sarthon et la Butte Chaumont, la Forêt d'Écouves, Alençon, le belvédère de Perseigne, la forêt de Sillé-le-Guillaume, le karst des Coëvrons

Lorsque l'on vient de l'est ou du nord, des grands plateaux calcaires, de la « Campagne » (ou « Plaine ») d'**Alençon**, l'arrivée sur **Saint-Céneri-le-Gérei**, toute en contraste, ne peut être qu'un émerveillement. Le granite perce de toutes parts, le relief se « torture » dans un étroit **méandre de la Sarthe** (à peine 200 mètres de large !) qui porte un de nos « plus beaux villages de France ». Les Alençonnais ne s'y sont pas trompés et c'est, de longue date, leur lieu de villégiature ou de promenade dominicale favoris.

L'ancien pont de pierre, très étroit et armé de contreforts, suscite l'étonnement. Construite sur le piton rocheux, l'église romane du 11^e siècle force l'admiration, notamment par ses fresques remarquables, récemment restaurées, dont certaines pourraient dater du 14^e siècle. À l'arrière du bâtiment, s'ouvre un beau panorama vers l'est, le vieux pont et les grands escarpements

qui dominent la **Sarthe**. Toujours par la venelle pavée et encadrée de belles maisons en granite, une « descente » à pied jusqu'à la chapelle du 15^e siècle peut conclure, lors d'une chaude après-midi d'été, une visite bien remplie.

C'est certainement ce que fit Bernard BUFFET qui laissa sur la toile le petit monument trônant dans sa boucle de verdure. Eugène BOUDIN, Camille COROT, Paul SAÏN, entre autres, sont aussi passés par là... Car le lieu est, de longue date, un rendez-vous de peintres et d'aquarellistes. Les plus anciens d'entre eux ont décoré les murs des auberges de dessins et de silhouettes qui leur ont peut-être payé repas ou nuitée : celle des sœurs MOISY, restaurée sous l'égide du Parc naturel régional Normandie-Maine, se visite. Des résidences d'artistes sont organisées et le village propose chaque année, durant le week-end de la Pentecôte,

une « Rencontre des peintres » où bon nombre d'habitants mettent gracieusement leurs locaux à disposition des créateurs et, pourrait-on dire, du public venu nombreux...

Les alentours de la commune méritent également le détour. Le GR 36 notamment suit la vallée par sa rive gauche et atteint, vers le sud, les pierriers du **Grand Pâtis** (grès armoricain) et le site du **Gasseau** (animations, jardin potager, expositions...) à quelques 5 kilomètres (**Saint-Léonard-des-Bois**). À la sortie de **Saint-Céneri** en direction de **Moullins-le-Carbonnel** (D56), on peut rejoindre ce chemin de grande randonnée (balisage rouge et blanc) sur la droite après avoir franchi le pont.

Pour les automobilistes invétérés, une alternative s'offre au nord-est du village. Il faut emprunter la D 101 (en direction d'**Alençon**) et tourner aussitôt à droite, une cinquantaine de mètres

après la fourche avec la D 350 (direction **Saint-Denis-sur-Sarthon**). Cette impasse goudronnée conduit en 300 m à un vaste stationnement où l'on laisse le véhicule pour poursuivre à pied sur moins d'un kilomètre. Le petit sentier devient rapidement pittoresque, bientôt « coincé » entre l'escarpement granitique et la **Sarthe**. Il mène à la **Pierre Bécue**, un curieux monolithe imposant en forme de grosse canine. A cet endroit, la rivière court entre les blocs qui parsèment son lit peu profond ; il peut, en été, se traverser avec de l'eau à mi-cuisse.



Le belvédère des Toyères



La Sarthe au moulin de Trotté



La Sarthe à la Pierre Bécue



Saint-Céneri-le-Gérei



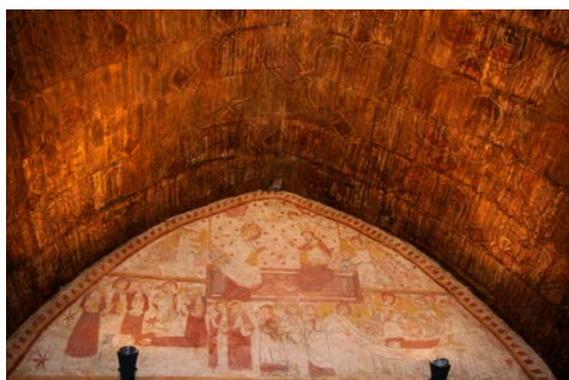
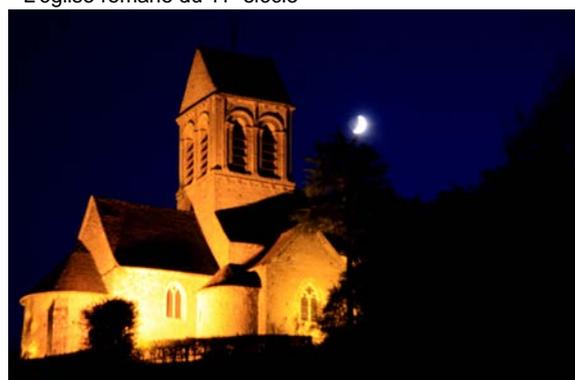
L'auberge des sœurs Moisy



L'église romane du 11^e siècle



Le vieux pont sur la Sarthe



La chapelle du 15^e siècle et un sureau en fleurs



Le bourg de Saint-Céneri



SAINT-LÉONARD-DES-BOIS ET LA VALLÉE DE MISÈRE

Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe)

À voir à moins de 30 km : la Corniche de Pail, le Mont des Avaloirs, les Gorges de Villiers, le belvédère des Toyères, Saint-Céneri-le-Gérei, la Butte-Chaumont et la cluse du Sarthon, la forêt d'Écouves, Alençon, le belvédère de Perseigne, Fresnay-sur-Sarthe, la Forêt de Sillé-le-Guillaume, le karst des Coëvrons, le Mont Rochard, la Butte de Montaignu

Saint-Léonard-des-Bois bénéficie d'une forte fréquentation touristique principalement due à son cadre pittoresque. Le village est niché au fond de la cluse méridionale, encadré à l'est / nord-est par l'escarpement du **Haut-Fourché**, à l'ouest / sud-ouest par celui de **Narbonne**. Si l'altitude n'est pas très forte (200-220 mètres), les dénivelées dépassent les 100 mètres au **Haut-Fourché**. Cet environnement propice à la pratique des sports de pleine nature (canoë-kayak, varappe, delta-plane, VTT, randonnée...) a largement contribué à forger la solide réputation de la station verte. La Communauté de Communes a récemment complété le catalogue des activités de plein-air par une offre de services culturels (expositions...) et régionaux rassemblés sur le **site du Gasseau** où l'on ne manquera pas la visite d'un remarquable jardin à « l'ancienne ».

Le GR 36 qui traverse les **Alpes Mancelles** et rejoint **Saint-Céneri-le-Gérei** vers l'amont, permet de découvrir l'essentiel des curiosités naturelles d'un secteur bocager souligné, en

bord de **Sarthe**, par les prairies de pente, les landes, les éboulis et les barres rocheuses : **cluse septentrionale du Moulin Neuf**, avec les pierriers du **Grand Pâtis** et les vallonnements du **Gasseau** ; **Roches du Sphinx**, **méandre de la Sarthe**, escarpements et éboulis du **Haut Fourché** dont un autre sentier permet de suivre la crête ; ruelles de **Saint-Léonard-des-Bois**, sommets de **Narbonne** (belvédères et parc animalier) et **Vallée de Misère**.

Taillé dans les grès armoricains par un petit affluent de la **Sarthe**, le ruisseau du Viel Étang, ce ravin isolé, minéral sur plus de 500 mètres, semble totalement déplacé dans ces terres de l'Ouest. Il est rare de voir d'aussi beaux ensembles de grands pierriers, aux couleurs allant du blanc étincelant de la roche nue aux gris vert et brun noirâtre des tapis de mousses et de lichens... Néanmoins, cette **Vallée de Misère**, de « caillasses » diront certains, rappelle également que l'existence était rude aux siècles derniers, dans ces « montagnes » de malheur !



Saint-Léonard-des-Bois





Saint-Léonard-des-Bois



La Sarthe à Saint-Léonard-des-Bois



Le Gasseau et ses jachères fleuries



Le jardin du Gasseau



La Vallée de Misère



La Vallée de Misère



EN ROUTE POUR LES COËVRONS

Après les Alpes Mancelles, cap vers l'ouest et le sud pour continuer ce pèlerinage insolite consacré aux roches anciennes qui forment l'assise, parfois cachée, parfois dévoilée, de nos vieilles régions. Nous sommes toujours en Pays-de-la-Loire, et c'est plus particulièrement

au département de la Mayenne de nous accueillir avec les cités de **Jublains**, **Bais**, **Sainte-Gemmes-le-Robert**..., puis, c'est entre Mayenne et Sarthe que nous finirons l'étape du jour.

Et, tout d'abord, pourquoi ne pas en profiter pour

faire un détour par la belle ville de **Mayenne**, où la rivière du même nom lèche, en plein centre-ville, les granites surmontés par le château ?



Le château de Mayenne

LE MONT ROCHARD ET LA BUTTE DE MONTAIGU

Hambers, Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : Mayenne, Lassay-les-Châteaux, la Corniche de Pail, les Coëvrons, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, Évron, Sainte-Suzanne

Le département de la Mayenne n'a pas de leçon à recevoir en matière d'altitude ! Souvenons-nous en, c'est lui qui porte, vers **Pré-en-Pail**, le **Mont des Avaloirs** et donc le point culminant (416 mètres) de l'Ouest de la France. Mais ce sommet est façonné dans les grès armoricains, ces quartzites si résistants ! Qu'en est-il alors des granites ? Eh bien à ce titre, comme nous allons le voir, le résultat est particulièrement satisfaisant puisque le département détient un deuxième record !

Pourtant, le sud du département et les environs de **Château-Gontier** ne sont guère « porteurs » car les terrains précambriens (briovériens) déroulent, comme bien souvent, leur surprenante monotonie... En « remontant » vers la dépression hercynienne de **Laval** (bassin carbonifère, comme ceux de **Châteaulin** dans le Finistère et

d'**Ancenis** en Loire-Atlantique), la centaine de mètres n'est guère dépassée. Mais vers le nord, l'altitude s'accroît progressivement, le relief devient plus mouvementé et des escarpements pittoresques apparaissent même au cœur d'un système qu'on a pris l'habitude d'appeler globalement les « **Collines du Maine** ».

Certains dispositifs orographiques se distinguent par leur vigueur et structurent l'ensemble : tout au nord, bien entendu, le massif de **Multonne** avec le **Mont des Avaloirs** (au pied duquel la **Mayenne** prend ses sources), prolongé vers le sud-ouest par la **Corniche de Pail** ; au cœur du département, à l'est de la cité gallo-romaine de **Jublains** (visite du théâtre, du *Castellum*, des thermes...) et au nord d'**Évron**, les Coëvrons qui barrent les paysages de leurs vigoureux chaînons.

C'est dans cette chaîne des Coëvrons que se situent les deux nouveaux « chemins de croix » proposés (il va falloir monter...), à quelques kilomètres au sud de la jolie cité de **Bais**, de part et d'autre de la D 20 (en direction de **Sainte-Gemmes-le-Robert**).

Le cadre géologique, un peu particulier, correspond au point de rencontre de deux massifs de granodiorites cadomiennes, celui « d'Alexain-Deux-Évailles » (pour le **Montaigu**) et celui « d'Izé » (pour le **Mont Rochard**). Ils ensèrent, dans ce contact, une zone « déprimée » de cornéennes, des schistes métamorphisés au contact des magmas qui les ont pénétrés. Le **Mont Rochard** apparaît même comme un îlot granitique dominant une « mer » de cornéennes. Le cas n'est guère fréquent car ces roches « cuites » par la pression et la chaleur

sont bien souvent plus résistantes que les granitoïdes et donc, généralement, en position haute. C'est peut-être d'ailleurs cet « enduit » métamorphique, seulement en partie décapé par l'érosion et recouvrant encore partiellement le **Rochard**, qui a longtemps protégé les plutons.

Quoi qu'il en soit, le **Montaigu** et le **Mont Rochard** encadrent une vallée plus basse où naît le réseau hydrographique (**ruisseau de Villiers...**). Ce « couloir » est emprunté depuis **Bais** par la D 20 qui, par endroits, suit de près le contact géologique appelé « **Corniche du Rochard** ». Le mont qui la surplombe mérite l'attention et même quelques lauriers : en effet, sauf erreur de notre part, c'est le plus haut sommet granitique de tout le Massif Armoricain avec ses 357 mètres à la tour de télécommunication (par ailleurs haute de 200 mètres) ! Mais le cadre forestier fait qu'on observe plus facilement le **Mont Rochard** des alentours qu'on ne le visite de près ! Néanmoins, en venant de **Bais** par la D 20, une petite route à gauche (située juste avant « **Le Rubricaire** ») donne accès à

l'éminence située sur la commune de **Sainte-Gemmes-le-Robert**. Des sentiers permettent alors aux randonneurs de parcourir ces hauteurs couvertes de bois et de landes et par exemple, une fois l'antenne passée, d'atteindre le sommet du **bois du Gros Roc** (336 m).

Les inconditionnels de l'automobile se consoleront par une visite à deux sites tout proches (avec stationnement) qui leur offriront le point de vue tant attendu.

Pour le premier, il s'agit justement du **Rubricaire** (**Sainte-Gemmes-le-Robert**, en visite libre) implanté au flanc du **Mont Rochard**. Située à une dizaine de kilomètres de **Jublains**, l'ancienne forteresse romaine surveillait la voie reliant cette cité au **Mans**, dans un territoire où les fouilles ont révélé des traces d'habitat rural. Le site-même a conservé des vestiges de fortifications quadrangulaires avec tour d'angle, ainsi que les restes d'un établissement de bain (*balneum*). L'ensemble militaire couronne un « balcon » d'où s'ouvre, à 240 mètres, un large

panorama, notamment au sud / sud-ouest, vers **Évron** et le **bassin de Laval**.

Le second est un site de chapelle très réputé dans le secteur. En effet, **Montaigu**, belvédère naturel remarquable sur le bocage des Coëvrons, « crève » le paysage (se voit de loin). Situé à 2 km au sud de **Bais** (suivre le fléchage) sur la commune de **Hambers**, le **Montaigu** porte bien son nom, même si l'altitude reste raisonnable (291 mètres). On y accède par une petite route qui grimpe à la butte en la contournant presque en lacets, charme très montagnard qui met tout de suite dans l'atmosphère ! Lieu de pèlerinage sur le chemin du **Mont Saint-Michel**, la chapelle du 15^e siècle remplace un ancien ermitage dont subsistent quelques vestiges. La butte, parcourue par de nombreux sentiers, compte aujourd'hui au nombre des Espaces Naturels Sensibles du département de la Mayenne. Elle est couverte de fourrés et d'une lande sommitale, tantôt dominée par les fougères-aigles, tantôt par les ajoncs, parfois mangée par le bois.



Vers le Mont Rochard



Le Mont Rochard



Le Gros Roc noyé dans la verdure



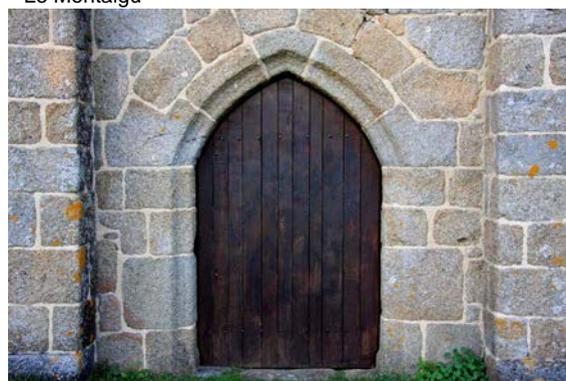
Le Rubricaire



Le Montaigu



La chapelle du Montaigu



À proximité, le camp romain de Jublains

LA FORÊT DE SILLÉ-LE-GUILLAUME

Mont-Saint-Jean, Rouessé-Vassé, Saint-Rémy-de-Sillé, Sillé-le-Guillaume (Sarthe), Saint-Pierre-sur-Orthe, Vimarcé (Mayenne)...

À voir à moins de 30 km : le karst des Coëvrons, le Mont Rochard, la Butte de Montaigu, Saint-Nicolas-des-Bois, le belvédère des Toyères, Saint-Céneri-le-Gérei, la cluse de Sainte-Suzanne, le canyon de Saulges, Évron

À une trentaine de kilomètres au nord-ouest **du Mans**, la **Forêt de Sillé-le-Guillaume** (Sarthe) permet à nouveau d'observer la dynamique « apalachienne » opérée par de petits ruisseaux dans les grès. Le secteur appartient toujours aux **Coëvrons**, ce massif de hautes collines situé globalement entre **Bais** au nord et **Évron** au sud. À l'est de cette commune mayennaise, affleure un petit synclinal dont la terminaison orientale porte **Sillé-le-Guillaume** (flanc sud) avant d'être « ennoyé » sous les assises du **Bassin Parisien**.

C'est en pleine forêt, sur le flanc nord du **synclinal des Coëvrons**, juste au sud de **Mont-Saint-Jean**, que les escarpements dégagés par de petits affluents de l'**Orthe** sont les plus pittoresques : **Roche Brune** et le **Saut du Serf** sont connus de longue date par les grimpeurs. C'est le petit **ruisseau de Roullée** qui a découpé et « dompté » la pierre, pour **Roche Brune** le grès armoricain, pour le **Saut du Serf** le grès de Sainte-Suzanne. Cet autre grès primaire, résistant et légèrement rosé, est traversé, un peu plus à l'ouest, par **les cluses du Cul d'Oison** et du **Gros Roc**.

Mais revenons quelques instants au **Saut du Serf**, orthographié cerf sur certains documents et panneaux, ce qui paraît logique puisque nous sommes en forêt ! et qu'en forêt de Sillé, vers la mi-septembre, on entend encore de nos jours le brame de ce grand cervidé !

Pourtant, il s'agit bien ici d'un domestique, car l'on raconte qu'un serf, poursuivi par son seigneur et ses gens, préféra défier le vide plutôt que d'être pris. La légende ne précise pas si l'homme s'était équipé, avant le grand saut, de cordes de rappel et mousquetons... comme le sont aujourd'hui les kyrielles de grimpeurs harnachés de neuf qui arpentent les rochers...

Sur le flanc sud du synclinal, vers **Saint-Rémy-de-Sillé**, les grès de Sainte-Suzanne sont également découpés par des ravins, moins réputés car plus limités en taille : cluses du Mont du Coq, du Gué Morceau... En revanche, l'ensemble de la forêt est particulièrement renommé, et ce jusqu'au **Mans**, pour son plan d'eau de 40 hectares où se pratiquent de nombreuses activités

nautiques ; le surnom un peu désuet de « co-co-plage » atteste la popularité déjà ancienne de son rivage largement fréquentée les beaux dimanches.

Le massif d'environ 3 500 hectares et ses cinq étangs présentent également des milieux naturels variés et peu communs pour certains d'entre eux : bois pauvres où poussent les myrtilles et les callunes, landes, tourbières, zones aquatiques...

Précisons enfin que, des marges de la **Forêt de Sillé-le-Guillaume** à celles de la **Grande Charnie**, le bocage fait l'objet de mesures de suivi et de gestion patrimoniale, en tant que Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour la conservation d'un insecte rare à l'échelle européenne. Il s'agit d'un coléoptère, le pique-prune (*Osmoderma eremita*) dont la forte régression est liée à la disparition de ses sites de reproduction, de vieux arbres creux, chênes et frênes têtards...



Sillé-Plage en Forêt de Sillé-le-Guillaume



Le Saut du Serf

LA CLUSE DE SAINTE-SUZANNE ET LA GRANDE CHARNIE

Assé-le-Bérenger, Chammes, Sainte-Suzanne, Torcé-Viviers-en-Charnie (Mayenne), Chemiré-en-Charnie (Sarthe)

À voir à moins de 30 km : Laval, Évron, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, le karst des Coëvrons, la Forêt de Sillé-le-Guillaume, le canyon de Saulges

Quittons **Sillé-le-Guillaume** et le territoire du Parc Naturel Régional Normandie-Maine pour une destination toute proche (une vingtaine de kilomètres vers le sud-ouest) : il s'agit de la cité médiévale de **Sainte-Suzanne** (Mayenne), campée sur le flanc nord du synclinal de **Laval** et en limite occidentale de **Forêt de la Grande Charnie**. Le grand intérêt, à la fois culturel et naturel de la commune, transparaît notamment au travers de cinq labels « touristiques » qui ont récompensé **Sainte-Suzanne**, admise récemment dans le club très fermé des « *Plus beaux villages de France* ».

Comme bien des places fortes, sa position géographique « dominante » lui confère déjà un caractère paysager d'importance. Le site d'éperon, sur lequel la vieille ville et le château sont construits, est défendu naturellement sur deux de ses trois côtés ; certains indices laissent d'ailleurs supposer qu'à l'origine l'ensemble du promontoire devait être entouré d'une fortification de type « rempart vitrifié », sorte de *murus gallicus* (mur gaulois) dont le parement extérieur a subi une forte chaleur soudant les blocs entre eux. La crête surplombe à l'ouest l'étroit et pittoresque défilé de l'**Erve**. C'est, bien entendu et une fois encore, une cluse ; elle tronçonne la barre de grès de Sainte-Suzanne orientée ouest / est et sépare le village perché de la Butte Noire, un mont qui lui fait face sur l'autre versant. Un agréable sentier pédestre qu'on prend en ville et appelé « promenade de la poterne » permet de suivre cette singulière « déchirure » et de contourner la vieille ville

et ses monuments. La descente à l'**Erve** est également possible par un layon qui longe un joli jardin médiéval. Par un petit pont, l'on peut gagner le versant opposé dominé par le **Tertre Ganne** d'où s'ouvre un remarquable panorama sur la cité ; l'endroit, point de départ de circuits de randonnée, est également accessible en voiture par la ville basse et la D9 en direction de **Torcé-Viviers-en-Charnie** (fléchage et parking).

Comme de nombreux sites de ce type, Sainte-Suzanne présente différents « niveaux d'occupation ». Propriété du Département de la Mayenne, le château actuel (visite libre des extérieurs, centre d'interprétation payant) édifié au 17^e siècle masque les ruines d'une ancienne forteresse ; construite dans son prolongement, la cité était entièrement ceinte de hautes murailles au Moyen Âge. Si la ville est donc surtout reconnue pour son riche passé médiéval, des fouilles ont également mis au jour des vestiges d'habitat datés du 6^e siècle avant J.-C. (âge du Fer).

Cette occupation celtique n'a d'ailleurs rien de très étonnant car les environs directs de **Sainte-Suzanne** ont conservé les traces d'une présence humaine bien plus ancienne, néolithique, avec, à moins de 5 km, 3 mégalithes. Le plus imposant est en accès libre, à 30 mètres en bord de route de **Sainte-Suzanne** à **Assé-le-Bérenger** (D 143) : il s'agit du **dolmen des Erves**, considéré comme le plus vieux monument élevé par l'homme en Mayenne. Aménagée entre 4700

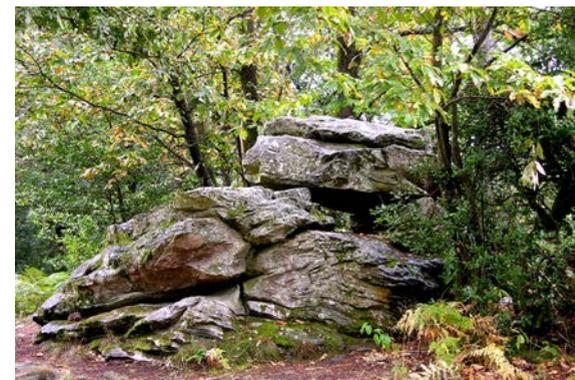
et 4000 ans avant J.-C., la large « chambre » précédée d'un portique semble en faire un type de transition entre le dolmen angevin et le dolmen armoricain. Une première fouille réalisée dans la seconde moitié du 19^e siècle permit la mise à jour de nombreux ossements humains (une quinzaine d'individus). À l'origine, cette construction funéraire était couverte par un cairn aujourd'hui disparu (récupération locale des pierres du tertre...).

À moins d'un kilomètre, le **dolmen des Îles** (propriété privée), également classé Monument historique, est beaucoup moins impressionnant car sa « couverture » a subi des dommages.

Enfin, l'on peut découvrir à quelques kilomètres à l'est de **Sainte-Suzanne**, en pleine forêt, la **Table des diables**. Ce dolmen est érigé sur les grès de **Sainte-Suzanne** qui, au sud de **Torcé-Viviers-en-Charnie**, forment une longue crête orientée ouest-est ; cette ligne de hauteurs barre le nord du massif de la **Grande Charnie** et culmine au **Signal des Viviers** à 285 mètres d'altitude. La présence de nombreuses anciennes carrières, à **Torcé-Viviers-en-Charnie** comme à **Sainte-Suzanne** (le Tertre Ganne sur le flanc de la Butte Noire) rappelle l'importance économique de ces grès extraits pour produire des pavés. Les richesses minérales du synclinal de **Laval** ont permis d'autres types d'exploitation industrielle en **Charnie**, notamment les verreries et les anciennes forges jadis présentes à **Chemiré-en-Charnie** et **Chammes** (forges de Moncor)...



La cluse de l'Erve



La Table des Diables



Sainte-Suzanne vue du Tertre Ganne



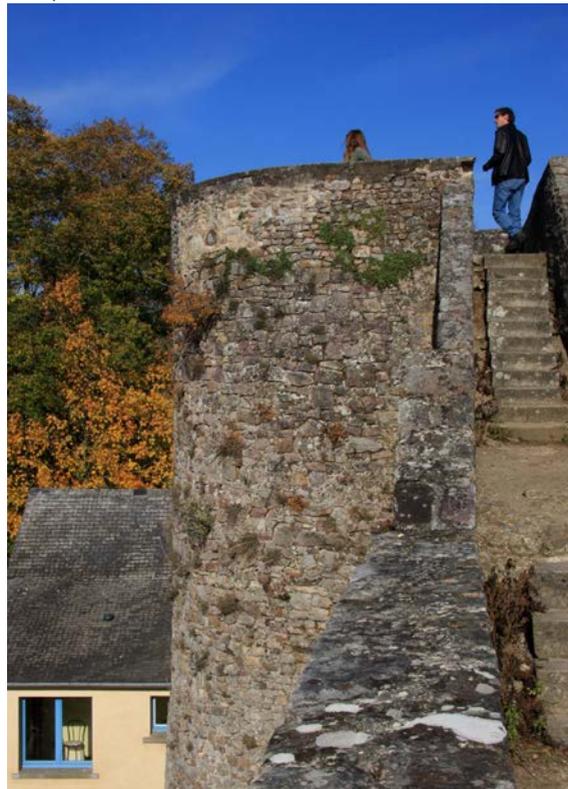
La vieille ville



La promenade de la Poterne



Le parc du château du 17^e siècle



Le jardin médiéval

LA LOIRE ET L'ANJOU NOIR



Débordements de la Loire au Cellier

UN FLEUVE INDOCILE

Continuons notre lente descente, toujours plus bas, plus bas, ou plutôt toujours vers le sud, pas encore celui de Nino Ferer mais, à la réflexion, on se dit que le **Massif Armoricaïn** est tout de même bien vaste...

Toujours plus bas, plus bas, c'est bien vrai parce que, sans parler de « traversée du désert », on ne peut pas non plus dire que le relief fasse vraiment parler de lui ! En effet, notre « descente » s'effectue dans les roches briovériennes, les roches d'avant l'Ère primaire (du Précambien encore appelé Protérozoïque), dans ce qu'il reste des assises de la grande **Chaîne Cadomienne**, littéralement la chaîne de Caen (mieux représentée au nord, par exemple dans le Calvados, les Côtes-d'Armor...), grande

chaîne de montagne presque totalement démolie par l'érosion, arasée jusqu'au plus profond, bien souvent plate, désespérément plate, sauf lorsque les cours d'eau viennent égratigner un peu la surface de cette « pénéplaine » (presque plaine) déjà largement aplanie il y a 540 millions d'années avant nos jours !

Continuons donc, toujours plus bas, plus bas, toujours plus plat, plus plat, **Laval, Château-Gontier...** Ça ne s'arrange pas vraiment, sauf quelques ressauts très localisés. Ça commence à s'améliorer pour nous, les « chasseurs de montagnes », à partir de **Landé et Bécon-les-Granits** la bien nommée, mais ne nous réjouissons pas trop, rien de bien magistral... Et ça pourrait encore durer un moment si on ne

tombait pas bientôt sur un « os », une barrière ouest-est, un obstacle qu'il n'est pas question de sauter car il présente deux intérêts majeurs : paysager mais également géologique, car c'est un des meilleurs ambassadeurs de l'histoire de la **Chaîne Hercynienne** qui, de nos jours encore, donne tout son cachet au **Massif Armoricaïn**.

Mais quel est donc cet obstacle, qualifié d'infranchissable, d'indocile, d'indomptable...

Le reconnaissez-vous ? Le voilà à ses sources... C'est un petit ruisseau comme bien d'autres qui va se renforcer au fil de ses « rencontres » ou, si vous préférez, au fil de ses confluences...

Non ? Ses sources situées vers le Mont Gerbier de Joncs, ça ne vous rappelle rien ? Au moins l'école primaire et les sources de...



Le Mont Gerbier de Joncs



Les sources, vers le Mont Gerbier



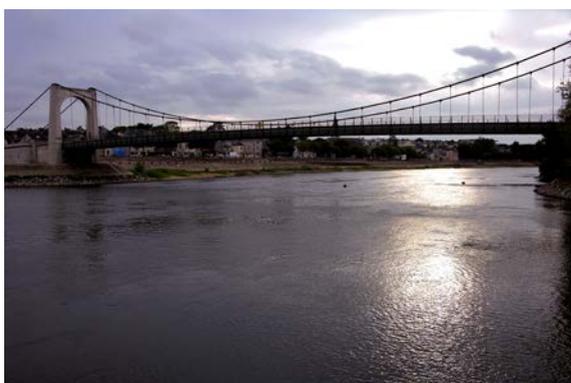
Un peu en aval, vers Sainte-Eulalie



Musée de Bécon-les-Granits

Arrêtons-nous sur les berges du fleuve si large, si imposant qu'à sa traversée du Massif Armoricain on pourrait croire un « lac en mouvement » ; en mouvement lent, solennel car le fleuve le plus long de France, majestueux, a déjà parcouru 860 kilomètres au sortir d'**Angers** où nous arrivons, soit près des six septièmes des 1013 kilomètres qui séparent sa source de son large estuaire, entre **Saint-Nazaire** et **Saint-Brevin-les-Pins** à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de **Nantes**.

Sa superbe, le fleuve royal la doit également à son passage en Anjou blanc (calcaires et tuffeau du Bassin Parisien) qu'il vient d'achever en amont d'**Angers**, à la traversée de son célèbre « **Val de Loire** » avec châteaux et belles demeures qui lui ont valu en 2000 d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysages culturels d'exception. Le classement rejaillit un peu sur le Massif Armoricain, puisque sa limite occidentale s'arrête à **Chalennes-sur-Loire**, une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'**Angers**, et donc déjà dans l'Anjou noir.



Le fleuve à Chalennes-sur-Loire

Mais ne nous y méprenons pas ! Le long fleuve indolent est toujours indocile, indompté et même encore aujourd'hui, les riverains vivent dans la crainte de ses colères, ou plutôt de ses débordements qui peuvent être catastrophiques : la vallée en garde les traces sous forme de marques gravées dans la pierre qui indiquent les niveaux atteints lors des crues passées. Il faut dire qu'en plus des eaux de son haut bassin, cet étonnant collecteur doit évacuer celles de

ses nombreux affluents de plaine, entre autres l'**Indre**, la **Vienne**, le **Cher**, la **Maine** qui elle-même draine le **Loir**, la **Sarthe**, la **Mayenne**, l'**Huisne** et l'**Oudon**.

Très tôt, l'homme a voulu se prémunir des caprices de la **Loire**, tout en souhaitant s'appropriier son lit majeur pour faciliter la navigation et gagner des terres limoneuses cultivables. Dès le 12^e siècle, sous l'impulsion des rois Plantagenêt, les « turcies » sont érigées pour contenir le fleuve et deviendront, au fil des temps, de véritables digues continues : c'est le cas de la « Grande Levée d'Anjou » construite en rive droite de **Saumur** à **Angers**. Vers **Brain-sur-l'Authion**, **Saint-Clément-des-Levées**..., l'aménagement permet en amont de l'agglomération angevine la poldérisation de milliers d'hectares ; par la même occasion, le champ naturel d'expansion des crues est réduit d'autant et les risques d'inondation augmentés dans d'autres secteurs sensibles. Ainsi, malgré ses avantages incontestables, la bonification de la vallée de l'**Authion**, résolue dans les années 70 par la mise en œuvre d'une station de pompage aux **Ponts-de-Cé** (au sud d'**Angers**), n'est donc pas sans poser problèmes de sécurité, notamment par transfert des risques d'inondation d'une zone à l'autre. À l'aval, la **Maine** présente également une aggravation des phénomènes de crues certainement liée aux travaux de suppression de certains bras secondaires.



Mais de ces mêmes **Ponts-de-Cé** où elle fait son entrée dans le massif ancien pour aller rejoindre **Nantes** à 88 kilomètres, le fleuve royal, adulé, sauvage... devient également une **Loire** d'abord contrainte, puis oubliée, délaissée jusqu'à la fin du siècle dernier !

Contrainte et profondément modifiée, elle l'a été depuis la fin du 19^e siècle pour suivre l'évolution du trafic maritime par « chenalisation » de l'estuaire et adaptation des profondeurs en aval de **Nantes**. A l'amont, la **Loire** est navigable jusqu'au port d'**Angers** (rejoint par l'intermédiaire de la **Maine**) et d'autres aménagements ont donc concerné l'amélioration du parcours fluvial : pose d'épis transversaux, suppression des seuils originels (zones de moindre profondeur) qui ne sont

pas sans répercussions sur le cours naturel du fleuve...



Un épi au travers du fleuve, à Béhuard

Intimement transformée, la **Loire** l'a été aussi par les extractions massives de granulats du fond de son lit : durant le siècle dernier, plus de 450 millions de m³ de sédiments ont été extraits, soit quatre fois plus que ce que le fleuve a pu en apporter naturellement.

Il résulte de ces bouleversements des déséquilibres durables et un état de santé du fleuve devenu précaire, principalement par abaissement de la ligne d'eau d'étiage, d'un à trois mètres en moyenne à l'amont de **Nantes** et jusqu'à 3,5 mètres à **Nantes** en basse mer : il se traduit par un assèchement généralisé de toute la vallée, par endroits par un colmatage des fonds, à d'autres par des reprises d'érosion dues à l'accélération des courants, enfin, par la remontée du bouchon vaseux et de la salinité. Si le coin salé dépasse rarement **Nantes**, l'onde de marée se propage aujourd'hui jusqu'à **Ancenis**, à 95 kilomètres de l'embouchure, alors qu'elle n'atteignait que **Mauves** au début du 20^e siècle (soit une progression d'environ 30 kilomètres vers l'amont).

Cet état préoccupant de la Basse-Loire depuis la **Maine** jusqu'à l'estuaire a été analysé par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Loire Estuaire qui, dans le cadre du programme « Plan Loire Grandeur Nature » (2007-2013), a poursuivi les études de suivis, proposé les projets de restauration à long terme de l'estuaire et soutenu les travaux d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau).

Ainsi, tantôt débordante d'énergie, tantôt filet d'eau entre ses bancs de sable, tantôt altièr et tantôt douloureuse, cette **Loire** navigable, qualifiée par certains « d'estuaire amont » présente un patrimoine paysager, naturel et culturel remarquable : avec un cours diversifié fait de resserrements aux parois parfois abruptes, comme à **Champptoceaux**, et de larges varennas (évasements) ; avec ses bancs de sables, ses chapelets d'îles et ses

dépendances humides à aquatiques : bas-marais, prairies inondables, bras et boires, ces anciens émissaires plus ou moins comblés qui se remplissent essentiellement à l'occasion des crues ; avec, juste en amont d'Angers vers la Grande Levée et les fonds de l'Authion (en rive droite), ses « vallerots » habitant les basses terres et, en rive gauche, ses « berlots » installés les pieds au sec sur les coteaux !

Ces coteaux de rive gauche (en regardant vers la mer, dans le sens du courant) ont un grand intérêt paysager en sortie d'Angers, de Rochefort-sur-Loire à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Ils dominent et offrent de beaux points de vue sur le cours du fleuve qui se partage, depuis les Ponts-de-Cé, en une multitude de zones humides, de bras d'eau et de terres, d'îles dont celle de Béhuard qui mérite le détour, avec ses sentiers, sa plage de sable et son village aux maisons des 15^e et 16^e siècles.



L'île de Béhuard



Ouvrant les portes de l'Anjou noir, une petite route sinueuse, presque en lacet, longe sur une dizaine de kilomètres une barre de grès

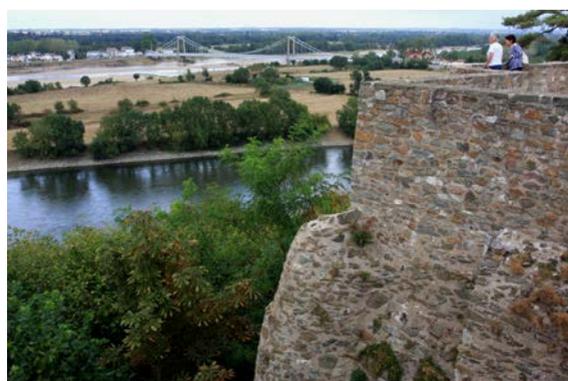
ferrugineux et de schistes houillers. La **Corniche Angevine** correspond à la limite occidentale du périmètre « Val de Loire » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et nous ramène, un court instant, à nos montagnes ! Elle nous rappelle également que la région est renommée pour ses vignobles : du village de la **Haie Longue (Saint-Aubin-de-Luigné)**, un remarquable panorama s'ouvre sur la vallée encaissée du **Layon** (qui conflue à **Chalonnes-sur-Loire**) et ses « coteaux » réputés...



Saint-Aubin-de-Luigné



Un peu plus à l'ouest, la **Loire** des Mauges ne manque pas non plus de caves à visiter, de curiosités à découvrir et de « hauts-lieux » : **Saint-Florent-le-Viel** avec les ruelles de sa vieille ville et son église abbatiale perchée sur le Mont Glonne ; **Champtoceaux**, toujours en Maine-et-Loire, avec les vestiges de sa citadelle et son jardin du Champalud perché 70 mètres au-dessus du fleuve, sans oublier les ruines de



Saint-Florent-le-Viel

son « Moulin pendu » (deux roues à aube étaient « pendues » sous des arches), longtemps confondu avec un péage fortifié qui, néanmoins, exista également sur le fleuve avec sa « porte marinière ».



Champtoceaux

Enfin, en rive droite et cette fois en Loire-Atlantique, quelques derniers reliefs restent à conquérir par les visiteurs infatigables : **Oudon** et sa tour campés sur un éperon métamorphique faisant face à celui de **Champtoceaux** et obligeant la **Loire** à s'encaisser dans ce resserrement ; **Le Cellier** et ses « balcons » rocheux dominant le fleuve et, encadrées par les vignes, ses « **Folies Siffait** », sorte d'aménagement monumental et démesuré réalisé par Maximilien et Albert-Oswald Siffait entre 1819 et 1829 : il s'agit d'un « jardin extraordinaire » à la Trénet, donc d'un jardin à l'architecture plutôt folle, composé, dans un esprit très romantique, de terrasses et de tours de pierre accrochées à flanc de coteau, comme pour dominer la Loire qui en serait les douves...



Oudon



Le Cellier



Les Folies Siffait



Le Cellier



Le lac de Grand-Lieu



Des bancs de sable vers Béhuard



La boire de Champtocé-sur-Loire



Des vanneaux huppés (JML)



Saint-Florent-le-Vieil



Une plante « invasive » des bords de Loire : la Jussie



Une fritillaire pintade

Outre ses paysages esquissés brièvement, la Basse-Loire offre une mosaïque de milieux naturels qui trouve, bien entendu, son expression la plus originale au travers de la grande diversité des zones humides. Cet important complexe de milieux aquatiques et de zones palustres est dû, sur une distance relativement courte, à de multiples facteurs : les nombreuses confluences (**Sarthe, Mayenne, Loir, Maine, Erdre...**) ; la présence d'un fleuve connu pour son régime particulièrement irrégulier ; le caractère fortement inondable d'un grand nombre de secteurs revêtant une importance capitale pour la régulation des crues et la protection des implantations humaines ; la proximité de l'océan ayant fait de sa rencontre avec la **Loire** un vaste estuaire.

Sans entrer dans le détail, la vallée et ses dépendances présentent un large éventail de milieux humides, des basses zones tourbeuses constamment engorgées aux végétations des

niveaux moyens à supérieurs moins trempés, soumises à une période d'inondation plus courte (moins de 4 à 5 mois par an). Ce sont certainement ces prairies « méso-hygrophiles », classiquement fauchées, qui ont fait la réputation du secteur avec, notamment, la présence d'importantes populations de fritillaires pintades (*Fritillaria meleagris*), ces fleurs très originales aux corolles à damiers roses et blancs.

Une autre spécificité mérite encore d'être signalée, c'est le patrimoine des boires souvent étonnant (flore, insectes, amphibiens...). Certaines d'entre elles comptent d'ailleurs au nombre des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), comme par exemple : **la boire de Champtocé-sur-Loire** (jusqu'à **Ingrandes**, Maine-et-Loire), avec ses haies à frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*) et son « dolmen immergé » apparu durant la grande sécheresse de 1976 ; ou encore **la boire Torse** à l'amont d'**Ancenis** (du **Fresne-**

sur-Loire à **Anetz**, Loire-Atlantique), avec ses vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*), ses râles des genêts (*Crex crex*)... et qui fut source d'inspiration d'un roman (« *Au nom du fils* ») de l'écrivain angevin Hervé BAZIN.

Passé **Nantes**, du **Pellerin** à **Saint-Nazaire**, l'estuaire s'ouvre en un long triangle ouvert à l'ouest, limité par le **Sillon de Bretagne** au nord et le léger bombement du Pays de Retz au sud. Cette zone humide de plus de 21 000 hectares, sillonnée de chenaux, ponctuée d'îles et accueillant d'innombrables oiseaux, forme en relation avec le **lac de Grand-Lieu**, les **marais de Guérande** et de la **Brière**, un complexe estuarien d'intérêt écologique majeur sur lequel nous allons nous attarder maintenant.

NANTES ET L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Nantes, Saint-Etienne-de-Montluc, Donges, Saint-Nazaire, Saint-Viaud, Paimboeuf, Saint-Brévin-les-Pins...

À voir à moins de 30 km : le lac de Grandlieu, Clisson

Quittons Angers, l'Anjou noir pour rejoindre l'estuaire de la Loire, **Nantes** et son pont (Guy Béart...), **Nantes** et ses prisons (Tri Yann...), **Nantes** et son château des ducs de Bretagne pour en dire quelques mots.

C'est le père d'Alix de Thouars qui fait construire à partir de 1207, à Nantes, le premier château dit « de la Tour Neuve », embryon du futur château des ducs de Bretagne situé de nos jours à l'est de la vieille ville, en contrebas de la cathédrale Saint-Pierre (-et-Saint-Paul). Il est bordé au nord par le cours John Kennedy qui, jusqu'aux années 1930, était un bras

de la Loire alimentant les douves du château. Au fil des siècles, l'ouvrage va s'agrandir et les fortifications s'étendre. Entre autres, au 14^{ème} siècle, Jean IV développe ce « chastel de la Tour Neuve » dont l'unique vestige encore visible de nos jours est la « tour du Vieux Donjon » (construction polygonale). Au 15^{ème} siècle, François II de Bretagne fait reconstruire l'édifice qui doit à la fois remplir les rôles de résidence de la cour ducale et de forteresse militaire : côté cour, un palais résidentiel en tuffeau blanc (le Grand Gouvernement, la tour de la Couronne d'Or, le Grand Logis) s'oppose, côté ville, à sept tours

massives en schiste et granite reliées par des murailles coiffées par 500 mètres de chemin de ronde (circuit des remparts aujourd'hui ouvert au public). À la mort son père, Anne de Bretagne continue l'ouvrage (la tour du Fer à Cheval) qui s'enrichit encore par la suite (le Petit Gouvernement) et accueille au fil des siècles aussi bien princes bretons que rois de France, militaires que prisonniers (Gilles de Rais y séjournera). Après avoir été prison, caserne, arsenal..., l'ensemble abrite aujourd'hui des collections muséographiques dont certaines retracent l'histoire de Nantes et de la Bretagne...



Le château de Nantes par Olivier Loirat

De nos jours, cette vieille ville et son château non loin des bords de Loire et des quais, son circuit des remparts avec vue sur la ville, la cathédrale Saint-Pierre et le quartier historique du Bouffay, nous semblent être une excellente idée de visite. Le Bouffay, avec ses rues étroites, la présence de maisons à colombages (maison des apothicaires), sa toponymie (place du Pilori), rappelle les origines anciennes de la cité des Namnètes (Naoned, Nantes en Breton). Cette zone piétonne, avec ses nombreux restaurants, crêperies et bars, est aussi l'un des secteurs les plus vivants et les plus touristiques de **Nantes**.

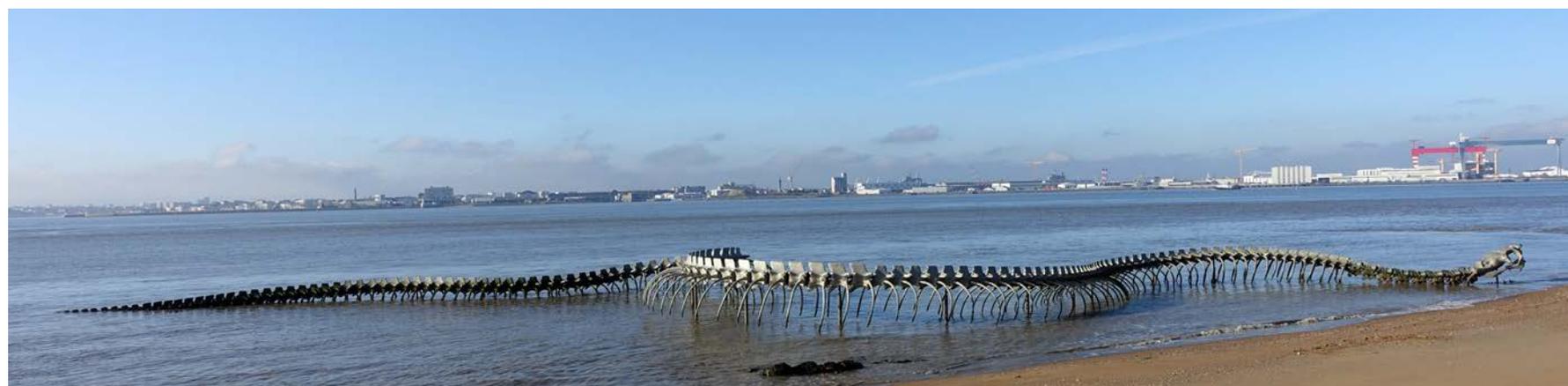
À environ deux kilomètres au sud-ouest du château, toujours en bord de Loire, un autre quartier, mais plutôt de tradition ouvrière cette fois, mérite également qu'on s'y arrête : c'est celui de **Chantenay**. Cette visite devrait réconcilier avec le « **Sillon de Bretagne** » les nombreux voyageurs déçus de ne l'avoir observé qu'à grand peine un peu plus à l'ouest, de **Pontchâteau** à **Savenay**. Car c'est bien ici, sur les quais vers le pont de Cheviré, que s'opère la rencontre entre la Loire et le **Cisaillement Sud Armoricaïn** : c'est une longue fracture, que l'on peut suivre de la **Pointe du Raz** jusqu'à **Nantes** et aux Deux-Sèvres. Elle est due à d'anciens rejeux de l'écorce terrestre intervenus après la mise en place de la Chaîne Hercynienne. Ils ont dégagé des escarpements de faille parfois bien marqués, comme ici à **Chantenay** où le fameux **Sillon de Bretagne** s'achève en proue, armée par le granite dit d'Orvault-Mortagne, jadis exploité dans la carrière de Miséri. C'est à proximité de cette carrière que s'observe le mieux

la mise en relief des terrains qui résulte du grand accident cassant : du quai d'Aiguillon, on rejoint la **butte Sainte-Anne** et sa statue par le redoutable escalier des « cent marches » qui, en fait, en compterait 121 ! Avouons que nous n'avons pas vraiment compté. Dominant le fleuve d'une trentaine de mètres, le promontoire est bien un lieu privilégié d'observation de la vallée.

Quittons la cité des ducs, cap toujours plus à l'ouest, pour découvrir une des plus importantes zones humides française. Passé **Nantes**, l'embouchure de la Loire s'ouvre, du **Pellerin** à **Saint-Nazaire**, en un long triangle ouvert sur l'Océan atlantique. Le vaste estuaire soumis aux forces marines (*aestus* = la marée) est limité au nord par la modeste ligne de hauteur du **Sillon de Bretagne** et, au sud, par le léger bombement du **Pays de Retz**. Ce secteur d'environ 20 000 hectares (le double dans les années 70 !), sillonné de chenaux, ponctué d'îles, envahi de marais et de prairies plus ou moins salées, jalonné de vasières vivant au rythme des marées, forme en relation avec des sites proches une zone estuarienne d'intérêt écologique majeur. Avec les **marais de Guérande** et de la **Brière** (rive droite —en regardant vers la mer—) et le **lac de Grand-Lieu** (rive gauche), **l'estuaire de la Loire** constitue un complexe de milieux humides d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau (Zone de Protection Spéciale et Zone Spéciale de Conservation européennes). Au total, des **Ponts-de-Cé (Angers)** à **Saint-Nazaire**, le fleuve et son estuaire créent un important axe migratoire pour la façade atlantique : y sont régulièrement observées, en basse saison, plus de

250 espèces différentes en hivernage et/ou en haltes migratoires. En terme d'individus cette fois, 70 000 à près de 200 000 oiseaux sont recensés selon les années.

Née de la rencontre « explosive » entre un fleuve particulièrement capricieux et un océan qui sait également s'imposer, l'embouchure de la Loire est, par nature, ébréchée, disloquée, variée et changeante. D'un côté, c'est l'arrivée régulière des alluvions déposées par le fleuve et l'envasement progressif ; de l'autre, c'est un remodelage constant par les crues, les marées et les houles, d'où ce foisonnement de bancs de sable et d'îlots que séparent une multitude de « bras » divagants, d'ailleurs plus une chevelure ondulante que des bras... Pas la peine de le cacher, la navigation dans ce secteur a toujours été difficile ! Bien sûr, on a tenté de multiples interventions, on a cherché d'incessantes améliorations, toujours plus ou moins satisfaisantes, toujours plus ou moins durables. C'est le cas de l'endiguement et de la chenalisation de l'estuaire avec d'importantes conséquences regrettables pour le fonctionnement actuel du cours d'eau : augmentation des dépôts vaseux, comblement et assèchement d'anciens bras, abaissement de la ligne d'eau et remontées saumâtres (coin salé) de plus en plus vers l'amont. C'est le cas également de la création du Canal Maritime de la Basse Loire (**Canal de la Martinière**) qui « double » le fleuve sur une quinzaine de kilomètres : achevé en 1892, inopérant une dizaine d'années plus tard (augmentation des tonnages...), son rôle se cantonne aujourd'hui à être un lieu de détente également utile à la gestion des niveaux



Le Serpent d'Océan de Huang Yong Ping. Photo de Pierre Labadille

d'eau. Nous y reviendrons, malgré les fortes contraintes naturelles, il s'agit bien d'un espace convoité où les activités humaines sont d'ailleurs autant source de dommages que de diversité. Quoi qu'il en soit, les milieux sont variés et abritent une importante et riche vie animale et végétale. Il existe aujourd'hui deux espaces protégés qui rassemblent en rive gauche près de 700 hectares de zones humides. La **réserve du Massereau** compte l'île du même nom, d'anciens bras de Loire et une partie du **canal de la Martinière** ; elle se prolonge vers l'ouest par la **réserve du Migron**. Toutes deux offrent d'intéressantes conditions d'hivernage et/ou de reproduction aux oiseaux.

Parmi ceux-là, on peut citer les sarcelles d'hiver (*Anas crecca*) pour lesquelles l'estuaire de la Loire constitue le deuxième site d'hivernage au niveau national ; d'autres canards y sont également abondants, comme les colverts (*Anas platyrhynchos*), les chipeaux (*Anas strepera*), les souchets (*Anas clypeata*), les pilets (*Anas acuta*)... ; on peut également observer de nombreux limicoles (petits échassiers), en particulier les bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) bien représentées, aussi les courlis cendrés (*Numenius arquata*), les vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*)... ; les grands

échassiers ne manquent pas non plus, hérons cendrés (*Ardea cinerea*), hérons garde-bœufs (*Bulbulcus ibis*), aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*), cigognes blanches (*Ciconia ciconia*)... et même ibis sacrés (*Threskiornis aethiopicus*), une espèce bien entendu introduite. On pourrait continuer l'énumération avec bien d'autres oiseaux, mais aussi des mammifères comme la loutre (*Lutra lutra*), des plantes rares comme l'angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa*), espèce endémique des côtes franco-atlantiques... mais l'objectif est plutôt ici de suggérer l'importance du patrimoine naturel liée à la diversité des milieux rencontrés. Guidé par ses propres centres d'intérêts, chacun pourra s'en faire une meilleure idée, notamment en suivant la piste cyclable (la Loire en vélo) : du **Pellerin** (sortie ouest de **Nantes**) jusqu'à **Saint-Brevin-les-Pins** où elle rejoint le GR8, elle longe la Loire, le **canal de la Martinière** pour arriver à l'embouchure.

Mais cet estuaire, inscrit dans la mouvance de la ville de **Nantes**, affiche également d'importantes contradictions que les collectivités s'efforcent de gérer au mieux : les mesures de protection résultent du constat de la forte régression des zones humides et du souhait de limiter l'urbanisation dans ces secteurs

(création d'une « Écharpe verte ») et l'extension industrielle du Port autonome de **Nantes-Saint-Nazaire**.

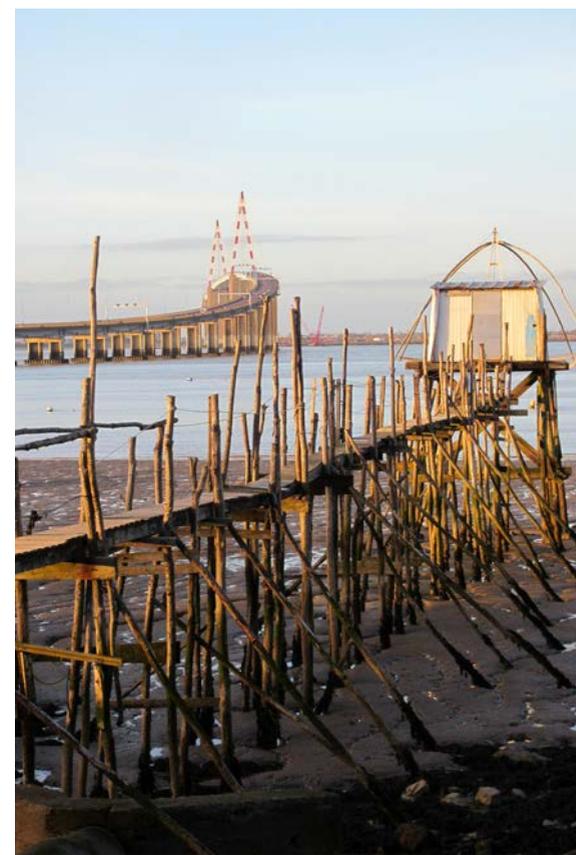
Pour se persuader de cet affrontement toujours d'actualité entre deux mondes si différents, suivez-nous dans un curieux endroit qui ne craint pas d'exposer sa nature composite, encore plus étonnante aux lueurs du couchant. Il s'agit, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de **Nantes**, sur la commune de **Saint-Brevin-les-Pins** (pointe de l'Imperlay) et à deux pas du viaduc de **Saint-Nazaire**, d'un alignement de pêcheries que d'aucuns qualifieraient d'archaïques, d'autres d'authentiques. Toujours est-il que cette enfilade de constructions précaires, fragiles avancées improbables vers l'Océan, faites de savants pilotis, de passerelles hasardeuses et démesurées (jusqu'à 120 m de long), de planches assemblées selon les moyens du bord, a de quoi étonner, encore plus lorsque le soir tombe et que, sur l'autre rive, s'allument les feux de la technologie, les lumières de **Saint-Nazaire**, du port et de la raffinerie qui reflètent et tremblent doucement sur les flots : le contraste est alors saisissant entre ces deux univers qui se télescopent visuellement au dessus du large estuaire.



Le Serpent d'Océan



Pêcheries, photos Pierre Labadille



LE LAC DE GRAND-LIEU

Bouaye, La Chevrolière, Saint-Aignan-GrandLieu, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Atlantique)

À voir à moins de 30 km : Pornic, l'estuaire de la Loire, le Sillon de Bretagne (64), Nantes, Clisson (63)

Grand-Lieu est bien le seul plan d'eau du Grand-Ouest qui a droit au titre de « lac », les autres n'étant, il faut bien l'avouer, que de simples retenues ! **Grand-Lieu** est bien un lac naturel, situé entre **Bouaye** et **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu**, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de **Nantes**.

N'allons pas jusqu'à dire qu'il s'agit d'un lac de montagne, l'altitude moyenne allant d'une dizaine à un mètre au-dessus du niveau de la mer permettrait difficilement d'accréditer cette thèse un peu trop hardie ! Il faut préciser que l'**Océan** n'est qu'à une vingtaine de kilomètres, de quoi, en revanche, marier facilement les plaisirs des eaux salées et douces...

Si donc ce n'est pas un lac d'altitude, il n'en reste pas moins une zone naturelle humide d'exception, classée réserve naturelle en 1980 et inscrite en 1995 comme site d'intérêt international au titre de la convention de Ramsar. Sa surface qui varie de plus de 60 km² en hiver à moins de la moitié en été, ainsi que sa profondeur allant de 4 à 2 mètres d'eau entre la basse et la haute saison, permettent l'expression d'une grande diversité de milieux aquatiques à palustres : eaux libres, îlots et presqu'îles, forêts et herbiers flottants, vasières nues, roselières, bas marais et prairies périphériques, canaux et fossés...

Alimenté par la **Boulogne (Saint-Philbert)** et l'**Ognon (Pont-Saint-Martin)**, il se vidange au nord par l'intermédiaire de l'**Acheneau** qui rejoint la **Loire**.

L'accès au lac, peu aisé en règle générale et limité (réserve naturelle), peut se faire par le **site de Pierre Aiguë** (au sud-ouest de **Saint-Aignan-Grandlieu**) ou la tour d'observation de **Passay** (à l'ouest de **La Chevrolière**, par la D 62) où un écomusée présente le site, l'histoire de la pêche locale et les oiseaux.

Car, bien sûr, on vient surtout au **lac de Grand-Lieu** pour découvrir une avifaune riche et diversifiée, plus de 250 espèces dont 120 nicheuses recensées par la Société Nationale de Protection de la Nature, le gestionnaire du site. Si vous n'arrivez pas à observer les fleurons de l'endroit, spatules blanches (*Platalea leucorodia*), grandes aigrettes (*Ardea alba*),

guifettes noires (*Chlidonias niger*), hérons garde-bœuf (*Bubulcus ibis*) et crabiers chevelus (*Ardeola ralloides*), une visite à la Maison de la réserve de **Bouaye** vous consolera au travers de l'exposition dédiée à la grande biodiversité du site (sur réservation, possibilité pour les groupes de visites guidées autour du lac).

Car outre cette richesse ornithologique, Grand-Lieu est également réputé pour sa flore (plusieurs espèces protégées au niveau international) et le reste de sa faune, poissons -site important pour l'anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)-, batraciens, reptiles, mammifères... Parmi les petits carnivores rares et protégés, la loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le vison d'Europe (*Mustela lutreola*) et la genette d'Europe (*Genetta genetta*) fréquentent les lieux.

Toute l'attention actuelle apportée à cette zone humide et sa préservation ne doit pas faire oublier les menaces anciennes qui ont pesé sur elle (plusieurs projets d'assèchement heureusement infructueux pour permettre une exploitation agricole) et la mauvaise réputation qui, par le passé, était attachée aux bas-marais, nature indocile, malsaine et dangereuse où s'exacerbaient les peurs ancestrales. À ce titre, **Grand-Lieu** partage avec **Ys** (Finistère), **Briouze** (Orne) et certainement d'autres, le triste sort lancé aux cités englouties.

Ici, c'est celle d'Herbauges qui n'aurait pas résisté à une brusque montée du lac au 6^e siècle. La volonté locale de se soustraire aux tous nouveaux efforts d'évangélisation aurait motivé la colère divine que rappelle d'ailleurs, chaque soir de Noël, le son des cloches de la ville disparue...

Les mentalités ont fort heureusement évolué et ce foyer de nature en périphérie de l'agglomération **Nantes-Saint-Nazaire** bénéficie du prestige accordé de nos jours aux grandes zones conservatoires devenues une véritable fierté pour les populations résidentes et des lieux de visite pour les touristes. Cette notoriété est la résultante d'une prise de conscience, plus tardive en France que chez nos voisins Anglais ou Allemands, qui soutient que la nature (même

plus tout-à-fait « sauvage ») n'est pas éternelle et mérite une attention, un soin et des moyens particuliers pour garder une place dans nos cadres de vie, en particulier ceux de proximité. Comme nous venons de le voir, le **lac de Grand-Lieu** fait partie, notamment avec les **marais de la Brière** et de **Guérande**, d'un complexe de milieux humides qui fait de l'**estuaire de la Loire** une zone d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau (Zone de Protection Spéciale et Zone Spéciale de Conservation européennes). Sur cet important axe migratoire de la façade atlantique, en basse saison, ce sont plus de 250 espèces différentes, en hivernage et/ou en haltes migratoires, qui sont observées régulièrement des **Ponts-de-Cé (Angers)** à **Saint-Nazaire**. En terme d'individus cette fois, 70 000 à près de 200 000 oiseaux sont recensés selon les années.





Le Lac de Grand-Lieu, photographié par Guy Loirat



PETITE HISTOIRE HERCYNIENNE

Mais les proches environs de la Loire, d'**Angers** à **Nantes**, ont bien d'autres secrets à nous livrer, tout particulièrement en matière d'histoire très très ancienne... Si comme nous l'avons vu, la **Chaîne Cadomienne** se « révèle » plutôt vers le nord du Massif Armorica, Calvados, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor, c'est ici que la **Chaîne Hercynienne** a le mieux dévoilé des pans entiers de sa longue évolution. Si de nos jours cette barrière rocheuse est classée dans les « massifs anciens », on gardera néanmoins en mémoire que la **Chaîne Hercynienne**, aussi appelée **Chaîne Varisque**, est la « petite dernière » des trois montagnes (**Icartienne**, **Cadomienne**, **Hercynienne**) qui se sont succédées dans l'Ouest. De ce fait, ce sont surtout ses reliefs, tous vestiges qu'ils soient, qui marquent le plus fortement les paysages armoricains actuels.

C'est donc dans ce **domaine sud-armoricain** (ligérien...) que s'observe la partie la plus profonde de la Chaîne Hercynienne (zone axiale) et, de ce fait, les roches y sont particulièrement déformées et transformées (gneiss, micaschistes, migmatites, schistes bleus...). Mais l'affaire, déjà compliquée, n'est pas aussi simple... Des vestiges plus anciens sont également présents dans ce secteur et apparaissent sous la forme du socle cadomien également métamorphisé ! Ajoutons un dernier facteur de complication : le domaine sud-armoricain est également marqué par une zone majeure de failles, le **Cisaillement Sud-Armoricain (CSA)** (parfois nommé zone broyée sud-armoricaine) ; ce grand accident tectonique est jalonné de massifs granitiques qui s'en sont échappés, mis en place lors de la surrection-même.

Il va donc nous falloir parler de métamorphisme, de roches incroyables, de phénomènes dépassant presque l'entendement humain ! Donc attention ! Le voyage au fond des âges n'est pas des plus faciles, restez concentrés et accrochez bien vos ceintures ! Car avec cette géologie-là, ce sont des mots, des noms, des dates qui peuvent faire tourner la tête ! Alors, sans édulcorer la chronique hercynienne, nous avons donc essayé de la simplifier pour mieux faire connaître une évolution qui nous semble essentielle dans la compréhension des paysages actuels.

D'un point de vue dates, le fil de l'épopée hercynienne commence donc au Paléozoïque (l'Ère primaire), dans sa première « période », celle du Cambrien (542 millions d'années), pour se poursuivre à l'Ordovicien (488 Ma), au

Silurien (444 Ma), au Dévonien (415 Ma) et enfin au **Carbonifère** (360-299 Ma) où se situent les phases majeures de la surrection hercynienne. Durant ces 240 millions d'années, la terre va continuer à connaître, comme au Précambrien (avant l'Ère primaire), la « valse-hésitation » de ses continents, d'abord dissociés dans leur migration vers le nord, puis réunis au Permien (299 Ma) en un supercontinent (la Pangée), et à nouveau désolidarisés pour prendre peu à peu la forme que nous leur connaissons aujourd'hui.

Tout commence au début du **Cambrien**. Les reliefs de la vieille Chaîne Cadomienne, situés au nord d'un continent nommé **Gondwana**, s'érodent sans disparaître totalement pour donner d'abord des accumulations de sédiments continentaux, sables et galets qui deviendront des grès rouges et des poudingues très résistants.



Le poudingue de base du Cambrien (Rocreux)

À l'**Ordovicien**, des sables sont déposés sur une vaste plate-forme marine peu profonde, lors d'une véritable transgression marine (remontée du niveau marin). La sédimentation de ces sables (grès devenus quartzites par métamorphisme) revêt une importance capitale dans l'histoire du Massif Armorica : ces roches extrêmement résistantes, englobées sous le terme générique de « grès armoricains », forment aujourd'hui les principales lignes de relief et portent les points culminants.

Ceinturant les reliefs cadomiens plus ou moins arasés, la mer envahit progressivement les terres. La nature de la sédimentation évoque, par jeu des plaques, un étirement de la croûte, avec rifting, volcanisme et océanisation ; la naissance de l'**océan Rhéique** au nord, et de l'**océan du Massif Central** au sud de la **micro-plaque Armorica (armorica)**, résulte de ce

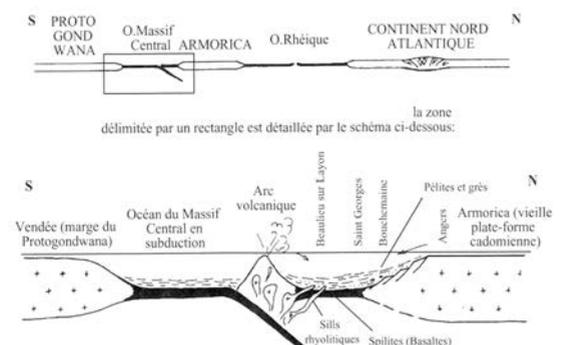
nouveau contexte géodynamique et la sépare du **Gondwana**.



La situation à l'Ordovicien, d'après JP André (2002)

C'est principalement à partir du **Silurien** que commence véritablement la structuration hercynienne. Cette tectonique est d'abord liée à une subduction de plancher océanique. Le secteur du Maine-et-Loire vers **Angers** traduit sans conteste l'enfoncement de la plaque de l'**océan du Massif Central** sous le continent armorica (**Armorica**), attesté par la trace d'un bassin arrière-arc matérialisé par les schistes de **Bouchemaine** et de **Saint-Georges-sur-Loire** associés à des roches volcaniques. Ces témoins de la subduction se retrouvent jusqu'à **Chalonnnes-sur-Loire**.

La fermeture de l'**océan du Massif Central** continue et, au **Dévonien**, la collision en biais entre **Gondwana** et **Armorica** a lieu. Les mouvements tectoniques intenses s'accompagnent d'un important métamorphisme et de montées granitiques résultant de la fusion de la croûte dans les zones faillées et broyées.



La situation au Silurien, d'après JP André (2002)

Mais l'érection de la **Chaîne Hercynienne** ne fait que commencer. Bientôt, c'est à l'**océan Rhéique** de subir à son tour une subduction. Par la suite, cette dernière entraîne le choc, au nord, entre le nouveau bloc **Gondwano-armoricain** et le **continent nord-atlantique (Laurentia-Baltica)**. C'est donc l'édification d'une « double chaîne de montagne », puisqu'une première collision (et orogénèse méridionale) **Gondwana / Armorica** a déjà eu lieu. Une dernière phase de « serrage » a lieu au **Carbonifère supérieur** ; cet ultime épisode compressif préfigure la soudure de l'ensemble des blocs, au **Permien** (vers 260 millions d'années), en un supercontinent : la **Pangée**.

Le télescopage des continents a donc occasionné la surrection de la **Chaîne Hercynienne**, chaîne montagneuse culminant probablement à près de 7000 mètres. Cette collision est comparable à celle de l'Inde et de l'Asie qui, actuellement, préside à la formation de la **Chaîne Himalayenne**. Il en résulte des plissements, des nappes de

charriage de part et d'autre de la zone de contact elle-même marquée de séries de roches magmatiques particulières, les **ophiolites** : de même nature que l'ancien plancher océanique disparu, portées à de hautes altitudes, elles témoignent de l'existence préalable d'un bassin et de sa disparition. Dans le **domaine sud-armoricain**, des roches de ce type traduisent la fermeture de l'océan du Massif Central et la rencontre « coulissante » du Gondwana et de la plaque armoricaine le long du **Cisaillement Sud-Armoricain (CSA)** qui court de la **Pointe du Raz** au **Poitou** : comme nous allons le voir, l'**Anjou noir** et le **Choletais** conservent des témoins de cette ceinture ophiolitique.

Il y a 300 millions d'années, la **Chaîne Hercynienne** dessine donc une haute cicatrice qui révèle la collision de deux blocs continentaux, l'Afrique et l'Europe du nord. Ses reliefs et son extension n'ont rien à envier aux grandes montagnes actuelles et l'on comprend bien que le Massif Armoricain n'occupe, au sein

de l'ensemble du dispositif plissé, qu'une place honorable. L'édifice, sinueux, part du **Maroc**, passe par l'**Espagne**, la **France**, l'**Allemagne**... pour finir en **République tchèque**. Son nom fait d'ailleurs référence au **massif du Harz** au centre-nord de l'Allemagne (culminant à 1141 mètres d'altitude) ; quant à « varisque », le terme vient de *Curia Variscorum*, appellation latine de la ville bavaroise de Hof (sud de l'Allemagne). On retrouve même des conséquences du plissement hercynien à l'est de l'Amérique du nord, dans les **Appalaches** (orogénèse acadienne) : en effet, à l'époque du cycle varisque, la Laurentia et la Baltica sont déjà réunies en un bloc unique, le continent nord-atlantique (ou Laurasia).

Si donc le Massif Armoricain n'est qu'une pièce parmi d'autres fragments plus ou moins dispersés, nous venons de voir, en revanche, que c'est l'un des territoires les plus riches d'enseignement sur la Chaîne Hercynienne.



De beaux « restes » de la Chaîne Hercynienne dans les gorges du Daoulas (Côtes-d'Armor)

LA « NAPPE » DE CHAMPTOCEAUX

Champtoceaux (Maine-et-Loire)

À voir à moins de 30 km : l'éperon métamorphique d'Oudon, le « jardin » des Folies Siffait, les balcons rocheux du Cellier, Nantes, Ancenis, la boire Torse, le Mont Glonne à Saint-Florent-le-Vieil, les Mauges, les coteaux calcaires de Bouzillé et de Liré, Montjean-sur-Loire, Clisson

Il est temps de présenter un peu plus en détail un phénomène qui a profondément affecté les terrains de la **Chaîne Hercynienne**, tout particulièrement dans sa zone axiale parcourue par la Loire : le métamorphisme.

Depuis leur mise en place en surface, peu de terrains ont échappé à son emprise et nombre d'entre eux ont été remobilisés, déformés, enterrés, exhumés, transformés. Le métamorphisme agit, dans les profondeurs de la terre, sur des roches à l'état solide sous l'effet essentiellement de la variation de pression (du fait de forces de poussée, du simple poids de la couverture rocheuse...) et de température (avec en moyenne une augmentation de 3°C tous les 100 mètres). Il se manifeste par la transformation des minéraux qui recristallisent et, bien souvent, par une déformation de la structure, avec apparition d'une schistosité (naissance de feuillets de composition minéralogique identique) ou d'une foliation (avec des minéraux qui se concentrent dans certains lits comme c'est le cas avec les micaschistes et les gneiss).

Simplifions. De cette manière et par métamorphisme croissant, les argiles deviennent des schistes, des micaschistes, des gneiss puis des migmatites ; les sables et les grès, des quartzites puis des gneiss ; les granites, des orthogneiss ; les diorites et les basaltes, des schistes, des amphibolites puis des pyroxénites. Le métamorphisme touche toutes les roches : sédimentaires, magmatiques mais aussi métamorphiques.

Dans le **Massif Armoricain**, cette métamorphose se manifeste tout autant au travers d'un **métamorphisme de contact** que

d'un **métamorphisme régional**.

Le métamorphisme de contact concerne des terrains « chauffés » à la proximité immédiate d'une grosse « bulle » granitique. Souvenez-vous par exemple de nos « virées » en **Suisse Normande** : les **cornéennes** (et schistes tachetés...) y dessinent une auréole relativement étroite autour d'un magma qui deviendra du granite en refroidissant. Ainsi, bien des massifs granitiques sont entourés d'une auréole de roches surcuites, plus dures et de ce fait, souvent plus résistantes à l'érosion.

Le métamorphisme régional affecte quant à lui les matériaux sur des surfaces et des épaisseurs bien plus importantes. Caractéristique des chaînes montagneuses et des boucliers anciens, il s'inscrit dans le cadre de mouvements tectoniques et suppose une forte élévation à la fois de la température et de la pression liée à l'enfouissement profond des matériaux.

Pour présenter le **métamorphisme régional**, quoi de mieux que la **vallée de la Loire** et les abords du **Cisaillement Sud-Armoricain**.

Le **domaine sud-armoricain** est ici formé de deux ensembles, le **domaine ligérien** au nord du fleuve et le **domaine vendéen** au sud (notre station suivante). Dans le premier, c'est le secteur méridional, surtout constitué d'un empilement de nappes hercyniennes, qui a été soumis à un métamorphisme d'intensités variables, d'où la diversité des affleurements : micaschistes, gneiss, orthogneiss... Les scientifiques ont reconnu dans la nappe de **Champtoceaux** (une

quinzaine de kilomètres au nord-est de **Nantes**) les vestiges d'un vaste anticlinal « couché ». L'empilement, fait d'orthogneiss, de gneiss et de micaschistes profondément transformés, repose sur les schistes de **Mauves-sur-Loire** (à 6 km de **Nantes**) et plonge au nord et à l'est sous le bassin d'**Ancenis** et les Mauges. Le groupe de **Champtoceaux** a aussi livré des « **éclogites** » et nous allons revenir sur leur importante signification.

En attendant cette explication qui va suivre, comment quitter **Champtoceaux** sans longer ses corniches rocheuses, sans parcourir sa **citadelle et son jardin de Champalud** perché à 70 mètres au-dessus de la **Loire**, sans flâner vers son **Moulin perdu** ? Comment quitter la **Loire** sans jeter un coup d'œil, à proximité, au promontoire d'**Oudon** (et sa tour), au **Mont Glonne** du charmant **Saint-Florent-le-Viel**, ou encore au jardin « extraordinaire » des **Folies Siffait** ?



Gneiss



Champtoceaux



LES « ÉCLOGITES » SUD-ARMORICAINES

Saint-Philbert-de-Bouaine (Vendée), Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Atlantique)

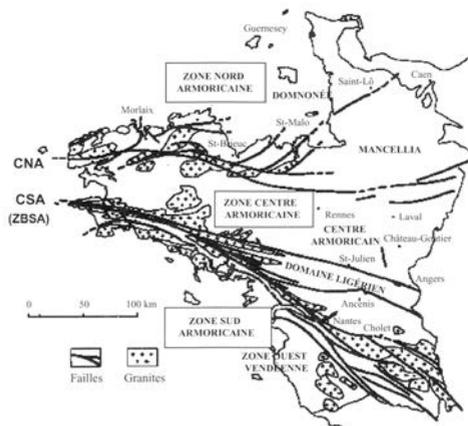
À voir à moins de 30 km : le lac de Grand-Lieu, Nantes, Clisson, le Marais Breton

Le métamorphisme régional a également marqué le domaine vendéen, notamment dans sa partie occidentale (environs de **Challans**, de **Saint-Gilles-Croix-de-Vie**, de **Chantonnay**...) : micaschistes, gneiss, migmatites, orthogneiss de l'île d'Yeu, des **Sables-d'Olonne** et de **Chantonnay**... Mais c'est principalement la bande des **Essarts (Saint-Philbert-de-Bouaine)** et ses prolongements qui ont livré aux géologues une des « clefs » permettant de mieux appréhender la mise en place de la grande chaîne armoricaine. En effet, tout comme à **Champtoceaux** ou encore **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** (Loire-Atlantique), des **éclogites** y ont été trouvées.

Le nom de ces roches vient du grec *eklogé* = choix, car elles se composent de minéraux « sélectionnés » (omphacite, grenat) au cours du métamorphisme qui les affecte. Elles se forment à grande profondeur (hautes pressions) et la présence de ces reliques (carrière de **Saint-Philbert-de-Bouaine** au nord de **Legé** et **Rocheservière**...) indique l'existence d'une ancienne zone de subduction. Comme nous l'avons vu, ces éclogites se sont formées lors de la première subduction, celle de l'océan Central qui peut être considérée comme prémices de l'orogénèse hercynienne. Ces roches, fragments métamorphisés de la lithosphère océanique, témoignent donc d'océans disparus et de la

longue histoire de la formation de la Chaîne Hercynienne. Cela ne veut pourtant pas dire que les sites permettant de comprendre sa formation soient nombreux. Par exemple, le nombre des anciennes zones de subduction affleurant en surface est, en France, plutôt réduit, avec une bonne moitié située dans le Massif Armoricain : **île de Groix, Champtoceaux, Les Essarts**...

Après ces considérations très géologiques, trop géologiques (?), presque métaphysiques..., mais qui devaient être faites, nous allons pouvoir poursuivre d'un oeil plus léger nos pérégrinations au sein des paysages armoricains...



Des éclogites (Wikipedia)



La carrière de Saint-Philbert-de-Bouaine (Wikipedia)



La situation au Dévonien par JP André (2002)

INTRODUCTION AUX COLLINES VENDÉENES

Ne restons pas les pieds dans l'eau, même si c'est celle de la Loire ! Nos tribulations continuent, inexorablement orientées vers le sud... Il faut passer les Mauges et Cholet (Maine et Loire) pour retrouver des reliefs qui ont toujours le courage d'afficher quelques velléités orographiques. Cette fois, c'est la Sèvre-Nantaise qui nous entraîne vers d'autres horizons « plutoniques » : il s'agit des granites de Pouzauges puis de Mortagne-sur-Sèvre qui arment les hauteurs des Collines vendéennes. Ces dernières s'adosent, à l'est, à la Gâtine et au département des Deux-Sèvres dont elles ne sont séparées, plutôt dans la continuité (granites de Bressuire...), que par le cours d'eau. Vers le nord, les reliefs s'abaissent vers le massif des Mauges. C'est vers l'ouest que la rupture est la plus marquée. Les Collines vendéennes qui culminent entre 240 et 295 m y sont limitées par l'importante ligne de faille de Pouzauges (orientée nord-ouest / sud-est) au-delà de laquelle s'étend le

Bas-Bocage, situé entre 50 et 130 m d'altitude (Chantonay, Saint-Fulgent, Montaigu...). Coincé entre ce grand cisaillement (encore actif, avec des séismes épisodiques comme celui de 2001 de magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter) et la Sèvre-Nantaise, le Haut-Bocage vendéen est donc centré sur deux ensembles granitiques.

Le massif de **Pouzauges** et celui de **Mortagne-sur-Sèvre/ Clisson** sont séparés par une étroite dépression schisteuse d'environ 2 kilomètres de large et nommée « **trouée** » de **Saint-Mars-la-Réorthe**. On peut longer ce « couloir » sur une dizaine de kilomètres par la D 11 reliant **Les Herbiers** aux **Épesses**. Cette percée, d'altitude moyenne 120-130 mètres, est encadrée par les deux puissants talus granitiques rectilignes : juste au nord, l'altitude avoisine les 254 m au moulin de la Monerie (à proximité du **Puy du Fou**) ; au sud, on atteint les 262 m dans le bois des Jarres (non loin de **Saint-Mars**). Certains géologues pensent que la **trouée de Saint-**

Mars-la-Réorthe, d'orientation est-ouest, est le vestige du passage d'un fleuve aujourd'hui disparu : il aurait traversé la Vendée, il y a environ 50 millions d'années, provenant de la Brenne pour atteindre son embouchure située entre **Saint-Gilles-Croix-de-Vie** et **Saint-Nazaire**. Étroite césure au sein des Collines vendéennes, ce couloir débouche dans le Bas-Bocage, à l'ouest, après avoir pratiqué une brèche dans l'escarpement de la faille de **Pouzauges**.

Ainsi, du sud au nord, quatre ensembles se succèdent : le massif et le pays de **Pouzauges** ; le massif de **Mortagne-sur-Sèvre** avec les pays des **Herbiers**, de **Mortagne** et enfin de **Tiffauges**. Ce territoire de collines présente une alternance de coteaux secs et de vallons plus ou moins humides et, entre les pâtures parfois tourbeuses, parfois arides, entre les réseaux de haies et les bois, l'escarpement et la pierre font souvent leur apparition.

POUZAUGES, LE BOIS DE LA FOLIE ET LE PUY CRAPAUD

Pouzauges (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le Mont des Alouettes, le Puy du Fou, le Mont Mercure et le Mont des Justices, le donjon de Saint-Mesmin, les Rochers de Cheffois et Mouilleron, les coteaux calcaires de Chantonay

Pour voir le roc percer à la lumière, il faut grimper jusqu'à **Pouzauges**, accroché de façon pittoresque au rebord du Haut-Bocage granitique d'où la ville bénéficie d'une vue plongeante vers le sud-ouest et le bassin du **Grand Lay**. Les maisons, étagées en terrasses à flanc de coteau, donnent à l'ensemble un parfum de cité toscane que l'on retrouvera à **Clisson**.

Des rues sinueuses et d'étroites venelles gravissent les pentes parfois raides qui mènent aux ruines d'un château du 13^e siècle. Car, bien entendu, la vocation stratégique des Collines vendéennes n'a pas échappé aux différents occupants des lieux et les places fortes en ont été, par le passé, une des principales traductions : **Saint-Mesmin**, à une dizaine de kilomètres (forteresse du 14^e siècle avec donjon du 15^e) ; un peu plus loin, **Tiffauges**, **Clisson**... Comme celle de **Tiffauges**, la place-forte de **Pouzauges** fut propriété d'un certain Gilles de RAIS (voir plus loin), ici par alliance avec Catherine de Thouars. La fortification qui comptait à l'origine une dizaine de tours n'a



Le château de Pouzauges (MVGL)



La forteresse de Saint-Mesmin



Une vue sur le Puy Crapaud



Une vue depuis le Puy Crapaud



Le Bois de la Folie

conservé qu'une courtine et un imposant donjon carré qui reste néanmoins un des plus beaux et plus anciens exemples locaux d'architecture militaire en pierre.

Mais l'ascension n'est pas terminée car une butte, bien identifiable vers le nord-ouest par sa silhouette trapue, domine les anciens remparts d'une trentaine de mètres. Il s'agit du **Bois de la Folie** (276 m), lieu réputé jadis et dénommé le « Phare de la Vendée » car il servait à l'échange des signaux au plus fort de la tourmente révolutionnaire (voir plus loin).

Les pentes boisées sont émaillées de blocs granitiques épars qui émergent de la gangue terreuse. Certains, réunis en petits chaos, offrent de beaux exemples d'exfoliation : sous l'action de l'altération, des écailles courbes se détachent des pierres qui tendent progressivement à la forme de boules. L'occupation du site est

certainement très ancienne et d'ailleurs l'on trouve à proximité, sur le flanc d'une butte toute voisine appelée le Puy Trumeau, un imposant rocher de plusieurs tonnes, sorte de dolmen nommé **la pierre monolithe du Marchais** (accès par un chemin creux). Le **Bois de la Folie** et le Puy Trumeau appartiennent à un alignement de points hauts dont on retrouve d'importants témoins en sortie sud-est de **Pouzauges** avec le **Puy Crapaud** (269 m), le **Puy Papin** (261 m) et le **Puy Lose** (271 m). Car en Vendée, les éminences s'appellent puy (du latin « podium » = hauteur) et certaines, comme nous le verrons, ont su acquérir leurs lettres de noblesse.

Pour accéder au **Puy Crapaud**, il faut suivre la direction de **Montournais** par la D 49 et prendre à gauche au lieu-dit le **Puy Papin**. Outre la vision panoramique qu'il offre, ce lieu nous ouvre à la

découverte d'une autre particularité ancienne liée aux buttes vendéennes : quand le château médiéval y faisait défaut, c'est bien souvent le moulin à vent qui y prenait la place avec succès... Ici, une table d'orientation est installée au sommet d'un de ces vieux établissements industriels (accès libre par le bar aménagé au rez-de-chaussée).

À proximité du **Bois de la Folie**, ceux du **Terrier Marteau**, car ils ont la particularité d'être jumeaux, dateraient du 18^e siècle et ont été restaurés dans les années 80 par la société Fleury Michon : l'un est transformé en musée, l'autre, visitable, a conservé son mécanisme complet et peut encore moudre le blé. Simplement posés sur les corps de pierre, leurs toits mobiles ont vocation à tourner pour diriger les ailes qui en sont solidaires en direction des vents dominants.

LE MONT MERCURE ET LE MONT DES JUSTICES

La Flocellière, Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le Mont des Alouettes, le château de Gilles de Rais, le Puy du Fou, le Bois de la Folie et le Puy Crapaud, le donjon de Saint-Mesmin, les coteaux calcaires de Chantonay



Saint-Michel-Mont-Mercure



De la table de lecture de Saint-Michel-Mont-Mercure



Le Moulin des Justices

Le point culminant de la Vendée et des départements limitrophes se trouve à **Saint-Michel-Mont-Mercure** (290 m), presque à mi-chemin sur l'axe **Pouzauges / Les Herbiers**. Si l'altitude est somme toute modeste, il n'en reste pas moins que, du parvis de l'église (table d'orientation), s'offre un splendide panorama sur les Collines vendéennes. Les curieux noteront au passage que dans ce haut lieu vénéré de longue date (certainement ancien lieu de culte celte, poste d'observation romain...), le très païen Mercure, dieu du commerce et des voyageurs, se trouve associé par la force de l'histoire et des appropriations culturelles à l'archange Saint-Michel... dont la sculpture monumentale coiffe le clocher de l'église.

Si le **Mont Mercure** a choisi la ville, le **Puy Lambert** (275 m) préfère la pleine campagne : il est situé sur la commune voisine, **La Flocellière**, à peine à 1 kilomètre de distance (sortie sud-est de **Saint-Michel** par la D 752 puis première à gauche et sentier à droite). Le site convient aux randonneurs (sentier pédestre avec possibilité de boucle, pique-nique) qui, au sommet, découvriront l'enfilade des paysages vallonnés mais également un ancien moulin au toit remplacé par une croix de 15 mètres de hauteur. À proximité (toujours par la D 752), sur la même commune, un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Sèvre et bocage) propose de continuer la découverte au travers de la Maison de la vie rurale (jardin nature...).

Le site est encadré par trois nouveaux puy aux altitudes avoisinant les 250 m.

Si le bâtiment du Puy Lambert est christianisé mais amputé de son toit, l'intégrité du **Moulin des Justices (Saint-Michel-Mont-Mercure)**, avec voiles à lattes, ravira les amateurs de belles mécaniques, de grands paysages et de petites faims puisqu'il est aménagé en crêperie-bar. Il dresse ses deux étages et ses voiles (l'une d'elles a néanmoins été brisée par les vents violents de l'année 2010) sur le flanc du **Mont des Justices** (275 m), situé à 3 kilomètres au nord-ouest de **Saint-Michel**, sur le bord gauche de la D 755 qui mène aux **Herbiers**.

LE MONT DES ALOUETTES

Les Herbiers (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le château de Gilles de Rais, le Puy du Fou, le Mont Mercure et le Mont des Justices, le Bois de la Folie et le Puy Crapaud, le donjon de Saint-Mesmin, les coteaux calcaires de Chantonnay

Achevons aux **Herbiers** cette « route » des moulins qui croise, au **Mont des Alouettes** (232 m) les chemins de l'histoire (accès à 3 km au nord des **Herbiers** par la D 160 en direction de **Mortagne-sur-Sèvre**). Des sept établissements industriels construits au 16^e siècle, seuls trois ont subsisté ; un seul est encore en fonctionnement et permet de découvrir comment étaient écrasées à la meule les diverses moutures de farines (visite payante en été).

Les autres furent incendiés pendant la Révolution par les troupes républicaines envoyées de Paris pour soumettre la région : en effet et tout d'abord, comme à **Pouzauges**, ces tours renseignaient les Vendéens, selon la position de leurs ailes, sur les mouvements adverses ; ensuite, les « colonnes infernales » chargées de mater les insurgés ont plus d'une fois pratiqué la politique de la « terre brûlée » pour affamer les populations, comme ici, aux **Herbiers**, en janvier-février 1794. Ainsi, les moulins à vent ont joué un rôle capital au cours des « Guerres de Vendée » (1793-1796) qui opposèrent partisans (les Bleus) et opposants (les Blancs) du mouvement révolutionnaire dans l'Ouest de la France. Bien que des motifs similaires aient poussé à la révolte, ces conflits du sud de **la Loire** doivent être distingués de la « Chouannerie » proprement dite qui se déroula en rive droite. Alors que dans le premier cas, les insurgés organisés en « armée catholique

royale » sont d'abord victorieux, dans le second, les troupes républicaines l'emportent au préalable et l'opposition se transforme bientôt en conflit larvé où des guérillas ponctuelles sont organisées en Bretagne, dans le Maine, en Anjou et en Normandie. En Vendée, l'insurrection durera quant à elle trois années et se soldera par de nombreuses destructions et plus de 200 000 morts.



LE PUY DU FOU

Les Épesses (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le Mont des Alouettes, le château de Gilles de Rais, le Puy du Fou, le Mont Mercure et le Mont des Justices, le Bois de la Folie et le Puy Crapaud, le donjon de Saint-Mesmin

Il est clair que les Vendéens (et leur Conseil Général) ne manquent pas de volonté et de savoir-faire pour valoriser leur patrimoine naturel et culturel. Ajoutez-y l'imagination, l'enthousiasme et vous obtenez une des plus grandes réussites nationales en matière de tourisme... Une dizaine de kilomètres à l'est des **Herbiers**, sur la commune des **Épesses**, le plus célèbre des puy vendéens vous accueille pour vous entraîner, entre autres, au cœur de

la tourmente révolutionnaire : c'est le Puy du « hêtre » (*fagus* en latin), plus connu sous le nom de **Puy du Fou** par près d'1,5 million de touristes qui visitent chaque année son parc de loisirs à thématique historique.

Tout démarre en 1978 des ruines du château style Renaissance, brûlé en 1794 par les « colonnes infernales » du général TURREAU, qui servent de décor à la Cinéscenie et de prétexte à l'évocation d'une vaste fresque allant

du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale, en passant bien entendu par les Guerres de Vendée : plus de 3 000 bénévoles, plus de 1 000 comédiens et de 8 000 costumes... En plus de ce spectacle grandiose, s'est créé en 1989 le parc de loisir, activité salariée cette fois qui propose aux visiteurs un voyage dans le temps au travers de grandes animations théâtralisées, de la reconstitution de villages thématiques...



Le Puy du Fou vu de Saint-Mars-la-Réorthe



TIFFAUGES ET LE CHÂTEAU DE GILLES DE RAIS

Mallièvre, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Laurent-Sur-Sèvre, Tiffauges... (Vendée)

À voir à moins de 30 km : Clisson, le Puy du Fou, le Mont Mercure et le Mont des Justices, le Mont des Alouettes

Pour ceux que les sommets et les caprices d'Éole étourdissent un peu, la vallée de la **Sèvre-Nantaise** offre une jolie alternative plus abritée. Les moulins à vent y sont remplacés par les moulins à eau, nombreux par le passé sur un axe à l'énergie convoitée par les industries locales : le broyage de la farine, le tissage, la tannerie, la fabrication de papier ont fleuri sur les rives de cet affluent de la **Loire** et légué un héritage de barrages, d'anciennes minoteries, d'usines et de maisons de négociants. Le granite a également laissé son empreinte au fil de l'eau, avec des blocs arrondis qui en émergent pour former des gués improbables ou qui s'accotent à la berge pour soutenir quelques habitations : **Mallièvre, Saint-Laurent-Sur-Sèvre...**

D'amont en aval, la rivière égrène ses anciennes forteresses : les unes sont ruinées comme à **Mallièvre**, joli village aux ruelles escarpées, aux nombreuses fontaines et aux maisons de tisserands ; d'autres ont gardé de beaux vestiges, comme la Tour des Anglais et la Tour au Trésor à **Mortagne-sur-Sèvre** d'où s'ouvre un panorama sur la vallée ; certaines affichent encore fièrement leur puissance passée, comme à **Tiffauges** où l'Histoire croise la légende.

En effet, le château de **Tiffauges** fut jadis sous la coupe d'un seigneur passé à la postérité, non pas tant comme Maréchal de France, héros de la guerre de Cent Ans et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, mais surtout sous le surnom de « Barbe Bleue »... Encore de nos jours, Gilles de RAIS (encore orthographié de Retz), ou plutôt Gilles de Montmorency-Laval d'après son ascendance, reste un personnage à la fois fascinant et terrifiant, à l'histoire controversée au point qu'une récente « révision de son procès » ait plutôt opté pour sa non-culpabilité... Le baron de Retz dérange d'abord par son patrimoine considérable, lequel a de quoi provoquer la jalousie des plus grands princes du début du 15^e siècle. Son goût immodéré du faste, de l'apparat et de la profusion ne plaide pas non plus forcément en sa faveur. Il traduit néanmoins un fort intérêt pour la mise en scène et le grand spectacle, le surprenant, ce qui rapproche l'homme des sphères artistiques de son époque qui, peu à peu, amèneront à la Renaissance : il s'implique plus que de raison dans ce domaine et fait donner à grands frais des représentations

de « Mystères », les seules exhibitions connues alors : entre autres, la série de reconstitutions du « siège d'Orléans », offerte à la dite ville et jouée pendant un an par des centaines de comédiens, n'aurait pas déparé au **Puy du Fou** ! Les frais exorbitants qui en résultent l'obligent bientôt à aliéner une partie de ses propriétés. Pour tenter de remédier à des difficultés financières devenues insurmontables, Gilles de RAIS choisit encore une fois une voie peu conventionnelle qui lui vaudra bientôt les foudres de l'Église : il s'adonne avec passion à la magie et à l'alchimie. Est-ce lors de ces pratiques visant, entre autres, à transformer le mercure en or, que le « sacrilège » s'égaré dans les sacrifices humains ? Ou est-ce le simple fait d'une « descente aux enfers » de plus en plus décadente et dépravée ? Quel est le véritable nombre des victimes ? Quoi qu'il en soit, sur la base de rumeurs publiques (et aussi d'un conflit larvé qui l'oppose à l'Église quant à la possession de certaines propriétés), Gilles de RAIS est accusé par un tribunal ecclésiastique « pour sorcellerie, sodomie et meurtres de trente petits enfants ». Il est pendu et brûlé à **Nantes** en 1440, à l'âge de 36 ans. Néanmoins, le doute sur la culpabilité de l'inquiétant baron demeure toujours et certains monuments et rues portent encore son nom...

Tout comme la mémoire du « serial killer vendéen », **Tiffauges** a survécu au poids des siècles et se dresse sur son éperon granitique presque encerclé par la **Sèvre-Nantaise** et l'un de ses affluents. De nombreux visiteurs viennent y découvrir un étonnant conservatoire de machines de guerre médiévales en fonctionnement qui ne trahit pas l'esprit de l'ancien maître des lieux, donné pour être un redoutable guerrier, à la fureur et la férocité au combat elles aussi légendaires...



Tiffauges



Mortagne-sur-Sèvre



CLISSON LA TOSCANE...

Clisson (Loire-Atlantique)

À voir à moins de 30 km : le lac de Grand-Lieu, Nantes, le château de Gilles de Rais (62)

Situé aux confins nord-occidentaux du massif de **Mortagne-sur-Sèvre**, **Clisson** allie la démesure des paysages granitiques et les charmes d'une cité brillante et fréquentée. Ce lieu, très touristique aux beaux jours, mérite bien qu'on consacre une longue flânerie aux rives de la **Sèvre-Nantaise** : la rivière a pris ici de l'autorité, de l'envergure et traverse la ville en un cours lent et silencieux qui annonce, à environ 25 kilomètres, sa confluence dans **Nantes** avec la **Loire**.

À proximité du Pont de la Vallée (ouvrage en granite daté du 15^e siècle) qui enjambe la **Sèvre**, se dressent en rive gauche les ruines du château... L'histoire de ce bastion breton, situé aux frontières de l'Anjou et du Poitou, est liée à la défense des Marches de Bretagne, notamment face aux forteresses françaises établies à **Tiffauges** et **Montaigu**. La majeure partie de l'édifice actuel date du 13^e siècle. Les fortifications, complétées jusqu'au 15^e siècle, sont incendiées pendant les Guerres de Vendée par les troupes républicaines qui n'épargnent guère plus le reste de la ville : en 1794, les colonnes infernales finissent de ravager **Clisson** et une bonne part du bourg voisin de **Gétigné**. Les ruines du château servent alors aux habitants de carrière de pierre pour entamer la restauration de leurs maisons.



C'est dans ce contexte de reconstruction que le sculpteur François-Frédéric LEMOT découvre **Clisson** au début du 19^e siècle et y trouve le support idéal pour mener le projet qui lui tient à cœur : conserver un monument en péril et surtout créer un domaine aux paysages évoquant les ruines antiques d'Italie. En 1807,

il achète le château, ainsi qu'un peu plus tard le parc de la Garenne situé en rive droite. Dans son esprit, ces ruines médiévales constituent une « fabrique » (voir plus loin) de son futur jardin à l'italienne. Tout comme le château, le **Parc de la Garenne-Lemot** est aujourd'hui propriété du Département de la Loire-Atlantique et ces lieux sont ouverts au public, gratuitement et aussi au travers de visites et d'animations payantes.

Les fortifications juchées sur un promontoire rocheux et le GR de pays Sèvre et Maine qui part vers le sud surplombent la rivière. Le coteau boisé laisse bientôt apparaître des roches colossales aux formes arrondies : un chevelu de layons les encadre, dessinés par les nombreuses allées-venues des promeneurs étonnés par le gigantisme de ces blocs de granite qui donnent un aspect spectaculaire au **Parc Henri IV**. Les amateurs d'énormes pierres ne doivent, pour rien au monde, rater ces chaos qui ourlent la rive de la **Sèvre**.

On aperçoit, sur l'autre rive, le **Parc de la Garenne-Lemot**. Le domaine, sorte d'hommage aux paysages de Toscane, se compose d'une villa, des maisons du jardinier et du portier plutôt italianisantes, de bois, de rochers et de jardins où sont édifiées des « fabriques ». Ce sont des créations ornementales totalement dédiées à l'aménagement paysager et qui visent à ponctuer l'itinéraire du promeneur, à articuler les points remarquables tout en les valorisant. Quelque trois cents ans à l'avance, ce sont en quelque sorte les ancêtres des mobiliers pédagogiques de nos « parcours d'interprétation », de nos « sentiers de découvertes », bien que la référence soit ici plutôt esthétique et philosophique que naturaliste et environnementaliste... Les premières fabriques, alors nommées « *Follies* », voient le jour dans les jardins anglais au 18^e siècle : elles désignent tous les types de constructions humaines destinées à embellir la nature « aménagée ». Avec la mode des jardins paysagers, ces édifices s'inscrivent dans différents courants : classique et inspiré par l'antiquité (temples, colonnades...) ; exotique (pagodes...) ; naturel (grottes, dolmens...) et enfin bucolique (chaumières...). À la **Garenne-Lemot**, diverses orientations cohabitent, ce qui d'ailleurs n'est pas une exception. La littérature, l'antiquité, l'histoire, la nature ont tout autant

inspiré LEMOT : temple de Vesta, tombeau à l'antique, grotte d'Héloïse, bain de Diane, rochers Rousseau et Delille qui supportent des poèmes, moulin de Plessard... Par l'orientation du coteau, le parc étant tourné vers l'autre rive et le **Parc Henri IV**, le sculpteur y fait aménager d'autres fabriques, comme l'Obélisque visible depuis la villa, le temple de l'Amitié où LEMOT repose. Comme nous l'avons dit, dans l'esprit du concepteur, les ruines mêmes du château sont une fabrique à part entière !

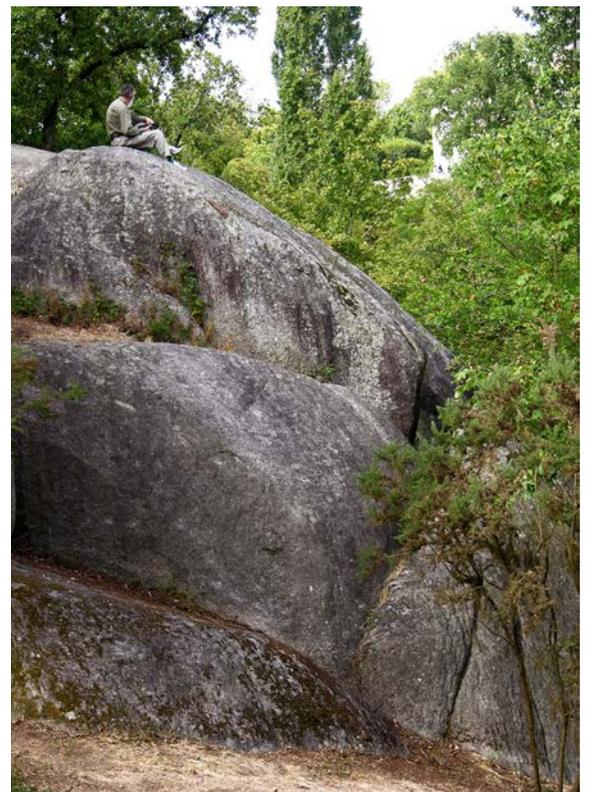
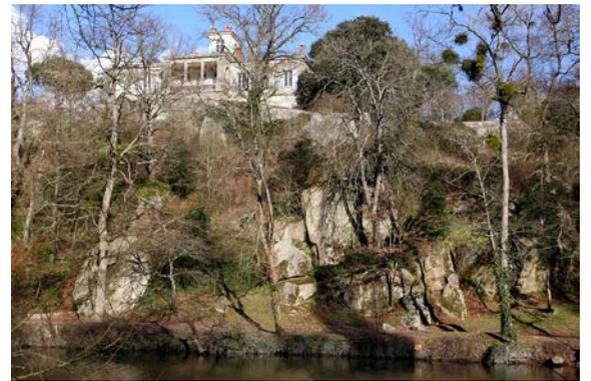
Mais à **Clisson**, l'idéal paysager initié par LEMOT, les frères CACAULT (lauréats du Prix de Rome) et l'architecte CRUCY, entre autres, dépasse le cadre strict du **Parc de la Garenne**, du **Parc Henri IV** et des dépendances du château. En effet, « l'aventure » italienne initiée par ces riches intellectuels se situe dans un contexte global de reconstruction et de transformations auquel la cité doit faire face : la ligne de conduite du baron-sculpteur et de ses amis va donc influencer directement un certain nombre de propriétaires et de constructions dans ce secteur de la vallée de la **Sèvre**. À proximité du château, en gravissant le coteau sur lequel s'étage la cité, le visiteur apprécie, par petites touches qui finissent par créer un ensemble, ces effluves méridionales qui rappellent les paysages et l'architecture rurale de Toscane, d'Ombrie... : utilisation de la brique, toits plats et tuiles rondes, génoises, serliennes, loggias et colonnades... Il y découvre également les Halles du 15^e siècle, rare monument épargné par les « colonnes infernales » du général TURREAU et pour cause : elles servaient, pendant la tourmente des guerres de Vendée, d'abri logistique aux troupes, notamment républicaines ! Cette place couverte, remarquable par sa charpente composée de bois différents, accueille toujours le traditionnel grand marché du vendredi. L'ascension de la ville haute continue par la **rue Tire jarret** : certes, elle tire bien sur les jambes mais son nom nous vient plutôt du Moyen Âge où les brigands détroussaient marchands et chalands sur le retour du marché (le jarret = la bourse) ! La ruelle pentue, entrecoupée de marches, amène à l'église Notre Dame, entièrement reconstruite à la fin du 19^e : par son chevet et son clocher-campanile, l'édifice s'inscrit tout-à-fait dans la mouvance des églises romaines...



Les halles du 15^e siècle



Le Parc de la Garenne



Bloc granitique sur les rives de la Sèvre-Nantaise



LES « PETITES PYRÉNÉES » VENDÉENNES

Chaillé-sous-les-Ormeaux, Le Tablier (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le « Carnac vendéen », La Roche-sur-Yon, le bocage à tauzin, les Marais poitevins

Nous savons maintenant après toutes nos excursions que, malgré l'idée reçue, les granites ne sont pas l'apanage exclusif de la Bretagne. Même dans ses retranchements les plus méridionaux, le Massif Armoricaïn montre des marques de profonde usure qui, une fois « la peau » superficielle enlevée par l'érosion, révèlent des « chairs » granitiques plus profondes, comme mises à vif. Est-ce par hasard que les scientifiques les ont représentées en rose et rouge sur les cartes géologiques ?

Quoi qu'il en soit, ces grosses « croûtes » colorées, ici d'âge hercynien, apparaissent au niveau de la Vendée, de Legé (Loire-Atlantique) à La Roche-sur-Yon (Vendée).

Nous avons déjà fait la connaissance avec la « Suisse Normande », les « Alpes mancelles »... Nous vous avons promis des « Petites Pyrénées vendéennes »..., eh bien nous y sommes ! Elles sont situées à Chaillé-sous-les-Ormeaux, une dizaine de kilomètres au sud-est de La Roche-sur-Yon ! Même si l'altitude dérisoire (50-60 mètres environ) et les dénivelées peu marquées (une trentaine de mètres) feraient sourire le Basque et le Gascon, il n'en est pas moins vrai

que la vallée incisée de l'Yon a quelque-chose de « décalé » en plein cœur du Bas-Bocage vendéen : d'ailleurs, nous ne sommes pas éloignés de la confluence de cet affluent du Lay et de son niveau de base (3 à 5 mètres) atteint dans les Marais Mouillés du Marais Poitevin, à une dizaine de kilomètres vers le sud.

Le caractère surprenant du défilé n'a pas échappé aux promeneurs et aux cyclistes (VTT) qui fréquentent assidûment le site de **Piquet** : en effet, du hameau de l'Aubonnière (**Chaillé-sous-les-Ormeaux**, rive droite) à celui de **Piquet (Le Tablier**, rive gauche), la rivière ressemble à un véritable petit torrent. Un sentier pédestre balisé, agrémenté de panneaux informatifs, permet de longer le cours d'eau qui s'évertue, pour poursuivre sa course, à contourner les blocs de granite qui embarrassent son lit et forment par endroits des seuils naturels. C'est une érosion fluviale énergique qui, au fil des temps, a dégagé ce chaos de roches dont certaines sont creusées de marmites de géant. Bien entendu, Gargantua qui, comme on le sait a beaucoup baroudé, possède la sienne ! Bien avant la vocation touristique et paysagère

de **Piquet** valorisée par le Conseil Général de Vendée, les anciens avaient su tirer parti d'un potentiel dynamique qui nous est parvenu sous forme de vestiges de moulins et de filature-teinturerie : ils confèrent une véritable dimension d'archéologie industrielle au site. Elle s'ajoute aux qualités morphologiques et biologiques particulières que ce court secteur encaissé de l'**Yon** tire de son contraste avec le reste de sa vallée, à l'amont évasée dans les schistes de **La Roche-sur-Yon** ou, à l'aval à fond plat dans les Marais Mouillés (**Rosnay**, Vendée).



Les marmites de géant... (MVGL)



L'Yon (MVGL)

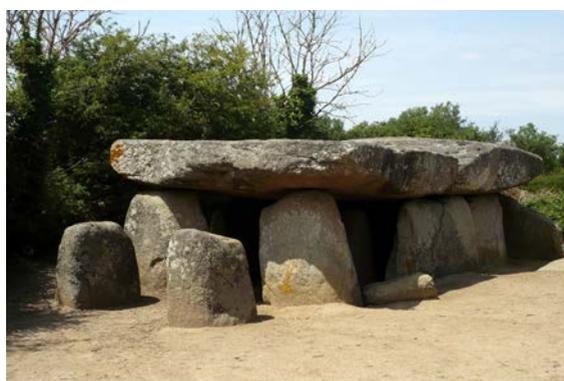


LE « CARNAC » VENDÉEN

Avrillé (Vendée)

À voir à moins de 30 km : Les Sables-d'Olonne, les dunes de la Sauzaie et du Jaunet, La Roche-sur-Yon, les « Petites Pyrénées » vendéennes, les Marais Poitevins

À une quinzaine de kilomètres, en continuant notre route vers l'extrême sud du Massif Armoricaïn, un dernier massif granitique est même partiellement recouvert par des terrains secondaires (jurassiques), vers **Avrillé** (Vendée) : nous sommes bien ici aux avant-postes du Bassin Aquitain ! Petite région de transition, le secteur d'**Avrillé** a vu, au néolithique, fleurir allées couvertes, dolmens, menhirs et, de ce fait, est volontiers appelée le « **Carnac vendéen** » : **menhir d'Avrillé** ou « roi des menhirs » (7 m de haut et 8,65 m de circonférence), **dolmen de la Frébouchère** à **Le Bernard** (mégalithe de type angevin de plus de 8 m de long)...



Le dolmen de la Frébouchère (W)



Le menhir d'Avrillé (W)

ET LES GRÈS ARMO ? ROCHERS DE CHEFFOIS ET DE MOUILLERON

La Châtaigneraie, Cheffois, Moulleron-en-Pareds (Vendée)

À voir à moins de 30 km : les coteaux calcaires de Chantonay, les Collines Vendéennes, Saint-Michel-Mont-Mercure, Pouzauges, les chaos granitiques de Pougne-Hérisson, Largeasse, Neuvy-Bouin, Trayes

Allez ! Pour terminer ce volet consacré aux cluses, offrons-nous un dernier périple tout au sud du Massif Armoricaïn... même si l'altitude fléchit à l'approche du **seuil du Poitou**... même si les grès armoricains ne forment qu'une étroite bande étirée et étranglée dans les terrains schisteux avoisinants. Elle n'en constitue pas moins une ligne de hauteurs massives courant de **Moulleron-en-Pareds** à **La Châtaigneraie**, en passant par **Cheffois** (Vendée). Il n'en fallait pas plus pour qu'à l'est de ce bourg un petit affluent du **Loing** en ait profité pour « s'offrir » une double cluse, au niveau du Plessis Robineau puis de la Métairie Caillet !

À partir de **Cheffois**, vers l'est, le *GR de pays de Mélusine* gravit les 90 mètres de dénivelée qui mènent au sommet de la crête et au **Rocher de Cheffois** (194 m), avant de redescendre vers Pierrailaud, situé entre les deux brèches naturelles.

À l'ouest de la commune cette fois, le même GR permet de gagner les hauteurs de la **Dent Gaudin** et des **Rochers de Moulleron** marquées également par des affleurements rocheux.

L'ensemble de la barre gréseuse, sur plus de 5

kilomètres, constitue une ultime solide transition entre le Haut-Bocage du nord-est (200 m et plus) et le Bas-Bocage qui s'étend vers les 100 mètres d'altitude en direction du **bassin de Chantonay** (voir site 198). Du haut des reliefs, s'offrent de larges panoramas sur tout le bocage d'alentour. On y remarque aussi d'anciennes carrières (Moulleron, Cheffois, la Châtaigneraie) qui montrent tout l'intérêt porté à ces quartzites très durs recherchés pour l'empierrement des chaussées.

Retour dans les granites : avant le Tarn (Peyro clabado), le département des Deux-Sèvres et ses reliefs de titans !



Non loin de Castres, le Peyro Clabado (Sidobre)

LA MERVEILLE D'HÉRISSON ET LE NOMBRIL DU MONDE

Pougne-Hérissou (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : les Rochers de Cheffois et de Mouilleron, le chaos du Bois de l'Ermitte, le Roc de Saint-Fort et le Pas de la Vierge, le Jardin des Chirons, le chaos du Boussignoux, la Tour Mélusine de Vouvant

Une centaine de kilomètres plus à l'est, dans le département des Deux-Sèvres, commence une nouvelle « rencontre » géographique d'importance : c'est celle du Bassin Aquitain avec le Bassin Parisien, jonction matérialisée au travers du seuil du Poitou. Ce vaste plateau calcaire secondaire situé au sud de **Poitiers** sépare, par la même occasion, les deux massifs anciens, le Massif Central et le Massif Armoricaïn distants d'une cinquantaine de kilomètres. Zone de contact entre quatre unités morphologiques capitales et lieu de passage stratégique entre le nord et le sud de la France, le seuil du Poitou constitue également, malgré sa faible altitude (190 mètres à **Champagné-Saint-Hilaire**, Vienne), une ligne de partage des eaux entre, d'une part, le bassin de la **Loire** au nord et, d'autre part, ceux de la **Charente** et de la **Sèvre niortaise** au sud. Quant aux terres armoricaines, elles s'achèvent en disparaissant

sous la couverture sédimentaire jurassique dans le secteur de **Ménigoute** (Deux-Sèvres), à une vingtaine de kilomètres de **Parthenay**. C'est à l'ouest de cette ville que nous avons rendez-vous avec du «spectaculaire», du «colossal» : nos premiers chaos rocheux !

En effet, le **massif de Neuvy-Bouin** –d'âge hercynien comme ceux présentés en Loire-Atlantique et Vendée- ne manque pas de caractère et de personnalité, voire même d'humour avec la petite commune qui réunit **Pougne** et **Hérissou** (Deux-Sèvres) à laquelle nous accordons sans hésiter la préséance et un accessit « hors catégorie » !

Avant de parcourir les autres sites qui individualisent cette ellipse granitique longue d'une vingtaine de kilomètres, commençons donc par un lieu facétieux inscrit en plein cœur



Le Nombriil du Monde

de la Gâtine et du bocage : c'est là que des habitants pleins d'esprit et de malice ont su se démarquer en présentant au visiteur éberlué leur « **Merveille d'Hérisson** », un imposant bloc délicatement « posé » sur son socle de granite et, à quelques pas, le « **Nombril du monde** », une pierre érodée en forme d'ombilic saillant de la chaussée ! À Hérisson, la légende garantit que toutes les histoires de la

planète, petites ou grandes, sont nées de cette protubérance, au cours d'un prodigieux « Big Bang mythologique » ! Pour s'en persuader, il faut visiter le Jardin des Histoires, un espace interactif où contes et mythes vivent, s'endorment parfois et renaissent chaque jour... Rappelons que **Pougne-Hérisson** possède aussi sa faculté d'Ombilicologie dont les étudiants occupent régulièrement le campus du Jardin des Histoires

lors de redoutables ateliers de créativité ! Enfin, le Nombril du monde a également son festival qui n'aurait pas déplu à Alphonse ALLAIS et Alfred JARRY : ce sont, chaque été, trois jours de spectacles, de verbe à la TATI, de paroles à la PRÉVERT et de « benaiseries » où s'affrontent, bien sûr pour rire, les « diseurs », les slammeurs et autres « porteurs de palabres » !



LE ROC DE SAINT-FORT ET LE PAS DE LA VIERGE

Trayes, La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : les Rochers de Cheffois et de Mouilleron, Pouzauges, la Merveille d'Hérisson et le Nombril du Monde, le chaos du Bois de l'Ermite, le Jardin des Chirons, le chaos du Boussignoux.

Une inspiration plus religieuse et, somme toute, plus habituelle, marque d'autres blocs colossaux qui n'en valent pas moins le coup d'œil. C'est le cas, à **Trayes**, du **Roc de Saint-Fort** situé également en plein bourg : un monstrueux « dos de baleine » rocheux y est flanqué d'un escalier et coiffé d'une croix.

À la sortie de **La Chapelle-Saint-Laurent**, une gigantesque pierre émerge à demi du sol et rappelle que la vie en pleine campagne peut présenter des risques, notamment en matière d'exorcisme ! Cependant, la Vierge elle-même veille sur les possédés et peut, comme nous allons le voir, intercéder en leur faveur...

Le Malin endosse une nouvelle fois un rôle qu'il connaît bien, voire trop ! Il inflige comme à l'accoutumée « mille infamantes tortures » à une jeune châtelaine du pays... Dans une version plus démocratique, cette dernière devient une fileuse nommée Pernette aux prises avec un lutin : de là à nommer la fable « Pernette et le farfadet »... Quoi qu'il en soit, l'infortunée est amenée par les siens à Notre-Dame-de-Pitié dans le but d'en finir avec son démon. Mais,

contre toute attente, la visite est infructueuse. La jeune-fille s'en retourne donc chez elle, la mort dans l'âme et toujours habitée par son diable qui l'oblige à des contorsions de plus en plus irrévérencieuses, de plus en plus suggestives... Avant que l'irréparable ne soit commis, elle tente un dernier recours. Croisant un lourd rocher, elle y grimpe avec l'énergie du désespoir et plante son genou en terre, ou plutôt en pierre car la roche est granitique. La réponse ne se fait pas attendre et la Vierge apparaît ! D'un revers de manche, elle chasse l'impertinent locataire qui s'échappe du corps de sa victime et, de rage, griffe la pierre. Pour répondre à ce geste d'humeur, la Vierge inscrit également l'empreinte de son pied dans le bloc qui devient dès lors le « **Pas de la Vierge** ».

On dit que les pèlerins fatigués peuvent glisser leur soulier dans cette trace pour être soulagés de leur fatigue... Pour nous, c'est aussi le moment de le faire car la visite de notre « pluton » n'est point encore terminée !



Le Roc de Saint-Fort



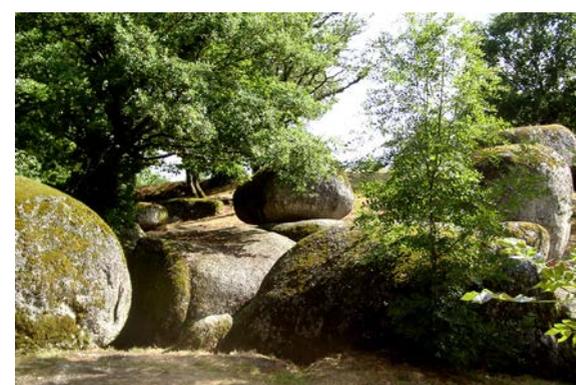
Le Pas de la Vierge

LARGEASSE ET LE JARDIN DES CHIRONS

Largeasse (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : les Rochers de Cheffois et de Mouilleron, Pouzauges, le Roc de Saint-Fort et le Pas de la Vierge, la Merveille d'Hérisson et le Nombriil du Monde, le chaos du Bois de l'Ermitte, le chaos du Boussignoux.

À **Largeasse**, nos affaires se corsent car il ne s'agit plus de rochers isolés mais d'un véritable rassemblement de blocs organisé par des forces dantesques vers le « **Jardin des Chirons** » : en Gâtine, on donne ce nom de « chirons » à ces curieuses boules qui émergent du sol ; ici, vu leur grand nombre, nous sommes certainement sur un « terrain de boules », aux heures les plus chaudes d'un championnat local ! C'est la **Sèvre-Nantaise**, toute proche de ses sources (**Neuvy-Bouin**), qui, en dégagant l'arène granitique, a laissé apparaître son jeu, un jeu particulièrement « solide » si l'on en juge par le chaos de blocs qui encombre le lit pourtant étroit du cours d'eau. Parmi de nombreuses pierres aux formes cocasses, le « **Rocher branlant** » s'individualise : comme son nom l'indique, il se trouve en équilibre instable sur un autre et peut, à l'occasion, être légèrement déplacé... Le charme du **Jardin des Chirons** tient certainement à son ouverture qui lui vaut un bel éclairage lumineux, alors qu'en général, les chaos –tels les deux suivants- sont beaucoup plus boisés. Cet espace bocager, propriété de la commune, a été aménagé par la Communauté de Communes de Terre de Sèvre pour être ouvert au public (entrée libre, parking, coin pique-nique...). L'accès se fait par le hameau de la Morelière, à 4 kilomètres au sud-ouest de **Largeasse**.



La Sèvre-Nantaise



LARGEASSE ET LE CHAOS DU BOUSSIGNOUX

Largeasse (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : les Rochers de Cheffois et de Moulleron, Pouzauges, le Roc de Saint-Fort et le Pas de la Vierge, la Merveille d'Hérisson et le Nombriil du Monde, le chaos du Bois de l'Ermite, le Jardin des Chirons.



Les chaos granitiques largeassiens ont bonne réputation et attirent chaque année de nombreux curieux. Outre le **Jardin des Chirons**, c'est également le cas de celui du **Boussignoux**, même si l'accès à ce bois privé, situé à peine à 3 kilomètres du Rocher branlant, est soumis à autorisation. L'endroit se situe en limite sud de commune, en direction de **Vernoux-en-Gâtine** ; juste avant le hameau des Jarzelières, il faut prendre la route à gauche et s'arrêter avant un petit pont d'où part, sur la droite, un étroit sentier forestier. Sous les denses frondaisons et dans le jeu des ombres mouvantes, les amoncellements de blocs moussus, ourlés et coiffés de touffes de fougères, prennent une toute autre signification, empreinte de mystère et d'insolite, également propice aux légendes. Dans le fond, de pittoresques boules partiellement « rongées » par des cépées aux racines protubérantes et tortueuses bordent le **ruisseau des Brandes** ; ce dernier finit même par disparaître sous l'exubérance du minéral et du végétal...

À l'amont de ces « pertes » sauvages, le dessus d'une vaste dalle aplanie par le temps émerge à peine de la lande colonisée par les bouleaux. Sa surface est trouée de quelques vasques circulaires où s'accumule, aux mauvais jours, l'eau de pluie et auxquelles on attribue forcément des origines aussi variées que fantaisistes.

*Serait-ce l'œuvre de Saint Bodet qui a aussi sa fontaine à **Vernoux** ? ou alors la réalisation du vœu pieux d'un anachorète pris d'une insatiable envie de boire, chose qui, somme toute, n'est pas si rare chez les ermites et les moines ?*

*On raconte aussi qu'il fut jadis un temps de canicule à faire dépérir tous les bestiaux à cornes... Or, seul un jeune bœuf prenait chaque jour de l'embonpoint et semblait ignorer les terribles affres de la soif qui frappaient ses congénères. Intrigué, un pasteur le suit au travers des herbages roussis et des landes rases qui frangeaient ce dôme granitique jusqu'alors sans nom. Après avoir frappé du sabot la pierre, l'animal boit l'eau qui commence à jaillir... Depuis, le roc porte la trace des cornes et de la queue de la bête, son nom aussi : c'est le « *bovis signum* », le boussignoux ou si l'on préfère la traduction française, le signe du bœuf !*



Le chaos du Boussignoux



NEUVY-BOUIN ET LE CHAOS DU BOIS DE L'ERMITE

Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : les Rochers de Cheffois et de Mouilleron, Pouzauges, le Roc de Saint-Fort et le Pas de la Vierge, la Merveille d'Hérisson et le Nombriil du Monde, le chaos du Boussignoux, le Jardin des Chirons.

Un dernier ensemble paraît avoir déchaîné autant l'œuvre de l'érosion que les passions des anciens pour nommer toutes les formes insolites auxquelles pluies et eaux courantes ont donné naissance à la surface des pierres : c'est le site privé du **Bois de l'Ermitte**, encore appelé site de la Garrelière, du nom d'un hameau proche. L'accès (soumis à autorisation), se fait à 2 km au nord de **Neuvy-Bouin**, par la D 143 (en direction de Clessé), par un chemin situé en face du hameau du Grand Fay.

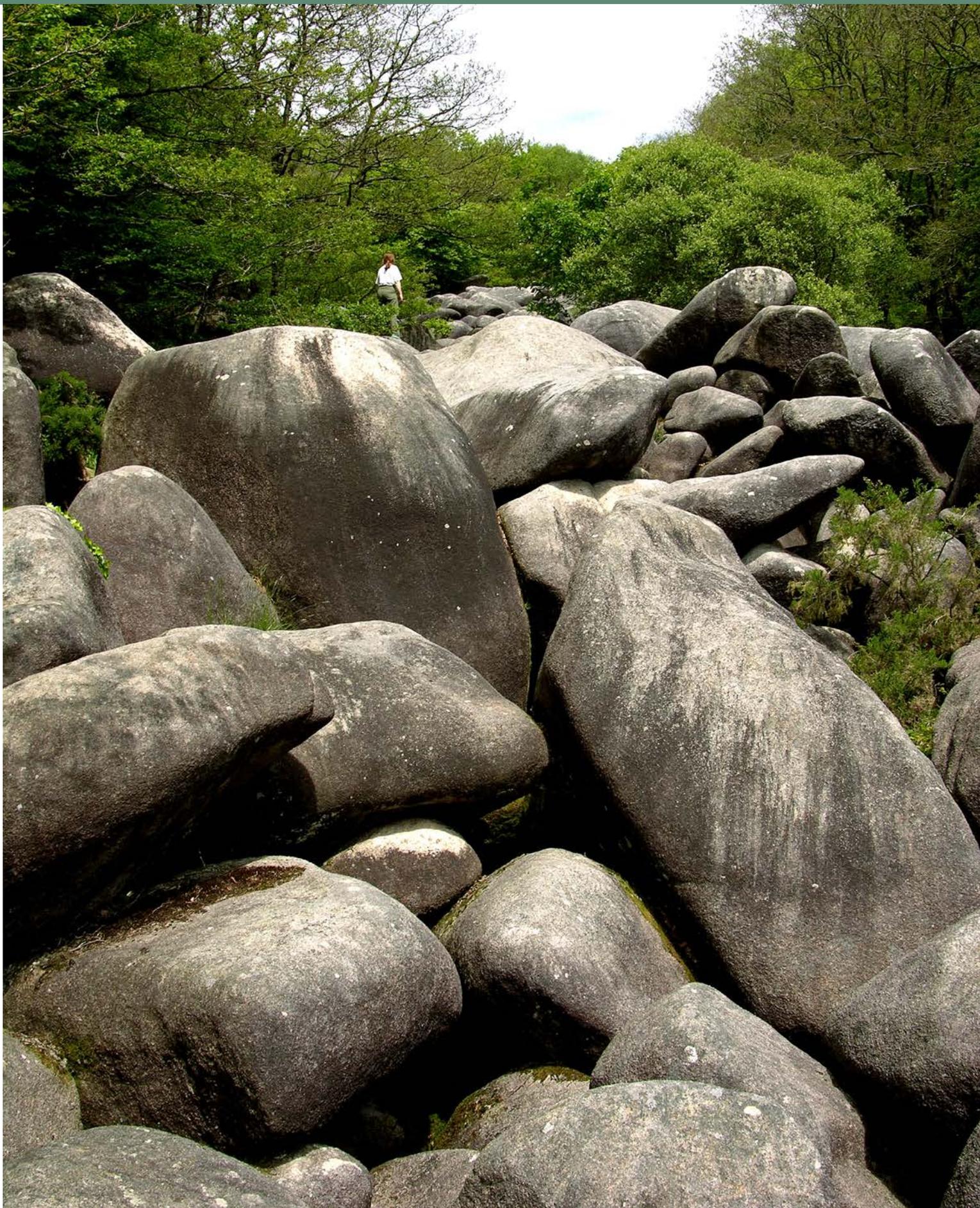
Comme nous venons de le signaler, les microformes résultant d'une altération météoritique du granite sont particulièrement nombreuses dans cette petite vallée drainée par

le **ruisseau de la Garrelière**. Elles se traduisent : sur les flancs des rochers, par des cannelures dues au ruissellement ; à leur sommet, par des vasques liées à la désagrégation granulaire provoquée par la stagnation de l'eau (certaines dépressions présentent parfois des exutoires de trop-plein). À l'instar du **chaos du Boussignoux**, il n'est pas rare que ces marques érosives soient présentées comme des traces animales. Ici, ces petits reliefs mais aussi les macro-formes particulièrement évocatrices ont conduit à des sources d'inspiration plus fantastiques. Leurs racines baignent dans un fonds une fois encore très celtique qui rappelle la longue survivance des cultes anciens associés aux pierres, aux eaux et aux bois. À la Garrelière, les curieux

chirons prennent noms de : Coquille Saint-Jacques (cannelures) ; Selle ou Tête de Cheval ; rocher des Griffes du Lion ; rocher de la Justice, du Conseil ou Fauteuil du Recteur ; ou encore Pierre à sacrifices, chiron de 10 mètres de long creusé de deux cavités inégales pouvant respectivement recevoir... la tête et le corps d'un homme allongé ! Quant à l'Ermitte, il a là son refuge, aussi bien nommé grotte de l'Ermitte, grotte aux loups ou chapelle aux druides... Cet abri de fortune est couvert d'une large roche branlante, creusée de sillons qui lui donnent figure humaine ; c'est en appuyant sur la lèvre inférieure de ce visage que l'on déclenche l'oscillation...



D'autres chaos, pour le fun...



Gorges du Coron, Côtes-d'Armor



Gorges du Coron, Côtes-d'Armor



Gorges de Toul Goulic, Côtes-d'Armor



Chaos d'Huelgoat, Finistère



Chaos du Sidobre, Tarn



Rocher du Sidobre, Tarn

INTRODUCTION AUX PAYSAGES CALCAIRES

LES CALCAIRES ARMORICAINS (Protérozoïques et Paléozoïques)

Parlons un peu des roches carbonatées (calcaires, marnes...) qui font la fierté et la richesse des bassins sédimentaires, mais qui sont beaucoup plus rares dans les massifs anciens. Si on associe généralement par la pensée Massif Armoricain et terres siliceuses et acides, il existe pourtant quelques exceptions qui apportent, malgré leur localisation ponctuelle, encore un peu plus d'originalité à nos vieilles montagnes de l'Ouest.

En effet, dès le Protérozoïque (Précambrien), certains niveaux recèlent déjà des traces de sédimentation calcaire, comme à **La Meauffe**

dans la Manche. En Mayenne, le synclinal des Coëvrons a conservé, pour sa part, des vestiges de dépôts cambriens (début de l'Ère primaire) percés de remarquables réseaux souterrains. Les terrains dévoniens (série des grès, schistes et calcaires) présentent également des cavités, mais plus modestes, vers **Chalennes-sur-Loire** dans le Maine-et-Loire. Enfin, c'est au Carbonifère (inférieur) que se déposent les calcaires du **bassin de Laval** qui rassemblent les grottes les plus réputées, notamment vers **Saulges** en Mayenne.

Si, par la suite, le Massif Armoricain est en grande partie émergé, les marges orientales et méridionales de la grande montagne (déjà soumise à l'érosion) sont battues par les mers mésozoïques et cénozoïques (Secondaire et Tertiaire) qui y abandonnent les sédiments qui vont former les grands bassins sédimentaires français. C'est cette fine limite entre les deux territoires : un support siliceux ancien, des dépôts carbonatés peu épais et beaucoup plus récents, qui va nous intéresser dans un second temps.



La clématite vigne-blanche

LES CALCAIRES ARMORICAINS



Le canyon de Saulges

LES CARBONATES PROTÉROZOÏQUES ET PALÉOZOÏQUES

La sédimentation carbonatée résulte essentiellement de l'activité d'êtres vivants : il s'agit d'organismes produisant des coquilles ou

de bactéries causant des précipitations. Il est donc particulièrement intéressant d'en trouver des « traces » dans les terrains très anciens du

Massif Armoricain.

LES CALCAIRES DE LA MEAUFFE, LES PLUS ANCIENS DE FRANCE

Airel, Cavigny, La Meauffe (Manche)

À voir à moins de 30 km : les Landes de Lessay, les marais du Cotentin, Saint-Lô, les Roches de Ham



Les calcaires briovériens de La Meauffe



Les fours à chaux de Cavigny



Les calcaires de **La Meauffe**, datés du Briovérien inférieur (Protérozoïque) et contemporains des Schistes de **Saint-Lô** avec lesquels ils entrent en contact, sont considérés comme les plus anciens de France. Ils affleurent à une dizaine de kilomètres au nord de **Saint-Lô**, sur les bords de la **Vire**, entre **Pont-Hébert** et **Cavigny**. Cette lentille de calcaires durs et noir-bleuté, coupée d'étroits filons de quartz et de calcite (forme cristallisée du carbonate de calcium), constitue l'assise d'un site où se mêlent petits coteaux secs, boisements, prairies humides, carrières et cavités.

La roche a longtemps été extraite comme pierre de taille et pierre à chaux et les anciens fours de la Roche-Genest (**La Meauffe**) et de Bahais (**Cavigny**) rappellent l'importance de cette

seconde activité industrielle qui, au milieu du 19^e siècle, couvrait le tiers de la production du département de la Manche. La chaux, chargée sur des chalands, était alors transportée sur la **Vire**. L'exploitation s'est arrêtée avant guerre et les lieux, accessibles par les **Claies de Vire** et le chemin de halage restauré (voie verte), sont aujourd'hui engagés dans une orientation conservatoire (site Natura 2000 d'intérêt communautaire).

Tout d'abord, la présence de l'observatoire piscicole des **Claies de Vire** (visites possibles), construit à l'emplacement d'une ancienne écluse, traduit les préoccupations actuelles en matière de rétablissement des continuités piscicoles, concernant ici les migrations de la truite de mer

(*Salmo trutta*), du saumon atlantique (*Salmo salar*) et aussi de la grande alose (*Alosa alosa*), poisson proche du hareng et de la sardine.

Ensuite, outre l'intéressante mosaïque d'habitats naturels qui les caractérisent généralement, les sites d'anciennes carrières peuvent être d'une grande importance pour la préservation des chiroptères. La fissuration et la présence de cavités, points communs de bien des parois calcaires, sont mises à profit par de nombreuses espèces pour hiverner en tranquillité. Ici, les anciens fours à chaux, les tunnels d'exploitation et les anfractuosités naturelles abritent une dizaine de chauves-souris différentes, entre autres, le grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le grand murin (*Myotis myotis*)...

LE KARST DES COËVRONS

Vimarcé, Saint-Georges-sur-Erve (Mayenne)...

À voir à moins de 30 km : Évron, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, Saint-Léonard-des-Bois, la forêt de Sillé-le-Guillaume, le canyon de Saulges, Sainte-Suzanne

Voilà, avec celui de **Saulges** plus au sud, un bel ensemble karstique, totalement paléozoïque (Cambrien pour les Coëvrons et Carbonifère pour **Saulges**) et donc armoricain, et qui peut faire la fierté des Mayennais mais, bien au-delà, de tous les résidents cadomo-hercyniens du Grand Ouest !

Mais au préalable, qu'est-ce qu'un **karst** ? Ce nouveau terme demande quelques éclaircissements avant de pouvoir nous lancer, bien équipés et donc sans risque, sur le territoire du synclinal des Coëvrons ! Le mot, à ne pas confondre avec quartz (minéral siliceux, un des composants du granite), vient de Slovénie (Europe centrale) où certaines formes de reliefs très particulières sont bien représentées, entre autres, sur le plateau du kras (nom transformé en karst par germanisation).

Les paysages y sont principalement modelés par les processus de dissolution des calcaires sous l'action d'eaux riches en gaz carbonique (CO₂) prélevé lors de l'infiltration dans le sol (matières organiques en décomposition...). Cet acide carbonique dilué prend en suspension le carbonate de calcium, principal constituant des calcaires, d'où la création de réseaux de fissures souterraines. Lorsque cette eau suinte

à l'intérieur d'une grotte où le volume d'air est plus important, une partie du gaz carbonique est libéré et, l'acidité diminuant, le carbonate de calcium précipite sous forme de stalactites (accrochées au plafond) et de stalagmites (qui montent du sol).

L'échelle de réalisation de ces phénomènes appelés karstiques va de l'objet simple (la stalactite) au paysage dans son entier et se retrouve en France, notamment au sud et à l'ouest du Massif Central : dolines, dépressions de surface allant de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres aux fonds tapissés d'argiles imperméables de décalcification (les « résidus » de la dissolution) ; pertes, où disparaissent des ruisseaux ou s'engouffrent des rivières entières ; grottes et avens, sortes de puits verticaux ; canyons, où l'encaissement des cours d'eau peut être favorisé par la présence de réseaux souterrains (effondrement des « plafonds » et alors vestiges d'arches de pierre...) ; causses, plateaux fortement érodés où la roche calcaire affleure au travers de maigres pelouses naturelles couvertes de pierrailles...

Alors ! Grottes, réseaux souterrains, voire canyon et petit causse dans les Coëvrons ? Prenons les lampes frontales pour y voir un

peu plus clair et suivons l'**Erve**, cours d'eau qui semble présenter de bonnes dispositions en la matière, de ses sources non loin de **Vimarcé** jusqu'à **Saulges** (environs de **Laval** et d'**Évron**).

Pour le linéaire des réseaux souterrains, **Vimarcé**, tout proche de **Sillé-le-Guillaume**, annonce déjà la couleur : plus de 900 m pour la **grotte de Courtaliéru**, plus de 500 m pour le **puits du Père Leroux** ! Mais la palme revient à la commune mitoyenne, **Saint-Georges-sur-Erve** où les spéléologues ont topographié plus de 1700 mètres sur les 2800 m estimés de la **grotte du Rey**. Cette cavité est donc la plus développée du département de la Mayenne et certainement du Massif Armoricain. Néanmoins, le patrimoine de ces deux communes, visité dès le 19^e siècle et au début du 20^e (le puits), ne s'adresse qu'à des spécialistes bien informés. Et puis, n'oublions pas nos petits chiroptères qui apprécient un calme bien mérité, notamment au **Rey**... On pourra toujours alors voir ou revoir **Sillé-le-Guillaume** et **Sainte-Suzanne** situés à deux pas, avant de filer à une vingtaine de kilomètres vers le sud-ouest pour rejoindre **Saulges** où un site remarquable est fait pour être découvert : il s'agit du **canyon de Saulges**, puisque notre initiation karstique nous permet de l'appeler ainsi !

LE CANYON DE SAULGES

Saulges, Thorigné-en-Charnie, Saint-Pierre-sur-Erves (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : Laval, Sainte-Suzanne, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, le karst des Coëvrons, la Forêt de Sillé-le-Guillaume

Sur 4 kilomètres de **Saint-Pierre-sur-Erve** à **Saulges**, en passant par **Thorigné-en-Charnie**, l'**Erve** s'encaisse d'une quarantaine de mètres dans les calcaires carbonifères (Mississipiien) du bassin de **Laval**. Les modelés karstiques :

gorges, parois rocheuses, plateau entaillé de vallons secs et pierreux, réseau souterrain avec salles... sont à l'origine du classement du site. Cet ensemble de formes peu communes dans l'Ouest, ainsi que la présence de formations

végétales calcicoles donc rares à l'échelle du Massif Armoricain (des fourrés de buis, les buxaiies ; des pelouses à orchidées sauvages...) ont permis d'inscrire la vallée au titre des Espaces Naturels Sensibles du département



L'entrée d'une des grottes



Le canyon de Saulges

de la Mayenne, ainsi que comme Site d'Intérêt Communautaire (Natura 2000).

Le principal accès, juste au nord de **Saulges**, est facile et bien fléché (parking, restaurant, gîtes...). L'endroit, reconnu sur le plan touristique, propose des activités variées : pratique de la randonnée, découvertes botaniques (parcours nature), visites guidées de deux grottes pour les familles, initiation à l'escalade et à la spéléologie pour les amateurs de sensations plus fortes. Les curieux de races anciennes pourront même y voir quelques aurochs (espèce « reconstituée » par croisement) pâturer avec nonchalance les grasses prairies des bords de l'**Erve**. Quoi de plus normal puisque le site est également devenu une référence en matière de préhistoire armoricaine...

En effet, les fouilles menées dans une trentaine de cavités et abris sous roche ont livré des vestiges d'industries humaines échelonnées du Moustérien (de 40 000 à 20 000 ans avant le présent, Paléolithique moyen) aux Solutréen et Magdalénien (de 20 000 à 10 000 ans, Paléolithique supérieur), ainsi que les restes d'une faune quaternaire (renne, cheval, rhinocéros laineux, aurochs, ours...). La récente découverte d'une canine de tigre à dent de sabre et d'une molaire de daim de Clacton dans la **grotte de la Chèvre (Saint-Pierre-sur-Erve)** atteste même de niveaux beaucoup plus anciens (au-delà de 150 000 ans, Pléistocène moyen). Connues depuis le 18^e siècle, la **cave à Margot** et la **cave de Rochefort** ont partagé une longue tradition de visites aux flambeaux. Suite à des

accidents périodiques, elles sont aménagées et les travaux révèlent, vers la fin du 19^e siècle, tout l'intérêt archéologique de ces grottes. Si elles reçoivent toujours de nombreux visiteurs (guidages payants), elles restent le support de découvertes régulières. Elles concernent notamment le Solutréen dont la **vallée de l'Erve** est une des manifestations les plus septentrionales (**grotte de Rochefort** : pierres taillées en « feuilles de laurier », plaquettes gravées dont une avec bouquetin...). Bien entendu, les réseaux souterrains réservent aussi aux amateurs leurs batteries habituelles de stalactites, stalagmites et tuyaux d'orgue...

Plus surprenant encore ! Des prospections récentes révèlent la présence d'un art pariétal insoupçonné jusqu'alors. Il concerne tout d'abord la **cave à la Déroutine** (ou « cave à la bigotte ») renommée **grotte Mayenne-Sciences** (fermée au public) après la découverte en 1967, par la section spéléologique de M-S, de parties de galeries ornées de dessins ! Parmi ceux-là, on observe des représentations animales de très belle facture : chevaux, mammoths, bison dont certains sont datés d'environ 25 000 ans avant nos jours (Gravettien). Ensuite, à partir de 2005, l'archéologue Romain PIGEAUD et son équipe découvrent des gravures pariétales, parfois très détaillées, dans la **grotte Margot** : le décor présente, entre autres, chevaux, rhinocéros laineux, oiseaux et des mains, en négatif et positif (Gravettien et Magdalénien). Pour revenir au karst et à l'air libre, d'autres « gravures » peuvent s'observer sur le haut du plateau et les corniches sommitales : il

s'agit de petits lapiaz, étroites cannelures et rigoles creusées dans les calcaires par les eaux météoriques et la neige. On en retrouve quelques traces sur les « chauvières », ces petits causses pierreux qui encadrent les gorges dans le secteur des **caves à Margot** et **Rochefort**. Par endroits, les affleurements sont ourlés de dépôts rougeâtres formés par les argiles de décalcification : autant de microtraces de la dissolution des calcaires, dont certaines ont été jusqu'à former, par recoupement et utilisation des fractures, ces ensembles souterrains exceptionnels... En effet, on note que les cavités correspondent à des zones faillées suivies, entre autres, par les méandres de l'**Erve** évoluant dans les calcaires plissés et fissurés du **bassin de Laval**.

Signalons enfin que, comme à **La Meauffe**, **Montmartin-sur-Mer** ou **Montjean-sur-Loire...** (voir plus loin), les affleurements carbonatés des Coëvrans, de **Vimarcé à Saulges**, se signalent également par la présence de nombreux anciens « fourneaux », la chaux étant utilisée pour amender les terres armoricaines acides (et aussi dans la fabrication de l'acier). Un bel exemple de four à chaux, récemment restauré, se situe à peine à 500 m au nord du bourg de **Saulges** (chemin des Molaines). Construit en 1838, son activité s'est arrêtée en 1921, annonçant la relève et la concurrence déloyale des engrais chimiques !



L'Erve



Un sentier rocailleux encadré de buxaiés (buis)



Les pelouses sèches des coteaux calcaires



Des puits de dissolution dans les calcaires (Montmartin)



Un four à chaux de Montmartin-sur-Mer



Une initiation à la varappe sur les calcaires carbonifères



Le retour de l'auroch



Un four à chaux du karst de Saulges



Regnéville-sur-Mer

LES FOURS DU HAVRE DE LA SIENNE

Hyenville, Montchaton, Montmartin-sur-Mer, Regnéville-sur-Mer, Saussey, (Manche)

À voir à moins de 30 km : la Pointe d'Agon, les Landes de Lessay, Coutances, l'abbaye d'Hambye, la cluse de Gavray, la Pointe du Roc à Granville, le havre de la Vanlée, les dunes d'Annoville et de Lingreville

Repartons dans la Manche, aux environs de **Coutances**, à **Montmartin-sur-Mer**. Ce bourg a également ses cavités : **trou de la Route**, **grotte Michèle**..., ses carrières, ses fours à chaux et donc ses calcaires, ici d'âge carbonifère (environ 350-340 millions d'années). Il s'agit de roches gris-bleu, en bancs massifs coupés parfois de lits de silice, qui occupent le cœur d'un petit synclinal allant de **Regnéville-sur-Mer** à **Saussey**, en passant par **Montmartin**, **Montchaton** et **Hyenville**.

Au sein de ce périmètre, les lieux d'extraction ont fleuri. Une visite entre fours et carrières s'impose juste au nord de **Montmartin-sur-Mer** : des fourneaux monumentaux bordent la D 20 en direction de **Coutances** par le **pont de la Roque** (à 3 km, vue imprenable sur l'estuaire de la **Sienna** !); aux fours, il faut prendre à gauche, vers l'ouest, le site des carrières et le **camping des Gravelets** (lui-même installé dans une excavation). La **carrière « d'escalade »**, ouverte au public, présente de beaux vestiges d'activité karstique, puits de dissolution recoupés par

l'exploitation ancienne et enduits de calcite sur les parois...

Au printemps, dans cette enfilade de carrières que l'on peut parcourir à pied (de la D 20 à la route du Rey), on est séduit par la découverte d'orchidées sauvages, orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) cachées entre fourrés de troène et d'ajonc d'Europe...

À la sortie de **Montmartin-sur-Mer**, la jolie petite route du Rey (lieu-dit), ceinte par endroits de murs calcaires tapissés de sedums et de cétérachs (*Ceterach officinarum*, une petite fougère), part vers **Regnéville** et la mer : une bonne occasion de visiter, à 1,5 km, le musée du Littoral et de la chaux aménagé dans une carrière avec fours. Cet établissement rappelle le rôle du port de cabotage de **Regnéville-sur-Mer** dans l'exportation de la pierre à chaux vers les **îles anglo-normandes** et les côtes septentrionales de la Bretagne dépourvues de

ressources en calcaire.

En bord du havre de la Sienna, 1 km plus loin, se dresse la silhouette « fantasmagorique » du château de **Regnéville**, avec son donjon « éventré » si caractéristique : la place forte construite au 14^e siècle a en effet été démantelée en partie pendant la guerre de Cent Ans, puis au début du 17^e siècle. Cette forteresse, destinée à protéger l'un des plus importants ports du Cotentin au Moyen Âge, évoque, quant à elle, les fastes du passé : la richesse du pays est alors construite sur l'activité florissante des foires de **Montmartin-sur-Mer** et d'**Agon** (négoce des étoffes et des vins) mais aussi sur l'utilisation de la **tangue**, pratique fort développée jadis et savamment organisée sur le plan économique. Cette vase (sablo-) calcaire est principalement extraite dans l'estuaire de la **Sienna**. Ici comme en Bretagne, elle sert pendant de longs siècles à amender les sols acides du bocage avec des ressources fournies par le proche littoral.



Le château de Regnéville-sur-Mer



La Manche à Montmartin-sur-Mer



Fritillaire pintade

LES COMPLEXES CHAUFOURNIERS DE LA BASSE-LOIRE

Bouzillé, Liré, Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire)...

À voir à moins de 30 km : Saint-Florent-le-Viel et le Mont Glonne, l'escarpement de Champalud à Champtoceaux, l'éperon et la tour d'Oudon, Ancenis, la boire Torse, Chalonnes-sur-Loire, la Corniche angevine, l'île de Béhuard, Angers, les coteaux du Layon, le coteau de Pont Barré

Les fours à chaux ne manquent pas non plus en rive gauche de la Loire, entre Montjean-sur-Loire et Chalonnes, à deux pas de la Corniche angevine et des coteaux du Layon. Leur nombre important –plus d'une trentaine dans le secteur- est le reflet d'un ancien « tiercé gagnant » : chaux, charbon et voies navigables, qui a guidé l'orientation industrielle du pays pendant plus de deux siècles.

À la base de ce dispositif, on trouve des lentilles de calcaires dévoniens qui frangent le fleuve sur une vingtaine de kilomètres.

L'alignement presque parfait des sites chauxfourniers, grossièrement ouest-est, est calqué sur le dessin des affleurements géologiques, de Montjean-sur-Loire à Saint-Lambert-du-Lattay, en passant par Chalonnes-sur-Loire et Chaudefonds-sur-Layon.

Deux autres lignes « épousent » ou plutôt doublent cette longue enfilade d'établissements industriels. D'une part, le sillon houiller de la Basse-Loire : débuté une cinquantaine de kilomètres plus à l'ouest vers Nort-sur-Erdre en pays nantais, c'est un ensemble de petits bassins

carbonifères disposés le long de l'importante faille dite du Layon (à Nort-sur-Erdre) qui s'achève à l'est vers Doué-la-Fontaine ; le charbon a été extrait, entre autres, à Montjean, Chalonnes, Chaudefonds, Saint-Lambert-du-Lattay... De l'autre, la Loire et le Layon qui permettent le transport des matériaux jusqu'à Nantes.

Aujourd'hui, cette trilogie désormais éteinte fait place à un duo conjugué dans le cadre du site Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé » : celui des lentilles de calcaires et de pelouses calcicoles à la valeur patrimoniale

incontestable ; pour revenir à un nombre de trois protagonistes, on peut y ajouter les nombreux vestiges de fours qui offrent un grand intérêt sur le plan de l'archéologie industrielle.

À **Montjean-sur-Loire**, la variante du GR3 offre sur 4 kilomètres une intéressante promenade en bord de **Loire**. On peut y accéder au sortir de **Montjean** (D 15 en direction de **Champlocé-sur-Loire** / **Saint-Germain-des-Prés**) en prenant à droite avant le pont qui traverse le fleuve. La première installation industrielle se situe à environ un kilomètre. Le site de **la Tranchée** regroupait un port, plusieurs fours, une carrière et une mine de charbon. L'imposant chevalement du puits de **la Tranchée** rappelle l'importance du dispositif mis en place au milieu du 19^e siècle. En continuant sur l'ancien chemin de halage en bord des prairies inondables,

on arrive, au niveau de **l'île de la Guesse**, au fourneau du Lion (18^e siècle) puis aux importants **complexes chaufourniers de Maison Blanche et Châteaupanne** (propriétés privées avec une carrière encore en activité).

Les dépendances naturelles et les abords du site de **Châteaupanne** sont connus de longue date pour leurs intérêts patrimoniaux, notamment pour leurs pelouses où plus d'une dizaine d'espèces d'orchidées sauvages ont été inventoriées. Les botanistes ne négligeront pas non plus les prairies alluviales de la **Loire**, notamment pour leurs célèbres populations de fritillaires pintades (*Fritillaria meleagris*) et quelques espèces très rares comme la gratioline officinale (*Gratiola officinalis*) protégée au niveau national. Les universitaires n'oublieront pas qu'un des pères de la Flore armoricaine, le Professeur Robert CORILLION les a précédé ici

dans de fécondes sorties de terrain !

Les amateurs pourront poursuivre leurs investigations quelques kilomètres vers l'ouest, jusqu'à **Bouzellé** où les attend l'intéressant petit site de **Sainte-Catherine** situé à 2 km au nord-ouest du bourg. C'est encore une lentille de calcaires paléozoïques, avec pelouses calcicoles, carrières, fourneaux et, en contrebas, la **boire de Sainte-Catherine**. Cet ancien bras mort de la Loire, longé par le GR 3, sépare **Bouzellé** du « petit **Liré** » chanté jadis par du BELLAY dans Les Regrets :

« Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine :
Plus mon Loire gaulois, que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine. »

LE LAYON ET LE COTEAU DE PONT BARRÉ

Beaulieu-sur-Layon, Chalonnes-sur-Loire, Chaudefonds-sur-Layon (Maine-et-Loire)

À voir à moins de 30 km : la Corniche angevine, Saint-Florent-le-Viel et le Mont Glonne, les coteaux de Bouzellé et de Liré, l'île de Béhuard, Angers, les villages troglodytiques de Doué-la-Fontaine, le Puy de la Garde, les Mauges

Pour notre part, nous pourrions continuer encore longtemps notre tirade moins poétique sur les fourneaux car ils sont encore nombreux à **Chalonnes-sur-Loire** et **Chaudefonds-sur-Layon**, communes qui méritent également d'être visitées pour leur patrimoine minier.

On ajoutera simplement, pour revenir au karst, que les lentilles de calcaires dévonien ont également permis le développement de réseaux souterrains -cependant moins développés que dans les Coëvrons- dont certains ont livré des silex taillés et des ossements de mamouths, rhinocéros laineux, chevaux... : abri sous roche de **Roc en Paille** à **Chalonnes**, grotte **Saint-Charles** à **Chaudefonds**, grotte de **Châteaupanne** à **Montjean-sur-Loire**...

Pour clore ce volet sur les calcaires paléozoïques et annoncer l'influence sur les marges armoricaines des sédiments plus récents des grands bassins (chapitre suivant), ayons une pensée pour nos amis naturalistes un peu déçus d'avoir été « bridés » par le caractère privé d'une part des dépendances du site de **Châteaupanne (Montjean-sur-Loire)**. Donnons leur rendez-vous au parking de Pont Barré, juste à un kilomètre à l'ouest de **Beaulieu-sur-Layon**, où

une sortie pleine de surprises les attend : en effet, la réserve naturelle régionale de **Pont Barré**, gérée par la L.P.O., est, entre autres, un haut-lieu botanique du Maine-et-Loire.

Ce long coteau, surplombant le **Layon** d'une cinquantaine de mètres, bénéficie d'une excellente exposition qui renforce le caractère chaud et sec des milieux : ils accueillent une flore et une faune à affinités méridionales dont certaines sont ici en limite nord d'aire de répartition. Ainsi, parmi le grand nombre d'insectes, faut-il ajouter pour convaincre qu'on entend à **Pont Barré** nos premières cigales (*Cicadetta brevippennis*, *Tettigetta argentata*) ?

Le site est marqué par une étonnante diversité géologique : le sillon houiller est ici en contact avec des schistes et grès, des tufs volcaniques mais encore, bien entendu, des lentilles de calcaires paléozoïques ! Ajoutons que le socle protérozoïque métamorphisé est tout proche, comme d'ailleurs les premiers niveaux des assises sédimentaires mésozoïques (Crétacé) et l'on comprend mieux la variété de la flore, à la fois silicicole et calcicole, voire en mélange, disons « intermédiaire » : c'est ce que traduit la présence sur le site, mais aussi à proximité, **Montliers**..., d'espèces comme l'orchis bouffon,

le saxifrage granulé, le lin bisannuel, l'œillet velu (voir le chapitre suivant). Quoi qu'il en soit, si l'on veut voir des landes à bruyères voisiner avec des pelouses calcicoles, c'est bien à **Beaulieu-sur-Layon** qu'il faut aller ! Si l'on veut découvrir d'exceptionnelles tonsures à orpins d'Angers (*Sedum andegavense*) ou de rares pelouses silicicoles à orpins et gagée de Bohême (*Gagea bohemica*), si l'on souhaite admirer la tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*), la rose de France (*Rosa gallica*) et l'asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus macrocarpus* var. *arrondeaui*) également protégées au niveau national, c'est encore à **Pont Barré** et sa réserve botanique (don de Robert CORILLION) qu'il faut se rendre.

Ces coteaux développés sur la faille du **Layon** offrent d'autres intérêts, même pour ceux que la curiosité botanique dépasse... : GR 3d, sentier aménagé, rochers, bois, anciennes vignes, carrière, four à chaux (eh oui !) et vue panoramique (notamment avec table d'orientation). Les visiteurs en quête d'inédit pourront même se procurer des visio-guides (moyennant caution, prêt gratuit dans les lieux de diffusion) pour expérimenter un nouveau type de randonnée !



Montjean-sur-Loire



Un coteau du Layon à Saint-Aubin-Luigné



Les calcaires paléozoïques (Pont Barré)



Le coteau de Pont Barré (Beaulieu-sur-Layon)



Un ancien four (Pont Barré)



Une tulipe sauvage



Le Layon



UN MARIAGE PARISIEN, DES VÉGÉTATIONS «INTERMÉDIAIRES»



Le coteau calcaire des Monts d'Eraines (réserve naturelle) dominant la «plaine» agricole de Falaise (14)

Si les calcaires véritablement armoricains sont donc très localisés, leurs cadets parisiens et aquitains, déposés au Mésozoïque et au Cénozoïque sur les marges orientales du Massif Armoricain, sont beaucoup moins rares. En effet, c'est sur plus de 600 kilomètres que des sédiments variés recouvrent et encadrent le massif ancien à l'est (Bassin Parisien) et au sud (Bassin Aquitain), ce qui, on en conviendra, laisse une bonne place aux roches carbonatées pour s'exprimer ! Au sud-est, le Massif Armoricain est même confronté à la rencontre des deux bassins qui s'unissent pour former le seuil du Poitou et le séparer d'une cinquantaine de kilomètres (de **Ménigoute**, Deux-Sèvres, à **L'Isle-Jourdain**, Vienne) d'un voisin de cœur, le Massif Central !

Cette triste nouvelle a pourtant des avantages. Le contact géologique est source de variété,

paysagère mais aussi botanique. Les digitations carbonatées permettent la pénétration à l'ouest et au nord de nombreuses espèces calcicoles des bassins sédimentaires qui « forcent » ainsi les frontières du Massif Armoricain.

Mieux encore ! Certaines apportent avec elles un peu du « midi » et leur apparition traduit la rencontre des influences atlantique et méditerranéenne (nombreuses orchidées, plantes des milieux secs...).

Parfois, cette particularité concerne des terrains apparemment entièrement siliceux : la flore « mélangée » qui les caractérise traduit alors d'anciennes « géographies », notamment des avancées bien plus occidentales des mers secondaires dont l'érosion a peu ou pas épargné les dépôts... La limite des anciens rivages, encore appréciable grâce à leur végétation mixte, est parfois distante d'une dizaine de

kilomètres, voire vingt, du contact actuel massif ancien / bassin sédimentaire. Les indicateurs sont, par exemple, la clématite vigne-blanche (*Clematis vitalba*) que l'on peut « suivre » facilement des yeux (même en voiture !) dans des contrées entières pourtant très pauvres dont elle décore les arbres de ses toupets cotonneux très ostensibles ! Ou encore le brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), une graminée qui forme des ronds vert-jaunâtres très distincts en plein cœur de prairies acides, traductions de vestiges de petites lentilles calcaires (**Suisse Normande, Alpes Mancelles**) ! De quoi, pour les apprentis botanistes, y perdre leur latin ! Partons pour les aider à la découverte de ces « milieux intermédiaires » et de jolies particularités de quelques postes-frontière du vieux massif.

LE VAL DE MAY ET LE VAL DE LAIZE

May-sur-Orne, Laize-la-Ville, Bretteville-sur-Laize (Calvados)

À voir à moins de 30 km : Vieux, Caen, la Brèche au Diable, la cluse de Caumont-sur-Orne, les Rochers de la Houle, la Boucle du Hom, la Forêt de Grimbosq

Le Calvados est particulièrement diversifié sur le plan géologique. Dans certains secteurs, en particulier à une dizaine de kilomètres au sud de **Caen**, cette richesse a d'ailleurs pu causer bien des étonnements aux riverains. Car pendant des années, les populations indigènes dubitatives ont vu « débarquer » des cars entiers de jeunes Japonais, de jeunes Allemands... venus chercher « on ne savait guère quoi » au fin fond de ces campagnes. Aujourd'hui, ils savent que ces étudiants, souvent en voyage d'étude de fin de cycle universitaire, viennent observer le « Graal » géologique ! En effet, nous sommes ici dans une région géologique exceptionnelle, notamment par la richesse de ses affleurements de Protérozoïque, de Paléozoïque, de Mésozoïque... et de leurs contacts.

Ainsi, à l'entrée nord de **Laize-la-Ville**, une carrière privée se trouve sur la petite route qui part vers le **Val de May**, un joli site escarpé que l'on peut découvrir par le GR 36 (promenade de 4 km). Située à proximité du croisement avec la D

562, cette carrière permet d'observer (autorisation de visite auprès du propriétaire) les contacts anormaux entre Protérozoïque, Paléozoïque et Mésozoïque ! La bordure de la grande route (D562 très passagère donc prudence) laisse apparaître le plus récent où les calcaires jurassiques jaunes chevauchent les calcaires cambriens gris (encore appelés « marbres de **Vieux** »), ce qui n'est déjà pas si mal !

Un autre lieu, à quelques kilomètres, dévoile le contact le plus ancien : il faut suivre la remarquable vallée de la **Laize**, un petit affluent de l'**Orne** (au même carrefour, à **Laize-la-Ville**, prendre la D41 puis aussitôt la D132 en direction de **Bretteville-sur-Laize**). À mi-chemin, en bord de route au lieu-dit **Jacob Mesnil**, se situe le « **poudingue de Rocreux** » (petit parking dans le tournant) : à cet endroit, on peut voir dans la coupe du talus les terrains de la Chaîne Hercynienne en contact avec ceux de la Chaîne Cadomienne (discordance entre le poudingue de base du Paléozoïque et le Protérozoïque).

Outre l'intimité entre calcaires cambriens et mésozoïques, entre assises briovériennes, cambriennes et jurassiques, le **Val de Laize** dévoile l'étonnant mélange entre silice et carbonate. La rencontre est « tendue », linéaire et tenant presque dans un long mouchoir de poche, disons plutôt un ruban qui a toujours passionné les géologues mais aussi les botanistes.

C'est au phytosociologue Bruno de FOUCAULT que l'on doit la description des associations végétales très originales de ce val qui ne l'est pas moins sur le plan paysager. Les parois armoricaines, verticales et trapues, qui bordent sur un côté la tortueuse D 132 et la rivière, sont chapeautées de coteaux pentus façonnés dans les calcaires qui débordent parfois jusqu'à la route : il en résulte un assemblage, voire une superposition, de pelouses rupestres « intermédiaires » à orpins réfléchis et blancs (*Sedum reflexum*, *S. album*), fétuques glauques (*Festuca longifolia*), scilles d'automne (*Scilla autumnalis*)... et de prairies calcicoles qui, comme le cadre, ne peuvent laisser indifférent.



La carrière aux trois discordances...



Les coteaux pentus de la Laize

LA BRÈCHE AU DIABLE

Potigny, Soumont-Saint-Quentin (Calvados)

À voir à moins de 30 km : le Rochers de la Houle, les Rochers des Parcs et la Suisse Normande, la Boucle du Hom, le val de Laize, Caen, le coteau du Mesnil-Soleil, Falaise, les méandres de Rouvrou, Pont-d'Ouilly

Au nord de Falaise (Calvados), le synclinal d'Urville est largement ennoyé par les calcaires jurassiques (mésozoïque). Néanmoins, vers **Soumont-Saint-Quentin**, à l'occasion d'une puissante incise opérée par un petit cours d'eau, le Laizon, les terrains paléozoïques réapparaissent, Cette gorge spectaculaire est appelée la **Brèche au Diable**. Ici, les parois presque verticales de grès armoricains très résistants qui encadrent la cluse sont donc couronnées par les couches horizontales du Bassin Parisien ; ce contact accidentel et très contrasté amène tout soudain la grande culture du vaste plateau calcaire à côtoyer les bois clairs qui tapissent le ravin. On peut accéder au site par le bas, directement au fond de la gorge, ou par le haut et le **Mont Joly** (parking à l'église), du nom de l'actrice Marie JOLY (morte en 1798) dont la tombe surplombe presque l'à-pic.

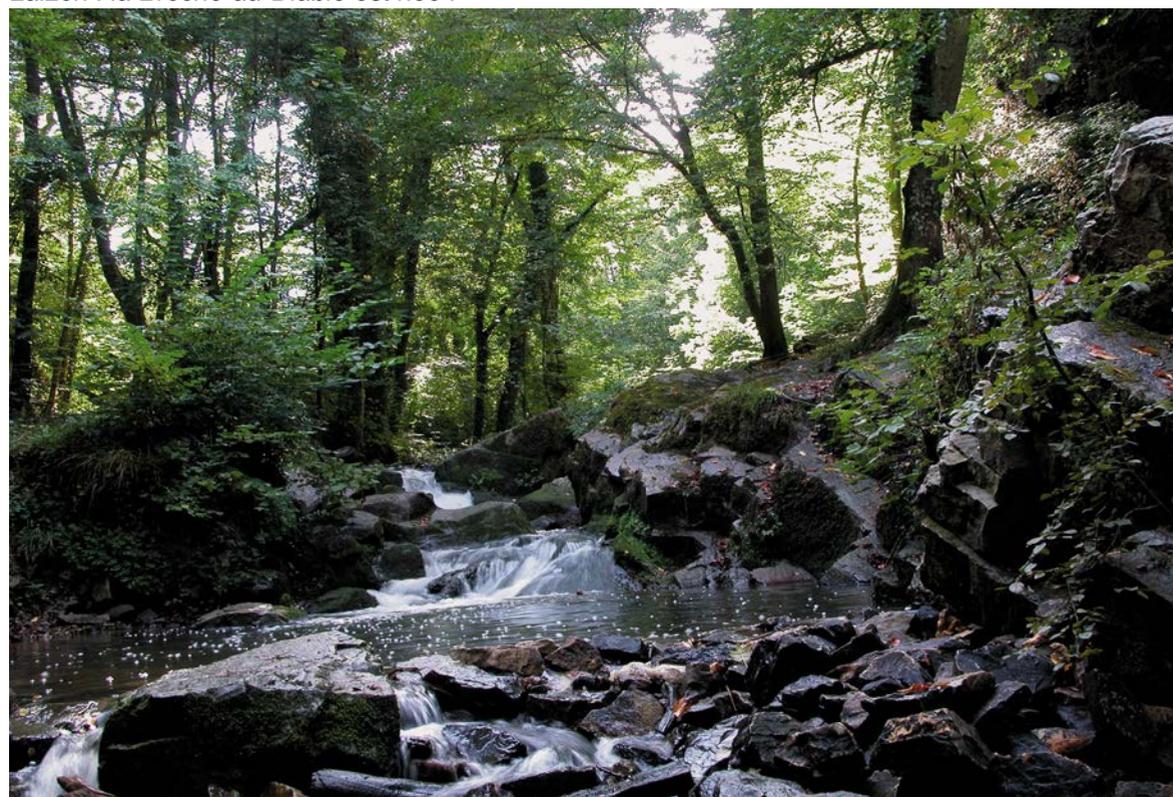
L'occupation du site est très ancienne et l'on y a trouvé des vestiges de différentes époques : Paléolithique (silex taillés, rares bifaces...) ; Néolithique, où les groupes d'agriculteurs tirent partie des fortifications naturelles en les complétant par la construction d'un rempart de terre sur la partie orientale non protégée ; âge du bronze, du fer, période gallo-romaine. Il semble que l'activité ait été particulièrement intense au néolithique, à partir de 3500 ans avant J.C. où les fouilles récentes permettent d'inscrire le **Mont Joly** au sein d'un vaste complexe d'extraction du silex. Le matériau, utile à la fabrication de haches nécessaires au défrichage, est ramassé à grande échelle ; ébauchées sur place, les haches sont achevées au fond des gorges du **Laizon** où elles sont frottées sur les blocs de grès armoricains qui servent alors de polissoirs.

Dans un contexte bien différent mais toujours minier, l'activité industrielle marque **Soumont-Saint-Quentin** de 1902 à 1989 : l'exploitation de la plus grande mine de fer de l'Ouest est à l'origine, ici comme dans la commune voisine, **Potigny**, d'une importante vague d'immigration, principalement polonaise ; ces ouvriers vont jusqu'à former l'essentiel de la main d'œuvre et, encore aujourd'hui, leurs familles participent au partage culturel qui fait toute l'originalité de cette

petite région minière.

Quant à Dieu et au Diable, comme à l'accoutumée ils se livrent également au partage, mais d'influence cette fois, qui laissera ou non leur empreinte sur le secteur. Cette fois, ils sont confrontés à des problèmes d'écoulement des eaux. En effet, l'étonnant passage « forcé » du **Laizon** dans la pierre intrigue localement et, faute de réponse claire, l'imagination populaire pose bientôt le problème à une échelle supérieure où intervient le saint patron de la commune.

Revenons en ces temps où la barre de grès retient derrière ses puissantes assises un lac immense dont on dit que les profondeurs cachent une des portes des enfers... Au cours d'une promenade sur ses rives, saint Quentin glisse et chute dans l'abîme noir et glacé mais sa foi débordante arrive à l'en arracher. Il remercie si fort le ciel pour ce miracle que Dieu, touché, lui accorde le pouvoir de commander une fois le Malin. Saint Quentin dicte alors au Démon d'anéantir son lac et ce dernier, d'un formidable coup de queue, brise net la roche où s'engouffrent les eaux du Laizon : la Brèche-au-Diable est née !





Des plis redressés et des pelouses intermédiaires



La Laize



Des orpins réfléchis

LE COTEAU « TRÈS PARISIEN » DU MESNIL-SOLEIL

Damblainville, Épaney, Falaise, Versainville (Calvados)

À voir à moins de 30 km : Pont-d'Ouilly, Clécy et les Rochers des Parcs, les Rochers de la Houle, la Boucle du Hom, le Val de Laize, la Brèche au Diable, le camp celtique de Bierre, le Vaudobin, Argentan, le Rocher du Mesnil-Glaise, les méandres de La Courbe, Putanges-Pont-Écrepin, le lac de Rabodanges et les Gorges de Saint-Aubert, le pierrier du Bec Corbin, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre, les méandres de Rouvrou, les Gorges du Noireau et Pont-Erembourg



Une pelouse à anémones pulsatilles



Le site des monts d'Éraines

Situé une vingtaine de kilomètres un peu plus au sud, **Falaise** est une porte orientale de la **Suisse Normande** et s'inscrit à la charnière entre grès armoricain et calcaires du Bassin Parisien (Jurassique, de 200 à 150 millions d'années environ).

Refaites d'abord, au cœur de **Falaise**, une petite visite de courtoisie à Guillaume-le-Conquérant et ses descendants, à leur forteresse plantée sur son piton de quartzites et à la **cluse de l'Ante** qui l'entaille, histoire de ne pas nous faire oublier qu'il existe bien d'étroits défilés armoricains, même aux marges parisiennes !

Quittez **Falaise** et poursuivez sur 7 km, au travers de paysages dépourvus de toute haie, jusqu'à **Versainville** et **Damblainville**, au **coteau du Mesnil-Soleil** (direction de **Saint-Pierre-sur-Dives** par la D 511 puis à droite jusqu'à l'aérodrome de **Falaise**). Son nom dit déjà tout et cette réserve naturelle nationale, établie sur des rendzines (de maigres sols pierreux saturés en calcium), permet immédiatement de comprendre pourquoi et comment des espèces méditerranéennes peuvent s'installer définitivement en Normandie ! La pente est tellement forte qu'elle en est presque impraticable à pied (sinon de biais !) et le soleil, pourtant méfiant dans la région, peut écraser de ses feux cette véritable rampe de lancement exposée plein sud et qui s'ouvre, 70 m en contrebas, sur les vastes openfields infiniment bariolés de la « Campagne » de **Falaise**.

En avril-mai, c'est un spectacle peu commun de voir le puissant talus se couvrir des bleus légers des secléries (*Sesleria albicans*, une graminée) rehaussé des tapis violets des anémones pulsatilles (*Pulsatilla vulgaris*), deux plantes protégées au niveau régional... Les orchidées sauvages (spontanées) ne sont pas en reste puisqu'un peu moins d'une vingtaine d'espèces différentes a été dénombrée sur la réserve. Un circuit dédié à ces fleurs originales et parfois protégées permet d'en découvrir un bel échantillon sur l'ensemble du site des **monts d'Éraines** où se situe la réserve.

LA FLORE « INTERMEDIAIRE » DE LA SUISSE NORMANDE ET DES ALPES MANCELLES

Revenons rapidement à la **Suisse Normande** et aux **Alpes Mancelles**, territoires déjà largement présentés, entre autres pour leurs granites et leurs grès. Leur flore particulière mérite cependant quelques mots supplémentaires car voilà bien deux pays de transition. Comme nous l'avons signalé, le contact (ancien ou actuel) avec les zones calcaires peut se suivre grâce à la présence de certaines plantes indicatrices, en quelque sorte nos « informateurs », surtout lorsqu'ils sont en groupe : clématite, brachypode, primevère coucou (*Primula veris*), troène (*Ligustrum vulgare*)... mais aussi jolie mélitte à f. de mélisse (*Melittis melissophyllum*), polygale

vulgaire (*polygala vulgaris*), origan (*Origanum vulgare*) qui acceptent des sols assez variés du moment qu'ils soient chauds.

Outre les végétations des rochers, souvent mixtes et fréquentes dans ces zones aux reliefs contrastés, les deux pays se signalent par la présence, toutefois localisée, d'originales prairies-pelouses « intermédiaires » établies sur des pentes fortes et bien exposées. Il est d'ailleurs souvent délicat de faire la part de l'influence du sol ou de celle du climat local (exposition, sécheresse...) sur leur composition très particulière, ni véritablement calcicole,

ni l'inverse : orchis bouffons (*Orchis morio*), saxifrages granulés (*Saxifraga granulata*), spiranthes d'automne (*Spiranthes spiralis*), œillets velus (*Dianthus armeria*), lins bisannuels (*Linum bienne*), fétuques, amourettes (*Briza media*), gaudinie fragile (*Gaudina fragilis*), flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), brachypode penné... se partagent ces pâtures certainement beaucoup plus répandues avant-guerre. C'est sans doute dans l'emploi systématique des engrais qu'il faut chercher la cause de cette régression car bon nombre des plantes qui composent ces milieux sont des espèces nitrofuges qui supportent mal l'azote.



Orchis bouffon



Pré «intermédiaire» à saxifrages granulés



L'anémone pulsatile, sur le coteau du Rutin

LES « VRAIS » COTEAUX CALCAIRES DU RUTIN ET DE CHAUMITTON !

Villaines-la-Carelle, Saint-Rémy-du-Val (Sarthe)

À voir à moins de 30 km : les Alpes Mancelles, le belvédère des Toyères, Saint-Céneri-le-Gérei, Alençon, la Forêt de Perseigne, Fresnay-sur-Sarthe, Saint-Léonard-des-Bois

Arrêtons là un catalogue d'espèces qui pourrait bien rebuter plus d'un lecteur pour poursuivre notre voyage vers le sud qui, cette fois, devrait séduire le plus grand nombre...

Un premier arrêt dans la Sarthe, à l'est du territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine, permet de saisir visuellement le contraste, ici surprenant, entre la vieille montagne et le Bassin Parisien : le massif forestier de **Perseigne**, véritable île armoricaine, perce des terrains secondaires qui l'entourent de tous côtés. D'**Alençon**, au nord-ouest, et de **Mamers**,

au sud-est, on ne voit que le môle siliceux, imposante tache vert-sombre qui émerge du patchwork des parcelles agricoles. De l'autre côté d'**Alençon** à une quinzaine de kilomètres, son haut voisin, le massif d'**Écouves** fait, pour sa part, figure de presque île juste baignée à l'est et au sud par les « mers » jurassiques.

Précisons qu'au sud-est de **Perseigne**, ces mers, ou plutôt ces plateaux, ont été entamés, presque en lisière de forêt, par les cours d'eau et, entre autres, un petit affluent de la **Dive**. Voilà

l'occasion, pour les amateurs, d'aller visiter de « vrais » beaux coteaux calcaires, ceux dégagés à l'est de **Villaines-la-Carelle** par le **Rutin** qui coule vers **Mamers**.

À une dizaine de kilomètres, au nord de **Saint-Rémy-du-Val** (Chaumitton et la Brière), d'autres espaces patrimoniaux sont également gérés dans le cadre de Natura 2000. Il s'agit encore d'une pelouse sèche mais aussi d'un bois et d'anciennes carrières souterraines utiles à l'hibernation de nombreuses espèces de chiroptères.

DE VILLAGES EN CATHÉDRALES TROGLODYTIQUES

Doué-la-Fontaine, Louresse-Rochemenier, Dénezé-sous-Doué (Maine-et-Loire)

À voir à moins de 30 km : les coteaux du Layon, le coteau de Pont Barré, Angers, le Val-de-Loire, Saumur, Fontevraud-l'Abbaye, le Cirque de Missé, la cascade de Pommiers

Continuons notre descente vers le sud et revenons à nos **coteaux du Layon** laissés vers **Chaufonds** et **Beaulieu**. La longue faille du **Layon** et le sillon houiller mènent, en environ 25 km vers le sud-est et à travers vignes, jusqu'aux portes de **Doué-la-Fontaine**, dans le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Là, le Protérozoïque métamorphique des Mauges, les schistes et grès paléozoïques viennent mourir sous les assises du bassin sédimentaire : du côté « parisien », la donne a changé puisque ce ne sont plus les nappes jurassiques, mais celles du Crétacé (Cénomaniens, vers 100 millions d'années) qui, depuis les environs de **Châteauneuf-sur-Sarthe** un peu plus au nord, lèchent et ennoient les « côtes » du vieux massif.

Sur ces premières couches d'enduits – dont le dépôt, vers 90 millions d'années, de **tuffeau**, calcaire fin devenu l'élément marquant de l'identité architecturale du Val-de-Loire-, bien plus tard, il y a environ 15 millions d'années (Miocène), une mer peu profonde et chaude s'avance. Venue de l'ouest cette fois, elle recouvre le « golfe » de la **Loire** d'abord jusqu'à l'Anjou, puis jusqu'à la Touraine. Cette mer des « faluns », riche en coquilles et fossiles, a laissé son empreinte notamment à **Doué-la-Fontaine** et, un peu plus au nord, à **Louresse-Rochemenier** connus pour une singularité qui fait la réputation du **Saumurois**, les **abris troglodytiques**.

Le falun (comme le tuffeau) est une pierre à bâtir de qualité qui a été extraite en grand dans les carrières de **Doué-la-Fontaine** et des alentours. Ouvertes sur le plat ou à flanc de coteau, certaines de ces cavités ont ensuite été reconverties en champignonnières, caves à vin, lieux d'habitation... L'héritage laissé par l'exploitation, le confort de mise en œuvre (roche relativement « facile » à travailler) ainsi que la porosité de la pierre (roche « saine » du point de vue de l'humidité) expliquent, entre autres, les usages troglodytiques. De nombreuses alternatives (toujours payantes) se présentent aux visiteurs, en fonction de leurs goûts.

Certains choisiront la découverte des « **cathédrales troglodytiques des Perrières** (à l'est de **Doué-la-Fontaine**) : il s'agit de carrières des 18^e et 19^e siècles, ainsi surnommées du fait de la hauteur de salles (une vingtaine de mètres) aux voûtes en forme « d'ogives ». D'autres préféreront le bioparc (à l'ouest de Doué) : le zoo de Doué est implanté sur le remarquable **site des Minières**, composé d'anciennes carrières à ciel ouvert, avec fours à chaux, grottes et caves en « cathédrales ».

D'autres encore choisiront le **village troglodytique de Rochemenier (Louresse-Rochemenier)** situé sur le GR 3D (à 5 km au nord de **Doué**, accès par la D 69 puis la D 177) : on y visite deux anciennes fermes, avec collection d'outils et races anciennes de volailles, chapelle souterraine...

Les derniers enfin passeront par **Dénezé-sous-Doué** (3 km au nord de **Rochemenier**) et la **cave aux sculptures** : témoin d'un art populaire estimé au 16^e siècle, toute une galerie de personnages aux formes disgracieuses et provocantes en orne les parois. Mais on peut également préférer le hameau troglodytique de **la Fosse** (toujours **Dénezé-sous-Doué**).

Les amateurs de pierres plus « solides » trouveront aussi leur bonheur sur la commune, juste à l'est du bourg, avec des monuments qui ont défié quelques millénaires. L'un des dolmens, dressé dans le petit bois au nord-est du hameau de La Carte, a un nom qui ne prête guère à confusion : c'est la **Pierre couverte**. Un autre, situé à 500 m au nord du hameau de Saugré, a une identité plus difficile à interpréter : il s'agit de la **Pierre péteuse** ! dont les aptitudes présumées viennent s'ajouter à celles de toutes les roches tournoires, dégouttantes, écriantes, tremblantes, branlantes... souvent mentionnées dans l'Ouest.

Quoi qu'il en soit, cette présence rappelle une autre forme de relation ayant uni le massif ancien et le bassin sédimentaire et tout l'intérêt du département du Maine-et-Loire en matière de mégalithes (environ 150).



Le bioparc de Doué-la-Fontaine



Les dépôts de la « Mer des Faluns »



La Pierre péteuse de Dénezé-sous-Doué





Le village troglodytique de Louresse-Rochemenier



LA VALLÉE DU PRESSEUR ET LA CASCADE DE POMMIERS

Saint-Jacques-de-Thouars, Sainte-Radegonde, Thouars (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : la vallée de l'Argenton, les cathédrales troglodytiques de Doué-la-Fontaine, le cirque de Missé

À une vingtaine de kilomètres au sud de **Doué-la-Fontaine**, mais cette fois dans le département des Deux-Sèvres, la ville de **Thouars** s'inscrit également en poste frontière du massif ancien : il en résulte un sérieux mélange de micaschistes, de granites... et de calcaires, de marnes, d'argiles à silex du Jurassique et du Crétacé... qui affolerait même, de prime abord, les curieux les mieux disposés à apprendre ! Néanmoins, avec un peu de temps et d'expérience, on arrive à se faire à ce désordre géologique somme toute plutôt habituel dans le Massif Armoricain...

Ce cadre physique varié offre aux Thouarsais des paysages tout en contraste où l'encaissement du réseau hydrographique tient une place d'importance : à ce titre, trois secteurs escarpés méritent d'être signalés dans et aux alentours de la cité labellisée « ville d'art et d'histoire ».

Un premier contact avec cette « géographie » pittoresque peut être pris au sud de Thouars où la vieille ville a jadis pris naissance dans une boucle

du **Thouet**. Du **pont Saint-Jean** (accès par Saint-Jean-de-Thouars et la D 938...), une célèbre vue panoramique s'ouvre sur le promontoire où se dresse le château des Ducs de Trémoille. Abrisant aujourd'hui un collège, l'édifice du 17^e siècle a succédé à une place forte elle-même bâtie à l'emplacement d'un ancien oppidum. Le caractère défensif du site n'est pas sans rapport avec la position stratégique occupée par **Thouars** au fil des siècles. Dès le 8^e siècle, la forteresse, située à la pointe de l'Aquitaine est rasée par Pépin le Bref accompagné, pour l'occasion, par un fils qui deviendra Charlemagne... Par la suite, « coincée » entre les possessions anglaises au sud (le Poitou devient anglais en 1152 lorsqu'Henri II épouse Aliénor d'Aquitaine) et l'Anjou au nord, la cité passe sans états d'âme du camp des Plantagenêts à celui des Capétiens en fonction des opportunités offertes par l'un ou l'autre des deux camps. De cette histoire mouvementée qui s'achève au 14^e siècle par un rattachement définitif à la France, Thouars a conservé une partie de ses remparts, plusieurs tours dont la Porte au Prévost par laquelle Du

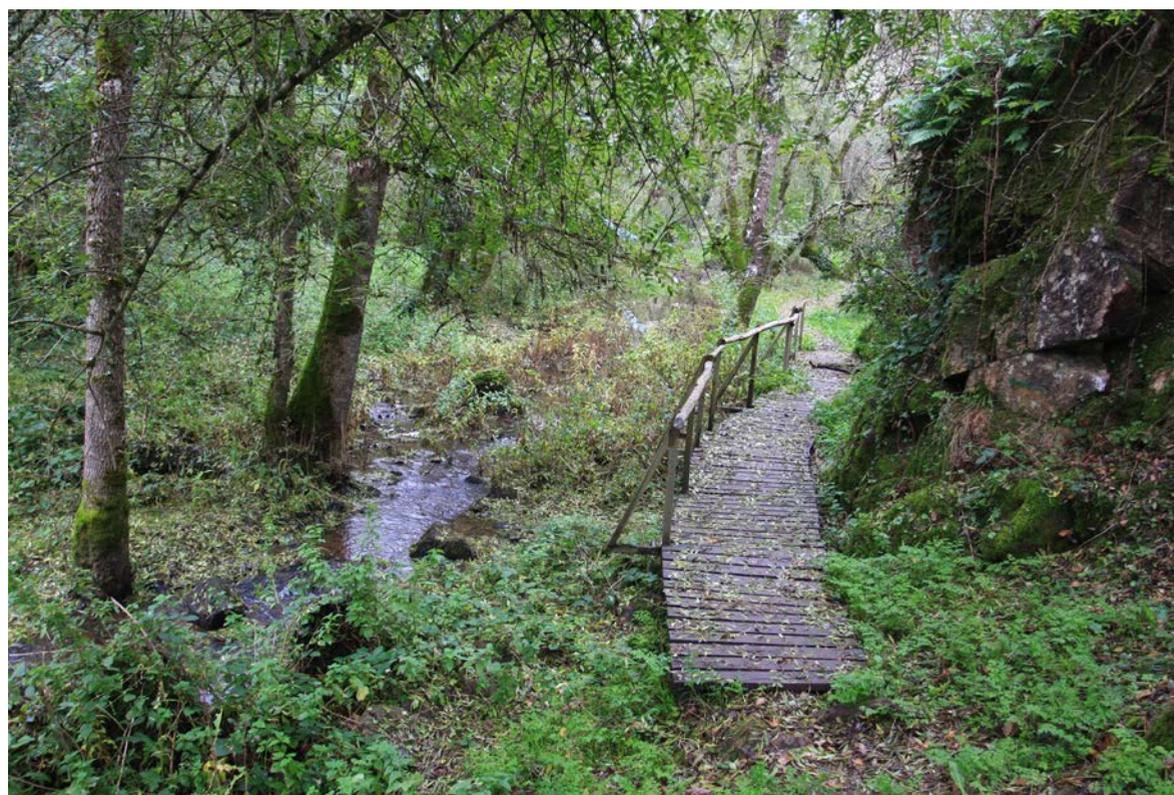
Guesclin fit son entrée lors de l'annexion de la cité...

Notre seconde escale, **la vallée du Presseur**, est située vers l'ouest de la ville. Dans Thouars, on y accède par la chaussée de Pommiers (GR 36) qui longe le **Thouet** et le traverse au niveau de **Sainte-Radegonde** (rue de Pommiers). De là, un sentier pédestre équipé de tables de lecture permet de découvrir l'étroite vallée façonnée par un petit affluent du Thouet.

Avec des allures de torrent, le **ruisseau du Presseur** s'est taillé une gorge dans le granite et s'offre même le luxe d'une jolie chute de quelques mètres de hauteur (**cascade de Pommiers** ou de la Gouraudière). Outre son caractère insolite, le site (**Sainte-Radegonde, Saint-Jacques-de-Thouars**), propriété de la Communauté de Communes pour une vingtaine d'hectares, présente également des milieux naturels silicicoles remarquables : pelouses à gagée de Bohême (*Gagea bohemica*), tonsures à bellardie (*Bartsia trixago*), fissures à capillaire du nord (*Asplenium septentrionale*)...



La rue de Pommiers et le Thouet





La cascade de Pommiers



La Vallée du Pressoir...



... et la Petite Suisse Thouarsaise



LE CIRQUE DE MISSÉ

Missé, Sainte-Verge, Thouars (Deux-Sèvres)

À voir à moins de 30 km : Thouars, la vallée du Pressoir et la cascade de Pommiers, la vallée de l'Argenton, les cathédrales troglodytiques de Doué-la-Fontaine

Revenons au **Thouet** pour un troisième arrêt, au sud-est de la ville cette fois. De **Thouars à Missé** la rivière (longée par le GR 36) développe de larges boucles encaissées d'une cinquantaine de mètres, notamment dans les micascistes précambriens. Néanmoins, ces courbes sont par endroits « léchées » par les calcaires jurassiques (et les argiles de décarbonatation) qui voilent « en discordance » le vieux socle apparaissant çà et là. Ce contact et ces méandres prennent leur pleine dimension à 3 km de **Thouars** au point qu'une des boucles ait été appelée « **Cirque de Missé** » (accès aux deux rives et au GR 36 par le pont de *Missé*). À coup sûr, son

décor abrupt et boisé, plutôt inhabituel dans la France de l'ouest, ne laisse pas indifférent et peut faire l'objet de belles sorties, familiales ou plus naturalistes. En effet, le secteur (de **Missé** en rive gauche à l'**escarpement de Bâteloup** en rive droite...) possède les nombreuses qualités d'un site inscrit à la charnière entre influences siliceuses et carbonatées.

Avant de quitter le pays, les amateurs de stratigraphie n'oublieront pas de rendre un petit hommage à Alcide d'ORBIGNY qui a défini en 1849 le stratotype (la coupe type) du **Toarcien**

(environ 180 millions d'années), étage du Jurassique inférieur mondialement connu qui doit son nom à **Thouars** (*Toarcium* en latin). Décrite dans de petites carrières situées juste au nord de l'agglomération, cette succession de grès, calcaires et marnes a livré de nombreux fossiles, en particulier des ammonites. Pour conserver ce patrimoine géologique, une réserve naturelle a été créée sur la commune de **Sainte-Verge** (de **Thouars** par la D 759 en direction de **Massais**, puis à droite au niveau de **Vrines**). Le site, aménagé et équipé de tables de lecture permet la visite libre, sur réservation uniquement.



Le Cirque de Missé vu de la route de la Croix Barreau



Le Thouet



L'ancien moulin fortifié près du pont de Missé

LES COTEAUX CALCAIRES DE CHANTONNAY

Bazoges-en-Pareds, Chantonay, Sigournais (Vendée)

À voir à moins de 30 km : le Mont des Alouettes, le Puy du Fou, Saint-Michel-Mont-Mercure, le Mont des Justices, le bois de la Folie et le Puy Crapaud, les Rochers de Cheffois et Moulleron-en-Pareds, Vouvant et la Tour Mélusine

Vers **Chantonay**, c'est cette fois le Bassin Aquitain qui tend un « doigt » d'une quarantaine de kilomètres vers l'intérieur des terres septentrionales et siliceuses. Cette enclave de roches sédimentaires calcaires (Jurassique) sur fond de roches cristallines mérite d'être suivie de **Sigournais** à **Bazoges-en-Pareds**, par

l'intermédiaire du GR de pays de Mélusine qui, par endroits, passe au pied de beaux coteaux calcaires. Le secteur est particulièrement vallonné car quadrillé par de nombreux cours d'eau, notamment le **Petit et le Grand Lay** qui confluent à « l'Assemblée des Deux Lay » au sud de Chantonay pour former le principal fleuve

vendéen. Ces cours jumeaux et leur résultante, le **Lay**, leurs affluents, trois longs plans d'eau (**retenue de Rochereau** entre **Sigournais** et **Chavagnes-les-Redoux**, **barrage de l'Angle Guignard**, **barrage de la Vouraié**) façonnent un véritable pays de rivières qui sans conteste plaira aux pêcheurs de tous crins mais aussi aux

randonneurs de tous poils, de petite, moyenne ou grande randonnée (GR 364) !

Entre Puybelliard et **Sigournais**, au nord-est de **Chantonay**, le GR de pays qui longe le **ruisseau de l'Arguignon** est dominé d'une trentaine de mètres par les **buttes du Fief des Cornières et du Ritay**. Malgré la progression des broussailles, voire du boisement, les versants offrent encore un joli lot d'orchidées sauvages !

5 kilomètres plus loin, le GR de pays mène au **barrage de Rochereau** établi sur le **Grand Lay** et retenant un lac d'une centaine d'hectares, avec plage et petite pause méritée avant de reprendre le sentier...

À environ 2 km, juste après la Fambretière

et la D 949b, les coteaux situés au sud de **Bellevue** et des **Landes (Bazoges-en-Pareds)** méritent également un arrêt : petite routes et chemins permettent de quadriller cet ensemble intéressant à plusieurs titres. La trentaine de mètres de dénivelé permet tout d'abord de beaux coups d'œil vers le sud et la vallée du **Loing** qui coule en contrebas. Ensuite, le versant du **Cul de Sac** correspond à un petit coteau calcaire et argileux à tradition viticole. Les terrains chauds et secs des anciennes vignes conviennent en particulier aux orchidées (près de la dizaine !), ainsi d'ailleurs qu'aux papillons tels les rares flambés (*Iphiclides podalirius*)...

Mais l'originalité du site s'exprime également dans les parties trempées des bas de pentes et des fonds. Outre les fritillaires et les ophioglosses (*Ophioglossum vulgatum*), les cortèges « intermédiaires » apparaissent au travers de

groupements à orchis grenouille (*Coeloglossum viride*) et surtout de zones para-tourbeuses à scorsonère humble (*Scorzonera humilis*), à mouron délicat (*Anagallis tenella*), jolie mais minuscule primulacée plutôt acidiphile. La présence du damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), papillon rare et menacé affectionnant les zones tourbeuses acides (comme notamment sa plante hôte la succise des prés ou mors-du-diable), confirme un diagnostic il faut bien l'avouer assez facile à établir : c'est au niveau du lieu-dit les **Landes** que s'établit le contact entre les calcaires et le granite de **Bazoges-en-Pareds**.

À proximité, le dolmen des **Landes** ou « allée couverte de la pierre levée » traduit également cette rencontre entre deux univers...



L'ophrys abeille (PB)



L'orchis pyramidal (PB)



L'orchis grenouille (PB)

LE BOCAGE À TAUZIN DU LITTORAL VENDÉEN

La Chaize-Giraud, Grosbreuil, La Mothe-Achard, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Talmont-Saint-Hilaire (Vendée)...

À voir à moins de 30 km : le Puits d'Enfer, les dunes de la Sauzaie et du Jaunet, la Roche-sur-Yon, les marais Poitevins, les mégalithes d'Avrillé et Le Bernard

Terminons notre périple armoricain par un autre mélange et une bouffée d'air chaud qui ne sera pas pour déplaire aux éternels estivants toujours à la recherche de rivages plus atlantico-méditerranéens !

Le littoral sud-vendéen a en effet de quoi séduire les amateurs de grosses chaleurs et en particulier des arbres et des arbustes qui commencent à sentir les Landes de Gascogne, voire le maquis et la garrigue...

Ainsi, à l'ouest de **La Roche-sur-Yon**, de **Saint-Gilles-Croix-de-Vie** aux **Sables-d'Olonne** et **Talmont-Saint-Hilaire**, le bocage abrite une belle population de chênes tauzins (*Quercus pyrenaica*). En mélange avec d'autres chênes

(chênes verts, chênes sessiles) et des essences variées (notamment les pins maritimes -*Pinus pinaster*-), c'est un arbre thermo-acidiphile dont le nom latin traduit les origines du sud-ouest. Par endroits, les talus secs et lessivés qu'il surmonte présentent une intéressante flore de lande avec, entre autres, les asphodèles blancs (*Asphodelus albus*), les bruyères ciliées (*Erica ciliaris*) et à balais (*E. scoparia*), les potentilles des montagnes (*Potentilla montana*)...



Le chêne vert (PB)

LA CHÊNAIE VERTE DE L'ÎLE DE NOIRMOUTIER

Noirmoutier-en-l'Île (Vendée)

À voir à moins de 30 km : les marais salants de Beauvoir-sur-Mer, le marais Breton, Saint-Jean-de-Monts

Rejoignons pour conclure l'île de **Noirmoutier**, avec l'occasion unique de franchir, à pied ou en voiture, les 4 km et quelques du **passage du Gois**, « chaussée praticable à basse mer » comme il est mentionné sur les cartes de l'I.G.N. (D 948 à partir de **Beauvoir-sur-Mer** et ses remarquables marais salants). C'est en effet sous l'agréable couvert des chênes verts (*Quercus ilex*), des chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et des pins maritimes que s'achève, l'anisette à la main, de longues pérégrinations dans le vieux Massif Armoricain.

Première destination : le **bois de la Chaise** à l'est de **Noirmoutier-en-l'Île** pour renouer avec

les débuts du tourisme balnéaire, à la fin du Second Empire, avec les cabines de la **Plage des Dames** où les élégantes enfilaient leurs maillots, avec les grandes villas bourgeoises aujourd'hui noyées dans un vaste lotissement. Néanmoins, la partie qui longe la côte est en forêt domaniale classée : sur le rivage, les grandes dalles de grès basculées (Éocène, Cénozoïque) ajoutent au caractère « exotique » et séduisant des lieux ; à l'intérieur du bois, ce sont les cortèges méditerranéens qui étonnent...

On les retrouve au nord de l'île dans le **bois de la Blanche** (propriété privée, ancienne abbaye) dont l'entrée est interdite. Néanmoins, une

promenade par la plage, à l'orée du bois, permet d'en apprécier l'originale composition : daphné garou (*Daphne gnidium*), ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), alaterne (*Rhamnus alaternus*), arbousier (*Arbutus unedo*)... La chênaie verte a bien ses entrées dans le Massif Armoricain !

Pour nous, c'est une invitation au voyage pour la retrouver dans des contrées plus méridionales, Landes de Gascogne, Massif Central et ses marges méditerranéennes, Montagne Noire (au singulier cette fois !), Monts de Lacaune, Montagne de l'Espinouse, Cévennes... où l'occitan des troubadours remplace la vieille langue des bardes bretons !



Le passage du Gois



Le bois de la Chaise



Le ciste à feuilles de sauge (PB)



La bruyère arborescente (PB)



L'arbousier (PB)



Les marais salants de Beauvoir-sur-Mer



Le passage du Gois

« Pour nous, c'est une invitation au voyage pour retrouver la chênaie verte dans des contrées plus méridionales, Landes de Gascogne, Massif Central et ses marges méditerranéennes, Montagne Noire (au singulier cette fois !), Monts de Lacaune, Montagne de l'Espinouse, Cévennes... où l'occitan des troubadours remplace la vieille langue des bardes bretons ! »



Dans les Monts de l'Espinouse, les gorges de Colmbières à Colmbières-sur-Orb (Hérault)

Terres armoricaines est la réédition partielle et enrichie de
« Le massif armoricain » de CE Labadille 2014

Dépôt légal
Mars 2025

ISBN 978-2-9548518-5-3